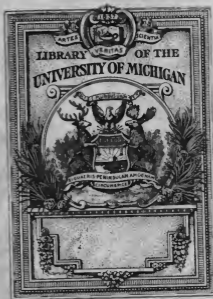


B 364941







DB
74.6
.A4



JOSEPH II.
=

UND

KATHARINA VON RUSSLAND.

IHR BRIEFWECHSEL

HERAUSGEGEBEN VON

ALFRED RITTER VON ARNETH.

WIEN, 1869.

WILHELM BRAUMÜLLER
K. K. HOF- UND UNIVERSITÄTSBUCHHÄNDLER.

100135-5

Schon bei einem anderen Anlasse, und zwar in dem Augenblicke, in welchem ich den Briefwechsel der Kaiserin Maria Theresia mit ihrer Tochter Marie Antoinette der Oeffentlichkeit übergab, habe ich auf die reichen handschriftlichen Schätze hingewiesen, welche damals noch in der Privatbibliothek Seiner Majestät des Kaisers aufbewahrt wurden. Dieselben sind inzwischen auf meine Bitte dem Haus-, Hof- und Staatsarchive einverleibt worden, wodurch das letztere eine der kostbarsten Bereicherungen erhielt, die ihm jemals zu Theil wurden. Die Correspondenz der unglücklichen Königin von Frankreich mit ihren Brüdern Joseph und Leopold, sowie diejenige der Kaiserin Maria Theresia mit ihrem Sohne Joseph, welche ich seither herausgab, entstammen gleichfalls jener Sammlung. Dieselbe enthält auch eine anschnliche und nahezu vollständige Reihe ganz eigenhändiger Briefe der Kaiserin Katharina von Russland an Joseph II. Von diesen Schreiben, sechsundachtzig an der Zahl, sind meines Wissens bisher nur sechs durch den Druerk veröffentlicht worden,*) die übrigen achtzig aber, so wie die

*) Fünf Briefe Katharina's an Joseph vom Jahre 1780 habe ich in dem dritten Bande der Correspondenz Maria Theresia's mit Joseph II. veröffentlicht, ihr Brief vom 10. September 1782 aber ist wenigstens theilweise abgedruckt bei Herrmann: Geschichte des russischen Staates. VI. 461.

wenigen Briefe der Kaiserin, von denen wir nur Abschriften besitzen, völlig unbekannt geblieben. Es ist daher leicht erklärlich, dass ich mich mit dem Gedanken vertraut machte, auch diese Briefe, welche für die Charakteristik der beiden in jeder Beziehung so hervorragenden Personen, und zwar ebensoschr derjenigen, von welcher sie herrühren, als der, an die sie gerichtet sind, und für die Aufklärung der damaligen Zeitereignisse so grosse Wichtigkeit besitzen, ans Licht treten zu lassen. Um einer solchen Publication jedoch noch höheren Werth zu verleihen, schien es mir ganz unerlässlich, in dieselbe auch die Schreiben Joseph's an Katharina einzubeziehen. Denn die gleichen Beweggründe wie für die Bekanntmachung der Briefe Katharina's sprechen ja selbstverständlich auch für diejenige der Schreiben Joseph's, während noch überdiess das rechte Verständniss der einen nur durch die gleichzeitige Publication der andern Briefe erreicht werden kann.

Von den Schreiben Joseph's, deren Originale natürlich nach Russland abgesendet wurden, enthielt jedoch die aus der Privatbibliothek Seiner Majestät des Kaisers an das Staatsarchiv gelangte Sammlung kein einziges, während in dem Archive selbst nicht mehr als etwa die Hälfte jener Briefe in authentischen Abschriften aufbewahrt war. Ich musste daher trachten, in den Besitz getreuer Copien der dem Staatsarchive fehlenden Schreiben Joseph's an Katharina zu gelangen. Ich habe mich zu diesem Ende an die kaiserlich russische Regierung gewendet und von ihr mit einer Bereitwilligkeit, welche auch anderwärts als nachahmungswürdiges Beispiel

beachtet zu werden verdiente, beglaubigte Abschriften all derjenigen Briefe Joseph's an Katharina erhalten, welche in den kaiserlichen Archiven von St. Petersburg und Moskau vorhanden sind, in Wien aber fehlen. Ich fühle mich verpflichtet, meinen wärmsten Dank für diese grosse Vergünstigung hier öffentlich auszusprechen.

Freilich sind durch dieselbe die Briefe Joseph's noch immer nicht vollständig geworden, indem etwa zwanzig, insoweit sich solches annähernd nachweisen lässt, bis jetzt weder hier noch in Russland aufgefunden wurden. Ungleich weniger noch, und zwar kaum vier oder fünf der Briefe Katharina's an Joseph scheinen ebenfalls in Verlust gerathen zu sein. Wenn also auch die Sammlung, welche ich hiemit ans Licht treten lasse, keine absolut vollständige genannt werden darf, so sind doch die Lücken hier offenbar ungleich weniger zahlreich und minder ins Gewicht fallend, als es bei den Correspondenzen der Fall war, die ich bisher zu veröffentlichen mir erlaubte.

Es wird wohl gestattet sein, den Inhalt des vorliegenden Briefwechsels hier kurz zu skizziren und dadurch mit wenigen Strichen die Bereicherung ersichtlich zu machen, welche durch sie unsere bishrigen Anschauungen von dem Charakter Joseph's und Katharina's und ihren gegenseitigen Beziehungen, sowie unsere Kenntniss der Ereignisse jener Zeiten im Allgemeinen erfahren.

Das erste Schreiben Katharina's an Joseph vom Jahre 1774 ist der einzige von ihr im Original vorhandene Brief, welcher nicht ganz eigenhändig geschrieben, sondern nur von ihr selbst unterzeichnet ist. Er bezieht sich auf die Abgrenzung der von Polen losgetrennten

Gebietstheile, und Joseph's Antwort ist darum von Wichtigkeit, weil sie als Beweis dienen kann, dass der Kaiser schon im Jahre 1774 von dem Wunsche einer innigeren Annäherung Oesterreichs an Russland und eines dauernden Bündnisses zwischen beiden Mächten beseelt war.

Sechs Jahre scheint nun der Briefwechsel zwischen Joseph und Katharina völlig geruht zu haben, wenigstens findet sich in den Acten des Staatsarchives keine Spur eines solchen. Erst als Joseph im Jahre 1780 den Entschluss fasste, sich persönlich nach Russland zu begeben, knüpft diese Correspondenz sich neuerdings an. Ueber die Beweggründe zu jenem Entschlusse spricht sich der Kaiser in einem Briefe an den bewährten Rathgeber seines Hauses, den Fürsten Kaunitz, aber freilich in einer Weise aus, dass man auf den ersten Blick erkennt, der Brief sei hauptsächlich zu dem Zwecke geschrieben, um von Kaunitz dem russischen Gesandten, Fürsten Galitzin, mitgetheilt zu werden. Denn dass es Joseph nicht einzig und allein, wie er versichert,*) um die persönliche

*) Joseph an Kaunitz. Wien, 1. März 1780. . . . „Vous savez, mon prince, combien exactement dans tous mes voyages j'ai soutenu mon titre de comte de Falkenstein, et le privilège qu'il me donne, c'est de n'avoir ni étiquette ni cérémonial ni fêtes quelconques à subir ainsi, ni accompagnement ni logement, ni garde, rien enfin. C'est de cette façon que la France, l'Italie et l'Allemagne ont bien voulu me traiter et je m'en suis bien trouvé. J'espère donc que S. M. l'Impératrice m'accordera les mêmes avantages, et surtout celui que j'ambitionne au-dessus de tous les autres, c'est que je ne la dérange ni l'incommode en façon quelconque, et toutes mes vues se réunissent à avoir seulement l'honneur de faire sa connaissance. Je serais donc au désespoir si elle voulût s'arrêter pour moi plus longtemps à Mohilew que dans les autres capitales de ses provinces, et je préférerais infiniment d'avoir l'honneur de la suivre jusqu'à Smolensk, si elle le trouvait bien, que de l'arrêter une heure seulement

Bekanntschaft Katharina's, sondern in noch höherem Grade um die Herbeiführung eines Bündnisses zwischen Oesterreich und Russland zu thun war, ist wohl kaum zu bezweifeln. Wie dem aber auch sein mag, das ist gewiss, dass nach beiden Richtungen hin die Ergebnisse seiner Reise die allerbefriedigendsten waren. Gleich in den ersten Briefen, welche noch während der Reise Joseph's nach Russland im Jahre 1780 und unmittelbar nach derselben zwischen ihm und Katharina gewechselt wurden, tritt diess fast im Uebermasse zu Tage. Anfangs, und so lange Maria Theresia noch lebte, sind es die persönlichen Beziehungen zwischen Joseph und Katharina, welche in ihren Briefen hauptsächlich zur Sprache kommen und Gelegenheit zum Austausch der überschwänglichsten Versicherungen gegenseitiger Hochachtung und Bewunderung geben. Ob dieselben jederzeit aufrichtig gemeint und die niedergeschriebenen Worte auch eben so lebhaft empfunden als ausgesprochen waren, mag dahingestellt bleiben. Von Joseph wenigstens wissen wir aus seinem eigenen Munde, dass er, insbesondere von dem Augenblicke seiner Thronbesteigung angefangen, es als eine politische Nothwendigkeit ansah, Katharina durch Ueberhäufung mit fast ungläublichen Schmeicheleien für seine Plane zu gewinnen. „Ihre Eitelkeit ist ihr Götzenbild,“ sagt er in einem vertraulichen Briefe an Kaunitz, „ihr rasendes Glück, so wie der Wetteifer ganz Europa's

et inutilement pour moi à Mohilew. La vie que Sa Majesté y mènera, me sera certainement la plus chère, et je respecterai ses occupations et ne désirerai pour le comte de Falkenstein que la permission de pouvoir être mêlé parmi les Messieurs de Sa Cour et de jouir des moments qu'elle pourra ou voudra donner à la société.“

in übertriebenen Huldigungen für sie haben sie verdorben. Man muss schon mit den Wölfen heulen; wenn nur das Gute geschieht, liegt wenig an der Form, in welcher man es erreicht.“*)

Was Joseph hier unter dem „Guten“ verstand, wird aus seinen Briefen an die Kaiserin von Russland alsbald klar. Vorerst handelt es sich für ihn um den Abschluss eines Vertrages, durch welchen die Gewährleistung des beiderseitigen Besitzstandes verabredet werden sollte. Mit Lebhaftigkeit geht Katharina auf diesen Gedanken ein; indem sie diess thut, wirft sie jedoch wie von ungefähr und als Neuigkeit die Mittheilung hin, die verwitwete Königin von Dänemark habe anfragen lassen, ob dem dortigen Kronprinzen Friedrich die Möglichkeit offen stehe, sich mit Aussicht auf Erfolg um die Hand der jüngsten Schwester der Grossfürstin Marie, Gemalin des Thronfolgers Paul von Russland, zu bewerben. Ungefähr gleichzeitig verlangt sie von Joseph, dass er seinen Einfluss bei der Pforte zur Geltung bringe, um dieselbe zur pünktlichen Beobachtung des Vertrages von Kainardgi zu vermögen.

Am 24. Februar 1781 antwortet Joseph auf diese verschiedenen Begehren der Kaiserin. Allsogleich habe er, erwiedert er ihr, seinen Internuntius in Constantinopel mit den ihrem Wunsche entsprechenden Instructionen versehen. Er habe ihm gerathen, setzt der Kaiser in charakteristischer Weise hinzu, sich zu seiner Verwendung bei der Pforte der deutschen Sprache zu bedienen,

*) Seite 35. Anmerkung.

„deren energische Laute ungleich geeigneter zur Ueberredung seien als das salbungreiche Französische.“ Und eine Bemerkung Katharina's, durch welche sie dem Kaiser seine Unterthanen griechischen Glaubensbekenntnisses empfiehlt, gibt Joseph den gewiss gern ergriffenen Anlass zu einer merkwürdigen Erklärung, welche gar sehr an den berühmten gewordenen Ausspruch König Friedrich's II. von Preussen erinnert, in seinen Staaten könne Jeder nach seiner Façon selig werden. Die Hoffnung auf baldigen Abschluss des Garantievertrages wird von Joseph mit Freude begrüsst. Und endlich fügt er noch hinzu, dass er über den neu auftauchenden Plan einer Verheirathung der Prinzessin Elisabeth von Württemberg mit dem Erbprinzen von Dänemark an seinen Bruder, den Grossherzog von Toscana, geschrieben habe, und nach dem Eintreffen der Antwort desselben sich näher erklären werde.

Das Project, welches durch diese Worte Joseph's zum ersten Male angedeutet wird, bestand darin, die Prinzessin Elisabeth dem ältesten Sohne Leopold's, dem Erzherzoge Franz, zu vermählen, welchen man schon damals als dereinstigen Beherrscher der österreichischen Staaten, als zukünftigen Kaiser von Deutschland ansehen durfte. Die Absicht aber, welche Joseph hiebei verfolgte, war keine andere als die, das Bündniss zwischen Oesterreich und Russland hiedurch auf lange Zeit dauernd zu befestigen. Denn in Russland, wo ja Alles nur von dem persönlichen Willen des Herrschenden abhing, galt es zunächst sich seiner Geneigtheit zu versichern, um die eben zu Stande kommende Allianz zu verlängern und

die gewünschten Früchte aus ihr zu ziehen. Die Gunst Katharina's meinte Joseph während seiner Reise nach Russland gewonnen zu haben, und er mochte es sich wohl zutrauen, sich dieselbe auch fortan erhalten zu können. Aber auf ein einziges Menschenleben seine Plane zu bauen, schien dem Kaiser doch zu gefährlich; darum hielt er es wohl für kaum weniger wichtig, sich der Sympathien des Thronfolgers in Russland als derjenigen seiner Mutter zu versichern. Aber der Grossfürst Paul galt als preussisch gesinnt, und in nicht geringerem Masse glaubte man solches von seiner Gemahlin annehmen zu müssen, welche ihm geistig weit überlegen war, und ihn, ohne es ihm fühlbar werden zu lassen, doch zumeist nach ihrem Willen zu lenken verstand. Die Grossfürstin hing jedoch mit leidenschaftlicher Liebe an ihrer Familie, welche einer wenig bemittelten Nebenlinie des württembergischen Herzogshauses angehörte. Ihre Schwester dereinst auf den Kaiserthron Deutschlands erhoben zu sehen, diese Aussicht musste, so dachte Joseph, ihr schmeicheln und sie gewinnen; die beiden Schwestern würden dann wohl nach und nach von selbst dazu kommen, durch das Band der Freundschaft, das sie umschlang, auch ihre Gatten, ja wenn man so sagen darf, deren Staaten zu verknüpfen.

Mit der ihm eigenen Hast stürzte sich Joseph in diesen Plan. Wir besitzen den Briefwechsel, welchen er darüber mit seinem Bruder pflog. Bald war er im Stande, den Wunsch des Letzteren, den Erzherzog Franz, welcher sich jedoch damals erst im vierzehnten Lebensjahre befand, dereinst mit der um zehn Monate älteren Prin-

zessin Elisabeth zu vermählen, der Kaiserin von Russland mittheilen zu können. Joseph knüpfte daran den ferneren Gedanken, die Erziehung der Prinzessin in Wien vollenden zu lassen. Mochte er ihrer sich ganz versichern wollen, oder meinte er vielleicht, dass sie schon frühzeitig mit ihrer zukünftigen Heimat vertraut werden sollte, um dereinst die mit ihrer Stellung verbundenen Pflichten besser erfüllen zu können, gewiss ist nur, dass sich Joseph durch die anfänglichen Bedenken der Eltern der Prinzessin von seinem Vorhaben nicht abbringen liess.

Gleichzeitig mit dieser Verhandlung wurde diejenige über den Abschluss der Allianz mit Russland eifrig gepflogen. Durch eine Formsache, welcher man aber zu jener Zeit grosse Wichtigkeit beimass und über die sich selbst Joseph nicht hinwegsetzen zu können glaubte, wurde der Abschluss verzögert. Katharina verlangte ihrem erlauchten Verbündeten in dem neuen Tractate dem Range nach völlig gleichgestellt zu werden, d. h. sie begehrte das sogenannte Alternat, welches bekanntlich darin besteht, dass in einem der auszufertigenden Exemplare des Tractates der Eine, in dem zweiten aber der Andere der vertragschliessenden Theile an erster Stelle sich befindet. Joseph erklärte jedoch, dass diess den Verpflichtungen, welche er als Oberhaupt des deutschen Reiches den Kurfürsten gegenüber auf sich genommen habe, geradezu widerspreche. Als Chef der österreichischen Monarchie würde er keinen Augenblick anstehen, der Beherrscherin Russlands den gleichen Rang zuzugestehen. Als deutscher Kaiser könne er jedoch solches unmöglich thun; eher würde er, so schmerzlich es auch für ihn

sei, auf den Abschluss des Vertrages völlig verzichten müssen.

Es jedoch nicht zu diesem Aeussersten kommen zu lassen, daran war beiden Parteien, und der Kaiserin von Russland vielleicht mehr noch als Joseph gelegen. Katharina war daher eifrig bemüht, einen Ausweg zu finden, auf welchem sie, ohne sich eine vermeintliche Zurücksetzung gegen den deutschen Kaiser gefallen zu lassen, doch zu dem erwünschten Ziele zu gelangen vermochte. Auch Joseph war von der gleichen Gesinnung beseelt, daher nahm er den Vorschlag der Kaiserin an, welcher darin bestand, die gegenseitig zu übernehmenden Zusagen und Verpflichtungen in die Form von Briefen zu kleiden, welche beide Monarchen an einander zu richten hätten.

Vom 21. Mai 1781 sind die Briefe Joseph's an Katharina, um fünfzehn Tage später aber diejenigen der Letzteren datirt. *) Sie treten ganz an die Stelle eines förmlichen Vertrages. Joseph verspricht darin, die in Europa gelegenen Länder der Kaiserin von Russland gegen jeden Angriff zu vertheidigen. Wäre es nicht möglich, einen solchen durch Verhandlungen zu hinterreiben, so werde er ihr mit einem Hülfs-corps von zwölf-tausend Mann beistehen. Ein Angriff von Schweden her würde jedoch in Anbetracht der allzu grossen Entfer-

*) Die Briefe Joseph's sind regelmässig nach dem neuen, diejenigen Katharina's nach dem alten Style datirt. In Herrmann's Geschichte von Russland, B. VI. S. 459, wird von diesen vier Briefen das zweite kürzere Schreiben Joseph's mitgetheilt. Ich vermag nicht zu ermessen, ob ihm der erste und längere Brief Joseph's und die beiden Schreiben Katharina's vom 24. Mai 1781 bekannt waren oder nicht.

nung des Kriegsschauplatzes von der österreichischen Grenze insoweit eine Ausnahme hervorbringen, dass an die Stelle der Truppensendung eine Subsidienzahlung von 400.000 Rubeln trete. Sollte jedoch diese Hülfeleistung nicht ausreichend sein, um die Kaiserin gegen die Angriffe ihrer Feinde zu schützen, so werde Joseph unverzüglich zu noch ausgiebigerem Beistande schreiten, in keinem Falle aber Frieden oder Waffenstillstand schliessen, ohne dass Russland darin begriffen sei.

In Anbetracht des gleichmässigen Antheils, welchen beide Mächte an Polen und an dessen politischem Fortbestande nehmen, verpflichtet sich Joseph, für Aufrechterhaltung der Ruhe und Ordnung im Innern der Republik, für Erhaltung der Verfassung vom Jahre 1773 und für den Schutz des polnischen Besitzstandes Sorge zu tragen. Endlich garantirt der Kaiser die von dem Grossfürsten Paul vollzogene Abtretung der Grafschaften Oldenburg und Delmenhorst, um als Herzogthümer in den Besitz des jüngeren Zweiges des Hauses Holstein überzugehen.

Mit der Festsetzung einer achtjährigen Dauer des neuen Bündnisses schliesst Joseph's erster Brief, während dessen zweites Schreiben, welches gewissermassen die Stelle eines geheimen Artikels vertritt, sich ausschliesslich auf die zukünftige Haltung der beiden Mächte gegen die Pforte bezieht. Joseph verpflichtet sich, dieselbe zu strenger Beobachtung der Verträge zu verhalten, welche zwischen ihr und Russland bestanden. Sollte sie sich nicht dazu bequemen, so werde er drei Monate, nachdem er von Katharina hiezu aufgefordert worden, der Pforte den Krieg erklären und sie mit der gleichen An-

zahl von Streitkräften bekämpfen, wie sie Russland ins Feld stellen werde.

In dem ausgezeichnetsten deutschen Geschichtswerke, welches wir über Russland besitzen,*) ist die Behauptung ausgesprochen, dass Joseph sich durch diese Allianz mit der Kaiserin von Russland die Hände gebunden habe, ohne dafür von ihrer Seite etwas Anderes als unausführbare Zusagen erhalten zu haben. Bei näherer Betrachtung erweist sich jedoch diese Anschauung nur theilweise als richtig. Denn in Katharina's Antworten vom 24. Mai 1781 finden sich genau dieselben Leistungen zu Gunsten Oesterreichs stipulirt, wie Joseph sie für Russland übernahm. Alle seine Besitzthümer, mit Ausnahme derjenigen in Italien, werden von Katharina gewährleistet. Und auch hinsichtlich der Truppenstellung und der Subsidienzahlung, in Bezug auf Polen wie auf die Pforte sind in den Briefen Katharina's die gleichen Zusagen enthalten, wie sie ihr Joseph ertheilte.

Trotzdem kann nicht bestritten werden, dass der weit grössere Vortheil des neuen Vertrages auf der Seite Russlands lag. Denn das Bündniss der beiden Staaten war doch vornehmlich wider die Pforte gerichtet, von einem Kriege gegen dieselbe hatte sich jedoch Russland ungleich grösseren Gewinn als Oesterreich zu versprechen. Darum begrüsst wohl auch Katharina die soeben zu Stande gekommene Verabredung mit ihrem Verbündeten mit den überschwänglichsten Ausdrücken der Freude und des Glückes.

*) Herrmann. VI. 33.

Auch bei anderen Anlässen kehren dieselben wieder, und insbesondere gewährt der Beitritt Joseph's zu den Grundsätzen der Neutralität, welche Katharina in dem Seekriege zwischen England und den bourbonischen Höfen aufgestellt hatte, neue Gelegenheit hiezu. Erst von diesem Augenblicke könne sie den Kaiser, erklärte Katharina, mit dem ersehnten Namen ihres Alliirten bezeichnen. Und die Lobeserhebungen, mit denen sie ihn überhäuft, klingen gerade so übertrieben als die Schmeicheleien, welche ihr Joseph bei jedem Anlasse darbringen zu müssen glaubt. So günstig die Meinung auch sein mochte, welche sie gegenseitig von einander hegten, darüber lässt uns ihr Briefwechsel doch keinen Zweifel, dass sie sich Beide für ungemein citel hielten und das überspannteste Lob für das beste Mittel ansahen, ihre Freundschaft zu erhalten und zu hefestigen.

Während der letzten Monate des Jahres 1781 bildet das Hauptthema der Briefe Katharina's an Joseph — diejenigen des Letzteren konnten bisher nicht aufgefunden werden — die Reise des Grossfürsten Paul und seiner Gemalin nach dem Süden und dem Westen Europa's. Joseph eilte ihnen nach Troppau entgegen und geleitete sie von dort nach Wien, wo er sich eifrigst bemühte, ihren Aufenthalt möglichst angenehm zu gestalten und sich mehr und mehr ihrer Freundschaft zu versichern. Letzteres scheint ihm trotz der lebhaftesten Danksagungen Katharina's für Alles, was er ihrem Sohne und seiner Gemalin erwies, doch niemals recht gelungen zu sein.

Wie dem aber auch sein mochte, die innigen Beziehungen zwischen Joseph und Katharina hestanden

ungelockert fort, ja sie schienen sich von Tag zu Tag noch fester zu knüpfen. Der Gedanke, welchem die Kaiserin schon während Joseph's Anwesenheit in Russland Ausdruck gegeben und den er damals, allerdings noch nicht ihr selbst gegenüber, als ein Hirngespinnst bezeichnet hatte, taucht von Zeit zu Zeit wieder auf. Joseph solle sich, so meinte Katharina, der weltlichen Herrschaft in Rom bemächtigen und aus der Hauptstadt des Katholizismus auch diejenige seines Reiches machen. Auch als Papst Pius VI. seinen Entschluss kundgab, nach Wien zu reisen, um mit Joseph persönlich über die kirchlichen Angelegenheiten zu verhandeln, erklärt Katharina, sie hoffe, der Papst werde dem Kaiser die Schlüssel Roms überbringen und ihm den Vorschlag machen, die Feinde des christlichen Namens aus Europa zu vertreiben.

Joseph antwortet hierauf in einer für den Papst und die Beweggründe seines Entschlusses, sich nach Wien zu begeben, nicht eben schmeichelhaften Weise. In diesem Sinne wird von nun an die Reise des Papstes in den nächsten Briefen besprochen. Aber bald verschwindet dieses Thema wieder, um neuerdings und fast ausschliesslich den politischen Erörterungen Raum zu geben, welche sich auf den Orient beziehen. Im Juni 1782 theilt Katharina dem Kaiser die Nachricht von dem Aufstande mit, welcher, im Stillen von der Pforte geschürt, gegen den Chan der Krim ausgebrochen sei. Sie fügt hinzu, dass sie sich wohl kaum werde der Verpflichtung entschlagen können, zu Gunsten der Vertriebenen einzuschreiten, und dass sie hiebei auf Joseph's

Mithilfe rechne. Der Kaiser sagt ihr denn auch dieselbe in den lebhaftesten Ausdrücken zu. Seine Freundin, seine Verbündete, seine Heldin nennt er sie, und bittet sie auf seine Bundestreue zu zählen.

Katharina zögert keinen Augenblick, von dieser günstigen Stimmung des Kaisers Nutzen zu ziehen. In einem langen Briefe vom 10. September 1782 setzt sie ihre Beschwerdepunkte gegen die Pforte auseinander, unter denen neben dem Aufstande in der Krim die Beschränkung des Handels und der Schifffahrt in der Meerenge von Constantinopel und das Verfahren des Divans in den Donaufürstenthümern die hauptsächlichsten sind. Sie theilt Joseph die Begehren mit, welche sie an die Pforte gerichtet hat, und erneuert den Ausdruck ihrer zuversichtlichen Erwartung, dass er im Falle der Zurückweisung derselben ihr behülflich sein werde, deren Verwirklichung mit bewaffneter Hand zu erzwingen. Zu diesem Ende möge nicht nur eine Vereinbarung über den Feldzugsplan, sondern auch eine geheime Convention abgeschlossen werden, in welcher die Gebietserweiterungen festgestellt würden, die man auf Kosten der Pforte zu machen gedenke. Denn an dem günstigen Ausgange einer gemeinschaftlichen Unternehmung wider dieselbe glaubte Katharina nicht zweifeln zu dürfen. Von den europäischen Mächten sei, so meinte sie, kaum eine Einmischung zu besorgen; sollte aber eine solche wider Vermuthen dennoch erfolgen, so werde es den beiden Kaiserreichen vereinigt nicht schwer fallen, sich gegen dieselbe zu vertheidigen. Der Zustand der Türkei aber erscheine als ein so erbärmlicher, dass sie unmöglich

nachhaltigen Widerstand zu leisten vermöge. Für den Fall der Niederlage der Pforte seien also zwei Hauptpunkte vor Allem festzuhalten. Der eine bestehe darin, dass zur Beseitigung künftiger Reibungen zwischen den drei Reichen Oesterreich, Russland und der Türkei ein unabhängiger Staat entstehe, welcher den alten Namen Dacien führe, und aus den Donaufürstenthümern und Bessarabien gebildet, einem Herrscher griechischen Glaubens und von unzweifelhafter Ergebenheit für Oesterreich und Russland untergeordnet sei.

Hinsichtlich des zweiten Punktes hänge es von Joseph ab, wie weit er die Grenzen Oesterreichs gegen die Türkei ausdehnen wolle. Russland beabsichtige die seinen bis an das schwarze Meer als die natürlichste Scheidewand zwischen beiden Reichen zu erstrecken. Ausserdem verlange es noch Oczakow mit seinem Gebiete zwischen dem Bog und dem Dniester, endlich eine oder zwei Inseln im Archipel, um den Handel seiner Unterthanen zu schützen und zu fördern. Doch hoffe Katharina darauf, dass, wenn es ihrer und Joseph's vereinigter Machtentfaltung gelänge, Europa von dem Feinde der Christenheit zu befreien und die Türken aus Constantinopel zu verjagen, der Kaiser ihr zur Wiederaufrichtung des alten griechischen Reiches, welches jedoch von Russland stets getrennt und unabhängig sein solle, unter ihrem zweitgeborenen Enkel Constantin behülflich sein werde. Joseph könne dagegen ausser seinen eigenen Eroberungen auf türkischem Gebiete, wenn er es wünschen sollte, noch einige Handelsplätze am mittelländischen Meere erhalten.

Joseph beeilte sich nicht allzusehr mit der Beantwortung dieses Briefes. Erst am 13. November 1782 kam er mit derselben zu Stande. Freilich mag auch die schmerzliche Krankheit, von der er damals befallen wurde, eine Art von Rothlauf, welche den ganzen Kopf, insbesondere aber die Augen ergriff und ihn am Lesen und Arbeiten hinderte, viel zu dieser Verzögerung beigetragen haben. *) Was die einzelnen Punkte des Briefes der Kaiserin anging, so konnte Joseph vor Allem ihre Ansicht nicht theilen, dass eine Parteinahme Preussens und Frankreichs gegen Oesterreich und Russland unwahrscheinlich sei. Weder in dem Alter König Friedrich's noch in der wohlwollenden Denkungsart Ludwig's XVI. sei eine genügende Bürgschaft wider die Gefahren zu erblicken, welchen Oesterreichs deutsche, niederländische und italienische Länder von Seite jener zwei Mächte ausgesetzt wären. Wenn es auch vielleicht gelänge, Preussen mit gewaffneter Hand in Schach zu halten, so sei doch eine Verständigung mit Frankreich ganz unerlässlich. Ohne eine solche könne der gemeinschaftliche Plan unmöglich zur Ausführung kommen.

Was den letzteren anging, so erklärte sich Joseph weit davon entfernt, gegen die Erwerbung von Oczakow und des sonstigen Gebietes, welches Katharina mit Russland zu vereinigen wünschte, sowie mehrerer Inseln im

*) Am 10. November schreibt Joseph an Kaunitz: „Mon cher prince. Autant que mes forces ont pu me le permettre, étant bien souffrant et sans sommeil encore, j'ai couché la lettre ci-jointe à l'Impératrice. Je vous prie de la lire avec attention et de corriger en marge ce que vous croiriez; la matière est d'une trop grande importance. Adieu.“

Archipel die geringste Schwierigkeit zu erheben. Ebenso stimmte er der Errichtung eines dacischen Erbkönigreiches unter einem Fürsten griechischer Religion, sowie der Einsetzung des Grossfürsten Constantin als Oberhauptes des neuen griechischen Kaiserreiches in Constantinopel, wenn die Erfolge der vereinigten Waffen dessen Wiedererrichtung möglich machten, jedoch nur unter der Bedingung bei, dass auch Oesterreich entsprechende Vortheile erlange. Als die Erwerbungen, die er als solche ansehe, müsse er, fügte der Kaiser hinzu, Chotim mit einem kleinen Gebiete, welches Galizien und der Bukowina zur Vormauer zu dienen hätte, einen Theil der Walachei, endlich das Land an beiden Ufern der Donau von Belgrad bis Nicopolis, diese Städte, dann Orsowa und Widdin mit inbegriffen bezeichnen. Von Belgrad würde man die geradeste und kürzeste Grenzlinie an das adriatische Meer ziehen. Endlich müssten das venetianische Festland, Istrien und Dalmatien an Oesterreich fallen, wofür Venedig durch Morea, Candia, Cypem oder durch Inseln im Archipel reichlich entschädigt werden könnte.

Mit der erneuerten Hindeutung auf die unerlässliche Nothwendigkeit, sich Frankreichs und wo möglich auch Preussens zu versichern, weil ohne eine solche Vorsichtsmaßregel Oesterreich seine Streitkräfte zur Verwirklichung dieses Planes nicht anwenden könne, schliesst Joseph sein Schreiben, dessen einzelne Punkte Katharina in einem vom 4. Jänner 1783 datirten Briefe ausführlich beantwortet. Den meisten derselben stimmt sie bei, nur von Joseph's beabsichtigten Erwerbungen auf Kosten

Venedigs will sie nichts hören. Man solle die Republik nicht verletzen, so lässt sich Katharina vernehmen, man bedürfe vielmehr ihrer Mitwirkung in dem Kampfe gegen die Pforte. Auch könne man das neu zu errichtende griechische Kaiserreich nicht allzusehr verstümmeln. Insbesondere müssten demselben Morea und die Inseln des Archipels verbleiben.

Ueber den Eindruck, welchen dieses Schreiben der Kaiserin auf Joseph hervorbrachte, besitzen wir eine vertrauliche Mittheilung desselben an Kaunitz, die nicht den leisesten Zweifel über seine Auffassung der Acussungen Katharina's gestattet. Sie beabsichtige nichts Anderes, so lauten die Worte Joseph's, als ihn irre zu führen; sie täusche sich aber völlig in ihm und seine Antwort werde ihr darüber jeden Zweifel benehmen.*)

So entschieden war der Ton, welchen Joseph der Kaiserin von Russland gegenüber jetzt annehmen zu sollen glaubte, dass Kaunitz, als ihm Joseph den Entwurf seiner Antwort mittheilte, den Kaiser dringend bat, denselben zu ändern, denn es wäre sonst möglich, dass daraus ein völliges Zerwürfniss mit Katharina entstände.**)

*) Joseph an Kaunitz. 2. Februar 1783. Ganz eigenhändig. „Mon prince. Je vous joins ici la fameuse réponse de l'Impératrice; pour y avoir pensé si longtemps, c'est peu de chose on plutôt c'est beaucoup, car on y voit clairement que l'Impératrice n'a d'autre envie que de faire une dupe, mais elle ne s'adresse pas au bon poisson pour avaler son amorce, et je crois que ma réponse pourra lui ouvrir les yeux là-dessus. Adieu, je viendrai en causer demain avec vous.“

**) Kaunitz an Joseph. 24. Februar 1783. „J'ai eu le temps de méditer plus mûrement depuis hier sur le contenu de la lettre que V. M. I. a bien voulu me communiquer, et il en a résulté une si forte appréhension qu'elle pourrait brouiller V. M. avec l'Impératrice pour jamais, que je crois qu'il est de mon devoir et de mon attachement

Joseph gab wenigstens theilweise den Wünschen des Fürsten Kaunitz nach, und da inzwischen auch die Botschaft eingetroffen war, dass die Pforte, um jeden Vorwand zum Kriege zu beseitigen, auf die Forderungen eingegangen war, welche die beiden Mächte auf Grundlage des Friedens von Kainardgi an sie gestellt hatten, beschränkte sich der Kaiser darauf, seiner Freude über diese Lösung der Frage und über die möglich gewordene Vermeidung des Krieges lebhaften Ausdruck zu verleihen. Doch betont er es neuerdings, dass er bei einer anderen Gestaltung der Dinge an den Hauptpunkten seiner früheren Briefe an die Kaiserin unverrückt hätte festhalten müssen.

Nicht so lebhaft als die Genugthuung Joseph's über die Beseitigung des Anlasses zum Kriege war dicjenige, welche Katharina darüber empfand. Ja es wird aus ihren Worten deutlich erkennbar, dass sie je eher je lieber zum Kampfe geschritten wäre. Auf die Zusagen der Pforte sei nicht zu bauen, antwortete sie dem Kaiser, und sie habe sich nur darum an ihn gewendet, weil sie von der Voraussetzung ausgegangen sei, dass bei einem Cäsar kein langer Zeitraum verfließen dürfe zwischen der Annahme und der Verwirklichung eines Planes, der gross und nützlich und eines Cäsars auch würdig erscheine. Ein

pour Elle de ne pas la dissimuler. Je pense en conséquence qu'en en conservant l'esprit, il serait nécessaire de lui donner une toute autre tournure."

Joseph antwortet hierauf noch an demselben Tage eigenhändig: „Ayant relu ma lettre, j'y ai fait quelques changements qui approchent de ce que vous m'avez mandé, mon cher prince. Je vous en envoie la copie, et comme elle est déjà écrite et que mes yeux en ont 'été bien fatigués, sans raisons bien graves je ne voudrais point devoir la recommencer. Adieu, j'attends votre avis.“

einzigem Augenblick habe jedoch ihre Erwartungen zertrümmert und den Kaiser mit der Ueberzeugung erfüllt, dass Alles geändert sei. Er möge nicht vergessen, dass der Vortheil ihrer beiderseitigen Staaten und ihre gemeinsamen Intressen sich niemals zu ändern vermöchten.

„Hier ist der Brief der Kaiserin von Russland,“ schreibt Joseph am 28. März 1783 an Kaunitz, „es ist viel Aerger darin, aber diess kann ja auch nicht anders sein; sie vermag dennoch nichts Wesentliches einzuwenden.“*) Und Katharina gegenüber beschränkt sich der Kaiser darauf, seiner Erwartung Worte zu leihen, die Pforte werde ihren Verpflichtungen nachkommen. Hieran werden neuerdings lebhaftere, aber doch ganz allgemein gehaltene Versicherungen seiner Ergebenheit und Bundestreue geknüpft.

Katharina aber liess sich nicht so leicht abbringen von der Verfolgung des weit aussehenden Planes, mit dem sie sich unablässig beschäftigte. Schon am 7. April 1783 kündigte sie dem Kaiser an, dass das Benehmen der Pforte, welche in der That weit davon entfernt sei ihre Verpflichtungen zu erfüllen, und sich jetzt wiederholte Gewaltthätigkeiten gegen den Chan der Krim erlaube, sie voraussichtlich zu dem Kriege, welchen sie so gern vermieden hätte, nöthigen werde. Sie theilt Joseph die Schritte mit, welche ihrerseits geschehen waren, um sich der Krim zu bemächtigen. Und wenige Wochen später, am 26. April 1783 bemüht sie sich neuerdings,

*) „Voilà, mon cher prince, la lettre de l'Impératrice. Il y a beaucoup d'aigreur, mais cela ne pouvait être autrement; elle ne peut pourtant rien avancer d'essentiel.“

den Kaiser zu überzeugen, dass er im Falle seiner Theilnahme an dem täglich wahrscheinlicher werdenden Kriege Russlands gegen die Pforte weder von Frankreich noch von Preussen etwas zu besorgen habe. Sein Schicksal stehe, so sagt sie ihm, in den Sternen geschrieben. Längst schon habe sie darin gelesen, dass es nur von ihm abhängt, all die Wunden zu heilen, welche seit Jahrhunderten der Feind des christlichen Namens dem Reiche seiner Ahnen geschlagen habe.

Joseph war zwar durchaus nicht der Meinung, dass die Erwerbung der Krim durch Katharina in dem Frieden von Kainardgi irgendwie rechtlich begründet sei. Da sie aber als eine unabänderlich sich vollziehende Thatsache sich hinstellte, hielt er es für das Klügste, der Kaiserin in lebhaften Ausdrücken zu den wichtigen Erwerbungen Glück zu wünschen, welche Russland zu machen im Begriffe stand. Dennoch vermochte er sich nicht zu enthalten, einen nicht ganz neidlosen Seitenblick auf seine eigene ungleich weniger günstige Lage zu werfen und hieran den Ausdruck des Wunsches zu reihen, dass auch ihm endlich eine Belohnung für die wichtigen Dienste zu Theil werde, welche er durch sein Bündniß Russland fortwährend leiste. Und diese Dienste werden in der That von Katharina bereitwillig anerkannt. Nur Joseph's Freundschaft, so spricht sie selbst in ihren Briefen sich aus, nur seiner Unterstützung verdanke sie die errungenen Vortheile, und sie werde mit Freude jeden Anlass benützen, der sich ihr darbiete, um ihre wahre Erkenntlichkeit durch die That zu beweisen.

Joseph liess die Kaiserin von Russland nicht lange auf eine solche Gelegenheit warten. Am 13. Mai 1784 kündigte er ihr seinen Plan an, die Niederlande gegen Baiern, die Oberpfalz und Salzburg zu vertauschen. Dringend bat er sie um ihre Beihilfe zu dessen Verwirklichung, und Katharina beeilte sich ihm dieselbe zu versprechen. Es ist bekannt, dass sie sich wirklich bemühte, diese Zusage zu erfüllen. Ihr Gesandter, Graf Romanzow, wurde beauftragt, die Hauptschwierigkeit zu beseitigen, welche sich darbot und die in der Erlangung der Zustimmung des nächsten Agnaten, des Herzogs von Zweibrücken, zu dem beabsichtigten Austausch gelegen war. Man weiss, dass die Dazwischenkunft des russischen Diplomaten, so wohlgemeint sie an und für sich auch sein mochte, doch zum Misslingen des Werkes nicht am Wenigsten beitrug. Noch war aber das Scheitern desselben keine vollendete Thatsache, als Joseph schon in eine andere wichtige Angelegenheit verwickelt wurde, den Scheldestreit mit Holland. Auch hier liess Katharina ihrem Verbündeten ihre wiewohl nur diplomatische Unterstützung, doch auch hier kann der Erfolg ihrer Verwendung gerade kein glänzender genannt werden. Dennoch gibt Joseph sich den Anschein, als ob er auch jetzt wieder Katharina zu grossem Danke verpflichtet sei.

Es scheint jedoch nicht, dass er von diesem Gefühle auch wirklich durchdrungen war. Das Scheitern seiner Plane in Bezug auf Baiern und die Niederlande mag ihn vielmehr auch mit einiger Missstimmung gegen Russland erfüllt haben. Wenigstens zeigen sich deutliche Spuren davon in der Aufnahme, die er einem Briefe Katharina's

vom 10. August 1786 zu Theil werden lässt. Einfälle der Lesghier in Georgien und deren Unterstützung durch den Pascha von Achalzik hatten ihr neuen Anlass zu Reclamationen bei der Pforte gegeben, und Katharina wandte sich nun an Joseph mit der Bitte, ihre Forderungen durch seinen Einfluss nachdrücklich zu unterstützen. Gleichzeitig gab sie dem Kaiser von ihrer Absicht Kenntniss, im nächsten Jahre eine Reise nach dem Süden ihres Reiches zu unternehmen. In verlockendster Weise sprach sie ihre Hoffnung aus, Joseph werde ein früher gegebenes Versprechen erfüllen und sie hiebei begleiten.

Wir wissen aus des Kaisers vertraulichen Mittheilungen an Kaunitz, dass ihm weder die Aufforderung Katharina's, bei der Pforte zu Gunsten Russlands zu interveniren, noch ihre Einladung zu einer Zusammenkunft mit ihr in Südrussland willkommen war. Ungemein gern wäre er der letzteren ausgewichen, und lange Zeit hoffte er auf irgend ein unvorhergesehenes Ereigniss, welches ihm den Vorwand dazu liefern sollte. Aber es stellte sich kein solches ein, und zuletzt blieb dem Kaiser, wenn er nicht Katharina empfindlich verletzen und so der Früchte all seiner Bemühungen wieder verlustig werden wollte, doch nichts Anderes übrig, als ihren Willen zu thun. Auch Kaunitz drängte eifrig dazu, *) und so sagte denn Joseph,

*) Kaunitz an Joseph, 21. November 1786. „V. M. a su se faire une amie personnelle de cette Princesse. Elle saura se la conserver, et comme elle est d'un caractère dont on peut se promettre des grandes et vigoureuses déterminations, qui sait le parti que peut-être nous pourrions en tirer encore, si le temps et les circonstances nous étaient favorables?“

so schwer ihm dieser Entschluss auch fiel, doch in einem von Schmeicheleien überströmenden Briefe vom 22. December 1786 der Kaiserin von Russland seine Theilnahme an der Reise nach Cherson zu. Mit gleich überschwänglichen Ausdrücken der Freude wird dieses Versprechen von Katharina begrüsst. In ähnlichem Tone wird nun der beiderseitige Briefwechsel weiter geführt, bis endlich Joseph's zweite Reise nach Russland im Mai 1787 wirklich zu Stande kommt.

Der eigentliche Zweck derselben muss diessmal als ein wesentlich negativer angesehen werden. Denn er bestand hauptsächlich darin, die Kaiserin nicht durch eine Ablehnung ihrer Einladung zu beleidigen. Sonst aber nahm Joseph sich vor, und er befolgte auch darin die Rathschläge des Fürsten Kaunitz, Katharina vor einem Kampfe gegen die Türkei nachdrücklich zu warnen. Denn ihm sowohl als Kaunitz schien es immer wahrscheinlicher, dass ein solcher von Preussen, ja vielleicht auch von Frankreich benützt werden würde, um wenn nicht gegen Russland, so doch gewiss gegen Oesterreich ihre Waffen zu kehren.

In Joseph's Briefen an die Kaiserin von Russland ist selbstverständlich über die Vorgänge während der Reise

„Ce qu'il y a de certain, c'est que cette seconde entrevue, à laquelle V. M. ne peut plus se refuser, sera décisive pour le reste de sa vie. La première a fait complètement l'effet auquel elle était destinée. V. M. sait les moyens qu'Elle y a employés, et je suis très-persuadé que cette seconde ne manquera pas de réussir de même, moyennant l'emploi des mêmes moyens, dont l'expérience nous a prouvé la valeur, et si l'Impératrice retrouve dans la façon d'être de V. M. à son égard, et pour le fond et pour la forme, M. le comte de Falkestein lorsqu'il a fait sa conquête, ainsi que je suis très-sûr qu'elle l'y retrouvera, et tout au moins.“

nach der Krim und über die Ergebnisse derselben kein Aufschluss zu finden. Auch die Schreiben Joseph's an Kaunitz enthalten nicht viel Aufklärung darüber. Nur das stellen sie ganz ausser Zweifel, dass Katharina mehr als je von kriegerischen Gedanken erfüllt war und die Einwendungen Joseph's dagegen bei ihr nur wenig Eindruck hervorbrachten. Am ausführlichsten spricht sich der Kaiser über seine Beobachtungen während der Reise nach der Krim, freilich zumeist über militärische Gegenstände, in den Briefen an seinen vertrauten Freund, den Feldmarschall Grafen Lascy aus. Ich habe daher auch diese Schreiben, von denen sich authentische Copien im Staatsarchive befinden, in dem Anhange zu der vorliegenden Publication zum Abdrucke bringen zu sollen geglaubt.*)

Man weiss, dass Joseph's Aufenthalt in Südrussland durch die Ereignisse in den österreichischen Niederlanden eine gähe Abkürzung erfuhr. Mit solcher Eile vollzog der Kaiser seine Rückkehr, dass er die weite Strecke von Cherson bis Wien in weniger als zehn Tagen durchmass.

*) Sie rühreu aus dem Nachlasse des Kaisers Leopold II. her, welchem sie Joseph selbst am 12. Juli 1787 übersandte. „Je vous joins,“ schreibt er ihm, „la copie des lettres que j'ai écrites de ma tournée au maréchal, qui font une espèce de relation de ce que j'ai vu.“ Und Leopold antwortet hierauf am 24. Juli: „Je vous rends mille grâces des copies de vos lettres sur la tournée de la Crimée; elles ont été bien agréables et instructives pour moi et m'out confirmé dans l'idée que je m'en étais toujours faite, que le pays était beau, fertile, mais dévasté, dépenplé et pas cultivé, que Cherson était dans une mauvaise situation, qu'on n'anrait jamais choisie pour y faire tant de dépenses, si on avait eu alors la Crimée, que beauconp y était apparence, et qu'il n'y avait d'essentiel que les ports et la proximité de Constantinople par mer.“

Die niederländischen Angelegenheiten sind es denn auch fast allein, welche Joseph in seinem ersten Briefe aus Wien an Katharina bespricht. In jedem seiner Worte tritt der tiefe Schmerz zu Tage, den er über jene Ereignisse empfindet. Er theilt der Kaiserin die ersten Massregeln mit, welche er den Niederlanden gegenüber ergreift, und dieselben werden von ihr vollständig gebilligt. Sie versichert ihn ihrer lebhaften Theilnahme und ihrer möglichsten Unterstützung zur Beschwichtigung der entstandenen Unruhen. Mit um so grösserer Emphase glaubte Katharina sich in diesem Sinne dem Kaiser gegenüber aussprechen zu müssen, als ihr gerade damals so ungemein viel daran gelegen war, ihn zu unerschütterlichem Festhalten an der mit ihr abgeschlossenen Allianz zu vermögen. Denn in dem Augenblicke, in welchem sie an den Kaiser schrieb, war ihr Zwiespalt mit der Pforte so weit gediehen, dass nichts Anderes mehr übrig zu bleiben schien als entweder die tiefste Demüthigung der Letzteren oder der Krieg. Die Pforte entschied sich für Aufnahme des Kampfes, und sie liess sich so weit hinreissen, den russischen Gesandten Bulgakow trotz der Gegenvorstellungen des österreichischen Internuntius Freiherrn von Herbert als Gefangenen nach den sieben Thürmen bringen zu lassen.

Merkwürdig und in grellem Contraste mit seiner früheren Abneigung gegen einen gemeinschaftlichen Krieg Oesterreichs und Russlands wider die Pforte ist die Art und Weise, in welcher Joseph dieses Ereigniss Katharina gegenüber bespricht. „Warum sind wir nicht,“ ruft er in seinem Briefe vom 30. August 1787 ihr zu, „in diesem

Augenblicke in Sebastopol? Man könnte es sich nicht versagen, mit einem günstigen Winde sich einzuschiffen, um mit dem Donner der Kanonen dem Grossherrn und seinen ungeschliffenen Rathgebern einen guten Morgen zu bieten.“ Mit einer Art von Enthusiasmus erneuert der Kaiser seiner Verbündeten die Zusicherung seiner Bereitwilligkeit, ihre Sache, welche er als die seinige ansehe, mit allen Mitteln zu vertheidigen. Kopfüber stürzt er sich in diese neue, weit aussehende Unternehmung, und es mag wohl sein, dass er hiezu wenigstens theilweise durch die günstigere Wendung vermocht wurde, welche für einen Augenblick in den niederländischen Angelegenheiten eingetreten zu sein schien. Er ahnte nicht, dass diese Wendung nur eine vorübergehende war und das Aergste erst bevorstand.

Katharina zeigt sich bei dieser Gelegenheit scharfblickender als Joseph. Sie beglückwünscht ihn zwar über die Nachricht, die er ihr von der Beendigung der Unruhen in den Niederlanden erteilte, aber sie fügt doch die Bemerkung hinzu, sie könne sich nicht davon überzeugen, dass die Sache nun wirklich beigelegt sei. Und mit Ausdrücken der lebhaftesten Genugthuung begrüsst sie die Worte, durch welche sie Joseph seines kräftigen Beistandes in dem bevorstehenden Kampfe mit der Pforte versicherte. Es war ja nicht allzu schwer vorherzusehen, dass weitaus der grösste Gewinn desselben nur ihr zufallen werde.

Am 7. Februar 1788 übersendet Joseph der Kaiserin von Russland die Kriegserklärung, welche er gleichzeitig an die Pforte erlässt. Er kündigt ihr an, dass er sich

Anfangs März persönlich zur Armee begeben und den Feldzug, wenn nicht die eingetretenen Ueberschwemmungen unübersteigliche Hindernisse darboten sollten, frühzeitig zu beginnen gedenke. Wie bald jedoch sollte er all die stolzen Hoffnungen vernichtet sehen, auf deren Erfüllung er mit so grosser Zuversicht gezählt hatte. Die erwarteten kriegerischen Erfolge blieben aus, und hiezu kam noch die schwere Erkrankung des Kaisers und die tiefe Erschütterung seiner Gesundheit, welche sich als bleibende Folge derselben zeigte. Er selbst war bald darüber im Reinen, dass es für ihn eigentlich keine Heilung mehr gebe. Schon in seinem Briefe vom 24. November 1788 spricht er diess offen aus, und im April des folgenden Jahres ist es schon so weit mit ihm gekommen, dass er der Kaiserin anzeigen muss, eine heftige Blutergiessung habe ihn an den Rand des Grabes gebracht. Allerdings trat später wieder eine Besserung ein, aber sie war nur eine scheinbare; das körperliche Leiden des Kaisers verzehrte den Rest seiner Kräfte und er gab sich bald über den Ausgang seiner Krankheit keiner Täuschung mehr hin. Dennoch beschäftigte er sich unablässig und mit einer Selbstaufopferung ohne Gleichen mit den Angelegenheiten des Staates. Ihnen waren alle seine Gedanken, seine Sorgen gewidmet, und die politischen wie die militärischen Geschäfte nahmen ihn gleichmässig in Anspruch. In ersterer Beziehung erneuerte er, und zwar in derselben Form, in welcher es zuerst zu Stande gekommen war, durch den Austausch gleichlautender Briefe das Bündniss mit der Kaiserin von Russland. Und was die Ereignisse auf dem Kriegsschauplatze anging, so

nahmen sie im Jahre 1789 einen ungleich günstigeren Verlauf als im vergangenen Jahre. Sowohl auf russischer als österreichischer Seite war diess der Fall, und Joseph genoss noch die Freude, der Kaiserin von Russland die glänzenden Nachrichten von den siegreichen Fortschritten seiner Waffen und der Eroberung Belgrads mittheilen zu können.

Freilich blieben auch die trübseligen Botschaften nicht aus, durch welche diese Freude wieder vergällt wurde. Die drohende Haltung Preussens, welches die Erfolge Oesterreichs gegen die Pforte mit missgünstigen Blicken betrachtete und sie durch unzweideutige Vorbereitungen zum Kriege zu hemmen und zu nichte zu machen sich anschickte, und mehr noch die Nachricht von dem erneuerten Ausbruche der Revolution in den Niederlanden und dem Abfalle dieser Provinzen erschütterten den schwer kranken Kaiser auf's tiefste. Seine zwei letzten Briefe an Katharina sind die sprechendsten Zeugnisse für den unsäglichen Schmerz, der ihn erfüllte. Aber auch jetzt noch denkt er ungleich weniger an sich als an den Staat, an dem er mit einer Liebe, einer Hingebung hängt, die durch den Gedanken, er werde ihm nicht lange mehr dienen können, nur noch gesteigert wird. „Meine Lage,“ schreibt er am 6. Jänner 1790 mit zitternder Hand an Katharina, „das unglückliche Ereigniss, welches mich in so unbegreiflicher Weise der Niederlande beraubt, der Angriff, der uns im künftigen Jahre von Seite des Königs von Preussen droht, diess Alles ist Eurer Majestät bekannt, und Sie allein, die Sie so gut die Liebe zum Staate, der uns anvertraut ist, und die Gefühle der Ehre kennen, werden die tödtliche Qual

meines Kammers zu beurtheilen im Stande sein.“ Mit drängenden Worten fordert er die Kaiserin zur Erfüllung ihrer Bundespflichten und zur Vergeltung desjenigen auf, was er selbst für sie gethan. Als aber Katharina ihm in bereitwilligster Weise ihren Beistand zusagt, da antwortet er ihr nur wenige Tage vor seiner Auflösung, und derselben gleichsam stündlich entgegensehend, in einem wahrhaft erschütternden Briefe.

„In dem Augenblicke, in welchem ich, niedergedrückt durch meine Krankheit, auf dem Punkte stehe, von Stunde zu Stunde meinen Tod zu erwarten, empfangen Sie den Brief Eurer Majestät. Der Eindruck, den er auf mich hervorbringt, ist unbeschreiblich; er verleiht mir die Stärke, noch mit meiner kraftlosen Hand diese Zeilen an Sie zu richten.“

„Niemals wurde ein ähnlicher Brief geschrieben, und man muss so beschaffen sein wie Sie, um Alles das zu fühlen, zu wollen und zu können, was Sie mir sagen. Ihre Worte sind geheiligt. Welcher Trost in meiner schrecklichen Lage, und welcher mächtigerer Schutz könnte ich meinem Bruder zurücklassen, für dessen Denkungsart ich bürgen und den ich von einem Augenblicke zum andern hier erwarte.“

„Empfangen Sie die letzte Bitte des treuesten Ihrer Freunde und des gerechtesten Ihrer Bewunderer, welche darin besteht, meinem Bruder und meinem Reiche die gleiche Gesinnung und die gleiche Unterstützung zu Theil werden zu lassen, welche Sie mir versprochen. Ich habe nur gewollt, aber mein Reich ist es, welches alle Lasten getragen hat und dem jetzt alle Gefahr droht.“

„Nie mehr werde ich die Schriftzüge Eurer Majestät sehen, welche mich so sehr beglückten, und ich fühle den ganzen Schmerz, der darin liegt, dass es zum letzten Male ist, dass ich Sie meiner zärtlichen Freundschaft und hohen Achtung versichern kann.“

Wenige Tage, nachdem Joseph diese Zeilen geschrieben, am 20. Februar 1790, verhauchte er sein edles Leben. Obgleich sie zwölf Jahre älter war als er, folgte ihm Katharina doch erst sechs Jahre später ins Grab. Die Plane, an deren Verwirklichung sie Beide gemeinschaftlich gearbeitet und um welche ihr Briefwechsel fast ausschliesslich sich dreht, gingen nicht in Erfüllung, und sie sind wohl heute, nach mehr als sieben Jahrzehnten noch ungleich weiter von derselben entfernt als es damals der Fall war.

I.

KATHARINA AN JOSEPH. *)

Monsieur mon frère. L'intérêt permanent qui subsiste entre mes Etats et ceux de la maison de Votre Majesté Impériale, ne souffre point que l'une des deux monarchies voie d'un oeil jaloux les avantages et prenne ombrage de la prospérité de l'autre. Je me erois à l'abri d'un tel soupçon, lorsque je porte à la considération de V. M. les inquiétudes et les alarmes de la Pologne à la fixation définitive des nouvelles limites autrichiennes au Sbrutz, après s'être cru assurée par un traité, qu'elles ne s'étendraient que jusqu'au Seret, de même qu'à la nouvelle démarcation des acquisitions du roi de Prusse notre allié. Si j'écoute dans cette démarche un attendrissement naturel sur les malheurs d'une nation qui a avec mon empire des relations si immédiates, je ne suis pas moins déterminée par le motif du bien essentiel de l'union et du concert des trois Cours, qui ont pris en main l'arrangement de ses affaires, en se faisant un système pour elles-mêmes tant sur son gouvernement que sur l'éten-

*) Von der Hand eines Secretärs, jedoch von Katharina eigenhändig unterzeichnet.

due de ses possessions. Pour remplir ce plan, il a fallu triompher de la répugnance d'un État à céder des provinces entières. On a eu à contenir la jalousie de toute l'Europe sur des acquisitions de cette importance, mais l'intimité qui a régné dans l'entreprise, en a procuré le succès jusqu'au point où on était parvenu. Je n'ai pas besoin d'avancer, que la même intimité peut seule conduire l'ouvrage à sa fin et le maintenir à perpétuité, et que par cette raison elle fait l'objet de la vive sollicitude des trois Cours. Comme les principes sur lesquels a été fondé tout le concert; et qui même ont été trouvés et proposés par la Cour de V. M., ont été l'égalité du partage et l'équilibre de puissance entre elles, et l'existence de la république comme puissance intermédiaire, les trois Cours ne sauraient les perdre de vue, sans altérer, soit entre elles, soit au dehors, une union qui n'en impose aux puissances jalouses que par l'opinion de sa solidité. On aura su que les limites autrichiennes n'étaient pas claires, on a vu ensuite une variation à celles de la Cour de Berlin, et d'abord on en influera que la jalousie joue son jeu entre deux Cours qui paraissent unies vers un même objet, et on supposera d'autre part la Russie d'autant plus mécontente qu'on la juge la moins bien partagée. Que de ressorts on fera mouvoir pour étendre ces sources de division! S'il n'était question que d'un moment donné, pendant lequel on les ferait agir, en y opposant une résistance proportionnée, on pourrait se répondre de les rendre vains, mais le champ peut rester ouvert pour bien du temps. La Pologne, poussée à l'extrémité, ne cherchera

de ressource que dans sa faiblesse, et protestera en dissolvant le corps qui représente la nation. Toute la négociation reste au point où elle est, et les engagements respectifs des trois puissances se réduisent à une garantie préalable à l'arrangement avec la Pologne, mais non appréciée sur des cessions effectives de sa part. Tout invite les trois Cours à ne pas laisser imparfait un lien qui doit subsister à perpétuité entre leurs monarchies, et leur présenter à défendre un nouvel intérêt que leur prudence et leur modération leur ont suggéré.

V. M. pèsera dans Sa sagesse et avec Son équité naturelle, si toutes ces considérations sont égales ou supérieures au sacrifice que ferait Sa maison de restreindre ses frontières au Secret. Pour moi, ma confiance en Ses lumières et les sentiments aussi vrais que désintéressés d'estime et d'amitié que je porte tant à Elle qu'à l'Impératrice Reine Sa mère, ne me permettront jamais d'appréhender qu'Elle regarde comme de vaines inquiétudes que je chercherais à faire naître en Son esprit, une vérité que je ne Lui dis que parce que je la sens et la connais. C'est que, si les trois Cours veulent prouver que dans le concert qu'elles ont formé sur la Pologne, et les opérations communes qui en ont dérivé, elles se sont déterminées moins par le désir d'acquérir que par les vues grandes et politiques, de fixer dans un état de bon ordre et de tranquillité, tel que l'exige le bien-être et la sûreté de leurs frontières, un royaume voisin souvent livré aux troubles et à l'anarchie, et dans le partage qu'a dicté un tel dessein, de se balancer elles-mêmes toutes les trois par un accroissement

égal à la puissance de chacune, idée la plus noble et la plus imposante qui puisse être donnée à l'Europe d'une pareille entreprise, ce ne peut être en comptant pour tout la faiblesse de la Pologne et regardant cet Etat comme non-existant, qu'on pourra se flatter d'y réussir. Le désespoir sera sa ressource contre l'aggravation de ses maux, ou au moins celle à laquelle elle s'abandonnera. J'ose l'avancer, et le ministre de V. M. à Varsovie ne saurait Lui laisser ignorer, jusqu'à quel degré cette disposition à rompre toute négociation et à protester, est parvenue, et l'éclat n'en est peut-être retenu que par l'attente de quelques semaines, pour voir ce que l'envoi des trois ministres à nos trois Cours aura effectué. S'il n'est point d'adoucissement à ses pertes, il sera inmanquablement un terme où il ne sera plus possible de contenir la nation, et on y est d'autant plus préparé, qu'à mesure que la diète se prolonge, on voit les dispositions s'altérer graduellement et approcher plus d'une dislocation générale des esprits. C'eût été manquer de ma part à ce qu'exige l'intérêt de l'union et de la cause commune, que de garder le silence sur un état des choses marqué à de tels caractères, et ma réserve ne se serait pas mieux conciliée avec les sentiments de haute considération et d'amitié sincère avec lesquels je suis

Monsieur mon frère

de Votre Majesté Impériale

la bonne soeur et amic

CATHERINE.

Zarskoe-Selo le 26 mai 1774.

II.

JOSEPH AN KATHARINA.

Madame ma soeur. Les précieuses marques de confiance et d'amitié que Votre Majesté Impériale veut bien me donner par la lettre que Son ministre, le Prince de Galitzin, vient de me remettre de Sa part, me touchent aussi sensiblement de reconnaissance, qu'elles me font le plaisir le plus vrai par le parfait rapport que j'y entrevois de nos sentiments communs. Oui Madame, autant que je puis encore en juger, Ses Etats, Ses intérêts sont bien faits pour être éternellement liés du plus parfait accord avec ceux de mon auguste mère. Cette liaison doit faire le bonheur des Souverains et de leurs sujets, sans cela dans mon idée inséparables l'un de l'autre. Pour moi en particulier Elle peut juger ce que, rempli de désir pour le bien de ma patrie et aiguillonné à mériter la gloire, je dois sentir, lorsque j'ai le plaisir d'assurer V. M. (qui remplit si bien chez Elle et aux yeux de toute l'Europe ces deux objets) pour la première fois de ma propre main de toute l'étendue de mon admiration et de l'amitié la plus invariable, dont je ne désire que des occasions pour Lui en donner les preuves les plus réelles. C'est donc en conséquence de tous ces sentiments que je n'ai pas tardé un moment à soumettre Sa précieuse et importante lettre aux yeux de Sa Majesté mon auguste mère, et que je ne puis que me rapporter à tout ce qu'elle en écrira à ce sujet à Votre Majesté Impériale. Si je puis me flatter, comme j'ose l'espérer,

d'avoir rempli par là tout ce que V. M. désirait de moi, je me croirai très-heureux, par le désir que j'ai de Lui être agréable et de La convaincre de l'inviolabilité des sentiments de haute considération et d'amitié sincère avec lesquels je suis

de Votre Majesté Impériale

le bon frère, cousin et ami

Vienne ce 16 juillet 1774.

JOSEPH.

III.

KATHARINA AN JOSEPH.*)

A Polotzk, ce 19 mai 1780.

J'éprouve en ce moment qu'il n'y a rien de plus difficile que de dissimuler les sentiments de la joie. Le nom seul de Monsieur le comte de Falkenstein inspire une telle confiance que j'ose espérer que ce ne sera point lui manquer que de rompre un instant un silence trop rigoureux pour moi. Je l'avoue, il m'est impossible de savoir son heureuse arrivée dans mes États, et de ne pas lui témoigner la reconnaissance et l'allégresse que je ressens du bonheur qu'il me procure. Le prince Potemkin que je charge de ces lignes, pourra l'assurer que plus j'approche de Mohilew, et plus mon impatience augmenterait sans doute de pouvoir lui prouver les sentiments qui lui sont dûs à tant d'égards, et ceux dont

*) Ganz eigenhändig, so wie ausnahmslos alle folgenden Briefe Katharina's.

mon âme est remplie. Mais je les renfermerai en moi et ne serai occupée qu'à me conformer aux volontés de celui . . . qu'il m'est défendu de nommer. Puissé-je du moins par là le convaincre de ma déférence, de la très-haute considération et de l'amitié sincère de

CATHERINE.

IV.

JOSEPH AN KATHARINA.

Madame. Comment puis-je mériter, encore inconnu de Votre Majesté Impériale, une lettre aussi remplie de bonté, et j'ose dire d'amitié? Si ma reconnaissance et tous les sentiments qu'Elle est bien faite d'inspirer, pouvaient s'exprimer, ils ne seraient point les vrais, qui seuls se sentent vivement, et par conséquent ne peuvent qu'être écrits faiblement. Je les renferme dans mon coeur et me tais, en L'assurant que j'en ai été vivement touché. J'ai senti les effets de Ses bontés et de Sa complaisance sur toute la route, où par Ses Etats j'ai fait le voyage le plus agréable que facile. Mon titre de comte ne m'a jamais été plus cher assurément que dans ce moment où je lui dois le bonheur de faire dans quelques heures la connaissance personnelle de la grande souveraine, lorsque j'ai passé des années à le désirer vivement. Que V. M. I. agrée ici par ces lignes à la hâte, profitant de l'occasion que le prince Potenkin m'a offerte, les assurances de ma plus respectueuse

considération, et du désir le plus vrai de La convaincre et de mériter les marques dont Elle vient de m'honorer de Son amitié.

Le comte de FALKENSTEIN.

Mohilew, ce $\frac{22}{2}$ mai
 $\frac{2}{2}$ juin 1780.

V.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Peterhof, ce 11 juillet 1780.

Sans parler des regrets et des vœux que nous faisons tous pour l'heureux voyage de Monsieur le comte de Falkenstein, c'est au milieu du vide et de l'ennui causé par son départ, qu'il lui a plu de renouveler notre allégresse. La venue du courrier seule avec la nouvelle de la continuation de sa précieuse santé aurait causé une satisfaction universelle et non équivoque. La lettre*) qu'il m'a apportée de sa part, a mis le comble à ma satisfaction; le contenu de cette lettre restera à jamais gravé dans mon âme. Je puis dire que je suis heureuse puisque vous daignez être content de moi; je sais aussi qu'il est de l'essence des grandes âmes de regarder avec indulgence la bonne volonté. Jamais je n'ai plus senti l'insuffisance de mes faibles talents, que pendant les deux mois où j'avais devant moi le beau spectacle et l'exemple d'une âme forte et élevée, d'un jugement profond, d'un

*) Das hier erwähnte Schreiben Joseph's fehlt.

raisonnement toujours juste, et de connaissances aussi solides qu'étendues. Les hautes destinées doivent être le partage de telles vertus et qualités. C'est avec ces sentiments et ceux de la reconnaissance la plus vive et de l'amitié la plus réciproque que je signe ma prédiction.

CATHERINE.

VI.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Peterhof, ce 19 juillet 1780.

Le pays que Monsieur le comte de Falkenstein vient de quitter, est rempli de la plus haute vénération pour ses éminentes vertus. C'est par là seul qu'il ressemble aux autres pays que Monsieur le comte a honorés de sa présence. S'il devient notre apologiste en parole et en effet, il mettra non seulement le comble à notre reconnaissance, mais encore il unira les bénédictions de l'église orientale à celles de l'occidentale.

Pendant les excessives chaleurs que nous avons ressenties, je ne pensais qu'à l'incommodité qu'elles devaient Lui occasionner. La façon dont Elle veut bien s'exprimer sur le compte de l'ouvrage de la Dwina, est bien propre à m'encourager. Je prie le ciel d'accompagner tous vos pas. Daignez être persuadé de la très-haute considération et de la sincérité des sentiments de reconnaissance et d'amitié de

CATHERINE.

Mes enfants joignent aux respects et à la vénération les hommages de la reconnaissance pour le souvenir dont vous les avez honorés. Puissiez-vous retrouver toute votre auguste famille en parfaite santé!

VII.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Saint-Pétersbourg, ce 27 août 1780.

Monsieur mon frère. Je rends grâces au ciel de l'heureux retour de V. M. I. à Vienne. Mes inquiétudes sur mille accidens de la route n'ont cessé qu'au moment où j'ai reçu cette agréable nouvelle. La façon dont Elle veut bien me l'annoncer Elle-même, ne me laisse plus aucun doute sur la santé et la satisfaction dont Elle jouissait, de même que toute Son auguste famille lors du départ du courrier. Je n'ignorais point le profond sommeil du comte de Falkenstein à son passage par Mietau, et cela m'a confirmée dans l'opinion que j'ai prise de ce seigneur, qui est que dans aucune occasion il ne manque jamais à point nommé de ressources. Je suis persuadée encore qu'en Pologne il n'avait besoin ni de moi ni de mon ambassadeur pour se tirer parfaitement bien d'embaras, et que tout obstacle qu'il trouvera sur sa route, doit s'attendre indubitablement à lui faire place. Il ne me reste plus qu'à le féliciter sur le bonheur dont il jouit dans ce moment; puisse-t-il toujours être égal à ses vertus, tels sont les vœux de celle

qu'il se plaît à rendre heureuse par ses suffrages. Je suppose que son éloquence naturelle, et les charmes de sa conversation lui fourniront plus d'auditeurs que la matière même du récit de son voyage, mais ma reconnaissance sincère ne sera sujette à aucune variation. C'est un grand pas sans doute vers les bénédictions de l'église d'Orient que d'avoir les vœux de son chef dans sa poche, mais ne méprisons point le patriarche et ses chandeliers. Pour que l'évêque de Mohilew officiât avec dignité, n'aurait-il pas fallu que son clergé agit à l'unisson? Ici tout naturellement j'aurais à dire un mot du Vaticau, mais il est temps que je finisse. Je ne parle plus au comte de Falkenstein, mais au chef suprême du Saint Empire Romain revenu dans sa résidence à Vienne en Autriche. Que V. M. I. ne permette de Lui répéter les sentiments de la plus haute considération et de l'amitié constante avec lesquels j'ai l'honneur d'être . . .

VIII.

KATHARINA AN JOSEPH.

Ohne Datum. (October 1780).

Monsieur mon frère. La lettre qu'il a plu à V. M. I. de m'écrire le 23 septembre,*) m'est parvenue le lendemain du départ du prince de Prusse. Si les voyageurs qui ont honoré la Russie de leur présence cette année,

*) Fehlt.

m'ont causé quelques inquiétudes, elles n'ont eu d'autre motif que celui de l'insatiable désir dont mon âme était remplie, de les voir parfaitement contents dans tous les sens sur notre compte. Le premier n'a emporté d'ici rien de nouveau pour lui, il en a fait autant partout ailleurs. Il nous a inspiré tous les sentiments que sa vue doit produire, et je l'avoue, il nous a rendus difficiles sur ceux que nous verrons à l'avenir. Le suivre immédiatement, était une entreprise difficile et redoutable. Si le prince de Prusse n'a parlé que pour lui, aussi n'avait-il que cela à faire; la cause de son devancier était toute gagnée dans cette partie de l'Europe qu'il s'est plu à parcourir.

Il y a longtemps qu'il y avait vu avec des yeux accoutumés de voir les hommes et les objets, dont assurément l'on ne saurait avoir la même connaissance, lorsque dès le berceau l'on n'a qu'un objet unique et éternel devant les yeux, quelqu'utile qu'il soit d'ailleurs.

J'espère que le prince de Ligne, dont V. M. I. m'avait fait l'honneur de me parler, sera parti d'ici aussi content de nous que nous le sommes de lui.

Je souhaite de tout mon coeur et j'ose présumer que l'horoscope des deux forteresses nouvelles*) en Bohême ne sera point maligne.

Nous entendrons dans peu qui seront les heureux. Je ne sais pourquoi j'ai des doutes sur les grands coups dont V. M. I. fait mention; peut-être est-ce parce que je n'en ai pas vu frapper de cette guerre.

*) Theresienstadt und das frühere Pless, heutige Josephstadt.

Tout ce que V. M. I. me dit de S. A. R. le Grand-Duc de Toscane, me fait un très-grand plaisir. Je joins à une très-haute estime personnelle pour ce prince mille obligations anciennes et nouvelles que je lui ai. Aucun souverain n'a plus fait pour mes flottes que lui. Je serai enchanté chaque fois où je pourrai trouver l'occasion de lui en marquer ma très-sensible reconnaissance.

J'ai bien des remerciements à faire à V. M. I. du témoignage qu'Elle a bien voulu donner à mes sentiments. Je La prie d'agréer l'expression de ceux avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Monsieur mon frère
de Votre Majesté Impériale
la bonne soeur et amie

CATERINE.

Mes enfants osent Lui présenter leurs respects et remerciements pour Son souvenir.

IX.

JOSEPH AN KATHARINA.

Vienne, ec 13 novembre 1780.

Madame ma soeur. Il ne peut être indifférent à la bonté de votre coeur, ni à l'amitié dont V. M. I. se plaît à me donner des preuves si satisfaisantes, de savoir et d'apprendre au plutôt, combien la lettre, ectte chère lettre qu'Elle a bien voulu m'écrire et que je viens de rece-

voir par la poste, m'a rendu heureux et m'a fait plaisir. Ce n'est point par des phrases qu'il convient de Lui témoigner ma reconnaissance ; Elle a su toucher mon coeur sensiblement par ces marques flatteuses de la continuation de Son amitié, et Elle a élevé mon âme par l'approbation qu'Elle m'accorde, et c'est, je crois, tout dire que de L'assurer qu'Elle s'est acquise les droits les plus sûrs dans mon coeur et dans ma tête. Oui ! Vous m'avez procuré, Madame, pour un moment cette douce satisfaction qui est au-dessus des hazards et des vicissitudes, qui n'est vraiment de prix qu'à celui qui s'est appris à mériter de la sentir, savoir le contentement interne avec soi, et je n'ai pu m'empêcher dans le moment que j'ai lu Sa lettre, de me dire : Tu n'as pas entièrement perdu ni mal employé tes années, Catherine t'approuve, et j'ai contredit le pronostic que Voltaire avait fait si joliment de moi, lorsque je passai près de chez lui sans faire des démarches pour le voir. Il dit que les autres souverains et surtout les grands hommes s'étant déjà emparés de toutes les vertus et brillantes qualités, ils ne m'en avaient laissé qu'une seule, dont pour la plupart ils ne voulaient et qui était par conséquent leur rebut, savoir la modestie, de laquelle je m'étais emparée, et dont je faisais seul parade. Je n'ai pas été modeste dans ce moment et je n'ai pas pu m'empêcher de communiquer à mon auguste mère et à une couple de bons et sincères amis que j'ai le bonheur d'avoir, ce que V. M. I. veut bien m'écrire. Ils ont partagé avec moi la satisfaction que j'en ai ressentie.

V. M. I. connaît infiniment mieux les hommes et les ressorts qui font agir les gouvernements, que moi, et par conséquent Ello a encore prévu ce que je ne pouvais imaginer, c'est que cette campagne sur mer finirait encore moins efficacement que les autres, puisque l'on n'a pas même tenté de part ni d'autre une entreprise un peu décisive. Jo erois en vérité qu'on se moque de l'honneur des nations belligérantes, et qu'on ne veut que s'épuiser en guinées et en louis d'or. Comment imaginer que des forces supérieures rassemblées par les alliés en Amérique, un corps de troupes par eux y établi, ne tenteraient rien, que Solano *) irait, je erois, prendre du tabac à la Havane, que Guichen **) reviendrait voir l'opéra de Paris, que Rochambeau ***) resterait dans ses retranchements, que d'Estaing †) passerait trois mois à Madrid à tirer des bécasses avec le Roi, et que les Anglais avec trente six vaisseaux de ligne rassemblés se promèneraient seulement en mer, et au moment que Guichen revient avec dix vaisseaux et un gros convoi, après avoir négligé un des leurs, retourneraient dans leurs ports, au lieu d'aller les chercher à combattre, et pour la campagne prochaine même on ne prend point d'autres moyens et arrangements que de changer un ministre, de faire un mauvais emprunt en Espagne et

*) Der spanische Admiral Solano, Marquis del Socorro

***) Der französische Admiral Luc Urbain du Bouëxic, Comte de Guichen.

****) Der damalige General-Lieutenant Jean Baptiste de Vimeur, Comte de Rochambeau, Befehlshaber der französischen Truppen in Nordamerika.

†) Der französische Seemann Charles Hector Comte d'Estaing.

d'intriguer beaucoup pour le choix et les élections des nouveaux membres du parlement qui doivent conseiller le Roi et la nation. Il paraît donc que c'est plus des conseillers que des choses si nécessaires à conseiller qu'on s'occupe.

Enfin, que V. M. I. me pardonne, il me paraît que toute cette guerre ne ressemble pas mal à une grosse et furieuse partie de jeu de hasard, que les ministres de ces trois Cours font ensemble pour conserver leurs places, et dans laquelle les Rois n'entrent pour rien, qu'à leur prêter leurs noms, leurs bourses, leur considération et le bien-être de leurs Etats, sauf à voir comment cela finira, ou s'ils ne s'entendent tacitement ensemble de faire durer la partie pendant que les pauvres Américains ont été battus, font presque banqueroute, et attendent, assis dans la poule en tremblant, celui qui les tirera. C'est le défaut de l'ensemble, celui des résolutions vigoureuses, exécutées avec secret et hardiesse, celui de la combinaison et de la réunion de tous les moyens à un seul objet, qui me font juger que ce n'est pas d'une tête qui voit tout, qui combine tout, qui peut tout, et qui ne désire que le bien et ne craint que pour l'Etat l'issue des événements et rien pour soi, que les dispositions molles et lentes de cette guerre proviennent. Qui peut mieux apprécier cela que V. M. I., qui a su mettre toutes les occasions à profit pour relever la gloire de Sa monarchie, pour soumettre Ses ennemis, et pour se faire plus rechercher qu'aucune autre nation par toute l'Europe à jamais su et pu faire. Si votre ministère aurait dû décider et arranger tout cela, et que V. M. I. n'eût que

suivi aveuglément ses impulsions, vous seriez bien loin, Madame, du point de gloire et de satisfaction auquel vous êtes. C'est à votre volonté, à votre courage, à votre constance et à la façon, de laquelle vous avez su vous faire obéir, que la monarchie russe bénira à jamais votre règne, et vous devra uniquement les progrès rapides, et j'ose dire presque incroyables, que dans les dix-huit années de votre règne elle a faits en considération et opinion dans l'étranger, et en force, richesse et instruction dans son interne.

Les deux forteresses dont je viens de voir les commencements, ne sont sûrement pas dans le cas ni susceptibles de maligne horoscope. La Bohême s'est vue plusieurs fois sujette par son voisinage à subir des agressions que l'humeur, mais surtout la convenance pour la plupart seuls motivaient. Il m'a paru essentiel d'y établir deux points de défense assurés pour tous les cas possibles, et V. M. I. sent bien, que pour l'ordinaire les cadenas et les verroux mis aux portes de sa maison ne sont que des signes d'une juste défiance et de précaution. Il se pourrait même que ces deux places me puissent devenir chères, en me procurant l'avantage de Lui être plus facilement utile et de pouvoir contribuer essentiellement à Sa gloire, en devenant Son ami le plus actif et le plus réel, qu'Elle puisse jamais avoir.

Je sais que le prince de Ligne a été comblé des marques de Sa bonté, et qu'il en est pénétré. Il n'est point encore arrivé ici, mais arrange ou dérange ses affaires encore en Pologne. Je l'attends avec impatience pour causer bien à l'aise et fort au long avec lui

de toutes les grâces et distinctions qu'Elle lui a fait éprouver.

J'envoie au comte de Cobenzl*) deux portraits, le plus petit de la Reine de Naples, le plus grand de la Reine de France. Le premier est indignement peint, mais il vient fraîchement de Naples, et on l'assure ressemblant. L'autre est bien pour la figure, mais la physiognomie de ma soeur en France est mieux, néanmoins ils pourront réparer un peu l'honneur de la façon de mon père cruellement lésée dans les deux portraits de mes soeurs, qui se trouvent à Son château de Czesma. J'ose y joindre aussi le miséréré de Rome sans craindre l'excommunication, qu'un Pape apparemment grand musicien doit avoir lancé sur sa publication dans l'étranger.

Outre tout ce que V. M. I. se plaît à me dire de flatteur pour moi, vous vous plaisez encore de me témoigner pour mon frère le Grand-Duc de Toscane, que j'aime tendrement, des marques précieuses de votre satisfaction pour ce qu'il s'est trouvé à même de faire pour les flottes de V. M. I. Je ne le priverai pas un moment du plaisir de lire ce qu'Elle veut bien me mander à son égard, et je réponds pour le plaisir et la reconnaissance qu'il en aura; il pense comme moi, et ne désire que des occasions de pouvoir Lui témoigner son attachement et sa respectueuse considération.

Je suis un mauvais gazetier, et je ne puis par conséquent Lui donner des nouvelles; je n'en sais point d'intéressantes. Je ne suis pas monté ni ne croirais Lui

*) Johann Ludwig Graf Cobenzl, österreichischer Botschafter in Russland.

faire ma cour en Lui débitant des rêves, des fictions ou des fantômes politiques, que les faits se plaisent à détruire. Je dors trop tranquillement pour rêver à tous moments des fantômes et dans chaque démarche des objets et des conséquences menaçantes, et encore moins la calomnie ou une interprétation malicieuse des intentions d'autrui sera mon fait, ni digne de Lui être présenté par quiconque Lui rend justice, et connaît combien Elle sait approfondir et apprécier la valeur des choses et des hommes. Je me borne donc à La prier très-efficacement de me mettre dans le cas de contredire quelconque chose louche, qu'on a tâché et tâchera encore de Lui présenter à mon sujet. La franchise et la vérité font mon caractère, j'ai toujours bien cheminé avec elles, et mes actions ne démentiront jamais mes paroles que le coeur et la conviction dirigent.

V. M. I. voudra-t-Elle bien ne pas douter de tous les sentiments que je Lui voue pour la vie, étant

de Votre Majesté Impériale

le bon frère et dévoué ami

JOSEPH.

P. S. Qu'Elle me pardonne cette longue épître ; j'ai cru d'avoir le bonheur de causer avec Elle et je ne pouvais finir.

X.

JOSEPH AN KATHARINA.

Vienne, le 13 novembre 1780.

C'est à trois cents lieues que je désire néanmoins d'être de la fête et dans un jour où Votre Majesté Impériale recevra les compliments les plus sincères, dictés par la plus parfaite reconnaissance et par le bonheur le plus senti de toute Sa nation et sujets. Qu'Elle veuille bien agréer aussi les miens, qui me rangent parmi eux, et quant à la réalité et sincérité je suis aussi bon Russe qu'eux certainement, et ne me confondez pas parmi le nombre d'étrangers qui ne savent que flatter, pendant que je sais sentir et apprécier que vous êtes payée, Madame, pour rendre heureux vos sujets, pendant que c'est très-gratuitement, que vous m'avez témoigné des marques si flattuses de votre amitié, et que vous me les continuez encore. Comptez que ce n'est pas en dire plus que je ne sens, et que je ne désire d'effectuer que de L'assurer qu'en toute occasion Elle peut faire fond sur la réalité et les effets de mon parfait attachement. Il me suffit dans ce jour où Elle sera fort occupée et auquel on chante même peut-être actuellement les matines dans Son antichambre, d'avoir obtenu qu'Elle ait pensé un instant à moi à Sa toilette. Ne voulant pas plus longtemps abuser de Son temps, je La prie d'agréer les sentiments sincères et parfaits avec lesquels je ne cesserai jamais d'être

Madame ma soeur

le bon frère et dévoué ami

JOSEPH.

XI.

KATHARINA AN JOSEPH.

A St. Pétersbourg, ce 20 novembre 1780.

Monsieur mon frère. Heureux est le moment où à Mohilew j'ai eu la satisfaction de faire la connaissance de Monsieur le comte de Falkenstein. Il est bon à être connu! Il est agréable d'avoir à faire à lui! ai-je dit en lisant la charmante lettre qu'il a plu à Votre Majesté Impériale de m'écrire en date du 13 novembre. *) Elle voit par là qu'Elle a deviné avec Sa justesse de jugement ordinaire l'effet que la lettre de V. M. I. devait produire sur mon âme, et le contentement qu'Elle allait me donner. Si ma précédente a pu Lui causer quelque plaisir, j'en suis bien payée par cette réponse remplie d'amitié, et des expressions les plus flatteuses dont V. M. I. vient de m'honorer. L'usage encore qu'Elle a bien voulu faire de cette missive, m'est une nouvelle preuve de Son approbation, et je Lui en suis infiniment redevable.

J'ignorais jusqu'à ce jour le propos de mon vieil ami Voltaire; j'en suis fâchée pour lui, mais je me rends garant que ce même Voltaire que le dépit a fait bavarder dans ce moment, s'il avait eu le bonheur de voir et d'entendre une demie-heure celui sur le compte duquel il se trompait, Voltaire, dis-je, dont l'âme avait l'enthousiasme du grand et du beau, aurait regardé comme sublime la modestie compagne des plus hautes vertus, et tout de suite il se serait mis à chanter avec nous le

*) Nr. IX.

cantique : „Béni soit le sein, qui vous a porté,“ et il aurait fini par celui de Saint Siméon.

Je dois convenir avec V. M. I. que cette guerre est infiniment plus coûteuse que fertile en évènements, et que, s'il y a de beaux projets prémédités, ils ont été très-mal exécutés. Il me paraît que les intéressés sont partis du pied gauche. Il est triste sans doute que les têtes à prudence consommée aient fait moins de grandes choses que naguère quelques têtes moins sages peut-être. Mais le moyen de tout soumettre aux calculs et d'éviter tous les risques, ceux qui le feront, laisseront échapper mille occasions où avec un peu de risque il y a beaucoup quelquefois à gagner par d'autres qualités qui ne doivent pas être rayées, comme le courage et cette sorte d'habileté du moment, qui non seulement a son mérite, mais qui souvent a décidé et pris le dessus sur la prétendue prudence consommée. Celle-ci est admirable sans doute pour rester en place, prendre la goutte et engourdir les plus actifs, mais à laquelle en vérité je n'entends rien ; aussi ne puis-je me vanter que de quelque bonheur.

J'ai fait l'horoscope des deux nouvelles forteresses de Bohême en présence du prince de Ligne ; je me flatte qu'il me rendra justice et qu'il renouvellera à V. M. I. le souvenir des sentiments qu'Elle m'a inspirés.

J'ai mille remerciements à Lui faire pour les portraits des Reines de France et de Naples ; j'ai trouvé à la première les yeux du comte de Falkenstein. J'en ai encore à Lui présenter pour le miséréré qui, malgré l'excommunication papale, est parvenu à Pétersbourg et tout de suite m'a renouvelé le souvenir du Vatican de

Smolensk et des litanies prophétiques que j'y ai entonnées. Je crois que c'est pour couper court à ce mien chant que Pie VI m'a écrit ces jours passés une belle lettre de sa propre main, à la fin de laquelle il m'exhorte à me ranger de son côté et prie Dieu de m'éclairer. Comme je trouve cela très-poli, je m'en vais par ma réponse en faire autant vis-à-vis de lui.

J'ai prié le comte Cobenzl de joindre à mes félicitations sur la naissance de la jeune Archiduchesse*) l'expression de tous mes sentiments pour S. A. R. le Grand-Duc de Toscane. V. M. I. me comble de Ses bontés en me disant qu'Elle a bien voulu en écrire déjà à Son Altesse Royale.

Je conviens avec V. M. I. que le métier des gazetiers n'est pas fait pour nos places. Le mépris qu'Elle marque pour ces petits moyens d'employer des fictions et des fantômes politiques pour Ses vues, est bien digne de la noblesse de Sa façon de penser. J'ai dit toujours : tant pis pour ceux qui y ont recours, ils se discréditent eux-mêmes en pure perte. Je ne crois pas qu'on m'en présente; s'il m'en parvenaient, je La prie d'être persuadée qu'ils ne sauraient influencer sur ma façon de penser, étant toujours avec les sentiments de la plus haute estime et considération

*) Die am 15. October 1780 geborne Erzherzogin Maria Amalie, welche im Alter von 18 Jahren am 25. December 1798 starb.

XII.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Saint-Pétersbourg, ce 24 novembre 1780.

Monsieur mon frère. Votre Majesté Impériale se plaît à me combler de Ses bontés. Je viens de recevoir aujourd'hui, jour de ma patronne, une bien précieuse marque de Son souvenir. On m'a remis ce matin pendant ma toilette (les matinées ayant été chantées la veille) comme Elle l'avait ordonné, Sa lettre du 13,*) pour laquelle je Lui dois la reconnaissance la plus vive. Si j'ai conçu la plus haute estime pour les vertus de V. M. I., si je ne cesse de le répéter à tous ceux qui veulent bien l'entendre, je ne fais que suivre mes sentiments. Je compte parmi mes bonheurs les plus grands celui de recevoir des marques aussi flatteuses de Son amitié et de Son souvenir. En vérité je compte sincèrement sur cette amitié dont Elle veut bien me répéter les expressions, et à toutes Ses qualités je trouve que V. M. I. joint encore supérieurement le talent rare de captiver les coeurs et les esprits. Ce n'est pas seulement aujourd'hui, mais le reste de mes jours que j'ai l'honneur d'être. . . .

*) N^o X.

XIII.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Saint-Pétersbourg, ce 2 décembre 1780.

Monsieur mon frère. L'âme vivement affectée du malheureux événement dont je viens d'apprendre la nouvelle, que V. M. I. permette à l'amitié qu'Elle a su m'inspirer, de mêler dans ces moments cruels à tout coeur sensible mes regrets sincères à Sa juste douleur. Plus je me souviens de tout ce que V. M. I. se plaisait à me dire de cette auguste princesse, et plus j'entre dans tous les mouvements dont V. M. I. a dû être affectée dans les tristes instants de sa perte. Ce n'est point pour les Lui renouveler que j'ai pris la plume, mais uniquement pour partager Ses peines avec la franchise d'une amitié vraie et sans feinte. Elle me porte encore à faire les voeux les plus fervents pour la santé, la gloire et l'heureux règne de V. M. I. Ses hautes vertus ont un vaste champ; le monde entier Lui demande des exemples. Je ne doute point de ceux qu'il a à attendre, étant avec la plus haute considération et tous les sentiments qui Lui sont dûs

XIV.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Saint-Pétersbourg, ce 9 décembre 1780.

Monsieur mon frère. La lettre que V. M. I. m'a fait l'honneur de m'écrire le 30 novembre *), m'a apporté la triste confirmation de la profonde douleur dans laquelle Son âme est plongée. Connaissant Sa sensibilité, j'ai prévu la peine extrême qu'Elle en ressentirait, tout comme Sa confiance en mon amitié ne Lui a point laissé de doute sur la sincérité avec laquelle je partage Son affliction. Faut-il des formes à l'amitié? Et cette lettre même, par laquelle Elle a bien voulu se souvenir de moi dans des moments aussi cruels, ne m'est-elle pas la plus précieuse marque de la sienne? Que V. M. I. daigne être persuadée que les plus heureux moments de ma vie seront ceux où je pourrai Lui prouver par des faits la vérité des sentiments avec lesquels je ne cesserai d'être...

Mes enfants Lui présentent leurs très-humbles compliments de condoléance et de remerciement pour Son souvenir.

*) Fehlt.

XV.

JOSEPH AN KATHARINA.

1 janvier 1781.

Madame ma soeur. Si Elle a jamais senti une vraie peine, Elle aura sans doute aussi été dans le cas d'apprécier dans une pareille situation la valeur, le prix et la douceur de l'amitié. Que V. M. I. juge donc de la situation de mon âme, lorsque revenu du premier accablement et vraiment attristé et abattu de ma perte, je reçois des preuves si flatteuses de Sa bonté et amitié. Trois de Ses chères lettres à la fois, et encore un témoignage public si distingué de Son amitié par le prompt envoi, sans même avoir reçu ma lettre, du prince Wolkonsky!*) Sera-t-il donc dit, me suis-je écrié, que je devrai toujours le bonheur de ma vie à une Impératrice? Vos expressions remplies de bonté m'ont touché aux larmes, et je sentais en plein mon bonheur d'avoir fait votre connaissance et entrepris un voyage qui m'a procuré d'être jugé par Elle si favorablement. Son amitié, Son estime est suffisante pour mon amour propre, et si je n'étais que le comte de Falkenstein, je ne désirerais jamais autre chose que

*) Ueber die Sendung des Fürsten Wolkonsky nach Wien schreibt Joseph am 28. December 1780 an Kaunitz: „L'attention d'envoyer le prince Wolkonsky est très-galante et cela même avant d'avoir reçu ma lettre de notification par notre courrier. Je compte par conséquent, dès qu'il demandera audience, de la lui donner, quoique je ne reçoive encore personne que les ministres, et je crois qu'il sera séant que dans nne couple de jours nous y envoyions un courrier pour porter ma réponse.“

de continuer à la mériter. Mais V. M. I. vient par cette démonstration publique d'une attention si distinguée et de la part d'une princesse qui fixe et donne le ton en Europe, de me procurer l'avantage le plus signalé qui était dans Son pouvoir. Ce n'est plus en comte de Falkenstein, qui lui est si sincèrement dévoué, c'est comme homme de l'Etat, et comme chef de vingt millions d'habitants, que je dois La remercier de cette démarche, qui, étant publique, fait et doit faire l'effet le plus désirable pour le commencement de mon règne. Depuis le funeste événement qui m'a mis à la tête de la monarchie, tous les yeux de l'Europe tournés sur moi veulent me juger, m'apprécier; mes sujets même en silence ne savent qu'espérer ou craindre, mille défauts de ma part et nombre d'autres, que l'on s'évertue de m'attribuer et de répandre malignement sur mon compte, autorisent ces doutes et augmentent la curiosité; je le sens, je le vois, et quelque peu craintif que je sois naturellement, néanmoins cette situation délicate me rend plus circonspect, plus douteux, plus lent dans tous mes procédés, et c'est dans un pareil moment, où comme apprenti et commençant le métier, un maître dans l'art de régner, comme vous, Madame, et qui vient de me voir et de me connaître, me donne publiquement une marque de Son estime. Cela n'est-il pas fait pour décider favorablement d'avance tout le monde en ma faveur, et je m'aperçois déjà du grand effet que cela a fait, et quant à moi, cela me redonne toute l'énergie et le courage pour faire le bien dont je suis susceptible, mais en même temps cela me pénètre de reconnaissance pour celle, à qui je

dois seul un pareil bienfait, et qui seule aussi était à même de me le procurer, et enfin qui n'a pas laissé échapper le moment unique pour me faire jouir de toute sa valeur.

Si l'esprit sublime de V. M. I. a prévu dans l'instant, qui décida cet envoi, l'effet qu'il devait faire de votre part et le besoin que j'en avais, je ne sais que dire d'une pareille perspicacité, mais si uniquement intérêt, pitié a touché alors votre excellent coeur, en sachant l'ami de votre personne vraiment malheureux et profondément affligé, et que vous avez voulu, en laissant le libre cours à votre belle âme, lui donner le plutôt que possible des marques de la part que vous y preniez, je crois ne pas devoir vous laisser ignorer non plus l'heureux effet, qui s'en est suivi pour moi de cette charmante attention.

Mais je deviens long et je crains d'être ennuyant. Que V. M. I. me le pardonne! Ai-je jamais pu finir les conversations que j'eus le bonheur d'avoir avec Elle? Que ne donnerais-je pas pour pouvoir actuellement Lui parler bien franchement de toutes mes idées que j'observais alors soigneusement. Sa physiognomie, un sourcil ridé de Sa part aux idées que je Lui communiquerais, me déciderait pour le pour ou le contre, tant j'ai aperçu les effets avantageux des sages lois dans toutes les matières de gouvernement émanées de V. M. I., et je désirerais bien de pouvoir arriver à en imiter une partie avec autant de fruit.

En attendant je suis surchargé d'occupations, et jusqu'à ce qu'on ait fait penser les employés à sa façon,

surtout si d'anciens préjugés leur fascinent les yeux et leur bouchent plus encore l'intellecte que les oreilles, il faut en vérité prêcher la mission. J'espère pourtant être plus heureux missionnaire que mon cher papa spirituel Pie VI. qui s'avise de vouloir convertir V. M. I. Qu'il prenne garde plutôt qu'Elle ne le pervertisse! Pour moi, quoique je lui baise respectueusement en idée son pantoufle, je prévois néanmoins, que nous différons parfois, non dans les dogmes, mais dans le régime et au sujet des limites si douteuses entre le sacerdoce et l'Empire.

Que V. M. I. veuille bien être persuadée de la haute et parfaite considération et attachement avec lequel je suis

P. S. J'avais fermé mes lettres lorsque mon courrier arrive et m'apporte une lettre de la part de V. M. I. Les expressions me manquent pour Lui faire connaître le prix infini que j'attache à Ses bontés et à Son amitié, et si je ne suis pas le plus indigne, le plus ingrat des hommes, je serai toujours et toute ma vie Son plus sûr, Son plus fidèle serviteur, l'ami le plus réel et à toute épreuve.

XVI.

JOSEPH AN KATHARINA.

Le 1 janvier 1781.

Madame ma soeur. Elle permettra que j'ajoute cette feuille à part de ma lettre, afin qu'Elle eût le libre usage ou de l'une ou de l'autre, et que de cette façon

je L'entretienne parfois de quelques objets intéressants au bonheur et à la convenance de nos Etats. Elle connaît ma façon ronde et franche, et Elle rend, j'espère, pleine et parfaite justice à la confiance sans bornes, que j'ai dans V. M. I.

J'ai eu l'honneur de La connaître, et cela suffit pour ne Lui présenter que succinctement les objets, bien sûr que Son génie, la sûreté de Son tact et l'habitude qu'Elle a des grandes affaires, Lui feront voir les conséquences, le fort comme le faible tout de suite et infiniment mieux que je ne pourrais les rendre. Or donc, par une suite du principe qui me paraît très-combinable avec ce que l'on doit à Ses alliés, d'être d'ailleurs bien et amicalement avec toutes les puissances, avec lesquelles il est seulement humainement possible, vu leur caractère et leur façon d'agir de l'être, je viens de me trouver dans le cas que l'Angleterre m'a confié qu'elle avait des notices assurées qu'aux premiers jours V. M. I. lui offrirait Sa médiation, et en même temps elle m'a témoigné qu'elle était décidée à l'accepter avec reconnaissance.

Je pense qu'il peut être utile ou agréable à V. M. I. de savoir d'avance pour la direction de Ses vues, quelles sont dans le cas supposé les dispositions de l'Angleterre, et c'est dans cette unique considération que j'ai l'honneur de L'en informer.

Le comte Cobenzl m'a fait connaître dans son rapport, que V. M. I. avait eu la bonté et l'amitié de ne lui pas laisser ignorer qu'Elle ne serait point éloignée de contracter avec moi une garantie réciproque de nos Etats, soit complètement ou avec quelques exceptions. Toujours

l'approbation préalable qu'Elle a bien voulu donner à cette idée et arrangement innocent, eu égard à toutes les autres puissances, et dont l'idée et le désir m'en sont venus, lorsque j'ai eu le bonheur de faire Sa connaissance, me fait le plus grand plaisir, vu le désir sincère, que j'ai d'effacer jusqu'à la moindre trace de ce qui a jamais pu mettre de la froideur entre nous, et d'établir à cet effet autant de liens que possible entre V. M. I. et moi.

J'ai par conséquent avec le plus grand empressement donné les ordres au prince de Kaunitz pour coucher et faire passer par ce courrier au comte Cobenzl les instructions et pleinpouvoirs nécessaires, afin qu'il puisse arranger et conclure avec les ministres de V. M. I. tout ce qu'Elle trouvera bon et réciproquement convenable, car c'est ainsi qu'il faut négocier avec une princesse qui, infiniment plus sage que moi, apprécie encore si bien les convenances d'un chacun, et qui en même temps sent avec tant de délicatesse ce que l'honneur et la décence exigent.

Voilà comme dans tous les cas qui pourront se présenter, je prendrai tant qu'il plaira à V. M. I. la liberté de m'expliquer le plus franchement, le plus droitement et avec la plus grande confiance et amitié, bien sûr que tout ce que j'aurai l'honneur de Lui marquer ainsi, personne ne sera dans le cas d'en abuser, pas même ceux qui, en aimant aveuglément un autre, croient presque me devoir haïr pour cela.

Qu'Elle permette que je Lui renouvle ici les assurances de ma parfaite considération et de mon attachement inviolable.

XVII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ce 10 janvier 1781.

Madame ma soeur. Je n'avais point prévu certainement que ce dont j'ai eu l'honneur de Lui donner part dernièrement au sujet des intentions de la Cour de Londres, se réaliserait de si tôt, et encore moins de cette façon. Me voilà donc aussi devenu nouvelliste, et mon coup d'essai en vérité ne m'a pas bien réussi, puisque j'ai donné une nouvelle à V. M. I. qui n'était plus nouvelle pour Elle et dont Elle avait la certitude la plus authentique en main par la réponse que Mylord Stormont*) venait de donner à Son ministre M. de Simolin.**)

Mais si j'ai joué le rôle de ces agréables personnes qui vous disent le bon jour mystérieusement à l'oreille, au moins n'ai-je pas usé de réticence vis-à-vis de V. M. I., et je Lui ai réellement tout dit ce que je savais pour lors. Je n'aurais pu imaginer que l'Angleterre, se ressouvenant des offres polies que feu S. M. Lui avait faites de même qu'à la France et à l'Espagne après la conclusion de la paix de Teschen, et qui n'avaient plus été renouvelées du depuis, désirât formellement joindre ma médiation à la vôtre, Madame. Je ne nie point à V. M. I., que cette démarche m'a fait vraiment plaisir, vu que cela marque de la considération et même de la confiance,

*) Der englische Staatssecretär für die auswärtigen Angelegenheiten.

***) Jean de Simolin, später russischer Minister in Paris.

qui pour un commençant comme moi dans une époque si importante est agréable et satisfaisante, mais je serais bien plus flatté encore, si V. M. I. agréait la démarche et voulût m'associer avec Elle pour arranger un ouvrage aussi salubre que serait celui de la paix. La représentation que par Ses ordres Son ministre a faite à Lord Stormont, comprend tout, dit tout, et on ne saurait rien y ajouter. J'ai donc arrangé sur le modèle qu'Elle m'avait si bien tracé, à peu près la réponse que j'ai fait faire à l'Angleterre, et le comte de Cobenzl est chargé de la remettre à Ses ministres et de s'aboucher avec eux pour tout ce qui pourrait convenir à V. M. I. tant pour la réussite que pour l'accélération de ce grand objet. Elle trouvera de la différence dans le style; c'est celui qui convient à un homme de Terre ferme comme moi, au lieu qu'avec des vaisseaux de guerre bien armés qui croisent les mers, on a le droit de parler avec plus d'énergie.

Les expressions dont Elle se sert dans Sa déclaration de sacrifice ou échange de quelque cession de peu de conséquence, et surtout celle de condescendance, en me rappelant en même temps les conversations que j'ai eu le bonheur d'avoir avec Elle (car elles sont trop gravées dans mon âme pour les oublier jamais, et leur souvenir me fait trop de plaisir pour ne pas me les rappeler), il m'a paru que V. M. I. sous-entendait par là principalement les pauvres Américains, dont j'ai vu que le sort L'intéressait. Comme la réponse de l'Angleterre m'a paru très-tranchante sur ce point, je crois avoir rempli Ses vues, que d'avoir à la fin de ma réponse, sans rien

articuler de positif, fait connaître que, si l'on voulait la paix, il ne fallait se demander réciproquement que des choses faisables et que l'on croirait pouvoir accorder, si l'on était à la place de l'autre.

Il est un peu étonnant qu'au moment que l'on parle de pacification, l'Angleterre déclare la guerre à l'Hollande, et il paraît réservé au génie de V. M. I. de trouver moyen de débrouiller ce chaos, de rendre ce grand service à l'humanité, et de pacifier enfin des puissances qui toutes paraissent désirer la paix, mais qui la savent faire aussi peu que la guerre. Je me joindrai à Elle avec confiance et plaisir, et je ne saurais Lui dire combien je suis touchée de l'idée, et quel bon augure j'en tire de ce que toutes les choses agréables, honorables et satisfaisantes, qui me sont déjà arrivées dans le peu de moments de mon règne, je les dois à V. M. I. Aussi mon attachement pour Elle, ma tendre amitié, ma haute estime ont-ils des expressions? Non; ils sont profondément gravés dans mon coeur, et je puis seulement L'assurer que je serais toute ma vie*)

*) An Kaunitz schrieb Joseph am 9. Januar 1781: „Mon cher prince. Voici ma lettre à l'Impératrice; je vous prie d'y ajouter ou retrancher ce que vous voudrez, mais il faut savoir qu'on a à faire avec une femme qui ne se soucie que d'elle et pas plus de la Russie que moi, ainsi il faut la chatouiller. Sa vanité est son idole; un bonheur enragé et l'hommage outré et à l'euvie de toute l'Europe l'ont gâtée. Il faut déjà hurler avec les loups; pourvu que le bien se fasse, il importe peu de la forme sous laquelle on l'obtient.“

XVIII.

KATHARINA AN JOSEPH.

A St. Pétersbourg, ce 15 janvier 1781.

Monsieur mon frère. Non seulement moi, toute l'Europe a partagé la douleur, la juste peine de V. M. I. Si j'ai été assez heureuse pour que mes regrets et mon empressement à les Lui témoigner, aient causé un instant de relâche à l'affliction de V. M. I., j'ose l'attribuer à la sincérité de mes sentiments qui ne Lui est point échappée, et à la vérité de ceux avec lesquels je répons à l'amitié dont V. M. I. se plaît à me faire éprouver l'enchantement depuis le moment où j'ai eu le bonheur de faire Sa connaissance.

Dès Son avènement aux trônes de Ses ancêtres je ne me suis point bornée à faire des vœux pour la prospérité de Son règne; mon âme s'est exaltée jusqu'à la prophétie. Les prémices du règne de V. M. I. remplissent mes prédictions; ils font taire Ses envieux.

Il a plu à Sa modestie d'attribuer à l'envoi de mon courrier ce qui à juste titre n'est dû qu'à Ses hautes vertus. Elles réduiront à rien, j'en suis sûre, les jugements inconsidérés de cette multitude mal instruite et par là toujours avcugle, dont Elle me fait l'honneur de me parler. Je suis intimément persuadée que V. M. I. ne fera que de belles et bonnes et grandes choses, qu'Elle n'y mettra que le temps qu'il faut, et la prudence qui Lui est si naturelle. Elle n'a aucun besoin

assurément de mon approbation, et ce n'est point aussi à moi à Lui inspirer de l'énergie, mais ma voix Lui est acquise, je n'en fais secret à âme qui vive, et je La prie instamment de me compter parmi Ses apôtres; je ne doute nullement qu'Elle ne fasse honneur à ma perspicacité. Cet apôtre rempli de confiance ne compte point pour témérité d'oser se flatter que V. M. I. voudra bien mêler Sa voix à la mienne pour faire entendre raison à la Porte sur l'exécution stricte du traité de Kanardghy et de la convention qui s'en est ensuivie. Ces Messieurs-là voudraient tous les jours en retrancher un article; tantôt c'est un consul qu'ils ne veulent point en Moldavie ou en Valachie, puis ils chipotent sur l'arrivée ou l'envoi d'un paquet-bot à Constantinople, une autre fois ils nous retranchent ce qu'ils avaient accordé en franchises de douane. Enfin je ne leur demande rien qui ne soit couché par écrit dans le traité de paix et la susdite convention. Un mot de V. M. I. en ma faveur, j'en suis persuadée, ferait plus d'un bon effet, et je Lui en serais infiniment redevable.

Mon désir égale celui que V. M. I. veut bien me marquer par Sa lettre du 1^{er} janvier, de pouvoir m'entretenir librement avec Elle sur plus d'un objet. J'avoue que je me suis souhaité plus d'une fois depuis deux mois près d'Elle. Les occupations dont V. M. I. est surchargée, prouvent bien que dans tout pays l'ouvrage double du commencement. A cela il n'y a pas d'autre remède que la patience; la mienne malheureusement a toujours été très-factice.

Le Papa spirituel Pie VI a eu de moi une belle réponse qui ne sera point eau sur son moulin, mais comment faire, chacun a ses règles. J'ai étalé devant lui tous les plus beaux principes de tolérance que V. M. I. a vu en pleine exécution chez nous, sans que jamais personne en ait éprouvé du mal, et j'ai fini ma pancarte par prier Dieu pour la réunion de tous. Comme chef de l'église grecque il serait de mon devoir, je pense, de recommander aux bontés, aux vertus de V. M. I. les vrais croyants de l'église grecque, mais cela serait inutile ; je suis sûr qu'ils seront toujours prêts à combattre pour Elle contre qui il Lui plaira, et je connais Son humanité.

J'abuse peut-être de Son loisir. C'est avec la plus haute et la plus parfaite considération que j'ai l'honneur d'être

XIX.

KATHARINA AN JOSEPH.

A St. Pétersbourg, ce 22 janvier 1781.

Monsieur mon frère. La feuille qu'il a plu à Votre Majesté Impériale d'ajouter à Sa lettre du 1^{er} janvier, n'a pu que mettre le comble à ma satisfaction. Je La prie d'être persuadée que je ne négligerai aucune occasion où je pourrai Lui donner des preuves de la réciprocité de mes sentiments de confiance, d'amitié et de sincérité. La bonne opinion qu'Elle veut bien me témoigner, me remplit de gratitude. L'approbation de Votre Majesté Impériale est assurément tout ce qu'il peut y avoir de

plus glorieux pour moi. Je ne puis qu'être parfaitement de l'avis de Votre Majesté Impériale sur le principe adopté par Elle, d'être bien et amicalement avec toutes les puissances avec lesquelles il est seulement humainement possible, et je conviens avec Elle qu'il est très-combinable avec ce qu'on doit à ses alliés.

J'ai beaucoup d'obligation à Votre Majesté Impériale de m'avoir communiqué les bonnes dispositions de l'Angleterre à accepter la proposition de la médiation que je lui ai fait faire tout comme à la France et à l'Espagne, en communiquant à ces puissances la convention des neutres. La lettre de Votre Majesté Impériale du 10 janvier me confirme non seulement cette bonne nouvelle des dispositions de l'Angleterre, mais encore m'apprend le désir de la Cour de Londres de joindre la médiation de Votre Majesté Impériale à la mienne. Un courrier directement arrivé de Londres ces jours m'a apporté la réponse de l'Angleterre et ces mêmes nouvelles. Je n'ai garde de refuser une offre aussi honorable pour moi. Que Votre Majesté Impériale me permette de Lui témoigner ma joie et ma satisfaction de ce que conjointement avec Elle je pourrai travailler à un aussi essentiel service pour l'humanité que le serait celui de faire finir l'effusion du sang humain. J'y prévois cependant malgré la réponse judicieuse de V. M. I. beaucoup plus de difficulté et de peine à cet ouvrage qu'à celui qu'il Lui a plu de me proposer à moi, et pour lequel Elle a muni le comte de Cobenzl de Ses instructions et plinpouvoirs. Eh bien, voilà une de mes prédictions accomplie ! J'étais toute préparé à les recevoir ; aussi les ai-je reçues

non seulement avec plaisir, mais même, j'ose l'avouer à V. M. I. qui aime la vérité et qui mérite qu'on la Lui dise, avec joie, parce que je n'ai jamais pu me faire à l'idée de l'ancantissement des anciens engagements fondés sur des intérêts indisputables. Je n'ai perdu de temps que celui nécessaire aux formalités dont chacun est entouré, et je La prie d'être persuadée que c'est avec un bien grand contentement que j'ai ordonné à mes ministres d'écouter le sien et d'entrer avec lui en conférence pour arranger une affaire aussi précieuse à l'amitié que j'ai vouée à V. M. I., que l'est celle d'une alliance entre nos deux Etats.

Cette année paraît être destinée aux événements, aux traités de toute sorte et même aux mariages. La Reine de Danemarck a voulu parler de celui du Prince Royal avec la soeur cadette de ma belle-fille. On a demandé mon avis; j'ai dit que la jeunesse du Prince permettait d'y penser plus d'une fois, et que je ne croyais pas les parents de la Princesse si pressés de la marier. Mais j'abuse du temps et de la patience de V. M. I.; je Lui en demande excuse. C'est avec la plus haute considération que j'ai l'honneur d'être

XX.

KATHARINA AN JOSEPH.

A St. Pétersbourg, ce 28 janvier 1781.

Monsieur mon frère. Encouragée par V. M. I. à Lui parler non seulement avec confiance, mais même à Lui communiquer jusqu'aux faux bruits que Ses envieux voudraient répandre, qu'il me soit permis aujourd'hui de prendre la plume pour L'entretenir d'une matière sur laquelle pendant deux mois j'ai remis d'un jour à l'autre à rompre le silence, tant le sujet m'en paraissait désagréable. Je m'explique; c'est de l'affaire de Julius*) dont je m'en vais parler. Il a plu à V. M. I., à feu S. M. I. Son auguste mère de glorieuse mémoire, de me communiquer par le comte de Cobenzl au printemps passé un précis de cette affaire. Je ne saurais jamais oublier la confiance qu'Elles ont bien voulu me témoigner en cette occasion, en s'en rapportant à ma décision.

*) Der frühere österreichische Hauptmann Karl Baron Julius, welcher als Privatmann in Warschau sich aufhielt, war von dem kaiserlichen Gesandten, Freiherrn von Revitzky, beauftragt worden, österreichische Deserteure mit der Zusicherung ihrer Begnadigung neuerdings für den kaiserlichen Kriegsdienst anzuwerben. Er wurde jedoch angeklagt, auf polnischem Gebiete Unterthanen der Republik für fremden Militärdienst geworben zu haben. Er wurde als Hochverräther zur Verbannung aus Polen und zum Verluste seines Vermögens verurtheilt. Auf das energische Begehren Josephs, welches von Katharina angelegentlich unterstützt wurde, sah sich jedoch die polnische Regierung genöthigt, dem Baron Julius eine Entschädigung von 20.000 Dukaten zu bezahlen, und die auf seine Güter gelegte Beschlagnahme aufzuheben.

Pour pouvoir d'autant mieux répondre à cette confiance flattée pour moi, avant que de partir pour Mohilew j'avais ordonné à mon Ambassadeur à Varsovie de se mettre parfaitement au fait de cette affaire, que je ne connaissais jusque-là que par des ouï-dire. Le mémoire que le comte de Stackelberg a envoyé ici, je l'ai fait remettre au comte de Cobenzl, et je m'en suis parfaitement rapportée à l'équité de V. M. I. J'ose La prier aujourd'hui, qu'en lisant ce mémoire, Elle ne consulte que la grandeur et la magnanimité de Son âme. Que cette affaire, une des premières d'un règne sur lequel le monde entier a les yeux fixés dans ce moment-ci, tourne entièrement à Sa gloire, tels sont mes vœux et mes désirs sincères. Que V. M. I. fasse de nouveau taire Ses envieux qui s'efforcent à débiter que cette affaire ne sert qu'à persécuter les amis de la Russie par la confiscation de leurs biens, et nommément le Roi de Pologne et sa famille, que ce n'est qu'un prélude de certains projets dont M. de Thugut*) et le Sr de Caché**) se trouvent chargés et dont on leur prête qu'ils ne se cachent pas. On les charge encore de beaucoup de chaleur dans leurs discours, et de propos assez indiscrets analogues à d'anciennes préventions. Je n'ai garde d'ajouter foi à des avis qui paraissent aussi exagérés qu'ils sont contradictoires à tous les témoignages d'amitié et de confiance ininterrompue dont il a plu à V. M. I. de m'honorer depuis le moment que j'ai eu le bonheur de faire Sa connaissance.

*) Franz Freiherr von Thugut, der später so berühmt gewordene österreichische Minister.

**) Benedict von Caché, österreichischer Geschäftsträger in Polen.

C'est pour y répondre avec la plus grande intimité, que j'ai cru nécessaire de porter à la connaissance de V. M. I. tout ce qui me revient sur cette affaire, et qui probablement ne finira pas jusqu'à l'entier arrangement de cette affaire, sur laquelle, pour y contribuer de mon mieux, j'ai ordonné au Vice-Chancelier comte d'Ostermann de faire une lettre à mon Ambassadeur à Varsovie, afin que de son côté il contribue à la finir, s'il plaisait à V. M. I. d'ordonner à Son ministre plénipotentiaire là-bas de se concerter avec lui.

J'ai l'honneur d'être

XXI.

KATHARINA AN JOSEPH. *)

St. Pétersbourg, 8 février 1781.

Monsieur mon frère. Le comte de Cobenzl n'aura pas manqué de porter à la connaissance de V. M. I. l'état dans lequel se trouve la négociation dont il est chargé de Sa part. Je prie instamment V. M. I. d'être persuadée que mon désir égale le sien de finir cette négociation (au devant de laquelle je me suis portée avec le plus grand empressement) à notre satisfaction réciproque. J'ose espérer que des deux côtés le vouloir et le pouvoir l'emporteront sur les noeuds gordiens des formes et des figures. Je dépose entre les mains sacrées de V. M. I. que ce sera avec le plus grand plaisir que

*) Abschrift.

de mon côté je me prêterai à aplanir les difficultés auxquelles je pense qu'on pourrait apporter plus d'un expédient admissible.

Qu'Elle me pardonne toutes ces belles expressions inventées par la politique du temps présent. Comme il y a quelques mois que j'en entends plus parler que jamais, et que toute celle de l'Europe entière voyage présentement entre Vienne et Pétersbourg, il n'est pas étonnant que mon style et mes expressions s'en ressentent.

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en aucune occasion les sentiments sincères de la plus haute et la plus parfaite considération ne seront variables. C'est avec eux que j'ai l'honneur d'être

XXII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Vienne, ce 24 février 1781.

Madame ma soeur. J'ai contenu vraiment avec peine le désir que les deux charmantes lettres que V. M. I. m'a fait l'amitié de m'écrire à la fois, m'inspiraient de Lui témoigner tout-de-suite toute ma reconnaissance et le désir parfait et sensible qu'elles m'ont fait, et ce n'est que pour pouvoir L'informer d'objets intéressants, dont j'attendais à tout moment des détails, que j'ai retardé l'envoi d'un de mes courriers.

L'enchantement que me font éprouver les expressions, dont V. M. I. veut bien se servir à mon égard, ne se laisse point rendre, et il n'appartient plus que pri-

vativement à V. M. I., depuis la perte de mon auguste mère, de connaître si à fond les coeurs humains et les sentiments de tous les individus, qui ont eu le bonheur de L'approcher, pour ne jamais manquer de saisir toujours l'action ou la parole qui peut être la plus agréable et la plus satisfaisante. Que ne donnerais-je pas pour avoir seulement ce talent pour un moment, afin de pouvoir trouver de quoi exprimer dignement mes sentiments à Son égard, et qu'Elle pût être aussi contente un instant de moi que je le suis infiniment d'Elle.

Deux aussi grands objets à la fois, que ceux dont Elle veut bien me donner l'espérance de les remplir avec et conjointement avec Elle, sont bien faits tous les deux pour me transporter et pour me gêner pour tout le reste de ma vie, où il ne se présentera plus de pareilles occasions. Si quelque témoignage pouvait Lui paraître nécessaire pour constater ma façon de penser, Elle peut être bien assurée que c'est avec empressement que j'en saisis l'occasion.

Elle veut bien désirer que j'interpose mes bons offices auprès de la Porte pour l'accomplissement littéral de la paix de Kanardghy; c'est un honneur qu'Elle me fait, et de l'indulgence qu'Elle veut bien avoir pour ces mal-avisés Musulmans. Elle n'a besoin des bons offices de personne; un Romanzow, un Potemkin, un Orlov, un Dolgoruki, un Reppin, un Kaminsky et tant d'autres leur ont si bien fait la leçon, et sont prêts à la leur faire encore, qu'il ne s'agirait que d'un mot de Sa part pour les mettre à la raison. J'ai fait donner néanmoins tout-de-suite les ordres à mon Internonce à Constantinople,

et sans entrer avec lui en autre détail, je l'instruis seulement qu'il s'adresse pur et simplement à Monsieur de Stachief, ministre de V. M. I., et qu'il s'offre à le seconder selon Ses intentions pour l'accomplissement strict et parfait de tous les articles contenus dans la paix de Kanardghy; je lui conseille même de se servir de la langue allemande, dont les sons énergiques me paraissent plus faits pour persuader que le moelleux et l'onctueux de la langue française, trop heureux, si Elle en distingue la différence par l'effet; au moins je réponds de l'intention qui me guide.

L'intérêt spirituel qu'il plaît à V. M. I. de donner aux braves et fidèles individus de la religion grecque, qui se trouvent dans ma monarchie, ne pourra qu'augmenter l'intérêt que je leur ai toujours voué. La liberté qu'avec tant de justesse vous laissez, Madame, à penser et à croire à chacun dans votre Etat, et la facilité qu'on y a d'observer son culte, fait que même selon les plus stricts casuistes et les sentiments de mon Papa Pie VI je n'y puisse apercevoir que cette seule différence, savoir que vous Madame, faites prendre avec plaisir à toutes les nations et religions, qui habitent votre vaste empire, le même chemin sur terre, savoir d'un concours général et commun au bien-être de l'Etat fondé sur l'exécution avec zèle et exactitude de vos ordres, en leur laissant à s'arranger librement après leur mort sur le lieu et le chemin qu'on leur indiquera dans l'éternité, pendant que les intolérants se tuent de prescrire une même marche-route à toutes les âmes dans l'obscurité de l'éternité, et se privent en attendant de tout l'ensemble, de toute la réunion des vues, des volontés et des faits des vivants

qu'un bon gouvernement temporel exige, et cette misérable façon de voir, cette ambition de croire qu'on peut forcer les âmes à entrer au Paradis, a malheureusement déjà fait tant de mal et se trouve encore si fort enracinée dans plusieurs esprits, qu'il faut avec prudence et peu à peu seulement en arrêter les effets et en affaiblir les conséquences.

Enhardi par Ses bontés, je n'ai pu me refuser à l'idée d'envoyer par ce courrier au comte de Cobenzl une espèce de souvenir de feu S. M. ma mère; c'est un écran, qui n'a d'autre prix que d'être brodé à Vienne, qu'elle venait de faire faire. L'ordre qu'elle m'avait laissé de distribuer à tous ses enfants, petits-fils et amis un souvenir de sa part, m'a toujours rappelé que V. M. I. voulait bien se nommer et me prouver d'être la mienne. Pourquoi, dis-je, n'agrèrait-Elle pas une misère comme celle-ci de moi, qui La rappellera parfois aux lieux d'où elle est venue? Si Elle veut bien le permettre, Monsieur de Cobenzl est chargé de faire placer cet écran dans Son antichambre, et ce sera une marque de bonté et d'amitié qu'Elle me donnera, si Elle daigne lui accorder une petite place quelque part.

C'est votre santé, Madame ma soeur, dont je ne suis aucunement content; toutes les informations exactes, que j'en prends continuellement, ne me satisfont pas au sujet de Son rhumatisme, qui l'incommode toujours. Encore, de grâce, tranquillisez-moi à ce sujet, et croyez que je dispute à toute la terre l'intérêt personnel et dénué de toute vue d'intérêt quelconque que je prends à Son bien-être personnel; s'il Lui fallait peut-être faire encore

un millier de Verstes pour se mieux porter, qu'Elle les fasse, de grâce, mais qu'Elle n'oublie point combien je désirerais être de la partie, dussé-je même m'y voir manger des échaudés à toutes les postes, sans jamais en avoir un.

Mais j'abuse du précieux temps de V. M. I. et je La supplie de me croire avec la considération la plus distinguée

Madame ma soeur

de V. M. I.

le bon frère et ami

JOSEPH.

(Feuille à part de la même date:)

V. M. I. a paru agréer que je me serve du moyen d'ajouter une feuille à part à ma lettre pour avoir l'honneur de Lui parler de quelques objets plus en détail; j'ose donc continuer de même. Le traité défensif et d'amitié, et de la garantie réciproque, auquel V. M. I. avec tant d'amitié et d'une manière si flatteuse a voulu se prêter et permettre à Ses ministres d'écouter là-dessus le comte de Cobenzl, est aussi flatteur à mon coeur que, sûr de l'équité et de la réciprocité mutuelle qui caractérise toutes les actions et démarches même politiques de V. M. I., se trouvant en même temps parfaitement conformes avec les miennes, il aboutira, je n'en puis douter, à l'avantage mutuel de nos Etats et reconsolidera un système d'intérêt mutuel, qui depuis nombre d'années avait été

reconnu de la convenance des deux Etats, et dont le plus beau moment de ma vie, savoir celui où j'ai eu le bonheur de mériter Son amitié, en redeviendra l'époque.

Quant à la médiation, je dois reconnaître comme un témoignage tout particulier de Sa bonté pour moi de ce qu'Elle veut bien m'associer à cette oeuvre salutaire, à laquelle V. M. I. seule par Ses déclarations, par Son association maritime, par l'armement et la sortie de Ses flottes, par le poids de Sa considération enfin a donné le branle, et s'est mutuellement attiré la pleine confiance et la considération de toutes les parties belligérantes, pendant que ma position ne m'a permis de faire autre chose, que d'admirer et d'approuver la grandeur de Ses démarches. Je souhaiterais bien de pouvoir Lui donner quelque détail de plus sur l'état et la position momentanée dans laquelle se trouve l'acheminement à cette pacification. Tout ce que du depuis les distances m'ont permis de savoir, c'est que j'ai eu une réponse du Roi d'Espagne, par laquelle il accepte d'une manière très amicale ma médiation et veut bien la joindre à celle déjà longtemps par lui désirée de V. M. I. J'attends d'un moment à l'autre des nouvelles ultérieures de France, où l'Espagne m'a fait savoir qu'elle avait expliqué clairement ses intentions, et je sais seulement aussi d'Angleterre, que la réponse que je lui ai faite, y a été assez agréée. Dès que je me trouverai à même de pouvoir donner quelques détails plus intéressants à V. M. I., je n'en manquerai sûrement pas l'occasion, trop heureux d'en trouver, qui me fournissent le moyen de L'entretenir sans craindre d'être par trop indiscret.

J'ai reconnu dans la façon délicate et obligeante avec laquelle il vous a plu, Madame, de me donner part de la lettre que la Reine douairière de Danemarck vous a écrite au sujet du mariage du Prince Royal avec la soeur cadette de Madame la Grande-Duchesse votre belle-fille, la marque la plus flatteuse d'amitié personnelle et de la suite et stabilité que vous vous plaisez à y établir; j'en rends à V. M. I. des grâces infinies, et c'est bien connaître l'amitié que d'en agir ainsi. Je crois avoir bien fait de communiquer à mon frère en Toscane cette nouvelle, en y ajoutant de ma part toutes les réflexions dont elle est susceptible; sa réponse me mettra à même de Lui en parler, je m'en flatte, une autre fois encore.

Enfin c'est hier que mon courrier m'a remis la lettre, qu'il a plu à V. M. I. de m'écrire au sujet de l'affaire de Julius. Je sens tout le prix de Sa confiance, et rien n'est si satisfaisant pour moi comme pour chacun qui pense et agit avec droiture, que de pouvoir éclaircir à ceux qui l'intéressent, tous les doutes et tous les contes qu'on se plaît à faire à Son sujet. V. M. I. ne peut pas me faire une plus grande grâce, que d'en agir toujours de même à mon égard. Quant à l'affaire même, je dois avoir l'honneur de porter à Sa connaissance d'abord un fait; c'est que l'ordre du séquestre à mettre sur les biens des possesseurs coupables de la procédure aussi odieuse qu'injuste, et du dépouillement de Julius, est émané du vivant de feue S. M. et sous sa signature datée du 15 novembre passé. Je n'ai donc que laissé subsister après sa mort ce que je n'avais aucune raison de changer, puisque, je dois le dire, les procédés du Roi et de

plusieurs de ses conseillers ont été et ont continué à être très-odieux et indécents par les mauvais procédés et les subterfuges en tout genre qu'ils y ont mis. Mais à présent, que V. M. I. veut bien m'annoncer Elle-même d'avoir donné des ordres plus précis à M. de Stackelberg pour arranger cette affaire, c'est avec une parfaite confiance que le courrier porteur de celle-ci remettra en passant à mon ministre Thugut mes ordres de se prêter, autant que faire se pourra, aux arrangements que Son ambassadeur, muni et en conséquence de Ses nouveaux ordres, toujours tablés sur l'équité, et sur ce qu'on se doit à soi-même, lui proposera, et pour que le désir de V. M. I. soit accompli le plus tôt que possible, et aucunement honteux de faire voir à toute l'Europe la déférence que j'ai pour Ses désirs, j'instruis M. de Thugut que, dès qu'il aura pu prendre des arrangements avec M. de Stackelberg, il en avertisse tout-de-suite le gouvernement de Léopol, qui est déjà instruit de lever sans autres ordres à cette annonce les séquestres portés.

Si j'en pouvais faire davantage, Madame ma soeur, pour vous témoigner ma considération, je le ferais certainement, mais daignez en attendant vous contenter de cette marque non équivoque de mon attachement tout particulier.

Quant aux autres nouvelles qu'on doit débiter sur mon compte et sur les projets que je dois avoir, je puis bien assurer V. M. I. que sur mon honneur je n'en ai ni ne puis en avoir aucun, eu égard à la Pologne, qui ne soit parfaitement conforme aux vôtres, nos intérêts étant parfaitement les mêmes au sujet de la conservation de

cette espèce d'anarchie et d'impuissance qui en résulte. Ainsi, si mon ministre plénipotentiaire et mon chargé d'affaires parlaient différemment, ils se compromettraient furieusement, mais je crois toujours qu'un peu d'humeur, dont la façon de négocier à Varsovie est bien susceptible, leur en a fait un peu trop dire. La même humeur répandue dans ceux, qui les ont écoutés, a aussi trop exagéré les rapports qu'ils en ont faits. C'est toujours ce troisième copartageant de la Pologne, qui par sa position en tire presque uniquement tout l'avantage, en tenant lui seul tous les débouchés et en rendant tributaires tous les produits d'exportation, et en rendant dépendant de lui tout le commerce de la façon du monde la plus cruelle et ruineuse pour la République. Si ce Roi de Prusse, qui connaît si bien tous les moyens petits et grands pour se procurer quelque avantage, formait des partis, cabalait en Pologne et tâchait de brouiller les cartes pour pêcher derechef, comme on dit, en eau trouble, mais pour moi certainement, hors quelques arrangements intérieurs pour le bien-être de la Galicie, qui en a grand besoin, je n'ai et ne puis avoir envie quelque d'acquiescer une influence plus directe dans le gouvernement de la République, et j'en exige seulement la considération et les procédés que je me crois dûs.

Que V. M. I. me permette de L'assurer ici de la plus haute et parfaite considération avec laquelle

XXIII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ce 28 février 1781.

Madame ma soeur. Pourrai-je laisser partir le prince Wolkonsky, dont l'envoi m'a été aussi avantageux qu'infiniment agréable, et que je dois seul à l'amitié distinguée et flatteuse de V. M. I., sans lui donner ces lignes, crainte même d'être indiscret. Qu'il dise, je m'en rapporte à lui, s'il en a l'éloquence, toute l'étendue de l'attachement et du vrai enthousiasme que guide néanmoins la reconnaissance et la raison, qu'il m'a vues et que tout le monde me voit pour vous, Madame. Ayant presque abusé, il y a peu de jours, de la patience et de l'indulgence de V. M. I. à me lire, en écrivant un volume, je me borne non sans peine à terminer ici cette lettre par L'assurer de l'inviolable attachement et de l'amitié à toute épreuve que je Lui ai voués pour la vie, étant . . .

P. S. C'est avec vérité et satisfaction que je puis assurer V. M. I. que le prince Wolkonsky a été considéré et estimé ici généralement, et qu'il m'a fait le plaisir de constater même vis-à-vis des incrédules tout ce que je ne cessais de dire de Sa Cour et de la nation qu'Elle guide et éclaire.

XXIV.

JOSEPH AN KATHARINA.

6 mars 1781.

Madame ma soeur. Au moment qu'avec la plus grande impatience et le désir le plus sincère j'attendais la nouvelle de la signature d'un traité longtemps déjà désiré et tracé dans mon coeur, j'apprends par le comte Cobenzl avec une vraie peine la difficulté qui s'oppose insurmontablement à mes désirs, à mes vœux, à la convenance, j'ose le dire, de nos deux Etats, à l'amitié personnelle pas à augmenter, mais à confirmer publiquement par une sanction aussi flatteuse, et c'est que V. M. I. veut la seule chose malheureusement que je ne puis, puisque mon titre, l'unique prérogative qui y est encore attachée, ne m'appartient point, et qu'elle ne m'est que confiée par les Electeurs de l'Empire, auxquels j'en suis responsable. Qu'Elle se mette un instant de grâce à ma place, et après la connaissance intime qu'Elle a de ma façon de penser et d'apprécier les choses selon leur vraie valeur, qu'Elle juge de tout ce que j'éprouve de ce que ce n'est que moi personnellement qui, considéré comme fantôme d'une puissance honorifique, comme est celle de l'Empereur, et non comme souverain de la monarchie autrichienne, je dois me voir non seulement pour à présent, mais pour toute ma vie et pour tous les temps à venir, s'il y a jamais un Empereur de ma maison, dans l'impossibilité

de contracter des liens ou queleconques traités avec V. M. I. et Ses successeurs, et qu'il doit s'ensuivre que nous ne pourrons pas même nous réunir comme commédiateurs. Cette idée dans la façon que j'envisage les intérêts de mon Etat, et surtout la mince valeur que je mets à tout ce qui est étiquette ou chose de forme quelconque, et la haute opinion que j'ai de Son grand esprit qui met en valeur Sa puissance, tout cela me cause une peine dont je laisse seule V. M. I. être juge.

Il est bien certain que, si je ne suivais que mes désirs, je ferais mettre mon nom, pourvu que la chose se fasse, partout où bon Lui semblerait, et certainement c'est avec vérité que je le dis, qu'avec plaisir, si j'en savais le moyen, je rendrais aux Electeurs et à l'Empire le titre pénible qu'ils m'ont donné, et qui seul me cause cette désagréable difficulté, car V. M. I. sent bien que je ne m'aviserais pas d'imaginer que comme souverain de la monarchie autrichienne je puisse avoir la moindre idée de prétentions d'avantages sur Elle. Ce n'est point par des arguments ni par tous les exemples possibles que je dois combattre ce qu'il plaît à V. M. I., et il ne me convient vis-à-vis d'Elle que de La prier de se mettre un moment à ma place et de sentir le prix du sacrifice que je ferais de tout ce que je désire le plus, aux devoirs stricts de l'emploi que j'occupe, et le prix infini que je mettrais à la complaisance qu'Elle pourrait se plaire d'avoir de condescendre à laisser subsister les choses comme elles l'ont été autrefois et jusqu'ici, après avoir rendu justice à ma bonne volonté, mais en même temps avoir reconnu mon impossibilité de céder une prérogative

qui ne m'est que confiée, car si elle était à moi, elle serait sûrement à vous, Madame.

Ainsi, si néanmoins il ne vous plaît point de faire par cette raison un arrangement par écrit, ne changeons en rien au moins notre façon de penser et notre conviction, et les occasions se donnant, donnons-nous alors les mêmes témoignages d'intérêt, d'amitié, d'unité de principes et de convenances que nous voulons stipuler actuellement. Je sens bien que la signature serait préférable, surtout vis-à-vis des puissances dont l'intérêt n'est certes point de nous voir liés plus intimement, et qui peuvent bien y être même pour quelque chose dans cette difficulté, d'autant plus que je sais très-certainement qu'elles en sont déjà informées et en informent d'autres toujours à leur façon connue; néanmoins il me sera toujours infiniment flatteur d'avoir vu des dispositions aussi favorables à mon égard dans V. M. I., et de connaître au moins la seule cause qui doit empêcher nos liens.

M. de Cobenzl est chargé aussi de remettre aux ministres de V. M. I. un petit changement dans l'article important et secret qu'Elle a bien voulu lui faire communiquer. J'espère qu'Elle le trouvera conçu de façon à ne La pas faire douter un instant de l'efficacité de mes sentiments et de la promptitude de mes désirs et de ma volonté, de Lui être dans toutes les occasions, et surtout une guerre turque venante, le plus efficacement utile que possible, et je désire d'apprendre là-dessus d'avance Ses intentions, uniquement afin de pouvoir de loin à loin prendre mes mesures en conséquence.

Il dépend actuellement de V. M. I. uniquement d'avoir un allié de cocur et à titre de plus, ou si Elle ne veut pas se prêter aux formalités nécessaires pour ce dernier, Elle en aura toujours néanmoins un bien réel et sincère, s'étant acquise les plus grands droits sur mon âme, et toute l'amitié et l'attachement inviolable dont je suis susceptible. Qu'Elle veuille bien en être persuadée, tout comme je le suis de Sa justice que, quiconque fait son devoir et surtout un aussi pénible et contraire à son caractère comme moi dans cette occasion, ne perd jamais dans Son esprit et dans Son estime. Je serai toute ma vie

XXV.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Saint-Pétersbourg, ce 4 mars 1781.

Monsieur mon frère. Chaque ligne, chaque expression de la lettre de V. M. I. du 24 février exigerait un remerciement à part; si je laissais aller ma plume à mes sentiments, V. M. I. recevrait un ample cahier, mais je sais trop ce que je Lui dois, pour abuser de Son loisir. Qu'Elle me permette seulement de L'assurer de la très-sincère reconnaissance dont mon âme est remplie pour toutes les marques d'amitié que V. M. I. se plaît à me témoigner, et très-particulièrement encore pour les ordres qu'Elle vient de donner à Son Internonce d'appuyer la stricte observation du traité de Kanardghy et de la convention qui s'en est ensuivie. V. M. I. par Ses actions

donne journellement le démenti à Ses envieux. Cet Empereur qu'on supposait si belliqueux, commence son règne par appuyer et faire la paix des nations. V. M. I. s'attirera par là leurs bénédictions; Elle y joindra celle de tous les rites, lorsque Sa façon de penser sur la liberté du chemin qui mène au Paradis, sera connue. J'ose L'encourager pour un aussi bel ouvrage, et L'assurer qu'Elle trouvera infiniment moins d'opposition à la tolérance qu'on ne devrait le supposer. Je parle un peu d'expérience; j'ai trouvé tous les esprits portés à la douceur dès que j'ai annoncé que j'abhorrais la persécution, et j'ai vu des persécuteurs prêcher des réformes jusque là que j'ai été obligée de leur imposer silence, parce qu'ils outrepassaient déjà mes intentions. La race humaine étant partout la même, je ne doute aucunement que V. M. I. ne parvienne aisément à réunir les esprits sur le bien-être de Ses sujets, dont Elle est le père, und unter welchen wohl keine Stiefkinder nicht seyn werden, weil sie einen andern Weg nach der Ewigkeit nehmen.

Le précieux écran que je tiens de l'amitié de V. M. I., je l'ai déposé à mon hermitage; c'est là que tous les jours je viens lui faire ma visite. Ces promenades ne contribueront pas peu à la guérison entière du peu de rhumatisme qui me reste au bras gauche, et dont jamais je n'aurais osé entretenir V. M. I., si Elle ne m'avait marqué Son désir de savoir ce qui en était. J'en ai senti la douleur entre Narwa et Gdof; elle est allée en augmentant jusqu'à la fin de novembre, où enfin je me suis résolu à faire usage des mouches cantharides. Depuis ce temps les douleurs diminuent; j'espère que je pourrai

me passer des eaux de Czaritzin, où cet hiver j'étais toute résolue d'aller chercher soulagement. Mais j'avoue qu'après le voyage de Mohilew il est difficile pour moi de trouver de l'agrément dans aucun voyage, devrait-on me procurer les plus beaux échaudés possibles à chaque poste. C'est avec tous les sentiments de la plus haute considération que j'ai l'honneur d'être

XXVI.

KATHARINA AN JOSEPH.

A St. Pétersbourg, ce 5 mars 1781.

Monsieur mon frère. Les désirs de V. M. I. étant parfaitement conformes aux miens de voir rétabli entre nous un traité défensif d'amitié et de garantie réciproque, c'est avec autant de sincérité que de contentement que j'ai donné ordre à mes ministres d'écouter les propositions de celui de V. M. I. Le résultat de leurs conférences se trouve présentement sous les yeux de V. M. I. Je La prie d'être persuadée qu'Elle trouvera les mêmes sentiments, joints à l'amitié la plus vraie, dans toutes mes démarches, et ce me serait un vrai chagrin s'il arrivait que les formes devinssent nuisibles à la réalité.

Tout ce qu'il a plu à V. M. I. de me dire de flatteur au sujet de la médiation, je le reçois comme un nouveau témoignage de Scs bontés et de Son amitié pour moi. Les Rois de France et d'Espagne ayant consenti à nous reconnaître pour médiateurs, que V. M. I. me permette de me féliciter d'avoir conjointement avec

Elle à travailler à un aussi salutaire ouvrage. Je désirerais pour le bien de l'humanité qu'on pût convenir d'une trêve; ce serait un achèvement pour la paix.

V. M. I. se plaît à tourner à mon avantage tout ce que je Lui dis; il n'y a pas, jusqu'à mon bavardage sur le compte des vues de la Reine douairière de Danemarck, qu'Elle n'a pas pris en mauvaise part. J'avoue que j'entendrai avec grand intérêt ce qu'Elle promet de m'en dire une autre fois.

Je ne doute plus de la fin de l'affaire de Julius depuis que j'ai lu les ordres donnés par V. M. I. Qu'Elle daigne en recevoir mes remerciements, de même que les assurances de la plus haute et la plus parfaite considération, avec laquelle j'ai l'honneur d'être

XXVII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Vienne, ce 17 mars 1781.

Madame ma soeur. Une estafette arrivée de Varsovie m'annonce l'arrangement préalable pris sous les auspices de V. M. I. avec le Roi de Pologne dans la désagréable affaire de Julius. Cela me fournit une de ces occasions, que j'embrasse toutes si volontiers, de Lui témoigner moi-même par ces lignes, qu'avec plaisir je me suis prêté tout-de-suite à l'arrangement proposé, sans consulter dans cette démarche autre chose que l'envie de complaire dans toutes les bagatelles même à Ses désirs, et j'ai ordonné tout-de-suite la levée des séquestres, sans épilucher

ultérieurement ce que le bon droit pourrait dire encore. Il me suffit d'avoir connu Ses désirs, que ma volonté, qui en est presque devenue un synonyme, s'en est suivie tout-de-suite. Et pour en constater par les liens les plus solides et les plus tendres encore la durée jusqu'aux temps les plus reculés, j'ai en conséquence de l'avis si amical, que V. M. I. s'est plu de me donner en dernier lieu au sujet de l'établissement futur de la Princesse cadette de Wurtemberg, écrit à mon frère le Grand-Duc, et je suis autorisé par Lui à donner part par celle-ci à V. M. I. et à remettre entre Ses mains tous les arrangements futurs à prendre au sujet de l'établissement de mon neveu François avec cette Princesse. Si j'osais me servir à Son égard et avec ma franchise accoutumée d'une phrase bien simple, je Lui dirais qu'il vous a plu, Madame, de me dire par votre lettre: „Mon ami, si vous voulez vous assurer de la Princesse de Wurtemberg pour votre neveu, il en est temps“; et moi, après avoir écrit à mon frère, je vous réponds par celle-ci: „Cette liaison m'est chère, puisque vous l'approuvez et puisqu'elle me lie si intimément avec le Grand-Duc et la Grande-Duchesse. Faites-la, assurez-la-moi, je remets mon neveu entre vos mains.“ Je n'ai même pas voulu faire la moindre démarche directe avant cela, et j'ose en conséquence même joindre à V. M. I. cette lettre à Madame la Grande-Duchesse, que j'instruis de mes désirs, en La priant de vouloir la remettre ou ne pas la remettre, tout comme bon lui semblera, désirant que ce soit par Elle et de Sa main uniquement que s'établisse le bonheur futur de mon neveu, et que s'établisse un lien aussi puissant de famille,

tout comme Elle a bien voulu reconnaître l'avantage réciproque de celui de nos deux Etats, et que V. M. I. qui a créé tant de nouvelles choses non connues avant Elle, et sur les mers et dans Ses Etats, établisse aussi à jamais l'union la plus intime, personnelle et réelle entre les deux empires.

L'âge du jeune homme ne permet point qu'on fixe une époque encore pour la conclusion de ce mariage. Les arrangements seront très-faciles à prendre tout comme l'instruction dans la religion catholique qui est celle de son père. Je ne puis exprimer à V. M. I. le plaisir que je ressens de cet arrangement, s'il peut avoir lieu, et de la reconnaissance que je Lui devrai toute seule. Malheureux celui qui craint vis-à-vis de ses amis ce sentiment. L'avertissement qu'Elle a si joliment voulu me faire, a surmonté tout-de-suite chez mon frère et chez moi tous les propos au reste équitables, que nous nous étions faits de ne point engager ce jeune homme avant un âge bien mûr, et qu'il fût en état de choisir par lui-même. Cette circonstance unique, la crainte de la manquer, était seule faite pour nous les faire rompre avec satisfaction. Que V. M. I. veuille donc bien se charger d'arranger cette affaire, et daigner m'instruire des démarches directes qu'il me conviendra de faire. Faute d'autres nouvelles et en attendant avec la dernière impatience Ses réponses sur tous les objets intéressants que j'ai remis et remets actuellement entre Ses mains, j'ai l'honneur d'être

XXVIII.

KATHARINA AN JOSEPH.

A St. Pétersbourg, ce 23 de mars 1781.

Monsieur mon frère. En remettant au courrier prochain la réponse que je dois à la lettre de V. M. I. du 6 mars, qu'Elle me permette aujourd'hui de ne L'entretenir que du contenu de celle qu'Elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 17 mars, du plaisir, du contentement, mais surtout de la reconnaissance que j'en ai ressentie pour les différentes marques d'amitié dont V. M. I. veut bien m'honorer. Aurais-je pu croire, en ouvrant cette précieuse lettre que je tiens de Ses bontés, qu'à la suite de l'arrangement définitif de la désagréable affaire de Julius, qu'Elle m'annonce de la façon du monde la plus flatteuse pour moi, et pour laquelle j'ose Lui présenter mes plus sincères remerciements, je trouverai une proposition aussi intéressante que l'est celle d'un mariage entre M. l'archiduc François, fils aîné de S. A. R. le Grand-Duc de Toscane, et la cadette des socurs de ma belle-fille? J'ai pris la liberté de dire déjà à V. M. I. qu'il était très-agréable d'avoir à faire à Elle; Sa lettre me confirme encore dans l'opinion qu'Elle devine aisément la pensée des gens. Cette affaire parfaitement conforme à mes désirs, puisqu'il a plu à V. M. I. de la confier à mes soins, je m'en vais Lui rendre un compte exacte de ce que j'ai fait pour la mettre en train; mes démarches la feront juger de mon empressement. D'abord que j'ai

reçu Sa lettre, j'ai remis le même soir à mes enfants les lettres que V. M. I. leur a fait l'honneur de leur écrire. Ils les ont reçus avec autant de reconnaissance que d'intérêt; j'ose joindre ici leur réponse. Dès le lendemain j'ai expédié à Montbeillard un courrier au duc Frédéric Eugène et à son épouse; je leur ai écrit que j'étais chargée de sonder leurs intentions sur une aussi importante affaire pour leur maison et particulièrement pour la Princesse Elisabeth leur fille cadette; (mes enfants ont écrit avec le même courrier). Je leur ai dit de se presser de me répondre et ne leur ai pas caché que j'allais envoyer ce courrier à V. M. I. pour Lui dire que j'avais fait vis-à-vis d'eux cette démarche. Je ne doute point que leur réponse n'arrive vers le 21 d'avril de notre style. C'est avec tous les sentiments de la plus haute considération, de l'estime et de l'amitié la plus sincère que je suis

P. S. Sur le compte de la Princesse de Wurtemberg voici les notions que j'ai; je ne doute pas que V. M. I. n'en sache plus que moi, mais toujours faut-il que je me satisfasse en Lui mandant que tant de figure que de caractère on la dit très-ressemblante à ma belle-fille.

XXIX.

KATHARINA AN JOSEPH.

A St. Pétersbourg, ce 6 d'avril 1781.

Monsieur mon frère. Remplie des sentiments de l'amitié, de la reconnaissance et de tous ceux que l'auguste personne et dignité de V. M. I. inspire, mon désir égale celui de V. M. I. de voir terminer par la signature des plénipotentiaires le traité projeté entre nous, mais arrêté jusqu'ici par des difficultés de forme contraires aux intérêts reconnus de nos Etats et opposés aux volontés de deux souverains qui sont convenus du principe lequel va devenir la loi d'équité des nations, savoir que dans tout ce que les uns pourront se proposer, aucun ne propose à l'autre que ce qu'il croirait pouvoir accorder, s'il était à sa place. La nature de cette matière des formes, si délicate par elle-même, est d'une essence qu'elle en devient insusceptible à être traitée ni à être soumise aux débats. V. M. I. me fait l'honneur de me citer Sa capitulation, et Elle me confie Sa façon de penser à cet égard, à laquelle je ne puis qu'applaudir. J'en appelle à l'expérience du passé. Ma déclaration de l'année 1762 ne porte aucun préjudice à la haute dignité de V. M. I. ni à ses prérogatives; dix-neuf années échues depuis 1762 le prouvent suffisamment. J'y ai articulé aucun changement au cérémonial usité entre les Cours, lequel cérémonial, y est dit, restera sur le même pied. Les paroles et les actions de mes ministres n'ont pu

qu'être conformes à cette déclaration, aussi le comte Panin*) a-t-il répété ces mêmes paroles au prince de Lobkowitz.***) Les instructions de mes ministres aux Cours étrangères dérivant de la même source, sont de la même teneur. Je m'en rapporte à ceux de V. M. I., si aucun des miens leur a fourni une occasion qui aurait pu donner lieu à des discussions désagréables. En conformité de ce que je viens de dire, mon envoyé près de V. M. I., le prince Galitzin a ordre de présenter au prince de Kaunitz des propositions propres à lever les difficultés existantes pour parvenir à la conclusion du traité désiré des deux côtés et salutaire aux deux Etats, sans préjudicier aux hautes dignités dont nous sommes revêtus.

Par le rapport du comte de Cobenzl V. M. I. sera déjà instruite de ce qui regarde la médiation. M'y rapportant, je ne puis, en finissant cette lettre, que réitérer à V. M. I. les assurances de tous les sentiments d'amitié, de reconnaissance, de la plus haute estime et considération que je Lui porte, et du désir sincère que j'ai de voir resserrés pour le bien de nos Etats par la signature du traité les mêmes liens d'attachement réciproque avec lesquels je ne cesserai d'être . . .

*) Der berühmte russische Minister der auswärtigen Angelegenheiten, Graf Nikita Panin.

***) Fürst Joseph Lobkowitz, früher kaiserlicher Gesandter in Russland.

XXX.

KATHARINA AN JOSEPH.

A St. Pétersbourg, ce 14 d'avril 1781.

Monsieur mon frère. Puissent les nouveaux ordres que je viens de faire expédier au prince Galitzin, et qu'il aura l'honneur de remettre au prince de Kaunitz, prouver à V. M. I. le vif désir que mon amitié m'inspire de voir une bonne fois terminer l'affaire du traité projeté entre nous; mais quoi qu'il en soit, je prie instamment V. M. I. d'être persuadée que je serai toujours avec la plus sincère amitié, la plus haute et parfaite estime et considération . . .

XXXI.

JOSEPH AN KATHARINA.

Vienne, ce 20 mai 1781.

Madame ma soeur. Elle ne peut méconnaître mon empressement et encore moins le tendre attachement que je lui ai voué. Elle peut donc juger de la force du combat qu'il y avait dans mon âme, et dont je n'avais point encore connu d'égal. C'est aussi à lui seul qu'Elle doit attribuer le retard de ma réponse à trois de Ses lettres, mais le désir parfait de Lui être agréable et de remplir Ses intentions en tout et partout, s'est trouvé

en contradiction avec la seule chose au monde qui ne dépendait pas de moi et par conséquent pas de Ses désirs, c'est-à-dire le maintien des uniques prérogatives de la dignité à laquelle j'ai été élu, et qui, cédée ou seulement laissée douteuse vis-à-vis d'un seul des souverains de l'Europe, se trouverait aussi infailliblement et en même temps perdue à jamais vis-à-vis de tous les autres, sans compter tous les reproches que cela m'attirerait de la part du Corps Germanique. Je n'ai pas besoin de prier V. M. I. d'être parfaitement persuadée que rien au monde qu'une impossibilité aussi absolue de contrevenir à un devoir strict, ait pu m'arrêter d'exécuter ce qu'une Souveraine et une amie comme Elle me paraissait désirer, et la conclusion des liens qui resserreraient avec autant de plaisir que de mutuelle convenance les intérêts permanents de nos Etats et ceux de notre vraie et sincère amitié, provenant de notre connaissance personnelle.

Comme celui ou ceux à qui il importe d'empêcher au possible tous les liens qui pourraient se former entre nous, ont débité d'une façon très-désagréable les différends qui touchant le cérémonial s'étaient présentés, ainsi toute l'Europe en est malheureusement informée et très-attentive à leur issue. Cette circonstance m'engage d'oser proposer à V. M. I. un moyen qui nous sauvât tous deux. L'apparence d'avoir cédé, et qui en même temps nous mît dans le cas de pouvoir dire avec vérité à tous nos alliés respectifs et autres Cours que le traité projeté n'avait pas eu lieu, sans manquer pourtant l'objet salutaire et qui fait celui de tous nos désirs, ce moyen, après bien de mûres réflexions faites, je n'en vois pas d'autre que

celui que l'amitié de V. M. I. et la fertilité de son génie a bien voulu me proposer, savoir de comprendre en forme de lettres toutes les promesses obligatoires qui mutuellement auraient fait l'essence du traité projeté et de l'article secret, et comme j'ose me flatter que V. M. I. voudra bien ordonner positivement à Ses ministres, comme je l'ai fait aux miens, d'assurer que le traité projeté n'avait pas eu lieu, je m'empresse de Lui envoyer tout de suite ma lettre en double, l'une toute écrite de ma main, et l'autre signée seulement, afin de laisser à V. M. I. la liberté de pouvoir adopter celle des deux manières qui Lui sera la plus commode, ou qu'Elle jugera la plus convenable, espérant qu'Elle voudra bien de l'une ou de l'autre façon m'envoyer la sienne de la même teneur, et par là arranger cette affaire, à laquelle tous les corps diplomatiques n'auraient rien effectué, si Son amitié n'en eût tracé seule la voie et fourni les moyens.

Mais qu'Elle me permette d'ajouter encore une autre réflexion de la plus grande importance, et de la soumettre à Ses hautes lumières, et qui me paraît exiger absolument, toute dispute d'alternative même à part, la déclaration publique que le traité, dont on a avec tant de malice déjà donné l'éveil à toute l'Europe, n'a pas eu lieu. A quelles intrigues, à quels contre-projets les différentes Cours ne se porteraient-elles pas, surtout si l'article secret et séparé regardant la Porte fût connu avant le temps. Elles le divulgueraient sous les formes les plus odieuses et qui conviendraient à leurs vues et à leur envie de nuire et de tout troubler; les conséquences en pourraient être fâcheuses et très-désagréables à notre intérêt commun.

C'est ce qui me fait encore plus désirer cette nouvelle forme qu'Elle a bien voulu projeter par lettre, afin que le secret en pût être plus facilement gardé. Cela est d'autant plus nécessaire que je sais avec sûreté que le Roi de Prusse, de la connaissance seulement préalable qu'il a eue du projet d'un article séparé entre nous touchant la Porte, en a déjà fait l'usage le plus odieux tant en France qu'à Constantinople et partout où il a pu, et pour ne pas me borner là-dessus à de pures assertions, j'ose dans la confiance intime que vous m'inspirez, Madame, vous joindre ici une preuve authentique du fait que j'avance, et qui m'a été envoyée et communiquée par amitié. Il serait superflu de prier V. M. I. de garder cela uniquement pour Elle, car l'auteur paraît avoir des moyens qui lui laissent ignorer peu de choses de ce qui se passe à Sa Cour.

Quant à la médiation commune, sans doute que la différence du cérémonial y influe directement; avec cela la campagne ouverte et en pleine vigueur, et comme il n'y avait rien à craindre à l'attente, avec cela l'espérance de voir terminer d'un moment à l'autre l'embarras que cet objet excitait, m'avaient engagé à différer jusqu'à ce moment toute proposition commune à faire. Mais pour néanmoins ne pas perdre du temps, et comme V. M. I. paraît désirer qu'on mette la main bientôt à la pacification, on est après, avec le prince Galitzin Son ministre, d'expédier en commun la déclaration aux parties belligérantes, dont Cobenzl aura l'honneur d'informer Son ministère. Elle ne peut manquer de faire un très-bon effet, puisqu'elle est entièrement calquée sur les principes

et la base de l'équité générale que V. M. I. a prescrits avec autant de lumières que d'impartialité. On s'est seulement approché des principes généraux que les ministres des puissances belligérantes, qui se trouvent ici, ont été autorisés de leurs Cours de faire connaître. Si cet ouvrage salutaire est couronné d'un heureux succès et que la paix s'ensuit, sans doute que la question de l'alternative sera nouvellement mue, mais alors comme alors je me repose entièrement sur l'équité et la généreuse amitié de V. M. I. à mon égard, et par conséquent je risque hardiment cette démarche.

Elle peut croire, Madame ma soeur, que j'étais sensiblement touché de la promptitude avec laquelle Elle a daigné saisir et prêter Ses bons offices en faveur de la proposition que je Lui ai faite du mariage de mon neveu avec la princesse de Wurtemberg, et c'est avec un d'autant plus grand empressement que j'attends Sa réponse décisive et l'assurance de resserrer pour les temps les plus reculés les liens les plus tendres de famille et d'amitié qui feront toujours le bonheur et la convenance de nos Etats, ainsi que ma satisfaction personnelle. Si j'en croyais le bruit assez général, j'aurais tout sujet de craindre que le même homme qui paraît s'être pris à tâche et d'avoir établi pour système inviolable de contrecarrer en toute occasion quelconque tout avantage réel ou même agrément de satisfaction personnelle de mes Etats et de ma maison, de le trouver, dis-je, encore dans cette occasion dans mon chemin. Mais j'ai trop de confiance dans l'amitié effective et active de V. M. I., pour me laisser aller à aucune inquiétude à

ce sujet; Elle en a fait Son affaire et Elle n'en fait jamais à demi.

Agréez, Madame, que je vous réitère les assurances de la plus haute considération et de la plus tendre amitié, ainsi que du dévouement le plus inviolable avec lesquels j'ai l'honneur d'être pour la vie . . .

XXXII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Vienne, ce 21 mai 1781.

Madame ma soeur. Ayant connu le désir de Votre Majesté Impériale de cimenter les liens de l'amitié et de l'attachement, qui nous unissent ensemble, principalement depuis l'heureuse époque de notre connaissance personnelle, par tous les liens politiques combinables avec l'intérêt de nos monarchies, je n'ai pas balancé à concourir avec empressement à des vues aussi salutaires que conformes à mon propre penchant. L'intimité et la confiance que ce double motif établit entre nous, sont au-dessus des formalités ordinaires introduites dans les liaisons de cette nature.

Aussi sommes-nous convenus de ne pas nous y assujettir et d'imprimer plus distinctement à celles que nous allons contracter, le sceau des sentiments personnels qui nous les ont suggérés, en traitant directement de souverain à souverain, et pour cet effet nous avons choisi la forme de lettres, dans lesquelles nous consignons nos

engagements respectifs, nous promettant réciproquement pour nous, nos héritiers et successeurs, que tous ceux qui seront stipulés dans nos dites lettres, seront pour nous et pour eux aussi obligatoires, aussi sacrés et aussi inviolables que s'ils étaient déposés dans le traité le plus solennel qui faire se puisse. Après avoir de cette façon assuré à ces engagements une base aussi stable et aussi sainte, je promets par ma présente à Votre Majesté Impériale en mon nom et celui de mes héritiers et successeurs, comme Votre Majesté Impériale me promet de son côté :

Une amitié et une union sincère et constante entre nous et nos Empires, et en conséquence j'apporterai la plus grande attention à maintenir avec Elle une liaison et correspondance intime, en évitant tout ce qui pourrait y donner atteinte, et en appliquant tous mes soins à procurer oh toute occasion son utilité, honneur et avantage, autant que cela sera compatible avec le bien et l'intérêt de mon Empire.

Jugeant de la convenance réciproque de confirmer la convention passée entre nous le 25 juillet 1772, ainsi que le traité de Teschen conclu sous la médiation de Votre Majesté Impériale et sous celle de Sa Majesté le Roi de France, je les confirme de nouveau ici dans toute leur étendue, comme si l'un et l'autre acte, avec tous ceux qui les ont accompagnés, y étaient insérés mot à mot.

Après cela je m'engage envers Votre Majesté Impériale et Lui promets de la manière la plus solennelle à Elle, Ses héritiers et successeurs, de garantir et défendre contre les attaques de quelque puissance que ce soit,

tous les Etats, provinces et domaines qu'Elle possède actuellement, sans aucune autre exception que celle de ses possessions en Asie, à la défense desquelles je ne me tiens pas obligé de fournir les secours auxquels je vais m'engager plus bas.

Par une suite de cette garantie je travaillerai toujours de concert avec Votre Majesté Impériale aux mesures qui nous paraîtront les plus propres au maintien de la paix en Europe, et dans le cas, ce qu'à Dieu ne plaise, où les Etats de Votre Majesté Impériale seraient menacés d'une invasion, j'emploierai mes bons offices les plus efficaces pour l'empêcher, mais s'ils n'ont point l'effet désiré, je m'oblige dès à présent à La secourir avec un corps de dix mille hommes d'infanterie et deux mille de cavalerie, pourvu de l'artillerie de campagne et de munitions de guerre. Je leur ferai donner la paie ordinaire et les ferai recruter annuellement, mais c'est Votre Majesté Impériale qui fera pourvoir à leur subsistance en campagne et dans les quartiers, sur le pied de Ses propres troupes, et Elle donnera Ses ordres pour qu'elles ne soient employées que conformément aux règles adoptées et reçues à l'égard des troupes auxiliaires. Celles que je Lui promets, se mettront en marche trois mois après la réquisition qui m'en sera faite de la part de Votre Majesté Impériale. Si cependant elle a lieu dans les mois de décembre, janvier et février, ces troupes seront dispensées, vu la rigueur de la saison, de passer les frontières de mes Etats, mais je les en ferai approcher le plus près qu'il sera possible, et nous demanderons conjointement avec Votre Majesté Impériale la

liberté de passage par un Etat tiers, dont elles auront besoin.

Quoique la prestation de ce secours s'étende à tous les Etats dans lesquels Votre Majesté Impériale pourrait être attaquée, hormis ceux qu'Elle possède en Asie, cependant, vu la trop grande distance des miens à ceux de Votre Majesté Impériale, qui sont limitrophes de la Suède, l'envoi de mes troupes, si Elle se trouve attaquée de ce côté-là, devenant si non impossible, du moins très-onéreux, je m'engage dans ce cas à le remplacer par un subside annuel de quatre cents mille roubles, payables régulièrement tous les trois mois à cent mille roubles par quartier.

Dans le cas où, après avoir fourni à Votre Majesté Impériale le secours auquel je viens de m'engager, je me trouverais attaqué moi-même dans mes possessions et par là forcé à rappeler mes troupes pour ma propre défense, je me réserve expressément cette liberté, après en avoir cependant averti Votre Majesté deux mois auparavant, et si lors de la réquisition qu'Elle m'en fera, je me vois moi-même enveloppé dans une guerre, dès lors et pendant tout le temps qu'elle durera, je ne serai pas tenu à fournir le secours stipulé.

Si le secours que je promets à Votre Majesté Impériale, n'est pas suffisant pour Sa défense contre les attaques de Ses ennemis, je n'hésiterai pas à m'entendre avec Elle sans perte de temps sur la prestation de secours plus considérables suivant l'exigence des cas, m'engageant en outre de ne faire ni paix ni trêve, sans y comprendre Votre Majesté Impériale, afin qu'Elle ne puisse être

attaquée Elle-même en haine des secours qu'Elle m'aurait fournis.

L'attention que la Pologne, à cause de son voisinage immédiat avec les Etats de Votre Majesté Impériale, doit s'attirer de Sa part, m'étant par le même motif commune avec Elle, je regarde comme un point qui ne peut nous être indifférent à tous deux, la certitude de son existence politique, et en conséquence je promets à Votre Majesté Impériale de veiller au maintien du bon ordre et de la tranquillité dans l'intérieur de cette république, ainsi que de garantir la conservation de sa constitution telle qu'elle a été établie par la diète de 1773, et l'intégrité intacte de ses possessions actuelles, conformément aux traités qu'Elle a conclus avec nous la même année 1773.

Je donnerai des ordres à mes ambassadeurs et ministres aux Cours étrangères, de prêter leurs bons offices à ceux de Votre Majesté Impériale, et d'agir d'un parfait concert entre eux dans toutes les occurrences où il sera question de nos intérêts.

Désirant donner une marque de mon amitié à Votre Majesté Impériale, je garantis solennellement la cession faite par Son Altesse Impériale le Grand-Duc de toutes les Russies, des comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst échangés avec Sa Majesté le Roi de Danemarck, et nouvellement érigés en duchés, pour être possédés tranquillement et à perpétuité par la branche cadette de la sérénissime maison de Holstein, et nommément par S. A. le Duc Frédéric Auguste, évêque actuel de Lubeck, ses héritiers et ses successeurs.

Connaissant les intentions de Votre Majesté Impériale, qu'en entrant avec moi dans des engagements relatifs aux intérêts de nos couronnes, Elle n'a eu aucune vue d'enfreindre ceux qu'Elle avait contractés précédemment, ni de me porter à rien de semblable de mon côté, d'autant qu'en effet de part et d'autre ils ne sont que purement défensifs, je me félicite de rencontrer dans des principes aussi justes, aussi louables une conformité parfaite avec ceux que j'ai toujours fait gloire de professer. Aussi les liens que je forme maintenant, reçoivent-ils un nouveau prix à mes yeux dans l'accord heureux que j'y trouve de la bonne foi et de la fidélité dûes à nos anciennes liaisons avec la satisfaction d'acquérir à mon Empire un nouvel allié dans la personne de Votre Majesté Impériale, à qui je porte une amitié et un attachement dont nous fournissons peut-être l'unique exemple entre Souverains. Ces sentiments ne m'auraient permis de fixer aucun terme à la durée des engagements que nous contractons l'un avec l'autre. Mais comme ils sont appréciés uniquement d'après les circonstances présentes, lesquelles venant à changer, pourraient exiger de nouvelles mesures plus appropriées au temps d'alors, je juge à propos de ne pas leur donner une plus grande étendue que celle de huit années, me promettant et promettant à Votre Majesté Impériale de les renouveler avant l'expiration de ce terme selon l'exigence des cas, et de les observer jusque là strictement et religieusement sous les lois sacrées qu'impose le traité le plus solennel, ainsi que je l'ai exprimé au commencement de cette lettre.

Je ne puis mieux la terminer qu'en assurant Votre Majesté Impériale du plaisir infini que j'éprouve de pouvoir, au moyen de la forme que nous avons choisie, mêler librement à la discussion des intérêts de l'Etat, que je viens de régler avec Elle, l'expression des sentiments d'estime, de considération et d'attachement le plus sincère et le plus parfait qu'Elle m'inspire personnellement, et avec lesquels je serai inviolablement

XXXIII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Vienne, ce 21 mai 1781.

Madame ma soeur. La conformité de position, dans laquelle nous nous trouvons vis-à-vis de la Porte Ottomane, et la facilité que nous donne le local de nos Etats respectifs, de nous prêter mutuellement la main en cas de démêlés avec elle, nous ont déterminés à former ensemble un concert plus étroit et plus particulier relativement à cette puissance, et à renouveler pour cet effet d'une façon appropriée aux circonstances présentes les stipulations secrètes, qui ont toujours fait partie des traités conclus entre nos prédécesseurs. Constamment guidé par les sentiments de l'amitié qui m'attachent à Votre Majesté Impériale, et y trouvant également notre avantage et intérêt commun, je Lui promets pour moi, mes héritiers et successeurs, que tous les engagements stipulés dans ma présente lettre seront pour moi et pour

eux aussi obligatoires, aussi sacrés et aussi inviolables, que s'ils étaient déposés dans le traité le plus solennel qui faire se puisse, et que je regarderai de même ceux que Votre Majesté Impériale contracte avec moi dans la lettre qu'Elle m'écrit de son côté.

En conséquence je Lui promets spécialement et nommément de Lui garantir, comme je garantis en effet en mon nom et celui de mes héritiers et successeurs non seulement toutes Ses possessions, mais aussi tous les traités, conventions et stipulations quelconques que la Porte a faits avec Elle, à savoir la convention du 9 octobre 1704 touchant les frontières d'Azow et de Couban, le traité de paix perpétuelle conclu à Cainardgi le 10 juillet 1774, la convention du 4 avril 1775, touchant le territoire de Kinburn et ses dépendances, et enfin la convention explicatoire arrêtée et signée à Constantinople le 10 mars 1779.

Je promets à Votre Majesté Impériale de la manière la plus forte et la plus positive de faire observer par la dite Porte Ottomane strictement et religieusement tout ce qui est contenu dans les actes ci-dessus mentionnés, et d'employer en cas de contravention de sa part mes bons offices les plus efficaces pour l'en détourner. Mais s'ils n'ont point l'effet désiré, et qu'elle persiste dans son refus de satisfaire à ses engagements en partie ou entier, ou bien, ce qu'à Dieu ne plaise, qu'elle se porte à une infraction manifeste de la paix et à une invasion dans les possessions de Votre Majesté Impériale, je m'oblige trois mois après la réquisition qui m'en sera faite de Sa part, à lui déclarer la guerre et à faire dans ses Etats

une diversion directe avec des forces égales à celles qu'emploiera Votre Majesté Impériale, et lorsqu'Elle jugera à propos, d'après un concert préalable avec moi de se servir de Ses flottes sur la mer d'Azow et la mer noire pour favoriser les opérations du continent ou pour effectuer une diversion d'autant plus sensible sur les côtes de l'Empire Ottoman, nous conviendrons alors d'un équivalent juste de ma part.

Mais toute guerre entraînant avec Elle des frais et des dépenses qui donnent un droit incontestable à un dédommagement, je me réserve, d'après le principe établi entre nous d'une parfaite réciprocité, d'une exacte compensation de moyens et de forces égales, que nous sommes tenus réciproquement à déployer dans le cours de cette guerre, de me concerter avec Votre Majesté Impériale avant toutes choses, le cas du présent article venant à exister, ou même éventuellement et dès à présent, sur le fond et l'objet d'un pareil dédommagement, ainsi que sur le plan d'opération qui devra être exécuté de part et d'autre, promettant en même temps à Votre Majesté Impériale dès à présent que, si pendant la durée de la guerre supposéé contre la Porte Ottomane, Elle se trouve attaquée hostilement par quelqu'autre puissance, je regarderai pareille agression non seulement pro casu foederis, mais même pour cause commune, et que dans cette supposition je prendrai fait et cause pour Votre Majesté Impériale, et me tiendrai obligé de La secourir de toutes mes forces, pour autant qu'il pourra jamais m'être possible, sans mettre en danger la sûreté de mes propres Etats, et m'engageant pareillement à ne

faire dans l'un et l'autre cas ni paix ni trêve séparément et sans y comprendre Votre Majesté Impériale. Je prie Votre Majesté de considérer les engagements ci-dessus énoncés, comme je les considère moi-même, et d'y ajouter foi comme s'ils étaient contractés sous les lois sacrées du traité le plus solennel, ainsi que je l'ai dit plus haut, et que je regarderai moi-même ceux que Votre Majesté Impériale contracte de Son côté avec moi.

Je suis avec les sentiments de la plus parfaite amitié et de l'attachement le plus sincère

XXXIV.

KATHARINA AN JOSEPH.*)

Czarskocelo, ce 24 mai 1781.

Monsieur mon frère. Ayant connu le désir de V. M. I. de cimenter les liens de l'amitié et de l'attachement qui nous unissent ensemble, principalement depuis l'heureuse époque de notre connaissance personnelle, par tous les liens politiques combinables avec l'intérêt de nos monarchies, je n'ai pas balancé à concourir avec empressement à des vues aussi salutaires que conformes à mon propre penchant. L'intimité et la confiance que ce double motif établit entre nous, sont au-dessus des formalités ordinaires introduites dans les liaisons de cette nature. Aussi sommes-nous convenus de ne pas nous y assujettir et d'imprimer

*) Abschrift.

Arnth. Joseph und Katharina.

plus distinctement à celles que nous allons contracter, le sceau des sentiments personnels qui nous les ont suggérés, en traitant directement de souverain à souverain, et pour cet effet nous avons choisi la forme de lettres, dans lesquelles nous consignons nos engagements respectifs, nous promettant réciproquement pour nous, nos héritiers et successeurs, que tous ceux qui seront stipulés dans nos dites lettres, seront pour nous et pour eux aussi obligatoires, aussi sacrés et aussi inviolables que s'ils étaient déposés dans le traité le plus solennel qui faire se puisse. Après avoir de cette façon assuré à ces engagements une base aussi stable et aussi sainte, je promets par ma présente à V. M. I. en mon nom et celui de mes héritiers et successeurs, comme V. M. I. me promet de Son côté, une amitié et une union sincère et constante entre nous et nos Empires, et en conséquence j'apporterai la plus grande attention à maintenir avec Elle une liaison et correspondance intime, en évitant tout ce qui pourrait y donner atteinte, et en appliquant tous mes soins à procurer en toute occasion son utilité, honneur et avantage autant que cela sera compatible avec le bien et l'intérêt de mon Empire.

Jugeant de la convenance réciproque de confirmer la convention passée entre nous le 25 juillet 1772, ainsi que le traité de Teschen conclu sous ma médiation et sous celle de S. M. le Roi de France, je les confirme ici dans toute leur étendue, comme si l'un et l'autre acte, avec tous ceux qui les ont accompagnés, y étaient insérés mot à mot.

Après cela je m'engage envers V. M. I. et Lui promets de la manière la plus solennelle à Elle, Ses héritiers et successeurs suivant l'ordre de la sanction pragmatique établie dans Sa maison, de garantir et défendre contre les attaques de quelque puissance que ce soit, tous les Etats, provinces et domaines qu'Elle possède actuellement en Europe, sans une autre exception que celle de Ses possessions en Italie, à la défense desquelles je ne me tiens pas obligée de fournir les secours auxquels je vais m'engager plus bas.

Par une suite de cette garantie je travaillerai toujours de concert avec V. M. I. aux mesures qui nous paraîtront les plus propres au maintien de la paix en Europe, et dans le cas, ce qu'à Dieu ne plaise, où les Etats de V. M. I. seraient menacés d'une invasion, j'emploierai mes bons offices les plus efficaces pour l'empêcher, mais s'ils n'ont point l'effet désiré, je m'oblige dès à présent à La secourir avec un corps de dix mille hommes d'infanterie et deux mille de cavalerie, pourvu de l'artillerie de campagne et de munitions de guerre. Je leur ferai donner la paie ordinaire et les ferai recruter annuellement, mais c'est V. M. I. qui fera pourvoir à leur subsistance en campagne et dans les quartiers, sur le pied qu'Elle entretient Ses propres troupes, et Elle donnera Ses ordres pour qu'elles ne soient employées que conformément aux règles adoptées et reçues à l'égard des troupes auxiliaires. Celles que je Lui promets, se mettront en marche trois mois après la réquisition qui m'en sera faite de la part de V. M. I. Si cependant elle a lieu dans les mois de décembre, janvier et février,

ces troupes seront dispensées, vu la rigueur de la saison, de passer les frontières de mes Etats, mais je les en ferai approcher le plus près qu'il sera possible, et nous demanderons conjointement avec V. M. I. la liberté de passage par un Etat tiers, dont elles auront besoin.

Quoique la prestation de ce secours s'étende à tous les Etats dans lesquels V. M. I. pourrait être attaquée, hormis ceux qu'Elle possède en Italie, cependant, vu la trop grande distance des miens à ceux qu'Elle possède aussi dans les Pays-Bas, l'envoi de mes troupes, si Elle se trouve attaquée de ce côté-là, devenant si non impossible, du moins très-onéreux, je m'engage dans ce cas à les remplacer par un subside annuel de quatre cents mille roubles, payables régulièrement tous les trois mois à cent mille roubles par quartier.

Dans le cas où, après avoir fourni à V. M. I. le secours auquel je viens de m'engager, je me trouverais attaquée moi-même dans mes possessions et par là forcée de rappeler mes troupes pour ma propre défense, je me réserve expressément cette liberté, après en avoir cependant averti V. M. I. deux mois auparavant, et si lors de la réquisition qu'Elle m'en fera, je me voyais moi-même enveloppée dans une guerre, dès lors et pendant tout le temps qu'elle durera, je ne serai pas tenue à fournir le secours stipulé.

Si le secours que je promets à V. M. I., n'est pas suffisant pour Sa défense contre les attaques de Ses ennemis, je n'hésiterai pas à m'entendre avec Elle sans perte de temps sur la prestation de secours plus considérables suivant l'exigence des cas, m'engageant en outre

de ne faire ni paix ni trêve, sans y comprendre V. M. I., afin qu'Elle ne puisse être attaquée Elle-même en haine des secours qu'Elle m'aurait fournis.

L'attention que la Pologne, à cause de son voisinage immédiat avec les Etats de V. M. I., doit s'attirer de Sa part, m'étant par le même motif commune avec Elle, je regarde comme un point qui ne peut pas nous être indifférent à tous deux, la certitude de son existence politique, et en conséquence je promets à V. M. I. de veiller au maintien du bon ordre et de la tranquillité dans l'intérieur de cette république, ainsi que de garantir la conservation de la constitution telle qu'elle a été établie par la diète de 1773, et l'intégrité intacte de Ses possessions actuelles, conformément aux traités qu'Elle a conclus avec nous la même année 1773. Je donnerai des ordres à mes ambassadeurs et ministres aux Cours étrangères, de prêter leurs bons offices à ceux de V. M. I. et d'agir d'un parfait concert entre eux dans toutes les occurrences où il sera question de nos intérêts.

Je reçois comme une nouvelle marque d'amitié de la part de V. M. I. l'acceptation de la garantie que je Lui ai proposée touchant l'échange fait d'une partie du duché de Holstein contre les comtés d'Oldenbourg et Delmenhorst, et je me flatte qu'Elle ne doute pas de l'empressement que j'aurai à mon tour de concourir à tout ce qui pourra Lui être agréable.

Connaissant les intentions de V. M. I., qu'en entrant avec moi dans des engagements relatifs aux intérêts de nos couronnes, Elle n'a eu aucune vue d'enfreindre ceux qu'Elle avait contractés précédemment, ni de me porter

à rien de semblable de mon côté, d'autant qu'en effet de part et d'autre ils ne sont que purement défensifs, je me félicite de rencontrer dans des principes aussi justes, aussi louables une conformité parfaite avec ceux que j'ai toujours fait gloire de professer. Aussi les liens que je forme maintenant, reçoivent-ils un nouveau prix à mes yeux dans l'accord heureux que j'y trouve de la bonne foi et de la fidélité dûes à nos anciennes liaisons avec la satisfaction d'acquérir à mon Empire un nouvel allié dans la personne de V. M. I., à qui je porte une amitié et un attachement dont nous fournissons peut-être l'unique exemple entre Souverains. Ces sentiments ne m'auraient permis de fixer aucun terme à la durée des engagements que nous contractons l'un envers l'autre, mais comme ils sont appréciés uniquement d'après les circonstances présentes, lesquelles venant à changer, pourraient exiger de nouvelles mesures plus appropriées au temps d'alors, j'ai jugé à propos de ne pas leur donner une plus grande étendue que celle de huit ans, me promettant et promettant à V. M. I. de les renouveler avant l'expiration de ce terme selon l'exigence des cas, et de les observer jusque là strictement et religieusement sous les lois sacrées qu'impose le traité le plus solennel, ainsi que je l'ai exprimé au commencement de cette lettre.

Je ne puis mieux la terminer qu'en assurant V. M. I. du plaisir infini que j'éprouve de pouvoir, au moyen de la forme que nous avons choisie, mêler librement à la discussion des intérêts de l'État, que je viens de régler avec Elle, l'expression des sentiments d'estime, de

considération et d'attachement le plus sincère et le plus parfait qu'Elle m'inspire personnellement, et avec lesquels je serai inviolablement . . .

XXXV.

KATHARINA AN JOSEPH.*)

Czarskocelo, ce 24 mai 1781.

Monsieur mon frère. La conformité de position dans laquelle nous nous trouvons vis-à-vis de la Porte Ottomane, et la facilité que nous donne le local de nos Etats respectifs, de nous prêter mutuellement la main en cas de démêlés avec elle, nous ont déterminés à former ensemble un concert plus étroit et plus particulier relativement à cette puissance, et à renouveler pour cet effet d'une façon appropriée aux circonstances présentes les stipulations secrètes qui ont toujours fait partie des traités conclus entre nos prédécesseurs. Constamment guidée par les sentiments de l'amitié qui m'attachent à V. M. I., et y trouvant également notre avantage et l'intérêt commun, je Lui promets pour moi, mes héritiers et successeurs, que tous les engagements stipulés dans ma présente lettre seront pour moi et pour eux aussi obligatoires, aussi sacrés et aussi inviolables que s'ils étaient déposés dans le traité le plus solennel qui faire se puisse, et que je regarderai de même ceux que V. M. I.

*) Abschrift.

contracte avec moi dans la lettre qu'Elle m'écrivit de Son côté. En conséquence je Lui promets spécialement et nommément de Lui garantir, comme je garantis en effet en mon nom et celui de mes héritiers et successeurs non seulement toutes Ses possessions, mais aussi tous les traités, conventions et stipulations quelconques que la Porte a faits avec Elle, à savoir le traité de paix de Passarowitz du 21 juillet 1718, le traité de Belgrade du 18 septembre 1739, la convention du 2 mars 1741 pour fixer les frontières qui n'ont pas été déterminées au traité de Belgrade, la convention du 25 mai 1747, touchant la prolongation de la paix et le changement du terme de vingt-cinq ans en paix perpétuelle, la convention du 7 mai 1775 sur la cession de la Bucowina, et enfin le concert ministériel du 12 mai touchant les différends survenus à la démarcation de la Bucowina.

Je promets à V. M. I. de la manière la plus forte et la plus positive de faire observer par la dite Porte Ottomane strictement et religieusement tout ce qui est contenu dans les actes ci-dessus mentionnés, et d'employer en cas de contravention de sa part mes bons offices les plus efficaces pour l'en détourner. Mais s'ils n'ont point l'effet désiré, et qu'elle persiste dans son refus de satisfaire à ses engagements en partie ou entier, ou bien, ce qu'à Dieu ne plaise, qu'elle se porte à une infraction manifeste de la paix et à une invasion dans les possessions de V. M. I., je m'oblige trois mois après la réquisition qui m'en sera faite de Sa part, à lui déclarer la guerre et à faire dans ses Etats une diversion directe avec des forces égales à celles qu'emploiera V. M. I., et comme

j'entretiens des flottes sur la mer d'Azof et la mer noire, je les emploierai également, après un concert préalable avec V. M. I., soit pour favoriser les opérations du continent, soit pour rendre cette diversion d'autant plus sensible, espérant de la juste réciprocité de V. M. I. qu'Elle me tiendra compte de ces efforts sur mer, et qu'Elle y proportionnera les siens sur terre. Mais toute guerre entraînant avec elle des frais et des dépenses qui donnent un droit incontestable à un dédommagement, je me réserve, d'après le principe établi entre nous d'une parfaite réciprocité et d'une exacte compensation de moyens et de forces égales, que nous sommes tenus réciproquement à déployer dans le cours de cette guerre, de me concerter avec V. M. I. avant toutes choses, le cas du présent article venant à exister, ou même éventuellement et dès à présent, sur le fond et l'objet d'un pareil dédommagement, ainsi que sur le plan d'opération qui devra être exécuté de part et d'autre, promettant en même temps à V. M. I. dès à présent que, si pendant la durée de la guerre supposée contre la Porte Ottomane, Elle se trouve attaquée hostilement par quelqu'autre puissance, je regarderai pareille agression non seulement pro casu foederis, mais même pour cause commune, et que dans cette supposition je prendrai fait et cause pour V. M. I. et me tiendrai obligée de la secourir de toutes mes forces, pour autant qu'il pourra jamais m'être possible, sans mettre en danger la sûreté de mes propres Etats, et m'engageant pareillement à ne faire dans l'un et l'autre cas ni paix ni trêve séparément et sans y comprendre V. M. I.

Je prie V. M. I. de considérer les engagements ci-dessus énoncés comme je les considère moi-même, et d'y ajouter foi comme s'ils étaient contractés sous les lois sacrées du traité le plus solennel, ainsi que je l'ai dit plus haut, et que je regarderai moi-même ceux que V. M. I. contracte de Son côté avec moi.

Je suis avec les sentiments de la plus parfaite amitié et de l'attachement le plus sincère . . .

XXXVI.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Czarskocelo, ce 26 mai v. St. 1781.

Monsieur mon frère. La lettre de V. M. I. du 20 mai n. st. et ses incluses du 21 mai me confirment dans l'opinion qu'il y a des âmes d'une trempe vis-à-vis de laquelle les difficultés ne sont créées que pour être vaincues. Ces précieuses pièces tracées de la main de V. M. I. viennent d'en écarter de bien grandes. Le choix des exemplaires qu'il Lui a plu de m'envoyer, ne m'est pas difficile. Ses caractères augustes et chers me resteront, puisqu'Elle le veut bien. Je joins à mes deux lettres ci-annexées le duplicat signé par V. M. I. tel qu'Elle me l'a envoyé. J'ose me flatter que V. M. I. ne désapprouvera pas (conformément d'ailleurs à la vérité) que l'époque anniversaire du jour le plus beau et le plus mémorable de ma vie, celui où j'ai eu le bonheur de voir pour la première fois V. M. I. à Mohilew, serve de date aux lettres par lesquelles je forme avec Elle les liens de l'alliance la plus solennelle qui s'en est ensuivie.

J'ai l'honneur de les Lui adresser par celle-ci. Qu'Elle daigne ajouter foi au contentement, à la joie, à l'empressement, mais surtout à la reconnaissance dont j'ai été remplie en les écrivant. Mon allégresse est grande de voir rentrer les choses dans leur ordre naturel. Selon les désirs de V. M. I. j'ai ordonné à mes ministres d'assurer que le traité projeté n'a pas eu lieu, et d'écrire à tons mes employés aux Cours étrangères que, quoique le traité projeté n'avait pas eu lieu par des difficultés de cérémonial, qu'ils en aient cependant à agir en toutes choses avec la plus grande harmonie et confiance vis-à-vis de ceux de V. M. I., vu la bonne intelligence et l'amitié qui subsistaient entre nous. J'espère que ces précautions et celle que j'ai prise de ne pas me dessaisir un instant des instruments que je tiens cachetés sous ma clef, et que je n'ai montrés à personne, empêchera que, qui que ce soit, ne puisse en avoir connaissance avec certitude.

Pour les spéculations de la nature de celle dont il a plu à V. M. I. de me communiquer une preuve par écrit et sur laquelle le secret sera bien gardé, puisqu'il n'y a que moi qui l'ai lue, il est aussi aisé de les former lorsqu'on est soupçonneux de métier que difficile à les détruire autrement qu'en les regardant avec le moins d'inquiétude qu'une sage prudence le peut permettre. Sur ce qui regarde l'ouvrage salutaire de la paix, je ne puis que m'en rapporter à ce que mes ministres en diront au comte de Cobenzl, et je prie V. M. I. d'être persuadée en ce cas comme en tout autre qu'Elle trouvera en moi les sentiments d'une amitié non équivoque, et que j'éviterai tout ce qui pourrait donner lieu à des discussions

désagréables dont je voudrais qu'il ne fût jamais même question.

Enchantée de ce que V. M. I. me marque Son contentement de la célérité que j'ai mise aux propositions dont il Lui a plu de me charger au sujet du mariage de S. A. R. l'Archiduc François avec la Princesse de Wurtemberg, je m'en rapporte à ce que le comte Cobenzl aura mandé à V. M. I. de la lettre que je lui ai fait montrer et que le duc Frédéric Eugène, père de la princesse, m'a écrit. Je me réserve d'en écrire à V. M. I., lorsque je pourrai le faire de la façon dont je désire de voir terminer cette affaire, c'est-à-dire que j'entends sans rémission remettre le bonheur et la main de la Princesse Elisabeth de Wurtemberg à V. M. I. pour le Prince Son neveu. J'espère pouvoir Lui mander cela sous peu de jours, et par là je me flatte de répondre à la confiance que V. M. I. a bien voulu me témoigner en cette occasion.

Je ne puis que souhaiter que le voyage que V. M. I. va entreprendre, contribue à Sa haute satisfaction. Quelque part qu'Elle aille, mes vœux L'accompagneront, mais le plaisir d'espérer que les promesses de M. le comte de Falkenstein se rempliront un jour par V. M. I. et que Cherson aura le bonheur de La voir, m'est un baume dans mon sang. C'est avec tous les sentiments de la plus haute et plus parfaite considération et tous ceux qui Lui sont dûs que j'ai l'honneur d'être

Monsieur mon frère

de Votre Majesté Impériale

la bonne soeur, fidèle amie et alliée

CATHERINE.

XXXVII.

JOSEPH AN KATHARINA. *)

Ohne Datum. (Juni 1781.)

Après avoir arrangé les différentes affaires qui m'intéressaient tant, j'ai l'honneur de donner part à V. M. I. que je compte partir dans peu de jours pour me rendre à Bruxelles et voir les Pays-Bas, seule possession de la monarchie de laquelle je ne connaisse point la localité. Mon absence pourra être de six semaines ou deux mois, et j'ai fait des arrangements pour que toutes les réponses de V. M. I. et tout ce qu'Elle pourrait avoir à me faire savoir, me parvienne sans le moindre retard. Peut-être même que le voisinage me procurera le plaisir de voir pour peu de jours la Reine de France ma soeur. V. M. I. qui me connaît, ne prendra pas pour fâcheux si j'ose L'assurer avec la plus grande vérité que, malgré tout l'intéressant que ce voyage a pour moi, je préférerais infiniment de retourner à Mohilew, Pétersbourg, Cherson, et enfin partout où bon Lui semblerait, pour jouir dans Sa compagnie de tous les discours intéressants et instructifs que V. M. I. seule sait si bien faire naître. Je m'en tiens toujours à l'espérance qu'Elle a bien voulu me conserver en me voyant touché de devoir La quitter, que ce n'étaient que les montagnes qui ne se rapprochaient jamais.

*) Offenbar nur das Bruchstück eines Briefes.

XXXVIII.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Czarskocelo, ce 2 juin 1781.

Monsieur mon frère. Sensible et reconnaissante de la confiance et de l'amitié avec laquelle il a plu à V. M. I. de me faire part de Ses intentions d'unir S. A. R. l'Archiduc François Son neveu avec la Princesse Elisabeth de Wurtemberg, et ne pouvant douter de la réussite d'un projet aussi agréable pour moi, c'est avec le plus grand empressement que selon les désirs de V. M. I. je me suis cependant appliquée à reconnaître les sentiments des parents de la jeune princesse et les siens. Je les ai trouvés tels que je les avais supposés, et conformes aux souhaits de V. M. I. et aux miens. Que V. M. I. me permette de Lui témoigner la joie et le contentement avec lesquels je vois cheminer cette affaire vers la réussite, et qu'il Lui plaise d'ajouter foi aux sentiments de la plus haute estime et considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être

XXXIX.

JOSEPH AN KATHARINA.

Bruxelles, ce 28 juin 1781.

Madame ma soeur. Pourrais-je après tant de marques si flatteuses de votre amitié et du souvenir le plus précieux, laisser échapper une occasion sans témoigner à V. M. I. le plaisir et la satisfaction que j'ai de Lui dire et de Lui répéter sans cesse que je Lui suis tendrement et sincèrement attaché pour la vie. L'inoculateur Dimsdale*) a le bonheur d'être appelé par vous, Madame, à Pétersbourg. Je le rencontre à son passage à Bruxelles, et je m'empresse par conséquent à le charger de ces lignes pour V. M. I. Il n'y a point de lieu ni d'occupation qui m'empêchera jamais de profiter de pareilles occasions. Je suis à la vérité très-occupé et affairé ici, y étant pour peu de temps et me croyant obligé d'écouter tout le monde et de m'instruire de tous les détails de ce gouvernement, où depuis tant d'années aucun souverain n'a été. Mais ce moment est à moi, par conséquent il vous est tout consacré. Cent fois je m'occupe à me rappeler tous ces jours-ci les anniversaires agréables et satisfaisants de mon voyage de l'année passéc. Aujourd-

*) Der berühmte englische Impfarzt Thomas Dimsdale, welcher die Inoculation an den Grossfürsten Alexander und Constantin vollzog. Er starb im J. 1800, im acht und achtzigsten Jahre seines Alters.

d'hui, la veille de la St. Pierre que j'ai célébrée avec un si grand intérêt à Péterhof, et dont j'ose Lui renouveler bien sincèrement les vœux, tout cela me rappelle en foule des idées dont je ne dois qu'à V. M. seule tout l'agrément. Que l'inoculateur réussisse à préserver vos charmants petits-fils de cette cruelle maladie, et à tranquilliser V. M. I. de même que Leurs Altesses Impériales à leur sujet; ce sont les souhaits les plus vrais et les plus sincères que je fais, en vous priant, Madame ma soeur, de me croire inviolablement avec l'attachement le plus vrai et la plus haute et parfaite considération et amitié

Oserais-je La prier de ne pas laisser ignorer à Ses chers enfants le tendre intérêt que je prends à la réussite parfaite de cette inoculation, et dont je me représente les soins et inquiétudes mesurées à leur juste tendresse pour leurs chers enfants, dont j'ai vu tant de preuves.

XL.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Péterhof, ce 4 juillet 1781.

Monsieur mon frère. Je prends la liberté d'entretenir aujourd'hui V. M. I. d'une affaire qui me regarde de près. Tel est l'effet d'un grand exemple. Il y a quelque temps que mon fils m'a témoigné son désir de voir les pays étrangers et particulièrement l'Italie. Je n'ai pu

que consentir à un désir si propre à augmenter ses connaissances. J'ose solliciter pour lui l'agrément de V. M. I. de passer par les Etats de V. M. I. et d'oser, accompagné de son épouse, Lui faire sa cour à Vienne cet hiver. Ils ne partiront d'ici à vue de pays que vers la fin de septembre, parce que l'inoculation de mes petits-fils doit précéder ce voyage. Depuis Mohilew et Kiovie jusqu'à Brody la route tracée l'année passée par M. le comte de Falkenstein leur servira de règle. C'est avec un vrai plaisir que je les remettrai entre Ses mains. Remplie de la plus juste confiance, je ne doute nullement qu'ils ne jouissent chez Lui des sacrés droits de l'hospitalité, et je me flatte de Son amitié que Sa haute protection la leur procurera près de S. A. R. le Grand-Duc de Toscane, auquel mes-voyageurs vont tenir de si près et qui d'ailleurs en a donné tant de marques à la nation russe depuis douze ans.

C'est avec tous les sentiments de la plus haute et plus parfaite considération et de l'amitié la plus sincère que j'ai l'honneur d'être . . .

XLI.

JOSEPH AN KATHARINA.

Bruxelles, ce 23 juillet 1781.

Madame ma soeur. Au moment que je reviens d'une petite tournée que j'ai faite en Hollande, je m'empresse de témoigner à V. M. I. les sentiments de reconnaissance et de la satisfaction la plus vive qu'Elle a su m'inspirer de nouveau par la lettre qu'Elle m'a fait l'amitié de m'écrire et de m'envoyer directement par un de Ses officiers. Le désir sincère et tendre que j'ai de procurer le bonheur à mon neveu, et celui de ne laisser échapper aucune occasion, ni aucun moyen de contracter les liens les plus indissolubles entre nos Etats, me fait regarder par cette même raison l'arrangement de ce mariage, dont je dois à Elle seule la réussite, comme un des événements les plus chers, les plus heureux et les plus avantageux de ma vie. S'il fallait encore assurer V. M. I. de mes sentiments d'attachement, sur lesquels heureusement il ne peut Lui rester de ma part aucun doute, c'en serait bien l'occasion et le moment, et j'ose me flatter que vous voudrez bien, Madame ma soeur, être persuadée que jamais vous n'avez eu ni aurez un être qui soit plus réellement votre admirateur et tendre ami à toute épreuve comme moi.

J'ai envoyé un courrier à mon frère le Grand-Duc pour lui apprendre cette bonne nouvelle et joindre sa

reconnaissance à la mienne. Je vais de même envoyer un autre à Montbelliard, en m'adressant directement au Prince de Wurtemberg pour lui demander la Princesse sa fille pour mon neveu, et même je compte à l'occasion de mon retour à Vienne passer chez lui un moment pour avoir le plaisir de faire la connaissance personnelle de toute la famille, et consolider jusqu'aux temps les plus reculés tout ce que l'amitié de V. M. I. a bien voulu me procurer.

En revenant de la Hollande par Spaa, j'y ai joui du plaisir de me trouver réuni avec le prince Henri de Prusse et M. de Grimm,*) qui tous deux ont connu comme moi le bonheur de participer aux bontés de V. M. I. Aussi me suis-je bien relevé l'âme et procuré d'agréables moments en me rappelant avec eux tout ce dont j'ai été témoin l'année passée, jouissant des agréments de Sa société, qui laissent voir la législatrice la plus juste et

*) Friedrich Melchior Baron Grimm, Minister des Herzogs von Sachsen-Gotha am französischen Hofe. Ueber Josephs Zusammen treffen mit ihm bei dem Prinzen Heinrich von Preussen hatte der Kaiser am 24. Juli 1781 an Kaunitz geschrieben:

„J'ai eu l'occasion à Spaa d'y voir familièrement le Prince Henri. Quoique je ne me fie aucunement à lui et que ses brouilleries avec le Roi paraissent des affaires arrangées entre eux, comme dit le proverbe, de larrons en foire, cependant tout ce que j'ai pu en tirer de positif, c'est qu'il espère et fait des vœux au ciel pour que l'existence du Roi ne soit plus longue et qu'il se flatte d'avoir du crédit sur l'esprit de son neveu, qu'il dit penser tout autrement que le Roi son oncle, surtout par rapport à un million de chicanes et de petits moyens. Au reste j'ai eu pour lui tous les égards de politesse et j'ai même accepté un petit dîner chez lui, composé de l'abbé de Raynal et de M. de Grimm. Enfin je crois avoir trouvé moyen de contenter la société anglaise et française, car en allant le droit chemin on ne heurte nulle part.“

la plus profonde, ainsi que la Souveraine la plus heureuse, qui répand également le bonheur dans Ses vastes Etats, en même temps qu'Elle établit Sa considération en Europe, mais dans Sa compagnie Elle fait oublier tout ce que cela a d'imposant, pour ne laisser voir que la plus instruite, la plus complaisante et la plus aimable particulière.

Recevez, Madame ma soeur . . .

XLII.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Czarskocelo, ce 8 d'août 1781.

Monsieur mon frère. V. M. I. se plaît à me combler d'honneur et de satisfaction. Le baron de Dimsdale m'a remis la lettre qu'il Lui a plu de m'écrire de Bruxelles le 28 juin. Chaque expression de cette précieuse lettre ne saurait qu'augmenter ma gratitude envers V. M. I. Elle imite la divinité; celle-ci nous promet ses bénédictions jusqu'à la quatrième génération, V. M. I. pousse ses attentions jusqu'à s'intéresser à l'inoculation de mes petits-fils, et aucune occupation ni soin du gouvernement ne peut La détourner à prendre part aux inquiétudes qu'auront père, mère et grand-mère pendant le temps que l'inoculateur sera en fonction. Cela s'appelle entre particuliers s'attacher une famille entière et ne laisser échapper ni grandes ni petites choses. Aussi subjuguier tous les esprits

1781

et tous les coeurs Lui est chose facile, témoin Ses voyages, où les acclamations et l'admiration universelle suivent Ses pas. Il est vrai que, quand on a vu V. M. I., personne n'est plus bon à voir. Je parle d'expérience. Nos fêtes de Péterhof dont Elle daigne se souvenir, sont devenues insipides cette année. Je n'ai pas dépassé le seuil de ma porte, mais un coup de tonnerre est venu dans ma chambre me rendre visite; il a donné un coup un peu lourd au chambellan Landskoy*) et lui a fait une tâche bleue, et puis s'est dissipé.

En ce moment arrive mon courrier qui m'apporte la lettre de V. M. I. du 23 juillet. Qu'Elle me permette de Lui présenter de nouveau mes très-humbles remerciements pour tout ce qu'Elle a la bonté de me dire de gracieux. Ce me sera assurément en toute occasion un devoir bien doux, que de témoigner à V. M. I. ma sincère reconnaissance pour toutes les preuves d'amitié qu'Elle veut bien me donner. Le Prince de Wurtemberg m'a mandé la demande que V. M. I. a trouvé bon de lui faire de la Princesse sa fille, et pénétré des sentiments qu'une pareille proposition ne peut que lui inspirer, il y a ajouté l'allégresse du bonheur dont il va jouir lorsque M. le comte de Falkenstein arrivera chez lui. Il ne m'est pas difficile de partager sa joie sur l'un et l'autre événement. Mes désirs sont satisfaits; un nouveau lien se forme entre la maison de V. M. I. et la mienne. Elle a du temps pour tout; ne voilà-t-il pas qu'à Spaa V. M. I.

*) Der Günstling Katharina's, Alexander Lanskoï. Er starb schon im J. 1784, erst 36 Jahre alt.

en a trouvé non seulement pour voir le Prince Henri de Prusse, mais encore à s'entretenir avec lui et Grimm de leurs anciennes connaissances. Ce qui est vraiment ravissant pour mon âme sensible, ce sont les bontés et l'amitié dont V. M. I. se plaît à combler Son apôtre. J'espère qu'Elle qui sait tout, qui se souvient de tout, n'aura pas oublié que j'ai osé La prier de me compter parmi les siens. En lisant ce que V. M. I. veut bien me dire de flatteur, il y aurait de quoi me faire devenir glorieuse sur mes vieux jours, mais quelle peut être la gloire qui égalera la vôtre? V. M. I. n'a qu'à continuer aussi naturellement qu'Elle a commencé. Telle est la prophétie de celle qui Lui est attachée par la plus sincère reconnaissance, la plus haute estime, par les liens de l'amitié, j'ose dire la plus intime, et par une considération sans bornes et qui ne cessera d'être

Monsieur mon frère

de Votre Majesté Impériale la bonne soeur,
sincère amie et fidèle alliée

CATHERINE.

Mes enfants présentent leurs très-humbles respects
et remerciements à V. M. I.

XLIII.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Czarskocelo, ce 16 septembre 1781.

Monsieur mon frère. L'antiquité païenne qui défait les héros, est justifiée à mes yeux de l'accusation de flatterie depuis que je vois l'enthousiasme en tout pays suivre les traces de V. M. I. — C'est l'effet naturel que produisent les vertus sublimes sur les âmes sensibles. Qu'il plaise à V. M. I. de me compter parmi celles-ci, non seulement remplie de l'admiration, de la plus haute estime qu'inspirent Ses éminentes qualités, de l'amitié et de la reconnaissance la plus sincère pour tous les témoignages de bonté dont il a plu à V. M. I. de me combler. J'y ajoute la confiance la plus étendue; elle acquiert, cette confiance, un nouveau degré de vivacité en ce moment où je vois partir mon fils pour se rendre à la Cour de V. M. I. — Puissent mes enfants s'attirer la haute approbation de V. M. I.! S'ils suivront mes désirs, ils tâcheront de la mériter par tous les sentiments dûs à V. M. I., et avec lesquels je ne cesserai d'être

Qu'il plaise à V. M. I. d'agréer mes bien sincères remerciements pour la part qu'Elle a bien voulu témoigner prendre à l'inoculation de mes petits-fils, qui a eu le plus heureux succès.

XLIV.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ce 9 octobre 1781.

Madame ma soeur. C'est avec le plus sensible plaisir que j'ai reçu la nouvelle de l'heureuse réussite de l'inoculation de Ses chers petits-fils. Je puis assurer V. M. I. que j'y ai pris la part la plus vraie, et je n'étais réellement pas à mon aise jusqu'à ce que j'ai appris par le dernier courrier que l'éruption étant heureusement faite et de la meilleure espèce, il n'y avait plus d'idée de danger. Elle voudra bien recevoir à cette occasion mes compliments les plus vrais et les plus sincères. Connaissant Son coeur et Sa tendre façon de penser à leur égard, je puis me représenter toute l'inquiétude qu'Elle aura eue, et tout ce qu'Elle aura souffert, malgré presque la certitude de la méthode.

Ce courrier apporte au comte de Cobenzl mon accession à la neutralité armée, telle qu'il a paru que V. M. I. la désirait. S'il fallait encore des preuves, je crois que c'en serait une pour La convaincre du plaisir que j'ai de me ranger d'après Ses désirs dans toutes les choses possibles; heureusement que les dix mois, que je tiens les rênes de mon gouvernement, m'ont fourni des occasions en tout genre et de toutes les espèces qui souvent ne se rencontrent point dans la vie d'un homme, pour Lui prouver la réalité, la certitude et l'inviolabilité

de mon attachement. Je les récapitule souvent avec d'autant plus de plaisir, que dans toutes V. M. I. a voulu mettre une amitié et une grâce enchanteresse. Qu'il est heureux et facile à quiconque agit et pense droit, d'avoir des affaires et à traiter avec Elle. Ce caractère qui est en moi, m'engage aussi à Lui dire sincèrement que j'avais réellement proposé au Prince Eugène de Wurtemberg, après avoir assuré entièrement par la demande formelle et les promesses qui s'ensuivent, l'état de la Princesse sa fille, de me charger ensuite de tout son entretien et de son instruction dans la religion, en Lui formant à cet effet une Cour, jusqu'au moment que l'âge de mon neveu permettra de célébrer son mariage. Ceci m'avait paru, je l'avoue, fait pour arranger et convenir à tout le monde pour le présent et l'avenir d'autant plus que le logement en soi-même et la façon dont la Princesse y aurait été, n'aurait pas eu la moindre apparence ni aucun des désagréments d'un convent. J'ai même fait du depuis proposer à Montbeillard, en inhérent à mon projet, de procéder ou à la signature du contrat ou à la célébration du mariage par procuration, mais ayant appris que cette idée avait inquiété Madame la Grande-Duchesse, ainsi que V. M. I. a bien voulu Elle-même m'en faire avertir et me faire connaître Ses intentions, je n'ai rien eu de plus pressé que de déclarer à Montbeillard que je renonçais à tout le projet, qu'on devait donc le regarder comme non avenu et par conséquent Madame la Princesse Elisabeth y retournera avec ses parents, et on réglera les objets ultérieurs, soit pendant leur séjour ici ou à son temps. Voilà avec la franchise que V. M. I. me

connaît, tout ce qui s'est passé; je n'ai pas commencé par Lui en donner la première nouvelle, parce que je voulais attendre que quelque chose en fût arrangée d'avance avec les parents. Je donne en même temps cette nouvelle à Madame la Grande-Duchesse, savoir l'abandon de tout ce projet.

Je crains bien que les pluies continuelles mettront les chemins dans un état affreux, et que surtout en Galicie LL. AA. II. feront un voyage bien désagréable. J'en suis d'autant plus inquiet, que je ne m'y trouve pas, comme je m'étais proposé d'aller pour sûr les recevoir à Brody, mais il m'a fallu renoncer à ce charmant projet par les devoirs indispensables qui ont exigé ma présence et mon retour ici.

Qui sait mieux que V. M. I. combien on a des peines pour obtenir et faire le bien, surtout lorsqu'on a d'anciens projets à combattre, et que l'on veut convaincre et non forcer les esprits. Dans peu je pourrai présenter à Son approbation une démarche que je ferai au sujet de la tolérance dans mes Etats, et qui méritera, j'espère, Son suffrage. Si je n'ai pas pu faire tout ce qui aurait paru juste et raisonnable, j'aurai pourtant obtenu l'essentiel.

Voilà une belle campagne sur mer de terminée, reste à voir ce que fera M. de Crillon*) à Minorque. Il est singulier qu'avec tant de jactance et en mettant en jeu de si grands moyens et de si énormes dépenses, les Cours de Bourbon finissent toujours leur campagne par en

*) Herzog Ludwig von Crillon, früher in französischen und später in spanischen Kriegsdiensten, wurde für die Eroberung Minorca's mit dem Titel eines Herzogs von Mahon belohnt.

promettre une brillante pour l'année prochaine, et malgré cela, l'envie de la paix même aux froids Hollandais, jointe aux soins particuliers de V. M. I., ne paraît point avoir pris encore le dessus dans leurs assemblées.

Que V. M. I. veuille bien recevoir ici les nouvelles assurances du tendre attachement avec lequel je suis pour la vie

P. S. Qu'Elle permette que je Lui joigne ici une lettre que mon frère le Grand-Duc a osé Lui écrire pour Lui témoigner sa reconnaissance pour toutes les marques de bonté dont Elle lui a donné des preuves signalées, surtout à l'occasion du mariage futur de son fils.

XLV.

KATHARINA AN JOSEPH.

A St. Pétersbourg, ce 5 d'octobre 1781.

Monsieur mon frère. Le général-major Samoilof m'a remis la lettre dont il a plu à V. M. I. de m'honorer en date du 8 de septembre,*) et qui contient de nouveau les plus précieuses marques de Son amitié. J'ose Lui en présenter mes très-humbles remerciements, de même que pour celle qui l'a devancée. Mais puisque c'est M. le comte de Falkenstein qui veut bien s'entretenir avec moi dans cette dernière, j'espère bien qu'il me sera permis de lui répondre. En premier lieu j'ai à lui dire qu'il est extrêmement aimable à lui, après tant de voyages et de courses entreprises et finies depuis un an et demi

*) Fehlt.

et dans tant de pays, de se ressouvenir de ses anciennes connaissances éloignés, et qu'il serait charmant pour un particulier d'accompagner ce souvenir du récit de ses aventures. Mais lorsque celui qui en agit ainsi, est le premier Souverain du monde catholique, au moins faudra-t-il convenir qu'il réunit les agréments de la société des particuliers aux vertus qui ornent les trônes. V. M. I. dans Ses voyages a acquis sur Ses contemporains l'avantage de connaître les hommes chez eux et dans les différentes positions dans lesquelles la Providence les a placés. La plupart des Souverains ne connaissent guère que le rond qui les entoure. Si les Hollandais originaux que V. M. I. veut bien me dépeindre, n'étaient tels que par la même raison, l'attention seule se tournerait alors sur la patience éclairée de celui qui supportait avec gaieté l'importunité de ces curieux mal-avisés. Cependant tels qu'ils sont, le récit même de V. M. I. prouve que la célébrité a son droit sur l'épaisseur de leurs organes. Les annales du séjour de V. M. I. à Spaa fournissent à ma reconnaissance de nouveaux aliments qui m'en montrent toute l'étendue; elle ne saurait augmenter, mon coeur en est rempli, elle égale la très-haute considération et l'amitié sincère avec laquelle je serai toute ma vie

de Votre Majesté Impériale

la bonne soeur, fidèle
amie et alliée

CATHERINE.

Mes voyageurs n'avancent guère; ils sont partis le 19 septembre d'ici et le 30 septembre de Polotzk.

XLVI.

KATHARINA AN JOSEPH.

St. Pétersbourg, ce 17 d'octobre 1781.

Monsieur mon frère. J'ai cru jusqu'ici qu'il était dit dans le livre des destinées que la mienne serait de commencer toutes mes lettres à V. M. I. par un remerciement pour quelque nouvelle marque de Son amitié ou de Ses bontés, mais cette fois-ci Elle me permettra de Lui en présenter plusieurs. D'abord ce sera l'expression de ma reconnaissance pour la part que V. M. I. a bien voulu prendre à l'inoculation de mes petits-fils, et aux attentions qu'il Lui a plu de me marquer en cette occasion par la voix de Son ministre le comte de Cobenzl, qui L'aura informée déjà qu'aucun danger n'a existé pas un instant, et que tous les deux sont mieux portants que jamais.

Par l'accession de V. M. I. à la neutralité armée, à laquelle Elle a bien voulu consentir selon mes désirs, de quoi je Lui suis encore infiniment redevable, V. M. I. vient de donner aux yeux de l'Europe entière non seulement Son auguste confirmation aux principes équitables du droit de l'indépendance du commerce maritime des nations neutres, mais dès cet instant je me félicite de pouvoir me servir du titre longtemps désiré, présentement aussi cher à mon esprit qu'à mon coeur, celui de Son Alliée. Si pendant les dix mois du règne béni de V. M. I.

Elle s'est pluë à répandre sur moi les convictions les plus marquées des grandes qualités dont la providence l'a douée, si à toutes Ses vertus Elle a joint tant de témoignages d'amitié et de sincérité envers moi, serait-ce une témérité que, remplie de l'enthousiasme que le héros seul inspire, je me misse à Lui prédire que l'accession de V. M. I. à la neutralité armée produira chez les plus opiniâtres des vues plus pacifiques.

Qu'il est beau et qu'il est rare de voir ce que V. M. I. vient de faire dans l'affaire de Ses propositions qu'Elle avait ordonné d'envoyer au due Frédéric Eugène de Wurtemberg. Elle cède aux alarmes d'une mère, aux inquiétudes d'une soeur. Elle se rétracte, Elle projette, Elle arrange le bien, mais Elle ne veut chagriner personne. V. M. I. me mande qu'Elle remet tout arrangement ultérieur au temps où les parents de la Princesse Elisabeth seront arrivés à Vienne. Je ne puis douter que des mesures aussi sages, en remplissant les coeurs de cette famille de la plus profonde reconnaissance vis-à-vis de V. M. I., n'aient aussi une issue conforme aux vues et désirs de V. M. I. — J'ai averti ma belle-fille de ce qu'il a plu à V. M. I. de me marquer à ce sujet, mais j'ai lieu de eroire que ce que V. M. I. a bien voulu lui en dire Elle-même, lui parviendra avant ma lettre, parce que je suppose qu'à présent mes voyageurs sont entre Kiovie et Brody, par conséquent plus proehes déjà de Vienne que de Pétersbourg. Aucune difficulté causée par les chemins ne saurait les empêcher de se rendre près de V. M. I. pour y jouir du bonheur qui les y attend. Celui que V. M. I. leur préparait à Brody, est d'une

nature à laquelle assurément ni eux ni moi n'aurions pu nous attendre, mais V. M. I. étant une des plus parfaites images de la Divinité, il ne faut pas s'étonner, lorsque Ses chemins et Ses vues pour amener la félicité des humains pareillement sont impénétrables au reste des hommes. Son esprit continuellement occupé du bien-être de Ses sujets ne compte pour rien les peines. Celles qu'Elle éprouve, parce que V. M. I. a préféré la conviction au contrains-les d'entrer, seront recompensées par la rapidité avec laquelle se montreront les fruits d'un prince qui fait autant d'honneur à Son coeur qu'à Son âme. Les applaudissements des tolérants, V. M. I. les a acquis par Sa tolérance même, mais ce qu'il y a d'immanquable, c'est que lorsque les intolérants seront convaincus de l'immutabilité de Ses grands principes, ils se rangeront sous l'étendard de la tolérance et auront honte de parler autrement qu'il ne plaira à V. M. I.

D'après ce que nous voyons arriver dans cette guerre, on serait tenté de ranger les grands armemens et les énormes dépenses parmi les choses nuisibles aux grands succès. Les quatre-vingt vaisseaux commandés par M. d'Orvilliers,*) et les nombreuses escadres de Don Luis de Cordova**) m'ont rappelé bien des fois le mot de notre maréchal Lascy qui disait qu'il ne fallait lui donner que vingt-cinq à trente mille hommes, et que plus que cela ne causait que de l'embarras. Ce qu'il y a de sûr c'est que sur mer le plus mauvais voilier règle la marche. S'il est vrai que M. de Crillon a remis son siège du

*) Der französische Admiral Graf Louis d'Orvilliers.

**) Der spanische Admiral Don Luis de Cordova.

fort St. Philippe jusqu'au printemps, il est à supposer que quelque escadre anglaise aura le temps d'en retarder les succès. Pour ce qui regarde les lenteurs de la pacification, j'ai ordonné de communiquer au ministère de V. M. I. les derniers avis que j'en ai reçus d'Angleterre.

La satisfaction que m'a causée la lettre de S. A. R. le Grand-Duc de Toscane, que j'ai trouvée renfermée dans celle de V. M. I., a été égale aux sentiments que j'ai conçus depuis longtemps pour ce Prince, et ma réponse ne peut qu'en être l'expression. C'est avec tous les sentiments dûs à V. M. I. que je serai toute ma vie . . .

XLVII.

KATHARINA AN JOSEPH.

Pétersbourg, ce 19 novembre v. st. 1781.

Monsieur mon frère. C'est toujours par un remerciement que j'ai à commencer toutes mes lettres à V. M. I. Celle qu'Elle m'a fait l'honneur de m'écrire de Troppau*) m'informe de même que les incluses qu'Elle a bien voulu m'envoyer, des bontés témoignées par V. M. I. à mes enfants, auxquels Elle se plaît à marquer des effets de Son amitié gracieuse pour moi. Mon bonheur aurait été grand sans doute si j'avais pu partager avec eux la joie et la satisfaction de revoir V. M. I. et de Lui renouveler de bouche les sentiments dont mon âme est pénétrée

*) Fehlt.

pour Elle. Privée de ce contentement jusqu'ici, et vivant dans l'espérance d'un avenir aussi désiré, qu'il plaise à V. M. I. d'agréer l'expression de ma très-sincère reconnaissance et les assurances de la plus haute considération et de l'amitié inaltérable avec laquelle je suis

XLVIII.

KATHARINA AN JOSEPH.

Pétersbourg, ce 1 décembre 1781.

Monsieur mon frère. Que d'actions de grâces n'ai-je pas à rendre de nouveau à V. M. I. pour toutes les bontés dont Elle a comblé le comte et la comtesse du Nord! Leurs lettres, auxquelles j'ai trouvé incluse celle*) que V. M. I. a trouvé bon de confier à mon fils, sont remplies d'allégresse et de reconnaissance envers V. M. I. D'abord c'est la surprise qu'ils eurent de rencontrer à Troppau, à la descente du carrosse M. le comte de Falkenstein, celle d'avoir fait de Troppau à Vienne le voyage dans un même carrosse. Toutes les conversations tenues pendant ce trajet se sont bien profondément gravées dans leur mémoire. A leur arrivée à Vienne ils ont vu les yeux de leur hôte charmant (pardonnez les termes, ce sont les leurs) se remplir de pleurs d'attendrissement sur l'entrevue de la comtesse du Nord avec ses parents. Ils m'apprennent pour nouvelle, comme si j'en doutais,

*) Fehlt.

que V. M. I. est adorée de tout le monde, et que cela se lit dans tous les yeux. Ils me disent que ce spectacle est attendrissant pour eux, et que V. M. I. fait tout pour l'être, qu'Elle est d'une bonté et popularité ravissante, qu'Elle suffit à tout, et qu'il est inconcevable comment Elle sait joindre la plus grande activité à une égalité de caractère étonnante. Le comte du Nord se vante de la confiance avec laquelle V. M. I. lui a montré Son cabinet et l'arrangement de Ses papiers et lui a parlé sur Son administration; il dit en avoir été attendri de satisfaction. Que V. M. I. me pardonne de Lui avoir rendu avec toute la naïveté l'effusion du coeur des lettres que je viens de recevoir; je l'ai cru nécessaire afin qu'Elle puisse voir au vrai les effets produits par Ses bontés. J'espère qu'Elle voudra bien être persuadée de ma sensibilité parfaite, et que la plus glorieuse époque de ma vie sera celle où je pourrai La remercier de bouche de toute l'amitié qu'Elle se plaît à me témoigner. V. M. I. signale tous les moments de Son règne par des actes de bienfaisance envers le public en général et chaque individu en particulier; le succès rapide de Ses entreprises captive tous les esprits; le mien est de ce nombre. Qu'il Lui plaise d'ajouter foi à la haute considération, à l'amitié sincère et à la reconnaissance avec laquelle je suis

XLIX.

KATHARINA AN JOSEPH.

Pétersbourg, ce 7/18 décembre 1781.

Monsieur mon frère. La lettre que je viens de recevoir de V. M. I. du 1^{er} décembre,*) et que j'ai trouvée jointe à celles de mes enfants, en me peignant les intentions de V. M. I., m'instruit en même temps de Ses bontés pour le comte et la comtesse du Nord. Le souhait de mon coeur rempli de la plus parfaite reconnaissance vis-à-vis de V. M. I., ne peut être que celui de voir mes enfants répondre en toute occasion aux désirs de V. M. I. avec l'ardeur et l'empressement que produisent sur les âmes sensibles d'aussi grands avantages. A en juger par leurs lettres, ils sentent leur bonheur et se trouvent heureux, contents et reconnaissants sous les auspices de V. M. I. Puisse mon fils profiter des grandes leçons tracées dans les paroles, dans les actions et dans chaque pas de l'Empereur Joseph second. Le peu d'empressement du comte et de la comtesse du Nord à fixer le temps de leur départ, et la tournée qu'ils vont faire, je l'attribue aux distractions de leur bien-être à Vienne. Je leur en ai fait la question en cas qu'ils n'y aient pas pensé jusqu'ici, et j'ose implorer l'indulgence de V. M. I. pour les inadvertances et l'inexpérience de la jeunesse.

*) Fehlt.

Je suis de l'avis de V. M. I. que, si le parlement d'Angleterre ne sera pas orageux à cette séance-ci, il n'y a plus rien à attendre de lui, mais il me semble qu'il voit broncher son gouvernement à chaque pas depuis vingt ans, et qu'il ne donne les guinées de la nation que pour faire payer à chaque individu l'approbation des fausses mesures du ministère. Il y aurait cependant selon Mylord Chatham et moi plus d'un moyen de relever leur nation, mais comme commédiateur de la paix il ne m'appartient pas d'occuper mon imagination de projets de guerre.

Que V. M. I. daigne recevoir les assurances de l'invariabilité de mes sentiments, étant avec l'amitié la plus sincère et la plus haute considération . . .

L.

KATHARINA AN JOSEPH.

Pétersbourg, ce 28 décembre 1781.

Monsieur mon frère. Rien de plus satisfaisant pour moi que l'approbation gracieuse dont V. M. I. veut bien honorer par Sa lettre du 23 décembre n. st. *) le séjour prolongé du comte et de la comtesse du Nord à Sa Cour. Cette lettre remplie de nouveaux témoignages de la continuation de Ses bontés, est venue me tirer d'une sorte d'appréhension que j'avais, que mes voyageurs

*) Fehlt.

n'abusassent de Son indulgence, d'autant plus que jusqu'ici ils ne me disent pas un mot de leur départ de Vienne que V. M. I. m'annonce comme prochain, mais ils n'ont pas manqué dans chaque lettre de me faire part de la félicité dont V. M. I. les fait jouir, et si j'en dois juger par leurs écrits, leur reconnaissance est au comble.

Que V. M. I. daigne recevoir l'expression de la mienne ; elle égale les sentiments de la haute considération et de l'amitié sincère avec lesquels je suis, en faisant les vœux les plus ardents à l'occasion du renouvellement de l'année pour la constante prospérité de V. M. I., étant toujours

LI.

KATHARINA AN JOSEPH.

Pétersbourg, ce 3 janvier 1782.

Monsieur mon frère. Aux bontés dont V. M. I. n'a pas discontinué de combler mon fils pendant son séjour à Vienne, Elle a jugé à propos d'ajouter encore les marques d'une confiance aussi entière qu'intime, en lui communiquant les liens que l'amitié et la convenance respective des deux Etats a fait éclore entre nous. V. M. I. ayant Elle-même caractérisé l'équité et le maintien intact des autres liens des deux monarchies, j'ose croire, puisque mon fils l'a promis, qu'il en gardera selon les désirs de V. M. I. le secret le plus strict, quelque

peu impénétrable que soit d'ailleurs sa jeunesse pour ceux qui sont accoutumés à faire le métier de scrutateurs de pareils secrets. Par sa lettre mon fils paraît sentir l'heureux moment pour lui, dans lequel il a eu l'honneur de faire sa cour à V. M. I., puisqu'il me remercie d'avoir choisi cet instant précisément pour l'envoyer à Vienne. Tout ce que V. M. I. veut bien me dire sur le séjour et le personnel du comte et de la comtesse du Nord, ne peut que mettre le comble à ma satisfaction et m'oblige de nouveau de présenter à V. M. I. l'expression de ma très-sincère reconnaissance pour toutes les félicités dont Elle a bien voulu les faire jouir. Ils m'assurent d'avance tous les deux qu'ils reviendront pénétrés pour V. M. I. de tous les sentiments que Ses vertus éminentes inspirent.

L'espérance que V. M. I. se plaît à nourrir en moi de voir mon fils mettre à profit les connaissances qu'il aura acquises dans ses voyages lorsqu'il sera de retour ici, ne saurait que flatter infiniment le coeur d'une mère. La réflexion et l'expérience m'ont appris que l'esprit des princes doit mûrir comme celui des autres hommes, que le zèle, les connaissances et la bonne volonté ne suffisent pas, qu'il y a des choses dans ce monde que le temps, le plus grand des maîtres, seul peut apprendre, et qu'assurément chaque âge amène avec lui la manière particulière d'envisager les choses. Telle est la raison pour laquelle les jeunes gens n'aiment point ou guère les conseils des personnes âgées, et les personnes âgées encore moins ceux des enfants. Telle est aussi la mienne; j'aurais préféré pour mon fils les

exemples parlants de V. M. I. au carnaval de Venise et de Naples, mais il aurait été impardonnable d'abuser de l'indulgence que V. M. I. a bien voulu accorder à mes voyageurs. Ils me disent que c'est avec grand regret qu'ils quittent Vienne, et je n'ai pas de la peine à les en croire.

L'appui et la coopération de V. M. I. favorisant les vues pacifiques des parties belligérantes, il est à supposer que la pacification s'acheminera, s'il y a des lucurs favorables pour diminuer les lenteurs des uns et des autres.

Dans la lettre de S. A. R. le Grand-Duc de Toscane, que V. M. I. m'a fait parvenir, j'ai reconnu les mêmes sentiments d'amitié dont j'ai lieu de me vanter depuis longtemps de la part de ce prince, et qui ne saurait s'effacer de mon souvenir. Mon unique souhait est que le bonheur du futur mariage soit tel que j'ose m'en faire une idée, et qu'il tourne à la parfaite satisfaction de toutes les parties intéressées. Qu'il plaise à V. M. I. d'agréer la très-haute considération et tous les sentiments de la plus parfaite reconnaissance et de l'amitié la plus sincère avec laquelle j'ai l'honneur d'être

LII.

KATHARINA AN JOSEPH.

Pétersbourg, ce 12 janvier 1782.

Monsieur mon frère. Lorsqu'à l'occasion du départ de mes enfants de Vienne je m'occupais de l'idée de renouveler à V. M. I. l'expression de ma très-vive reconnaissance pour toutes les grâces et bontés qu'il a plu à V. M. I. d'accumuler sur eux pendant leur séjour à Sa Cour, je viens de recevoir la lettre dont Elle a bien voulu m'honorer en date du 3 de janvier. *) Cette lettre et sa venue me confirme dans l'opinion que j'ai conçue depuis que j'ai eu le bonheur de faire la connaissance de V. M. I., qu'il faudrait se lever de grand matin pour pouvoir La devancer. L'expérience m'apprend de plus en plus qu'en toute chose heureux celui qui pourra La suivre, et que de La devancer bonnement, il faut n'y pas penser.

Mes enfants me disent que le temps qu'ils ont passé près de V. M. I., est le temps le plus heureux de leur vie. Je n'ai aucune peine à les en croire, V. M. I. me faisant l'honneur de me dire qu'Elle leur a accordé le plus de moments qu'Elle pouvait. Cela s'appelle un peu gâter son monde. Mais comment exprimer tous les remerciements que je dois à V. M. I. Je voudrais avoir en ce moment la parole à ma disposition, le don et les talents du comte de Falkenstein, pour exprimer dignement ce que je sens.

*) Fehlt.

La conduite des Anglais, le blocus de Gibraltar qui n'est point bloqué, le siège de Mahon qui n'est point assiégé, le retour des guerriers français sur les vaisseaux de guerre du Roi de France pour passer le carnaval à Paris et pour se faire applaudir à l'Opéra en vers et en prose, tout cela sert à l'histoire des faits et des moeurs du dix-huitième siècle de ces pays-là, mais lorsque les faits d'histoire de telle force émeuvent la bile à quelqu'un, ce ne peut être que celle des âmes fortes qui souffrent de voir agir sans l'énergie qui leur est propre; c'est celle-là aussi seule qui fait les grandes choses.

La résolution de Pie VI. de venir à Vienne pour traiter de bouche avec V. M. I. en vérité lui fait honneur, quoiqu'il n'y gagnera rien. Je souhaite qu'il Lui apporte les clefs de Rome et qu'il Lui propose de chasser les ennemis du nom chrétien de l'Europe; en ce cas je La prie instamment de compter sur Son alliée, qui ne cessera jamais d'être avec l'attachement le plus inviolable

Monsieur mon frère

de Votre Majesté Impériale la bonne soeur
et fidèle et sincère amie et alliée

CATHERINE.

LIII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Vienne, ce 19 février 1782.

Madame ma soeur. J'ai reçu avec les sentiments qui, j'espère, sont connus à V. M. I., les deux lettres qu'Elle a bien voulu m'écrire. Si LL. AA. II. ont été satisfaites de Vienne et de ma personne, certainement elles le doivent essentiellement au désir qu'en commençant par moi, toute ma nation a et aura toujours de témoigner à V. M. I. la considération, l'estime et l'attachement le plus vrai, joint que Ses chers enfants ont mis une grâce et une amitié à toutes leurs démarches et propos, qui ne pouvaient que leur gagner tous les coeurs. Les réflexions de V. M. I. au sujet des conseils réciproques dans les âges différents sont si lumineuses et si prouvées par les faits, que si je me suis permis un avis sur cette matière, c'était un désir que l'abondance de mon coeur me faisait faire, et je ne pensais qu'à ce que je ressens en moi, savoir que rien ne serait au-dessous de mes désirs ni au-dessus de ma volonté pour avoir le bonheur, si je le pouvais, de Lui être utile ou de Lui rendre service quelconque.

C'est la campagne qui va commencer, qui devra décider les vues pacifiques des Cours belligérantes. Jusqu'à présent il n'y a encore aucune apparence qu'elles y songent sérieusement.

Pour moi j'attends encore la décision du Saint-Père pour savoir si effectivement j'aurai l'honneur de le voir ici. Il paraît jusqu'à présent très-décidé à exécuter ce projet et à se donner par là une célébrité dans l'histoire, à laquelle il ne se sent pas de moyens plus faciles de parvenir.

Ce n'est pas le projet de chasser les ennemis du nom chrétien et de l'Europe qui le met en mouvement; c'est le revenu de sa daterie qui, la guerre faite aux abus, expose un grand vide. Ce n'est jamais du chef visible de l'église latine que j'attends une proposition pareille, mais bien de celle qui est à la tête de l'église d'Orient, aux étendards et à l'appel de laquelle je serai toujours prêt de me ranger. V. M. I. ne peut ignorer ce qu'à ce sujet la Cour de Berlin actuellement se plaît à répandre dans toute l'Europe et surtout à Constantinople et en France, et comme elle interprète toujours tendants à cet objet et annonce même très-prochains tous les arrangements et dispositions même internes que V. M. I. fait dans Ses Etats. Le but de cela est facile à apercevoir, puisque, comme V. M. I. sait bien Elle-même qu'il n'est pas question de faire la guerre à la Porte, le Roi de Prusse, en l'annonçant, se donnera ensuite tous les violons à Constantinople, en France et partout de l'avoir seul empêché, et si par cette fausse annonce il pouvait trouver moyen de faire faire quelque fausse démarche, soit aux Français, ou même à la Porte, il y aurait seul tout l'avantage, puisqu'il espère de brouiller mes liaisons avec la France, qui le gênent, et que, si la Porte, mal conseillée par lui, s'attirait elle-même une guerre, il serait

bien sûr, tant qu'il est si en force à notre dos, d'arracher sans coup férir le meilleur lot ou en Pologne, dans le Mecklembourg ou par la Lusace. Enfin il est persuadé que nous devons toujours acheter sa permission et sa connivence pour faire la guerre à la Porte, et cela au prix qu'il y mettra.

Autant qu'il m'est connu, LL. AA. II. poursuivent leur voyage aussi heureusement qu'agréablement. C'est à chaque instant que j'attends la nouvelle de leur arrivée à Naples, où elles comptaient passer les derniers jours du carnaval; il n'y a qu'une voix et tout le monde est enchanté de leur bonté et amabilité.

Que V. M. I. me permette que je Lui réitère ici les sentiments de la plus haute considération et de la plus inviolable amitié, étant

LIV.

KATHARINA AN JOSEPH.

Pétersbourg, ce 11 mars 1782.

Monsieur mon frère. Chaque ligne de la lettre que V. M. I. a bien voulu m'écrire le 19 février, me retrace Sa précieuse amitié. Qu'il Lui plaise d'en recevoir l'expression de ma reconnaissance avec Sa bonté ordinaire! Je trouve mes enfants très-heureux d'avoir pu mériter ce que V. M. I. veut bien m'en dire. Il est fâcheux sans doute pour l'humanité que les puissances belligérantes marquent aussi peu de disposition pour le rétablissement

de la paix, qu'il est peu consolant pour les puissances médiatrices d'avoir, malgré les intentions les plus pures, la certitude que leurs bons offices restent infructueux. Puisque le Pape ne traitera que de l'intérêt de sa daterie et non de ceux de la chrétienté, j'espère que pour le bien de cette même daterie V. M. I. raccourcira la durée du séjour de Sa Sainteté à Vicnne. Pour ce qui regarde les bruits répandus sur une prochaine rupture de notre part avec la Porte et un nouveau partage de la Pologne, j'avoue à V. M. I. qu'accoutumée depuis longtemps à souffrir et à mépriser les calomnies, je n'ai fait aucun cas de ces commérages dont il paraît qu'on voudrait faire une branche à la politique. Il vaudrait infiniment mieux s'occuper d'un bien qui deviendrait universel à toutes les puissances. L'exposé comparatif communiqué par mon vice-chancelier comte d'Ostermann au comte de Cobenzl démontre le besoin évident qu'a toute l'Europe d'établir par le consentement unanime des nations des principes universels et permanents pour le commerce des neutres. La confection de ce code des nations est réservée au règne de V. M. I. — Trop heureuse de pouvoir seconder Ses vucs, qu'il me soit permis de Lui réitérer la très-haute considération et tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être

LV.

KATHARINA AN JOSEPH.

Pétersbourg, ce 31 mars 1782.

Monsieur mon frère. La lettre dont V. M. I. m'a honorée en date du 27 mars n. st., *) je la regarde comme une nouvelle marque précieuse de Son souvenir; qu'Elle daigne en agréer mes remercîments sineères. Le même courrier m'a apporté des lettres de mes enfants qui ne peuvent assez se louer de l'accueil dont Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et Madame la Grande-Duchesse de Toscane les ont fait jouir à Florence. En particulier ils me parlent beaucoup des vertus du jeune archiduc leur futur beau-frère dont ils sont enchantés, de même que de toute la famille de S. A. R. Monsieur le Grand-Duc de Toscane.

Je n'envie point à V. M. I. le rare avantage dont Elle jouit présentement d'être logée porte à porte avec Pie VI. Pour parler franchement, je voudrais savoir le Pape hors de Vienne; je ne sais pourquoi je ne puis penser sans une sorte d'inquiétude à ce séjour. Un prêtre italien pour tous ceux qui ne sont pas catholiques est un objet d'une sorte d'appréhension. Je n'en aurais assurément aucun à voir V. M. I. aux portes du Capitole. En troisième entre Elle et le Saint-Père, comme V. M. I.

*) Fehlt.

me fait l'honneur de m'y introduire, je ne pourrais parler au Pape que selon les principes de l'église grecque, avec lesquels je l'ennuierais si fort qu'il s'en retournerait bien vite à Rome, et la faute en tomberait sur moi qui suis en possession d'ailleurs de son excommunication, malgré laquelle je me porte à merveille.

Qu'il plaise à V. M. I. d'être assurée des vœux que je fais pour la continuation de Sa santé et prospérité, étant toujours avec une amitié égale à la très-haute considération avec laquelle je suis

LVI.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Czarskocelo, cc 9/20 mai 1782.

Monsieur mon frère. Sachant le Pape parti de Vienne, que V. M. I. me permette de Lui en faire mon compliment sincère. Elle en aura reçu tout plein des âmes dévotes sur l'arrivée du Pontife, mais qu'Elle me permette de me réjouir de La voir délivrée d'un fardeau qui me pesait à moi par l'intérêt vif que je prends à tout ce qui La regarde, et l'on a beau dire, un prêtre comme celui-là est un meuble incommode. Le mal d'yeux de V. M. I. m'a donné bien d'autres inquiétudes encore qui m'ont fait appréhender jusqu'au don des miracles. Il se peut qu'à tout cela il y a des préjugés de ma part, mais sucés avec le lait, ils me sont devenus habituels. Dieu soit loué que ces deux maux s'en sont allés ensemble. Que

V. M. I. ait la bonté d'attribuer à l'expression de mon amitié ce que je prends la liberté de Lui en dire. Le même motif encore m'oblige de Lui parler à coeur ouvert sur la situation présente de l'Europe. V. M. I. n'ignore pas qu'une des premières démarches du nouveau ministère d'Angleterre a été d'accepter la proposition dans la réponse que la république d'Hollande m'a donné de traiter de la paix sur les principes de neutralité qu'elle a souhaités et articulés jusqu'ici plus d'une fois tant par la bouche de Son Ambassadeur que par écrit. Ses propositions ont été communiquées par mes ministres à la Haye aux Etats-Généraux et au Prince d'Orange. J'ignore encore la réponse, mais la nouvelle de l'admission d'un délégué du congrès américain à la Haye m'étant parvenue, de même que celle d'une grande fermentation dans les esprits, la plupart étant plus portée à la guerre qu'à la paix, j'ai tout lieu d'augurer que les souffleurs du feu l'emporteront cette fois encore sur les porteurs d'eau. D'un autre côté je suis avertie de bonne part que nos anciens amis les Anglais ont un bon besoin de paix. Le nouveau ministère la désire et il y a beaucoup d'apparence qu'ils ne feront plus de difficultés de s'arranger avec leurs colonies. C'est ce dont j'ai cru en conscience et en bon commédiateur avertir V. M. I., afin que, si Elle trouve que les dispositions des Cours de la maison de Bourbon soient aussi favorables pour le rétablissement de la paix qu'elles l'ont toujours déclaré, l'ouverture du congrès leur pourrait être proposé de nouveau sous des auspices plus favorables que ceux qui ont existé jusqu'ici, surtout si l'on pouvait trouver également des

moyens convenables à satisfaire l'Espagne sur les prétentions de laquelle relativement à la cession de Gibraltar je désirerais de connaître d'avance les sentiments de V. M. I., ce port étant la clef de la Méditerranée et intéressant toutes les autres puissances, afin que leur navigation dans la dite mer ne devienne précaire et dépendante de la bonne ou mauvaise volonté de ceux qui seront en possession de cette forteresse. C'est avec tous les sentiments de la plus parfaite amitié et de la plus haute considération que j'ai l'honneur d'être. . . .

LVII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Vienne, le 1 juin 1782.

Madame ma soeur. J'ai reçu la dernière lettre qu'il a plu à V. M. I. de m'écrire. L'intérêt, j'ose dire l'amitié avec laquelle Elle s'est plu de s'exprimer au sujet du Pontife, prêtre italien qui m'a pesé de sa visite, a excité en moi la plus vive reconnaissance, mais ce sentiment vous est si dû et connu de ma part, que je n'osais point, sans avoir d'autres objets plus intéressants à mander à V. M. I., L'en ennuyer. Le Pape n'a rien obtenu d'essentiel; j'ai pourtant tâché de trouver moyen de le traiter de façon d'éviter tout éclat et brouillerie. Il a même dû me donner un témoignage public et par écrit de l'état solide dans lequel il avait trouvé ma religion et celle de mes peuples. J'avouerai néanmoins sincèrement à V. M. I. que les

trois heures par jour que je passais régulièrement à déraisonner de théologie avec lui, et sur des objets sur lesquels nous disions souvent chacun des mots sans les comprendre, il arrivait que nous restions souvent muets, à nous regarder comme pour nous dire que nous n'y entendions rien ni l'un ni l'autre, mais cela était fatigant et odieux.

Le changement de ministère en Angleterre faisait espérer un changement total de principes et de façon d'agir, et au moins une réunion de moyens et de volontés pour se tirer de la situation critique dans laquelle se trouve l'Etat. Point du tout; l'ex-ministère qui, en ne pensant qu'à sa conservation, avait fait faire tant de démarches au Roi vraiment contre la saine raison, est remplacé par celui d'à présent, qui ne pense derechef qu'à soi et prend seulement le parti opposé, et pour obtenir la paix, il offre, il donne, il accorde et prend tous les petits moyens et voies possibles qui toutes démontrent son insuffisance, sa faiblesse, et en même temps il ne craint point de sacrifier par là sa patrie et méconnaît ceux auxquels il devrait se confier, n'ayant que son intérêt personnel et celui du moment devant ses yeux. Pour moi dans la compagnie de V. M. I., quelque chose qui arrive de notre médiation, je serai toujours content de partager Ses opinions et de m'unir avec Elle à tout ce qu'Elle trouvera bon. On a fait ici selon le désir qu'Elle a eu la bonté de me faire connaître, une esquisse assez imparfaite encore et qui doit être rectifiée par V. M. I. d'un futur code maritime pour les puissances neutres. Cet ouvrage est si difficile et en même temps fera une époque si glorieuse et qui devra être bénite par toutes les puissances

maritimes non pirates dans tous les temps à venir, que je serais enchanté d'avoir pu contribuer en quelque chose à procurer cette justice et cet avantage à toutes les puissances commerçantes, ainsi qu'à immortaliser la bienfaitrice qui a pu imaginer et dont l'autorité et le crédit prépondérant a fait accepter cet arrangement équitable et avantageux à l'univers.

Les dernières nouvelles que j'ai du voyage de Leurs Altesses Impériales sont de Paris, où Elles jouissent d'une parfaite santé, et Madame la comtesse avait eu le plaisir de revoir ses chers parents en passant à Lyon. Elles sont actuellement à Paris, et si le reste de leur voyage continue sous les mêmes auspices, Elles pourront pour ainsi dire avoir fait le tour de la plus grande partie de l'Europe le plus heureusement du monde, pas le moindre accident de route ne leur étant encore arrivé que je sache.

Que V. M. I. permette que je Lui renouvelle ici l'assurance

LVIII.

JOSEPH AN KATHARINA.

11 juin 1782.

Madame ma soeur. J'avais écrit une lettre à V. M. I. il y a plusieurs jours, croyant à tout moment qu'un courrier allait partir, lorsque retardé par différents événements de guerre et de paix, son départ s'est trouvé arrêté jusqu'à ce moment où je reçois la seconde lettre

charmante de V. M. I. Tout ce qu'Elle a la bonté de me dire sur la fluxion que j'ai eu aux yeux, me touche infiniment; ils sont mieux, mais ils exigent beaucoup de ménagement encore, au point que je n'ai pas même osé écrire de main propre la première lettre ci-jointe à V. M. I. Tout ce qu'Elle veut bien me confier au sujet de l'accélération de la pacification, est vu dans le grand et dans le juste, comme tout ce qui coule de Sa plume. Il n'y a que les distances qui Lui laissaient encore ignorer et qu'Elle ne pouvait certainement point imaginer les démarches que l'Angleterre a faites du depuis pour nous exclure de fait et de parole de notre caractère de médiateurs, en envoyant d'abord des émissaires particuliers en France qui y négocient en même temps avec l'Espagne et avec les Américains, pour conclure ainsi une paix particulière sans notre intervention, et ils ne se sont pas cachés non plus de déclarer formellement que c'était là leur projet.

V. M. I. verra donc par là que le sort futur de Gibraltar dépend ou des événements du siège qu'on va en faire formellement, ou du plus ou moins de complaisance et du désir vraiment immodéré du ministère anglais de faire la paix à tout prix. Il serait bien désirable que l'équité qui dirige toutes vos actions, Madame, et le poids que votre considération donne à vos opinions dans toute l'Europe, peut faire décider la pacification future, qu'à quiconque serait Gibraltar dorénavant, le possesseur fût tenu à s'engager sous la garantie de V. M. I. et de toutes les autres puissances de ne jamais mettre entraves ni difficultés quelconques au libre passage et au commerce,

soit en guerre soit en paix, des vaisseaux et bâtimens de toutes les puissances maritimes quelconques. Ceci serait un vrai coup d'État qui ne serait en même temps qu'une juste conséquence du code maritime futur, qui conviendrait à tout le monde et qui rendrait la possession de Gibraltar plus indifférente; mais tant pour faire sentir à l'Angleterre ce qu'elle doit d'égards à nous deux médiateurs, qu'elle a été la première à demander, que pour l'engager à mettre à la pacification, quelque chose qui arrive de Gibraltar, cette condition en avant, il n'y a que V. M. I. seule qui puisse lui tenir un langage capable de faire rentrer le ministère actuel dans les bornes d'égard et de convenance, desquels il n'aurait jamais dû s'écarter.

L'événement heureux qui vient d'arriver tant aux Antilles qu'aux Indes orientales, ne le fera pourtant pas changer, à ce que je crois, de désir d'accélérer la paix, vu que son intérêt personnel tient trop à cela.

Voilà les réflexions que j'ose avec la sincérité que V. M. I. me connaît, Lui communiquer, prêt à suivre en tout ce qu'Elle trouvera convenable, Ses intentions, et j'ose La prier de vouloir me croire avec la plus haute considération et avec le plus tendre attachement pour la vie

LIX.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Czarskocelo, ce 15 juin 1782.

Monsieur mon frère. L'appréhension seule d'augmenter par la lecture d'une lettre l'incommodité que V. M. I. a ressentie aux yeux ce printemps, m'a empêchée de Lui en témoigner plus souvent ma vive inquiétude. J'ose Lui en parler aujourd'hui où l'amitié la plus sincère et le devoir d'une alliée fidèle me met la plume à la main, pour Lui communiquer en toute confiance les nouvelles que j'ai reçues de la Crimée, qui sont de nature à faire naître plus d'une réflexion. Je viens d'apprendre que les frères du Chan de la Crimée ont excité une révolte contre le Chan Shahin Giray. Il est à supposer que ces troubles, fomentés sous main par la Porte, ne manqueront pas d'être soutenues par elle. Que ces soupçons se vérifient ou non, je ne pourrai me dispenser non seulement de prendre les précautions nécessaires pour garantir mes frontières des incursions auxquelles elles pourraient être exposées, mais encore toutes celles que la prudence dictera pour rétablir au plutôt la tranquillité et l'indépendance de la Crimée (à laquelle les révoltés paraissent porter enfreinte) conformément au traité de Canardgi aussi longtemps que celui-ci sera en vigueur. Déjà le Chan Shahin Giray qui s'est retiré de Kafa à Kertsch, a réclamé mon secours et mon appui. Je ne puis me dispenser de l'en faire

jour, ce prince ayant toujours été invariablement attaché au principe de l'indépendance des Tartares. Quoique ces premiers avis ne laissent point voir au clair encore les intentions de la Porte, en mettant les choses au pis et supposant des démêlés inévitables avec l'Empire Ottoman, il n'en deviendrait que plus indispensable pour moi, que conformément à l'esprit des liaisons d'amitié et d'alliance qui subsistent heureusement entre V. M. I. et moi, je Lui fasse part tant des circonstances dans lesquelles se trouvent les choses de ce côté-là, que des suites qui s'en laissent prévoir, afin que, si V. M. I. le trouve convenable, dès à présent nous puissions convenir préalablement, selon la teneur de nos engagements, de l'arrangement des principes invariables qui écarteraient au futur tout ce qui pourrait diminuer, affaiblir ou nuire à cette intime amitié et alliance aussi précieuse qu'utile aux intérêts unis et communs de nos deux monarchies, et gagner par là un temps considérable sur tous les empêchements ou contradictions quelconques, que les suites ne manqueront pas de produire.

J'en étais ici lorsque les deux lettres de V. M. I. du 1 et 11 juin m'ont été apportées par Son courrier adressé au comte Cobenzl. Qu'Elle daigne en recevoir l'expression de ma reconnaissance, et qu'Elle me permette d'avoir l'honneur d'y répondre incessamment par la même voie, en donnant cours à celle-ci.

C'est avec tous les sentiments que V. M. I. inspire, et ceux de la plus haute considération et de l'amitié la plus sincère que je suis à jamais

LX.

JOSEPH AN KATHARINA.

Laxembourg, ce 12 juillet 1782.

Madame ma soeur. Recevoir la lettre du 15 juin v. st. que V. M. I. a bien voulu m'écrire, et y répondre dans les mêmes vingt-quatre heures, n'ont été qu'un même sentiment et une même action en moi. Il ne me faut ni délibération ni combinaison ni calcul, quand mon coeur sent et qu'il s'agit de servir, j'ose dire, mon Impératrice, mon amie, mon alliée, mon héroïne. Oui, je suis prêt toujours et de quelconque façon de m'entendre avec V. M. I. sur tous les événements possibles, que les troubles de la Crimée, dont je reçois par Elle la première nouvelle, pourraient occasionner. Je La prie donc de vouloir m'éclairer de Ses idées et projets quelconques, et Elle trouvera en moi, j'ose L'assurer, l'ami vrai et fidèle que Ses bontés et Son amitié méritent à tous égards. Je ne doute point que dans votre sagesse vous prévriez les moyens de nous garantir tous deux de tous les inconvénients et surtout des desseins du puissant et mauvais voisin que nous avons à dos. Je ne puis imaginer que la Porte voulût soutenir les rebelles de la Crimée et s'exposer à la juste indignation de V. M. I., qui a tout le droit de lui faire observer exactement la paix qu'Elle lui a dictée à Kanardgy.

Vous êtes bien bonne, Madame ma soeur, de vouloir penser à l'incommodité que j'ai eue aux yeux. Je n'en

suis point entièrement quitte encore, mais ils devraient être en bien mauvais état, s'ils devaient m'empêcher de lire vos chères lignes et de vous tracer, comme je fais ici, mes pensées.

Je me flatte toujours de voir vers le 13 de septembre vos chers enfants chez moi à Prague, et j'attendrai avec le plus grand empressement les nouvelles ultérieures que V. M. I. voudra bien me donner de Ses vues, tout comme je La prie de me croire avec la plus haute considération et l'amitié la plus sincère que mon coeur et ma raison Lui ont vouées pour la vie

LXI.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Péterhof, ce 2 juillet 1782.

Monsieur mon frère. Les deux lettres que V. M. I. m'a fait l'honneur de m'écrire du 1 et 11 juin ont fait sur moi l'impression que je ressens à chaque fois que j'en reçois de Sa part. D'abord je les parcours des yeux et puis j'en fais une lecture aussi rapide qu'avide qui met mes esprits en fermentation. Que ne dois-je pas à V. M. I. pour toutes les marques d'amitié et d'affection qu'Elle me donne et dont Ses lettres sont remplies. La fluxion des yeux que V. M. I. a ressentie, je la regarde comme le fruit d'une fort grande application. J'en ai été d'autant plus vivement frappée, qu'il y a dix ans que j'ai eu une douleur approchante aux yeux et à la tête dès que je lisais la moindre chose à la lumière. C'était

dans le plus fort de la guerre, il m'arrivait des gros paquets à toute heure, j'avais la coutume de lire tout moi-même le jour comme la nuit, et mon sang agité par divers chagrins se portait à la tête. C'est aux bains froids et aux lunettes de conserve que j'attribue ma guérison; de ces dernières j'ai commencé à me servir à la lumière, et peu à peu je les ai trouvées si utiles pour mes yeux que je m'en sers par habitude présentement. Que V. M. I. me pardonne ce récit produit par l'amitié la plus sincère et l'intérêt le plus vif que m'inspire Son auguste personne.

Les Anglais depuis une vingtaine d'années paraissaient aussi avoir contracté l'habitude des mesures qui ont accéléré l'état présent de la situation dont ils souhaitent ardemment de sortir dans ce moment. Conformément aux désirs de V. M. I. je leur ai fait insinuer réitérativement qu'ayant accepté en commun avec V. M. I. la médiation à nous déférée de toutes les parties intéressées, je ne saurais supposer que l'envoi de M. Grenville*) et consort à Paris eût été fait dans d'autres vues que d'accélérer la paix, en avançant la médiation au point qu'elle puisse être conclue au congrès de Vienne par l'entremise des deux Cours Impériales; que je ne pouvais imaginer qu'après tant de soins impartiaux employés de la part des médiateurs, on pût les laisser dans une profonde ignorance à l'égard de cette négociation, et que

*) Thomas Grenville, ein Bruder des Lord Temple, war im April 1782 in Begleitung eines zweiten Unterhändlers Namens Oswald von der englischen Regierung nach Paris geschickt worden, um mit Frankreich und dem Repräsentanten der nordamerikanischen Provinzen, Benjamin Franklin, zu unterhandeln.

la paix pût être conclue à leur insu ; que sur la communication amicale, faite préalablement de la part de la Cour de Londres, je n'avais point balancé de confirmer V. M. I. dans cette opinion, et que je ne pouvais m'empêcher de remarquer qu'un événement qui démentirait cette supposition, serait aussi peu analogue à la bonne intelligence qui existe entre la Russie et la Grande-Bretagne, qu'elle répondrait peu aux sentiments de considération dûs aux médiateurs. J'ose espérer que cette insinuation sera suffisante, et que V. M. I. y verra mon désir et mon empressement à coopérer à tout ce qui peut se rapporter à l'office commun dont nous nous sommes chargés. Le ministère anglais ayant toujours averti mes ministres des envois qu'ils ont fait en France, une paix secrète sans la participation des médiateurs, ne pourrait avoir lieu que d'un consentement commun des belligérants, en quel cas les Cours de Bourbon, ayant une fois accepté la médiation, ne montreraient pas moins d'inconsidération pour nos offices. D'après ce raisonnement je me flatte que V. M. I. conviendra de l'utilité qu'une insinuation pareille à ces Cours et dans le même sens de Sa part pourrait produire.

Que V. M. I. me permette de réserver à une occasion prochaine ce qui a rapport à l'esquisse du code maritime, ouvrage aussi utile qu'il paraît difficile. Le sort que V. M. I. destine au port de Gibraltar, est d'une utilité si universelle qu'il est impossible de n'y pas applaudir, et par conséquent en temps et lieu y donner toute l'attention que la matière exige, pour la porter au point désiré, quoiqu'il arrive de la place.

C'est avec la plus haute considération et tous les sentiments de l'amitié et de l'attachement le plus sincère que j'ai l'honneur d'être

J'ai mille remerciements encore à faire à V. M. I. pour les avis qu'Elle a la bonté de me donner au sujet de mes enfants. Je sais aussi qu'eux et moi nous devons à V. M. I. l'accueil dont ils ont joui aux Cours de Naples, Florency, Parme, Milan et Paris.

LXII.

KATHARINA AN JOSEPH.

Czarskocelo, ce 1 d'août 1782.

Monsieur mon frère. Ma joie a égalé ma reconnaissance à la lecture de la lettre qu'il a plu à V. M. I. de m'écrire en date du 12 juillet. V. M. I. est accoutumée à faire des heureux; Elle s'empresse à contribuer au bonheur même de son Alliée. La promesse de V. M. I. de s'entendre avec moi sur tous les événements possibles que les troubles de la Crimée pourraient occasionner, m'est un gage précieux de Son amitié pour moi, dont Elle voudra bien me permettre de Lui témoigner ma très-vive gratitude. C'est avec une entière confiance que dans peu j'aurai l'honneur de communiquer à V. M. I. mes idées rédigées en forme, sans omission quelconque, et après avoir tourné mes yeux et mes pensées de tous les côtés, je soumettrai le tout à la clairvoyance de mon Empereur Joseph II., des grands et éminents talents duquel j'ai la plus intime conviction, et auquel je souhaite

une santé aussi constante que le sera sans faute la prospérité de Son très-glorieux règne. C'est avec ces sentiments et ceux de la plus haute considération et de l'amitié la plus sincère que j'ai l'honneur d'être, Monsieur mon frère

de Votre Majesté Impériale

la bonne soeur et fidèle
amie et alliée

CATHERINE.

Mes enfants sont trop heureux de se retrouver près de V. M. I.

LXIII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Laxembourg, le 8 août 1782.

Madame ma soeur. Vous m'avez fait connaître par le comte de Cobenzl que vous désiriez avoir à Pétersbourg un homme qui fût en état de dresser et d'enseigner la méthode des écoles nommées normales et qui fût de la religion grecque. Celui qui aura le bonheur de remettre à V. M. I. cette lettre, est le directeur de mes écoles illyriennes nommé Jankowitsch*) dont j'ai fait choix. Je lui dois la justice qu'il est non seulement capable et entendu, mais qu'il est ce que j'ai de mieux et même l'homme unique dans cette langue. C'est ainsi que mon

*) Theodor von Jankovics, kaiserlicher Schuldirektor im Temeswarer Banate. Er traf am 15. September in Petersburg ein und wurde zwei Tage später der Kaiserin vorgestellt.

cœur choisit toujours quand il s'agit du service ou de la satisfaction de V. M. I. Si j'étais à sa place, je ne pourrais que Lui répéter de bouche ce dont Elle ne peut point douter et qui est devenu un sentiment inviolable en moi, savoir l'attachement le plus pur, l'amitié la plus tendre et la plus haute considération avec lesquelles je ne cesserai d'être

LXIV.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Czarskocelo, ce 7 septembre 1782.

Monsieur mon frère. Tandis que j'étais occupée à écrire à V. M. I. une lettre d'une telle étendue ou volume qu'elle ne ressemblera pas mal à un ancien plaidoyer de Son Conseil Aulique, je reçois par le Sr. Jancovich la charmante lettre de V. M. I. du 8 d'août. Le choix qu'Elle a daigné faire d'un sujet tel que lui qui joint la théorie à la pratique, non seulement me pénètre de la plus parfaite reconnaissance envers V. M. I., mais j'ose encore L'assurer que c'est un vrai don de bienfaisance dont Elle vient de gratifier les écoles de mon Empire et dont les effets seront indubitablement d'éclairer bien des milliers d'hommes et de leur donner des lumières aussi utiles à eux-mêmes qu'à la société de la manière du monde la plus simple et la plus facile. Je partage le contentement que le grand cœur de V. M. I. doit sentir d'une action aussi digne de Son humanité avec cet intérêt vif que

l'amitié sincère et les hautes vertus de V. M. I. m'ont inspiré depuis l'heureux moment où j'ai eu le bonheur de Lui témoigner de bouche la très-haute considération avec laquelle je ne cesserai d'être

LXV.

KATHARINA AN JOSEPH. *)

(10 septembre 1782.)

Monsieur mon frère. Le précis que mon ministère a communiqué au comte de Cobenzl, et que le prince Galitzin doit aussi remettre à Vienne au prince de Kaunitz, aura amplement exposé aux yeux de V. M. I. mes griefs contre la Porte Ottomane, aussi bien que mon ultimatum pour la conservation de la paix, et afin de terminer les différends qui se sont élevés

1^o touchant la liberté du commerce et de la navigation par le détroit de Constantinople,

2^o au sujet de la rébellion fomentée par cette puissance en Crimée, et

3^o la conduite de cette même Cour relativement à la Moldavie et la Valachie.

Ce que je demande de la Porte étant incontestablement fondé sur l'esprit de mes traités et conventions avec cette Cour, je ne puis mieux fonder la base de mes espérances les plus naturelles comme les plus intéressantes pour moi, vu la justice de ma cause, que sur l'amitié et les engagements mutuels qui m'unissent

*) Theilweise abgedruckt bei Herrmann. Geschichte des russischen Staates, VI. 461.

à jamais avec V. M. I. Je me flatte que la réunion de nos efforts et les démarches que nos ministres feront en commun auprès de la Porte, préviendront une rupture ouverte avec elle, en la déterminant efficacement à me satisfaire en remplissant ses engagements, et à rétablir par là la bonne intelligence, et lui ôteront pour l'avenir l'envie d'enfreindre les traités et de troubler la paix.

Mais si les efforts de V. M. I. et les miens réunis par la voie de la persuasion se trouvaient insuffisants pour déterminer la Porte à se prêter aux arrangements que je propose, lesquels V. M. I. voudra bien envisager comme une nouvelle preuve de ma modération envers cette Cour, puisque je n'exige rien au-delà de ce qui a été stipulé dans mes traités avec elle, — si, dis-je, elle continuait d'é luder l'exécution des engagements qu'elle a contractés par le dernier traité de paix, alors, remplie de la plus haute estime et confiance envers mon ami et allié, et fermement convaincue par les assurances réitérées qu'il a bien voulu me donner, je ne doute point qu'il ne plaise à V. M. I. de remplir pleinement et entièrement l'article secret des engagements qui subsistent entre nous. Ils me sont d'autant plus chers et plus précieux, que leur solidité repose non seulement sur les intérêts immuables et permanents de nos États réciproques, mais encore sur l'amitié et la confiance personnelle heureusement rétablies entre nous.

Sensiblement touchée de la lettre obligeante de V. M. I. du 1/12 juillet dernier, je Lui fais mes très-sincères remerciements des témoignages non équivoques qu'Elle me donne non seulement de Sa façon de penser

à l'égard de nos engagements mutuels, mais encore sur Son empressement à mettre en exécution les arrangements dont il a été question entre nous, et qui doivent tendre également au bien-être de nos monarchies et à l'utilité de toute la chrétienté. Les profondes connaissances et vues politiques et militaires de V. M. I. Lui dieteront sans doute tout ce qui est à faire dans une circonstance aussi importante. Je me bornerais sans peine à attendre la communication de Ses idées sur cela, si Elle n'avait pas désiré que je Lui fasse part des miennes. Je me fais donc un devoir et un plaisir de Lui complaire en ceci, soumettant le tout à Son jugement éclairé et à Ses lumières supérieures. Avant d'en venir ouvertement à des voies de fait contre la Porte, il me paraît d'après l'article secret de notre traité que nous devrions

1^o convenir du plan d'opérations militaires;

2^o arranger préalablement une convention secrète sur les dédomnagements ou acquisitions que nous aurions à prétendre des infracteurs de la paix.

Il me paraît que la convention secrète que je suis prête à conclure avec V. M. I., doit avoir pour base les deux principaux points de vue, sur lesquels notre traité est fondé, savoir

1^o l'entière conservation et sûreté de toutes nos possessions réciproques;

2^o les affaires que nous pouvons avoir en commun avec la Porte Ottomane.

Quant au premier article, je me réserve de communiquer dans son temps à V. M. I. avec la plus grande confiance la manière dont je compte faire coopérer à

notre but commun mes forces de terre et de mer. La réponse de V. M. I. décidera mon plan, puisqu'il en dépendra et se réglera sur Ses dispositions pour l'usage de Ses forces, les miennes devant toujours agir dans un parfait concert conformément à nos engagements.

Quant au premier point il me paraît que notre traité défensif a suffisamment pourvu à l'entière conservation et sûreté de nos deux monarchies relativement aux autres puissances de l'Europe, aussi bien que l'impartialité et la neutralité dans lesquelles nous nous sommes maintenus pendant la guerre maritime actuelle. Mais comme les efforts réunis des deux Cours Impériales pourraient donner de l'ombrage à quelques-uns de nos voisins, il convient d'entrer dans un examen préalable sur l'état de ces puissances, afin de pouvoir mieux juger des efforts qu'elles seront en état de faire pour empêcher nos succès et des moyens à prendre pour s'en garantir.

D'abord il n'est pas à présumer que la jalousie de la Pologne dans son état actuel puisse arrêter les succès de nos opérations, ou bien y apporter des obstacles. Elle pourra au contraire nous servir utilement pour l'approvisionnement des armées, et il ne serait pas même impossible, je pense, de la faire entrer en lice, en conservant sa confiance et en maintenant l'influence que les Cours Impériales s'y sont acquise. Rien ne pourrait plus efficacement y contribuer que d'interposer nos bons offices en faveur de Ses justes droits contre les vexations prussiennes dont Elle se plaint relativement à Son commerce. On pourrait encore faire envisager aux Polonais la perspective d'un arrangement avantageux de commerce dans

les possessions de nos deux monarchies. Enfin il n'est nullement probable que les partisans des maximes et intérêts contraires aux nôtres puissent contre-balancer ceux qui sont attachés aux deux Cours Impériales.

Le Danemarck, attaché par ses propres intérêts à la Russie, est sans contredit un allié sur lequel je dois compter. Bien loin donc de s'attendre à aucune sorte d'obstacles de sa part, je suis assurée au contraire qu'au moyen de quelques ménagements il pourrait être employé à contenir la Suède dans un état passif, et qu'étant le gardien du passage du Sund, il maintiendra la tranquillité sur la mer baltique. Il pourrait même nous devenir très-utile au cas que quelque puissance maritime, nous croyant occupés ailleurs, se liguât avec quelqu'un de nos voisins pour faire des entreprises contre nous, ce qui cependant n'est pas à présumer.

La Suède ne pourrait être en état de nous inquiéter que dans le cas seulement où, soutenue par les forces d'une autre puissance ou voisine ou assez puissante pour entreprendre de pareilles choses, elle reçût encore outre cela des secours assez considérables en argent des Souverains qui pourraient lui en donner. Les liaisons d'amitié et l'influence de V. M. I. alors rendraient un service essentiel à la cause commune, si Elle parvenait à empêcher tel de Ses amis ou alliés de donner à la Suède les moyens de la rendre active dans de telles circonstances, en leur faisant bien sentir cette grande vérité que les secours et subsides qui ont été accordés jusqu'à présent à la Suède, sont un argent jeté en pure perte et sans aucune utilité pour les puissances qui lui en ont fourni.

Le voisin le plus en état de donner de l'occupation aux deux Cours Impériales, lorsqu'elles se trouveraient engagées contre l'ennemi de la chrétienté, est sans contredit le Roi de Prusse. Il n'est pas douteux que l'union si naturelle qui s'est heureusement rétablie entre V. M. I. et moi, ne lui donne de la jalousie, mais il est encore très-problématique qu'à son âge il se porte à des démarches bien décidées contre nos monarchies réunies, à moins d'être fortement soutenu ou secondé par la France ou l'Angleterre. Il est difficile cependant de présumer qu'au cas même que la guerre maritime actuelle, ruineuse pour ces deux puissances, fût terminée, elles voulussent entrer dans de nouvelles dépenses et embarras pour des intérêts si éloignés. Les liaisons particulières que V. M. I. soutient avec la Cour de France, La mettent mieux que moi en état de juger d'après le système actuel de son cabinet, si la jalousie des succès que nous devons naturellement nous promettre d'une guerre contre les Turcs, pourrait aller au point de le porter à des démarches actives et ouvertes contre nous. L'Angleterre ne saurait méconnaître l'impartialité de V. M. I. pendant la présente guerre, Sa médiation et Ses bons offices pour rétablir la paix et tirer ainsi cette puissance du gouffre dans lequel elle s'est en quelque sorte volontairement précipitée. Guidée par les mêmes principes d'impartialité la Russie a fait tout ce qui était compatible avec sa neutralité pour acheminer les choses vers la paix si nécessaire à cette puissance, qui a outre cela des intérêts de commerce très-essentiels à ménager avec mon Empire. Enfin le système actuel de neutralité qui a reçu un

nouveau poids par l'accession de V. M. I., ayant augmenté la navigation des puissances neutres par la liberté et la sûreté qui en ont été la suite, met les intérêts du commerce de l'Angleterre dans une sorte de dépendance de la Russie, puisque nous pouvons nous passer de sa navigation marchande pour l'exportation des produits de mon Empire, dont l'Angleterre a cependant un si pressant besoin. Ma confiance sans bornes en V. M. I., et la bonne foi qui doit cimenter notre union, de même que mon amitié personnelle envers V. M. I. me prescrit de ne pas Lui dissimuler que le bien de notre système pourrait exiger d'entrer dans des liaisons plus intimes avec l'Angleterre du moment qu'il sera à présumer que les Cours de Madrid et de Versailles se porteraient à mettre quelque obstacle à l'entrée de mes escadres dans la Méditerranée, ou qu'elles prendraient ouvertement parti contre nous en faveur des Turcs. Personne ne peut mieux me tirer de ce doute que V. M. I., dont les profondes lumières et Ses connexions avec ces Cours La mettent certainement dans le cas d'apprécier avec connaissance de cause les vues politiques des différentes branches de la maison de Bourbon. Son jugement aussi pénétrant qu'éclairé Lui fera suffisamment sentir, combien un pareil despotisme sur la Méditerranée, quoiqu'exercé par différentes couronnes, mais toutes de la même maison, liées entre elles par un même paete, serait nuisible non seulement à nos intérêts communs, mais aussi au bien-être et à la liberté de toute l'Europe. Elle ne le verra certainement pas avec indifférence, et Sa situation locale Lui fournit des moyens suffisants pour y mettre obstacle

et l'empêcher. Au reste je m'attends d'autant moins à des démarches pareilles de la part des différentes branches de la maison de Bourbon, que ma conduite constante pendant la guerre actuelle n'a pas été de nature à m'attirer l'inimitié ou la mauvaise volonté des dites Cours.

Mais posons le cas que le Roi de Prusse, nous voyant engagés dans une guerre, se portât contre toute attente à attaquer les Etats de V. M. I. en Allemagne. Alors quelqu'occupés que nous pourrions être contre les Turcs, la réunion des forces de nos deux monarchies nous fournirait encore assez de ressources pour rendre ses efforts infructueux, surtout étant dirigées comme elles le sont dans ce moment-ci par l'intimité qui subsiste entre les deux chefs qui, j'ose l'affirmer, ne seront ni effrayés ni intimidés par pareil ou tel autre événement, lesquels au contraire, je n'ai pas lieu d'en douter, tourneront au désavantage de celui qui voudrait nous attaquer aussi injustement. Ce n'est pas par la guerre de 1756 qu'on pourra juger sans se tromper de ce que peuvent les forces de nos deux monarchies réunies, dirigées par des Souverains qui ont le même but, et dont l'amitié et la confiance qu'ils ont l'un pour l'autre, égalent la puissance. Il n'est pas possible que le Roi de Prusse ne se discarte de tout cela, et en se le disant, il ne regardera pas comme un mauvais parti de finir son règne en paix et avec tranquillité. Il ne serait pas impossible aussi de trouver dans l'Allemagne même des ressources contre des desseins contraires à nos vues, en travaillant à s'attacher plusieurs princes de l'Empire, à les détacher du parti opposé et à affaiblir les liaisons contractées par

et avec eux. Il sera d'autant plus aisé d'y diminuer toute influence nuisible à nos desseins, que je ne fais aucun doute que mon allié intime et sur lequel je compte avec une entière confiance, n'a aucune vue contraire à la paix de Teschen, par conséquent rien ne peut empêcher les différents princes de l'Empire de s'attacher de plus en plus à leur chef créé de Dieu pour mériter et attirer leur confiance.

Si la présente guerre maritime tardait à se terminer, bien loin de nuire en aucune façon à nos vues actuelles, elle mettrait les puissances qui y sont engagées de plus en plus hors d'état de nous contrecarrer, sans compter que sa durée accroît et fait sensiblement prospérer le commerce réciproque de nos sujets. En laissant donc les puissances belligérantes vider à leur aise leurs différends, et continuant d'observer vis-à-vis d'elles la même impartialité qui a fait la base de la conduite des deux médiateurs, nous n'en désobligerons aucune au point de prendre parti contre nos vues communes, soit directement soit indirectement.

Ayant communiqué sans réserve et avec cette franchise que dicte la plus sincère amitié, toutes mes idées sur l'état actuel des affaires de l'Europe relativement à la circonstance où nous nous trouvons, ainsi que mes plus secrètes pensées touchant nos voisins à V. M. I., je m'attends qu'Elle voudra bien s'expliquer avec la même confiance sur ces mêmes points envers moi. Persuadée que Ses lumières supérieures répandront un nouveau jour sur cette matière intéressante, je me ferai un plaisir d'entendre et d'adopter tout ce qu'il Lui plaira de me

communiquer sur nos affaires communes, et Ses idées m'éclaireront sur les vues que nous pouvons avoir dans l'état présent des choses.

Qu'il me soit permis maintenant, avant de retourner au second point de notre convention éventuelle, c'est à dire à ce qui regarde la Cour de Constantinople, en guise d'avant-propos d'examiner à qui nous aurions à faire. Cet Empire si formidable naguère, la terreur du faible, est présentement déchiré de fléaux capables de détruire les monarchies les mieux établies. Ses possessions d'Europe sont naturellement séparées de celles de l'Asie par les mers. La plupart des Pachas qui commandent dans les provinces, n'ont plus qu'une obéissance simulée vis-à-vis de la Porte, et n'attendent que l'instant favorable pour se soustraire à l'obéissance, mais surtout à la confiscation de leurs biens dont on remplit les coffres continuellement vides du Sultan. La plupart des Chrétiens soumis à la Porte sont dans le même cas, et il y en a au moins cinq ou six fois plus qu'il n'y a de Turcs. Leur commerce est anéanti par les monopoles de toutes les espèces et les vexations de toutes les sortes. Les brigands désolent la campagne, les cultivateurs qui abandonnent, faute de sûreté, la culture, fuient dans les villes où ils augmentent le désordre, la confusion et la cherté des vivres. La discipline militaire sur terre et sur mer n'existe plus que de nom dans ce pays-là. Les Janissaires trafiquant la plupart du temps, quittent avec peine leurs boutiques et savent qu'ils ne sont presque jamais payés qu'en paroles. Les troupes des provinces ne marchent point à l'armée et ne paient point de tribut

dès qu'elles ont à craindre pour leurs propres foyers. Le Divan se remplit annuellement de gens plus habiles à amasser de l'argent par des rapines qu'à remédier aux vices d'un gouvernement qui s'écroule et dont l'Alcoran fait et fournit toutes les ressources. Je ne parlerai point d'une terreur panique de la populace turque et même du Divan et Sérail répandu présentement à chaque cri de guerre et qui prend la naissance dans je ne sais quel verset de l'Alcoran, et malgré laquelle ils mettent continuellement en pratique les ruses et intrigues qui peuvent accélérer le renversement des traités qui leur déplaisent, mais à l'abri desquels ils jouissent d'une tranquillité qui leur est si utile.

Après cet examen préliminaire voici ce que je pense. Deux principes immuables doivent faire la base de notre convention éventuelle :

1^o d'arranger les choses de manière à prévenir toute discussion entre les trois Empires, et par conséquent d'éviter autant qu'il est possible un voisinage immédiat entre eux ;

2^o une parfaite égalité dans les acquisitions que les monarchies de V. M. I. et la mienne se proposent de faire en cas de guerre contre l'Empire turc.

Quant au premier point il conviendrait, ce me semble, de statuer préalablement et à jamais qu'il y eût un Etat indépendant entre les trois Empires, qui serait maintenu à toujours dans l'indépendance des trois monarchies. Cet Etat jadis connu sous le nom de Dacie pourrait être formé des provinces de Moldavie, Valachie et Bessarabie sous un Souverain de la religion chrétienne dominante

dans les dits Etats, et sur la personne et la fidélité duquel les deux Cours Impériales pourraient compter, ayant soin de régler en même temps que ce nouvel Etat dont le Souverain devra être héréditaire, restera entièrement indépendant, sans pouvoir jamais être réuni ni à la Russie ni à l'Autriche, comme aussi que nos deux Empires ne consentiront jamais qu'il tombe dans la dépendance de quelqu'autre puissance.

Les bornes de ce nouvel Etat devront être circonscrites par le Dniester et la mer noire du côté de la Pologne et de la Russie, et de celui des Etats autrichiens par la dernière prise de possession que j'ai garantie à V. M. I. dans notre article secret, et enfin par la rivière Aluta ou Olta jusqu'à son embouchure dans le Danube. Du côté de l'Empire ture les frontières de ce nouvel Etat indépendant seraient bornées par le Danube jusqu'à son embouchure.

La fixation des frontières entre la monarchie autrichienne et le présent Empire Ottoman dépendra de ce que V. M. I. voudra bien se fixer à Elle-même à l'égard des acquisitions sur lesquelles Elle a tant de droits. C'est sur quoi d'après l'article secret de notre traité il conviendra que nous nous expliquions plus en détail; je m'attends en conséquence que V. M. I. voudra bien s'ouvrir à moi sur cela avec cette confiance que l'amitié intime rend indispensablement réciproque.

La borne la plus naturelle entre la Russie et le présent Empire Ottoman, et celle que je désire d'avoir, est la mer noire.

La Pologne restera dans le même état qu'elle est à présent, eu égard à ses frontières, d'après les arrangements des trois puissances qui ont fixé et garanti ses possessions.

Quant à l'égalité des acquisitions, la Russie ne désire rien d'autre chose, dans ce moment-ci, des possessions turques que

1^o la ville d'Oczakof avec son district entre les rivières du Bog et du Dniester;

2^o une ou deux îles dans l'Archipel pour la sûreté et la facilité du commerce de ses sujets.

M'étant expliquée avec une pleine franchise et ouverture de coeur sur mes vues dans cette guerre et ce que je désire pour le bien de mes sujets, je prie V. M. I. de m'honorer de la même confiance si conforme à notre amitié et aux engagements qui subsistent entre nous, en spécifiant de même Ses vues et prétentions. Elle doit être persuadée que rien ne me fera plus de plaisir que de pouvoir seconder Ses désirs et y coopérer en l'assistant avec mes forces, comme aussi je compte sur les Siennes. Quoique la situation locale et la fertilité des contrées de l'Empire Ottoman voisines des Etats de V. M. I. rendent les acquisitions qu'Elle pourra faire d'une toute autre importance que celles qui sont à la bienséance de la Russie, mon amitié personnelle pour mon plus cher allié ne me permettra jamais d'hésiter un instant à lui faire ce sacrifice. Fermement persuadée par cette confiance sans bornes que je lui ai vouée, que, si nos succès dans cette guerre nous mettaient en état de pouvoir délivrer l'Europe de l'ennemi du nom chrétien en le

chassant de Constantinople, V. M. I. ne me refuserait pas Son assistance pour le rétablissement de l'ancienne monarchie grecque sur les débris et la chute du gouvernement barbare qui y domine, sous condition expresse de ma part de conserver cette monarchie renouvelée dans une entière indépendance de la mienne, en y plaçant le cadet de mes petits-fils, le Grand-Duc Constantin, lequel s'engagerait dans le même temps de ne jamais rien prétendre sur la monarchie russe, ces deux Empires ne pouvant et ne devant jamais être réunis sur une même tête. Le même engagement serait donné en son temps de la part du Grand-Duc mon fils et de son fils aîné, et en attendant je serai prête à donner toutes les assurances qui seront nécessaires pour moi et mes successeurs, que jamais il ne sera formé de prétention tendante à la réunion de ces deux monarchies sur une même tête.

Ce nouvel Empire grec pourrait être borné par la mer noire du côté de la Russie; ses bornes du côté des Etats de V. M. I. dépendraient des acquisitions qu'Elle aura faites ou stipulées à la chute du gouvernement barbare, et enfin le Danube fixerait les limites de la Dacie et de l'Empire grec. Les îles de l'Archipel resteraient aussi sous la puissance de cet Empire renouvelé.

Pour marquer ma reconnaissance à V. M. I. de l'assistance qu'Elle m'aurait accordée dans la poursuite de cette grande entreprise si intéressante pour le bien de la chrétienté, outre l'extension de Ses acquisitions qui en résultera naturellement, je me prêterai volontiers à Lui faciliter et à Lui procurer quelques établissemens

sur la Méditerranée au cas qu'Elle les jugera utiles au commerce de Ses sujets.

Les deux Cours Impériales s'engageront de nouveau de s'entraider dans toutes les démarches convenables auprès des autres puissances pour empêcher qu'elles s'opposent à cet arrangement avantageux pour la chrétienté, et pour cet effet elles ne se refuseront pas aux différentes vues que chacun de ces Souverains pourrait avoir pour des établissemens de commerce aux dépens de l'Empire ture, autant qu'ils pourront être compatibles avec le bien-être réciproque de nos Etats. Mais si par haine contre l'union intime qui règne entre V. M. I. et moi, quelqu'une des puissances de l'Europe s'opposait à nos vues communes, nos forces réunies seront employées à notre défense mutuelle en conséquence et de la manière qu'il a été stipulé entre nous à l'article secret de notre traité d'alliance.

Quelque grandes et éloignées que ces vues puissent paraître, je crois qu'il y a peu de choses impossibles à nos deux Etats intimement unis. C'est aussi avec tous les sentiments réunis de la plus haute estime, de l'amitié et de la confiance la plus intime que j'ai l'honneur d'être,

Monsieur mon frère

de Votre Majesté Impériale

la bonne soeur, amie et alliée fidèle

CATHERINE.

A Czarskocelo, ce 10 septembre 1782.

LXVI.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Pétersbourg, ce 12 de septembre 1782.

Monsieur mon frère. Qu'il me soit permis aujourd'hui d'adresser ces lignes à V. M. I., où mes enfants, qui auront l'honneur de les Lui remettre, jouissent du bonheur de se trouver à Sa Cour et Lui ont amené le gage précieux de l'amitié, cette Princesse Elisabeth de Wurtemberg choisie par V. M. I. pour cimenter les liens de l'union que V. M. I. de même que moi souhaitons ardemment de voir établie à perpétuité entre nos deux maisons, et qui doit contribuer à assurer, à établir le bonheur futur de bien de peuples. Remplie toujours de la même confiance envers V. M. I., je ne puis douter aucunement de l'accueil gracieux dont ils ont à se flatter de Sa part, ni du sort heureux que V. M. I. prépare à une Princesse qui aura l'honneur de Lui appartenir d'aussi près, et dont Elle se plaira à prendre un soin vraiment paternel. Ce m'est une occasion favorable pour renouveler à V. M. I. les sentiments remplis de la plus haute considération, de l'estime sans bornes et de la sincère amitié avec laquelle je suis

LXVII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Vienne, le 5 octobre 1782.

Madame ma soeur. Il me paraît une éternité que je n'ai pas eu la satisfaction d'écrire à V. M. I. Qu'Elle ne m'accuse point de paresse ! Pourrais-je être nonchalant vis-à-vis de tout ce qui m'intéresse le plus ? Non madame, mais on ne fait point vraiment cas des personnes sans craindre de leur être à charge ; tel est mon cas. J'attendais une occasion pour me présenter à V. M. I. et je rongerais mon frein de ce que Mylord Grantham *) tardait tant à nous honorer d'une réponse. Avec cela l'espérance flatteuse qu'Elle avait bien voulu me donner de me communiquer Ses idées et me mettre par là à même de Lui prouver toute l'étendue et la réalité de mon attachement sur la façon dont Elle entrevoit les troubles de la Crimée, l'arrivée enfin de Leurs Altesses Impériales Ses chers enfants, tout cela, dis-je, me faisait différer d'un moment à l'autre à Lui envoyer ce courrier. Enfin ces chers voyageurs viennent d'arriver en parfaite santé, et je m'empresse de Lui en donner part. J'ai été les recevoir à deux journées d'ici ; les voilà rovenus comme chez Elle, car je me flatte que vous ne me regardez point comme étranger, et la Pologne vous doit trop pour ne pas

*) Englischer Staatssecretär für die auswärtigen Angelegenheiten.

se faire honneur d'être considérée comme vivant sous votre protection.

Je n'entre point ici à faire à V. M. I. des détails et des raisonnements politiques. La pacification a pris un train, surtout par la mission en dernier lieu du premier commis*) de M. de Vergennes**) à Londres, qui fait bien voir qu'on se tromperait en calculant les événements majeurs uniquement après les intérêts et la convenance des États et non après celle des individus en place. Pour ne pas ennuyer V. M. I. par de longs détails, j'ai chargé le comte de Cobenzl de porter à Sa connaissance ce que je pense et ai fait à cet égard en France.

L'éternel siège de Gibraltar dure encore, et si les batteries flottantes n'ont pas fait leur effet avant l'arrivée de l'amiral Howe***), je crains que nous entendrons encore parler l'année prochaine du journal insipide du camp de S. Roch, malgré les jeunes héros qui y assistent.

Quant aux Turcs, mes dernières nouvelles me font croire qu'ils ne s'aviseront point de s'opposer aux justes démarches de V. M. I. pour rétablir le Chan, et le cruel incendie qu'ils ont souffert, joint au changement considérable du ministère qui s'y est fait, aura mis de la prudence dans leurs démarches, et de la soumission à vos désirs.

Au moment que j'avais écrit cette lettre, je reçois celle que V. M. I. m'a fait l'honneur de m'écrire. Les

*) Gérard de Rayneval.

**) Graf Karl Vergennes, französischer Minister der auswärtigen Angelegenheiten.

***) Der berühmte englische Admiral Richard Howe.

expressions dont Elle veut bien se servir à mon égard au sujet de l'envoi du directeur des écoles normales Janeovich m'ont pénétré de reconnaissance. J'attends avec le plus grand empressement la longue lettre qu'Elle veut bien me promettre, bien sûr qu'Elle réunira et embrassera tous les objets, et que ce qui paraîtrait un être de raison aux plus éclairés politiques, le génie, le courage de V. M. I. saura le défaire, en prévoyant à tout, comme le noeud gordien.

A l'égard du mémoire français qu'Elle a bien voulu me faire communiquer au sujet de Ses griefs contre la Porte, je ne tarderai pas un moment à donner les ordres précis à mon ministre à Constantinople de se joindre au Sien, de la façon qu'Elle le désire.

Oserais-je Lui renouveler ici les assurances de la plus haute considération et de l'attachement le plus inviolable avec lesquelles . . .

LXVIII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Vienne, le 6 octobre 1782.

Je ne crains ni d'être compromis, ni quelque considération personnelle m'arrête, quand il s'agit d'objets qui peuvent intéresser personnellement V. M. I. J'ose donc Lui faire cette feuille à part sur quelques sujets, La prie de vouloir bien la jeter au feu.

Je suis bien sûr que le Roi de Prusse est informé avec détail de tout ce qui se traite entre nous deux, même dans la correspondance autographe. L'usage envenimé qu'il en fait, le tocsin qu'il en sonne et en France et à la Porte, sont des vérités que l'extrait ci-joint, dont je garantis la réalité et que j'ai eu de ces deux endroits, constate. Ses moyens et les voies dont il se sert pour en être informé, me sont inconnus; je suis fort éloigné de me plaindre de lui; il m'a habitué à sa façon d'agir à mon égard, mais comme cela peut être souvent ou destructif ou rendre bien plus pénibles les effets de notre commune amitié, je n'ai pas cru devoir le taire à V. M. I., qui dans toutes Ses démarches est aussi sage que prudente.

Le voyage que LL. AA. II. viennent de faire, me paraît leur avoir fait vraiment du bien, et je crois ne pas me tromper si j'ose assurer V. M. I. qu'Elles reviendront sous des formes bien plus agréables, et que méfiance, soupçon et petits moyens quelconques seront bannis de chez Elles autant que l'habitude et ceux qui les entoureront et qui seuls les leur ont fait naître, le permettront. Le choix de ceux-là et l'éloignement de ceux qui sont dans des principes différents, me paraissent essentiels pour la tranquillité et la satisfaction domestique et privée des trois personnes auxquelles je suis vraiment attaché.

Si V. M. I. ne me connaissait point et n'appréciait mes intentions, Elle me devrait croire d'avoir perdu la raison d'oser Lui écrire des choses pareilles; enfin pour vider mon sac, il faut que je Lui dise encore que le colonel Ribas, comblé des bienfaits et de la confiance de V. M. I. bien au-delà de ce qu'il pouvait jamais

espérer, s'est permis, en passant par ici pour aller à Naples, des propos et des détails vrais ou faux au sujet des personnes les plus respectables de Pétersbourg, qui m'ont indigné en me faisant de la peine, et comme c'est surtout vis-à-vis des petits ministerioles ses compatriotes qui résident ici, comme sont ceux de Gènes, Lucques, Sardaigne, Naples, qui sans cela ne font que les espions des autres, les donneurs de nouvelles et écrivains de gazettes, le bruit s'en est répandu et je n'en ai été informé que par là.

Je finis en Lui faisant bien mes excuses, mais je suis soulagé d'avoir pu témoigner à V. M. I. toute l'étendue de ma confiance et de mon inviolable amitié.

LXIX.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ce 12 octobre 1782.

Madame ma soeur. Je profite de l'offre obligeante que Leurs Altesses Impériales viennent de me faire, de se charger par un des courriers qu'Elles renvoient à V. M. I. de cette lettre. Elles m'ont remis celle qu'Elle a bien voulu m'écrire; je suis pénétré de son contenu et des expressions dont V. M. I. veut bien se servir à mon égard, et qui sont bien faites pour consolider à jamais le bonheur de nos deux États, et surtout ma satisfaction particulière, que je sens être intimement liée avec la continuation des marques d'amitié et de confiance

de V. M. I. Il ne manquera certainement rien de mon côté pour que Madame la Princesse Elisabeth soit heureuse en tout point, et s'il me fallait un aiguillon de plus pour désirer et contribuer à son bonheur qu'elle-même, je n'en connaîtrais pas un plus puissant que l'intérêt que V. M. I. veut bien prendre à son sort. Qu'Elle veuille bien me croire avec l'attachement le plus inviolable et la plus haute considération

LXX.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ce 18 octobre 1782.

Madame ma soeur. La peine que me fait le départ de Leurs Altesses Impériales, je ne puis l'adoucir qu'en m'occupant un instant de l'amitié si précieuse de V. M. I. Je profite donc de ce courrier pour me rappeler à Son souvenir, Lui dire la satisfaction que j'ai eue de voir ici Ses chers enfants. L'opinion générale la plus avantageuse qu'ils ont acquise partout, la gloire qui Lui en revient, le tendre empressement enfin qu'ils ont de se retrouver aux pieds de V. M. I., ne serait que Lui répéter ce qu'Elle sait d'ailleurs et dont le dernier surtout est si naturel et senti par tous ceux qui ont eu le bonheur de faire la connaissance de V. M. I. et de mériter comme moi Ses bontés. Je les accompagnerai une couple de jours et puis de mes vœux les plus sincères, et dès que je serai de retour ici, je m'occuperai avec soin des détails importants

que la dernière longue lettre que V. M. I. a bien voulu m'écrire, exige, ayant été dans l'impossibilité pendant le séjour de LL. AA. II. ici d'entreprendre cet ouvrage. Voudra-t-Elle bien me croire pour la vie avec l'attachement le plus inviolable

LXXI.

JOSEPH AN KATHARINA.

Brünn, ce 20 octobre 1782.

Madame ma soeur. Dans le moment auquel vous jouirez de la douce satisfaction d'être une heureuse mère, en embrassant vos chers enfants, et de voir tous leurs sentiments satisfaits en se trouvant à vos pieds et en serrant entre leurs bras les intéressants gages de leur tendresse, que V. M. I. leur a si soigneusement gardés, je veux malgré mon éloignement fixer les yeux de mon tendre attachement pour V. M. I. et pour eux sur cet intéressant tableau. Qu'Elle permette de L'assurer avec l'effusion d'un coeur qui leur est tout dévoué, que leur satisfaction, leur bonheur est si intimement lié au mien, que je ne pourrais être ni satisfait ni content si V. M. I. ne jouit de toute la santé, de toute la gloire et de toute la satisfaction imaginable qui sont si intimement liées avec celle de Ses chers enfants. Qu'Elle veuille bien en recevoir les assurances les plus sincères, et me croire avec l'attachement le plus inviolable et la plus haute considération

LXXII.

KATHARINA AN JOSEPH.

Pétersbourg, ce 18 d'octobre 1782.

Monsieur mon frère. Il n'appartient qu'à V. M. I. de réunir aux vertus du héros les qualités aimables du citoyen qui, rempli d'attentions et de soins, fait les délices de la société humaine. Que V. M. I. me pardonne cette réflexion échappée à ma plume au moment où j'ai les yeux attachés sur les caractères tracés de Sa main, par lesquels Elle s'excuse de ne m'avoir point écrit, crainte, dit-Elle, d'être à charge. A qui? A moi? J'ose répondre avec l'effusion de l'amitié la plus vraie, la plus sincère, que les chères lettres de V. M. I. ne sauraient être dans ce cas chez moi. Cette réponse retardée de Mylord Grantham, dont V. M. I. me fait l'honneur de parler dans Sa lettre du 5 octobre, donne tout lieu de croire que Messieurs les Anglais ont beaucoup d'envie de temporiser pour gagner un temps nécessaire afin de se tirer de l'embarras de leur situation et de la confusion des opinions qui produit tous les jours quelque plan nouveau et fait que les plus entendus chez eux ne savent bien au juste ce qu'ils veulent ou ne veulent pas, et montrent de la contradiction dans deux choses essentielles, la possibilité du pouvoir et la volonté décidée de l'impossible. Mais je laisse là ces réflexions hasardées pour parler à V. M. I. de la pacification. Il paraît qu'après

les assurances articulées par M. de Vergennes au comte de Mercy, et celles données tout récemment par la Cour de Londres, s'il ne s'agissait que d'une affaire entre particuliers, sans faire tort à l'honneur d'une des parties, j'avoue qu'on ne pourrait douter de la parole donnée comme quoi il ne s'agit que de préliminaires. Il est vrai que M. de Vergennes s'est gardé l'échappatoire d'une paix précipitée par les événements. Les batteries flottantes sont détruites; reste à savoir ce qui arrivera de l'éternel siège de Gibraltar. Mylord Howe doit être arrivé. Cette paix précipitée, cette échappatoire, arrivera-t-elle en Europe ou en Amérique? Je n'en sais rien. Mais en attendant qu'il plaise à V. M. I. de décider du sort de mes idées analogues aux troubles de la Crimée, que j'ai osé mettre devant Ses yeux clairvoyants en toute confiance, et ne doutant point qu'Elle ne veuille bien me communiquer les Siennes.

Qu'il me soit permis de présenter à V. M. I. mes actions de grâces, pour les nouvelles bontés qu'Elle a bien voulu témoigner à mes enfants à leur arrivée et pendant leur séjour à Sa Cour, et pour tout ce qu'Elle veut bien me dire à cet égard et à celui de Madame la Princesse Elisabeth de Wurtemberg par Ses précieuses lettres du 5 et 12 d'octobre. Il est impossible d'ajouter aux sentiments de la très-haute considération et de l'amitié et de la reconnaissance la plus sincère avec lesquels je suis . . .

LXXIII.

KATHARINA AN JOSEPH.

Ce 18 d'octobre 1782.

En réponse à la feuille détachée que V. M. I. a jugé à propos de m'envoyer, sensible comme je dois à cette nouvelle marque d'amitié et de confiance qu'il Lui a plu de me donner, je ne puis qu'y répondre avec la même ouverture de cœur, d'abord en L'assurant que cette feuille n'a été vue et ne le sera que de moi seule. Les lettres de V. M. I. et les miennes, je l'affirme positivement, n'ont été vues ni par les émissaires du Roi de Prusse ni par aucune personne suspecte; je les ai tenues sous clef et cachet dans ma propre chambre. Ce que le Roi de Prusse doit avoir fait insinuer à la Porte même prouve qu'il est mal instruit. Il se peut qu'il ait eu connaissance du projet de notre traité d'alliance, mais s'il est instruit de la conclusion de cette affaire et de la forme, ce dont j'ai quelque lieu cependant de douter par les vacillations qui règnent dans ses insinuations, je n'en puis poser l'époque avant le commencement de cette année. Quand l'Empereur Pierre I était occupé de quelque grand objet, il envoyait au marché pour savoir ce qu'on y disait, et souvent il entendait qu'on y parlait de ce dont son esprit était occupé. Je crois que la raison en est que les idées produites par le courant des événements viennent dans plus d'une tête; d'autres supposent exister

ce qu'ils ne savent pas, pour tirer au clair s'ils ont rencontré juste.

La conduite du colonel Ribas est bien ingrate. Depuis longtemps accoutumée à faire des ingrats et à entendre la critique sur les gens qui font le plus d'effet, j'espère que les choses n'en iront pas moins leur train.

Que V. M. daigne être persuadée de tous les sentiments dont je suis pénétrée pour Elle, et de la reconnaissance que je Lui porte pour ce qu'Elle a bien voulu me dire de mes enfants

LXXIV.

JOSEPH AN KATHARINA.

Vienne, ce 13 novembre 1782.

Madame ma soeur. Au moment que je n'attendais que le départ de LL. AA. II. pour répondre à la longue et importante lettre, dont il a plu à V. M. I. de m'honorer, je me trouve assailli et accablé d'une érépèle générale dans la tête, et dont enflé encore et sans avoir pu récupérer ni sommeil ni appétit, et par conséquent point les forces, mon âme toute à Elle force néanmoins mon physique, et je ramasse le peu que j'en ai, pour Lui témoigner combien j'ai été sensible de la confiance dont Elle m'a honoré, et je ne m'en croirais par digne, si avec la même sincérité je ne Lui ouvrais pas mon âme, en Lui faisant connaître sans le moindre détour et avec la plus grande franchise ma façon d'envisager ces grands objets.

J'ose d'abord renouveler les assurances faites à V. M. I. qu'avec exactitude et soin j'observerai tous les articles que la convention, qui pour le bonheur de nos Etats et pour ma plus grande satisfaction nous lie ensemble, contient.

V. M. I. a si parfaitement détaillé les circonstances de la Pologne, du Danemare et de la Suède, que c'est un vrai tableau politique; mais quant au Roi de Prusse et à la France, les deux seuls et les plus puissants Etats qui puissent s'opposer à l'accomplissement du grand projet, Elle me permettra de Lui représenter que l'âge du Roi de Prusse seul, et la bonne volonté et gratitude de la France pour les soins des médiateurs ne peuvent point me donner la sûreté nécessaire vis-à-vis de tout ce que le coeur de mes Etats et mes provinces détachées ont à craindre de leur part.

Cette idée est d'autant plus forte en moi, que je crois que les deux Cours de Bourbon peuvent non seulement m'empêcher moi d'agir en force avec V. M. I., mais même rendre Ses mesures et Ses opérations nulles ou au moins très-difficiles par leurs flottes, tant dans la Méditerranée, qu'avec les vaisseaux qu'elles peuvent envoyer au secours des Turcs dans la mer noire, pendant que mes provinces des Pays-Bas, celles d'Italie et celles que j'ai sur le Rhin, se trouveraient exposées à toutes leurs forces de terre.

Je conclus de là, que sans être d'accord avec la France, il sera absolument impossible de se flatter d'une réussite, au lieu que d'accord avec Elle, même sans devoir acheter chèrement le consentement du Roi de

Prusse, il y aura moyen, comme V. M. I. l'a parfaitement bien senti Elle-même, de le contenir, puisque nous pourrions ensemble partager nos forces, et si V. M. I. voulait laisser un corps d'armée de 40 à 50 mille hommes, soit sur les frontières de la Livonie vers la Prusse, soit même, ce qui serait bien préférable, déjà en quartiers le long de la Vistule et de la Varta en Pologne, qui menacerait le coeur des États du Roi, et en même temps assurerait à V. M. I. la tranquillité de la Pologne et Lui en procurerait des subsistances pour Son armée, moi je pourrais rassembler le gros de mon armée en Bohême et en Moravie, et agir encore avec 60 ou 80 mille hommes là où les intérêts communs l'exigeraient contre la Porte.

Outre cela il faudrait tâcher de détacher la Saxe du parti du Roi de Prusse, et que rassemblant ses troupes elle restât en mesure à pouvoir être secourue par les miennes, au moment que le Roi de Prusse voudrait agir contre elle.

Cette idée, qui est seul la possible et la bonne, me paraît encore d'autant plus préférable, que je croirais, néanmoins sans en avoir la certitude, qu'il y aurait moyen d'engager la Cour de France, en lui accordant des convenances sur les possessions actuelles de la Porte, dont l'Égypte surtout ferait l'objet principal, si non de concourir, au moins de ne mettre aucunes entraves à nos opérations.

Quant aux opérations mêmes, V. M. I. veut bien me marquer, qu'elles doivent être parfaitement combinées. Ma position topographique porte mon point d'attaque

principal à débarrasser la rive droite du Danube des possessions et des places fortes turques ; du reste j'attendrai les intentions ultérieures de V. M. I., prêt à les seconder et à mettre en exécution de mon mieux tout ce que Ses profondes lumières et Son expérience toujours couronnée par la réussite me marqueront de faire.

Quant aux convenances mutuelles que nous tirerions des possessions de la Porte, il faut que je m'ouvre avec toute la confiance et sincérité à V. M. I. sur ce qu'Elle a bien voulu m'en faire connaître.

Pour ce qui est de la possession d'Oczakow et du pays qu'Elle destine à réunir à Son Empire, joint à quelques possessions dans les îles de l'Archipel, ceci ne peut être sujet à aucune difficulté.

Quant à la création d'un nouveau royaume de Dacie héréditaire pour un Prince de la religion grecque, et quant à l'établissement enfin de Son petit-fils Constantin en Souverain et Empereur de l'Empire grec à Constantinople, les événements de la guerre seuls en pourront décider, et s'ils sont heureux, il n'y aura jamais de difficulté de ma part à l'accomplissement de tous Ses désirs, s'ils se trouvent réunis et joints à ceux qui sont de ma convenance.

A ce sujet je ne puis Lui cacher, qu'après avoir bien réfléchi sur ce qui peut nous convenir davantage de part et d'autre, pour le présent et pour l'avenir, et sur ce qui peut être sujet à moins d'inconvénients et de difficultés, je pense qu'il n'y a pour la Monarchie autrichienne que les limites suivantes qui puissent convenir, savoir la ville de Chotim avec un petit territoire servant

de tête, pour couvrir la Galicie et la Bucowina, dont on arrangerait les limites, une partie de la Valachie enclavée par l'Alute, et depuis Nicopolis inclusivement et en remontant le Danube jusqu'à Belgrade, ses deux rives à trois lieues de distance et par conséquent les villes de Viddin, d'Orsowa et de Belgrade, comme des têtes, pour couvrir la Hongrie; de Bolgrado on tirerait la ligne la plus droite et la plus courte possible conforme au terrain vers la mer adriatique jusque et y compris il Golfo della Drina; et enfin les possessions de la terre ferme ainsi que l'Istrie et la Dalmatie Vénitiennes fourniraient les seuls moyens de mettre en valeur les produits de mes Etats; la péninsule Morée, l'île de Candie, de Chypres, et tant d'autres de l'Archipel pourraient fournir un riche dédommagement à ces républicains, qui sans ça ont arraché à mon Etat, soit par ruse, soit en profitant des circonstances et de la faiblesse du moment, tout ce qu'ils possèdent. Je pourrais alors avoir quelques vaisseaux, comme Venise actuellement, et être par conséquent plus utile dans toutes les occasions à V. M. I. Il s'entend que le commerce du Danube resterait parfaitement libre à mes sujets, tant jusqu'à son débouché dans la mer noire que pour la sortie de la mer noire par les Dardanelles. Les deux nouveaux Empires de Dacie et de Grèce s'engageraient à ne jamais mettre d'entraves ou de péages quelconques sur mes bâtimens. Par cet arrangement la paix de Teschen resterait, comme Elle paraît le désirer, bien intacte, et je puis dire que je dois la première idée à différents propos que V. M. I.

a bien voulu me tenir au sujet de l'Italie, où Elle paraissait si bien connaître mon unique convenance.

L'établissement de l'Empire que V. M. I. destine à Son petit-fils, resterait d'autant plus grand, et toute dispute de limites et de partage, impossible sans cela à concilier, cesserait.

C'est donc de la France principalement et du Roi de Prusse qu'il faudra s'assurer, et sans lesquels je ne trouverais absolument hors d'état de pouvoir en force servir V. M. I.

J'attends donc de Ses hautes lumières le quand et le comment qu'Elle voudra entamer ou m'autoriser à sonder la France à ce sujet, pour en obtenir les certitudes nécessaires.

J'ai l'honneur de Lui confier, que de tout ceci et de la lettre qu'Elle a eu la bonté de m'écrire, je n'ai pas fait le moindre semblant à LL. AA. II. ni à quiconque autre, malgré les questions réitérées qu'Elles m'ont faites au sujet des troubles de la Crimée, de la part que j'y prendrai, des démarches que V. M. I. ferait, toutes conformes au bruit et au labaudage que le Roi de Prusse ne cesse de répandre, soit en France, soit à la Porte. Mes réponses ont été absolument vagues et négatives d'être instruit des intentions de V. M. I. Je crois de mon devoir de Lui en donner part, et j'espère de ne point avoir manqué à Ses intentions, en tenant la chose absolument secrète, au risque que, si LL. AA. II. l'apprennent par quelque voie sourde, Elles ne le trouvent très-peu amical de ma part.

C'est en attendant avec le plus grand empressement ce qu'Elle voudra en conséquence de tout ceci me marquer, et prêt à y mettre dans l'exécution tout le zèle, dont l'attachement que je Lui ai voué pour la vie, est capable, que j'ose L'assurer de la plus haute considération et de l'amitié la plus parfaite avec lesquelles je suis toujours

LXXV.

JOSEPH AN KATHARINA.

Vienne, ce 23 novembre 1782.

Madame ma soeur. Peu d'heures après le départ du dernier courrier j'ai reçu par un homme que le comte de Cobenzl m'a envoyé ici, la charmante lettre de V. M. I. qui m'autorise à être indiscret et à Lui écrire, quand même je n'ai pas de quoi Lui mander qui vaille la peine d'être lu. Je commence donc à user de cette permission dès aujourd'hui. Ayant eu l'honneur de Lui dire très au long l'autre jour tout ce qui regardait le grand objet, et attendant Sa réponse, je ne perds néanmoins pas un instant de temps et je prends toutes mes mesures et je mets mes fers au feu, afin que dès que V. M. I. m'aura mis à même d'avoir les assurances si nécessaires du côté de la France et de celui du Roi de Prusse, et qu'Elle aura agréé mes petits projets, je puisse La servir et seconder Ses idées avec tout le nerf et toute la promptitude qu'Elle mérite. Sûr de ces objets essentiels, je serai par les arrangements que je prends, et par la façon

dont heureusement ma machine est montée, ni le dernier ni le plus faible à la jouïte.

Je ne Lui parle pas de ma santé; elle est assez remise, quoique je ne sorte pas; un petit accès de fièvre de vingt-quatre heures que j'ai eu, était, je crois, le dernier salut que me faisait ma maladie, et c'est avec certitude que je compte, comme je n'ai point été alité pendant l'espace de vingt-six années, que je passerai de même vingt-six autres, en les vouant entièrement aux devoirs de citoyen et de fidèle ami et allié de V. M. I.

Avec la bonté, et j'ose dire peut-être prévention trop favorable avec laquelle Elle veut bien s'exprimer à mon égard, soit de bouche soit par écrit, V. M. I. me témoigne le plus poliment du monde ce que je devrais être, et moi j'y trouve ce que je ne suis pas.

La nouvelle de la contre-danse et du dos-à-dos dansé entre l'amiral Howe et la flotte combinée, m'a vraiment électrisé; jamais il ne s'est fait, je crois, à la face de l'Europe un tour pareil. Il faut que ce Howe connaisse bien ses rivaux pour avoir été sûr qu'en leur offrant tout ce qui leur était le moins convenable, ils ne manqueraient pas de l'accepter, qu'ils quitteraient leur poste où ils le gênaient, pendant un ouragan, pour ne pas savoir alors manoeuvrer en pleine mer comme lui, et de lui fournir par conséquent les moyens de remplir l'objet de sa mission et de s'en retourner chez lui sans plaie ni bosse.

Mais c'est réellement trop longtemps user de Sa permission; je finis donc en Lui renouvelant les assurances de la plus haute considération et de l'amitié la plus inviolable avec lesquelles je serai pour la vie

.

LXXVI.

KATHARINA AN JOSEPH.

Pétersbourg, ce 22 novembre 1782.

Monsieur mon frère. Mes enfants dans les premiers instants de leur arrivée se sont empressés à m'entretenir des bontés dont V. M. I. les a bien voulu combler. J'ai reçu de leurs mains en même temps la lettre qu'il Lui a plu de me faire parvenir par eux en date de Brünn du 20 d'octobre. Joie et gratitude se sont réunies dans mon coeur en cet heureux moment. Que ne dois-je à V. M. I., mais outre la reconnaissance que je Lui porte, mon âme guère occupée de prestiges, est remplie de je ne sais quel pressentiment depuis deux jours, comme quoi je Lui devrai infiniment plus encore. Il est sans doute de l'essence de l'amitié sincère d'attribuer au sentiment le résultat des effets moraux dont d'ailleurs la cause est ignorée. La mienne pour V. M. I. croit reconnaître pour cause Ses vertus, Son exemple, Son éloquence persuasive, Ses soins, et pour effets les changements en bien que mon oeil peut-être prévenu paraît entrevoir depuis deux jours. Je me souviens en même temps avec une nouvelle gratitude des paroles que contenait la feuille détachée qui accompagnait une des lettres de V. M. I., et elle me servira de guide.

Je suis instamment priée de recommander de nouveau aux bontés de V. M. I. la Princesse Elisabeth, ce

gage précieux d'une amitié réciproque, et pour le bonheur de laquelle je ne forme aucun doute, parce qu'il dépend de V. M. I. ; j'ai fait plus, j'ai dit qu'en toute confiance je m'en rendrais caution. C'est avec les sentiments de l'amitié et confiance la plus inaltérable et avec ceux de la plus haute considération que j'ai l'honneur d'être . . .

Je me réserve de répondre à la lettre de V. M. I. qui regarde nos affaires avec un autre courrier.

LXXVII.

KATHARINA AN JOSEPH.

Pétersbourg, ce 14 décembre 1782.

Monsieur mon frère. Occupée du grand objet qui se traite entre V. M. I. et moi, travaillant à la réponse qui doit être mise sous les yeux de V. M. I., je viens d'être instruite par le dernier courrier de Constantinople des démarches que l'Internonce de V. M. I. vient d'y faire conformément à Ses ordres, et du premier effet que les mémoires que nos ministres ont conjointement remis à la Porte, ont paru y produire. Le ton de la réponse que le ministère ottoman y fera, montrera plus au clair ce que nous avons à en attendre. Je ne saurais différer jusque là de témoigner à V. M. I. l'expression de mes très-sincères remerciements de la conduite de Son ministre à Constantinople ; je me plais à y reconnaître l'amitié de V. M. I. et tous les sentiments d'un allié aussi franc

que fidèle. Je prie le ciel de conserver la santé précieuse de V. M. I. un grand nombre d'années, et d'éloigner d'Elle tous les maux tant physiques que moraux; je suis au reste très-intimement persuadée qu'Elle sera toujours et en toutes occasions tel, que tous ceux qui Lui sont aussi attachés que moi, ont bien des raisons très-palpables à s'y attendre.

La contre-danse que l'amiral Howe a dansée avec cette fameuse flotte combinée et dont V. M. I. me fait l'honneur de me parler dans la lettre du 23 novembre, montre bien la supériorité sur mer de la marine anglaise. Il me paraît que M. de St. Priest*) a grande envie de nous donner un intermède de la façon à Stamboul. Ce qui m'en plaît le plus, c'est qu'il est obligé de convenir que les trois points demandés sont de la plus exacte justice, et fondés sur les traités. Il me paraît que l'ambassadeur de France n'a pas bonne grâce à parler d'intervention à nos ministres, tandis que Sa Cour, après avoir accepté notre médiation, nous laisse ignorer à peu près si elle traite à Paris des préliminaires ou de la paix avec les Anglais. C'est avec la plus haute considération et tous les sentiments de l'amitié la plus inviolable que je suis

*) Der französische Botschafter in Constantinopel.

LXXVIII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ce 11 janvier 1783.

Madame ma soeur. L'intérêt flatteur que V. M. I. veut bien prendre par cette dernière lettre à ma santé, n'est qu'une nouvelle preuve pour moi de Sa bonté et amitié. Je ne me trouve point à même pour le présent de Lui parler du grand objet. La réponse des Turcs ne m'est point encore parvenue, et il ne m'est connu préalablement que l'apophthème dont s'est servi le Reis Efendi, lorsqu'après notre commune déclaration on le pressait d'une réponse. Il dit que, quand la peau était mouillée, elle se prêtait dans tous les sens où on la tirait. Cela fait espérer que les justes désirs de V. M. I. seront remplis et qu'Elle aura la gloire, même sans coup férir, secondée par Son ami, de faire observer bien exactement à la Porte les stipulations de la paix de Kanardgy, et qu'Elle sera mise en pleine jouissance de tous les avantages qui dans la plus grande étendue du terme en peuvent dériver à Son Empire. Je dois rendre la justice à l'ambassadeur de France, M. de Saint-Priest, que personnellement il a mis jusqu'à présent toute la bonne volonté et toute la franchise dans ses procédés, et le point essentiel que V. M. I. relève si bien, savoir qu'il a témoigné à la Porte reconnaître la légitimité et le bon droit des trois demandes que V. M. I. faisait, est certainement très-important. La paix entre l'Angleterre et la France non seulement avance, mais paraît même très-près

de sa conclusion. Les Anglais en ont fait bien certainement tous les premiers frais; c'est eux qui ont envoyé négociateur sur négociateur à Paris et qui enfin font une paix aussi nuisible à leur considération politique qu'à leurs intérêts en tout genre. Il est inconcevable qu'après une campagne aussi heureuse ils précipitent une paix aux conditions contenues dans la feuille ci-jointe. *) Il est sûr que, si l'Angleterre s'était tenue aux médiateurs, elle n'aurait pas dû souscrire à une paix pareille, mais il est vrai aussi qu'elle l'aurait peut-être par les distances

*) L'Angleterre accorde aux Provinces Unies de l'Amérique l'indépendance la plus absolue, en fixant les limites depuis l'embouchure du fleuve de Saint-Croix jusqu'au Canada, de là en traversant les grands lacs, y compris le lac supérieur jusqu'au Mississippi, et enfin le long de ce fleuve jusqu'aux frontières de la Floride. Elle renonce même à une amnistie parfaite qui remît les Loyalistes en jouissance des biens qui leur avaient été confisqués.

Outre les îles de Saint-Pierre et de Miquelon dans l'Amérique septentrionale, que l'Angleterre cède à la France, elle lui rend l'île de Sainte Lucie et la Dominique, et lui accorde un comptoir au banc de Terre-Neuve. Elle lui rend aussi le Sénégal contre la Gorée, et aux Indes Orientales Pondichéry est rendu aux Français avec un terrain considérable d'un grand rapport, dont ils ne jouissaient pas auparavant. Les Anglais leur accordent aussi des établissements sur la côte de Bengale, et enfin le renvoi du commissaire anglais de Dunkerque avec la liberté d'y bâtir et d'y creuser le port selon leur bon plaisir, est stipulé.

Pour que le Roi d'Espagne se désiste de sa velléité sur Gibraltar, il gardera l'île de Mahon et les Anglais lui cèdent les deux Florides avec tous les établissements dans la baie de Honduras; un seul comptoir dans la baie de Campêche reste aux Anglais.

Quant aux Hollandais, tout ce qui leur a été pris par les Anglais, leur sera restitué.

Il n'était plus question, selon mes dernières nouvelles, entre les parties belligérantes que de la différence, si les Hollandais auraient un dédommagement et lequel, si la Dominique serait rendue aux Français en nature ou contre un équivalent, et enfin à quel prix l'Espagne rendra dorénavant aux Anglais le bois de Campêche?

retardée un peu, et il est impossible de trouver étonnant que les Cours de Bourbon aient battu le fer pendant qu'il est chaud, et qu'elles se soient procuré tous les avantages possibles, en s'épargnant, si la paix se conclue bientôt, les frais d'une nouvelle campagne. Dans l'attente de la réponse que V. M. I. veut bien me promettre sur le grand objet, je La supplie de me croire avec la plus haute considération et l'amitié la plus inviolable

LXXIX.

KATHARINA AN JOSEPH.

Pétersbourg, ce 4 janvier 1783.

Monsieur mon frère. Dans l'espérance que V. M. I. est parfaitement rétablie de l'incommodité que Lui a causée l'érysipèle lors du départ de la lettre qu'Elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 13 novembre, j'ose aujourd'hui Lui adresser la réponse détaillée dont je Lui ai parlé dans ma précédente. D'abord V. M. I. voudra bien être persuadée que les nouvelles preuves de confiance et d'amitié exprimée dans Sa lettre, m'ont touchée sensiblement. C'est avec une satisfaction bien vraie que je prends la plume pour répondre à cette lettre qui m'est un gage d'autant plus précieux de la solidité de notre union et de celle de nos Etats, que je me fais un plaisir d'adopter les principes et d'entrer dans les vues de V. M. I. Je soumettrai à Ses lumières supérieures quelques observations sur lesquelles je prie V. M. I. de vouloir bien

me dire Sa façon de penser avec cette franchise que nous nous devons réciproquement et dont la continuation assurera le bien-être de nos deux monarchies. A cet effet je passerai article par article de cette lettre.

Je sens vivement toute la force des raisons que V. M. I. allègue pour prouver combien il importe au succès de nos projets de ménager les différentes branches de la maison de Bourbon et la France en particulier, et comme il ne paraît pas plus possible qu'il n'est même nécessaire de les y faire coopérer, il serait utile uniquement de les déterminer à y apporter le moins d'obstacles que faire se pourrait. Ma conduite pendant toute la guerre présente maritime a été fondée sur la plus parfaite impartialité. J'ai évité tous les engagements contraires à ses principes, malgré les avantages que je pouvais en retirer. Je me réglerai dorénavant sur les mêmes principes aussi longtemps qu'on ne me donnera pas lieu à les changer, et qu'on restera passif durant nos démêlés avec les Turcs. Bien loin d'avoir rien à objecter contre les moyens proposés par V. M. I. pour y réussir, j'ai applaudi avec beaucoup de satisfaction à Son plan, et je me repose avec une entière confiance en Sa prudence et sagacité au sujet des ouvertures qu'on pourrait faire à la Cour de France, de même que sur le moment qu'Elle croira propre pour cela dans le courant de notre guerre avec la Porte, et les avantages qu'il conviendra de lui accorder pour prix de son inaction, convaincue que V. M. I. ne fera en tout cela que ce que le bien de notre cause et la réussite de nos projets rendra indispensable.

En obtenant ce point capital, il ne nous restera, comme V. M. I. l'observe très-bien, qu'à mettre nos frontières à l'abri de toute surprise de la part de nos voisins. L'armée d'observation que V. M. I. aura en Bohême et en Moravie, suffira, je m'assure, de ce côté-là, et j'aurai soin d'entretenir les corps de troupes dans mes provinces voisines de la Suède et de la Pologne, en les portant au point d'assurer non seulement mes frontières, mais aussi d'être prêt à agir en cas de besoin, ce qui suffira, je pense, pour tenir en respect ceux qui pourraient être tentés de s'opposer au succès de nos projets communs. Ce corps restant dans mes provinces produira le même effet que s'il était en Pologne, étant toujours prêt d'y entrer, et ne sera cependant pas dans le cas d'inquiéter sans nécessité la Cour de Berlin, au lieu que, s'il passait mes frontières pour s'établir en Pologne et dans le voisinage immédiat des Etats prussiens, sa proximité pourrait fournir matière à des fausses interprétations, en inspirant de l'ombrage à notre commun voisin, et cela dans un moment où il conviendrait, je crois, le plus de Lui en ôter toute idée, puisqu'il n'est pas indifférent pour la réussite de nos projets que S. M. Prussienne tienne une conduite passive, à la quelle je crois qu'il ne serait pas impossible de le déterminer du moment qu'il sera rassuré sur la possession tranquille de ses Etats actuels. Je pourrais même m'en expliquer avec cette Cour de l'aveu et du consentement de V. M. I., si Elle le juge à propos, en lui faisant au moins entrevoir, sans lui découvrir nos vues, que la bonne harmonie et l'observation du traité défensif qui subsiste entre la

Russie et cette Cour, dépendront de la conduite passive qu'elle tiendra dans les circonstances actuelles envers nos deux monarchies. Evitant ainsi de faire entrer mon corps d'observation en Pologne sans une absolue nécessité, j'ôterai au Roi de Prusse le prétexte d'y introduire ses propres troupes. Je prie V. M. I. de peser toutes ces considérations et de m'en dire Son avis, L'assurant d'avance que je me ferai un plaisir d'adopter autant qu'il me sera possible tout ce qu'Elle voudra bien me communiquer à ce sujet.

Quant à la Saxe, je crois qu'il conviendrait de l'empêcher de prendre aucun engagement avec les puissances contraires à nos vues, et qu'un état passif de sa part serait presque préférable à une conduite active en notre faveur. Les événements de la guerre de 1756 prouvent que sa coopération est moins utile au parti qu'elle embrasse, que profitable à ses ennemis. Ce pays ouvert et sans défense devient le magasin de la première armée à portée de s'en emparer, qui y trouve encore la ressource d'y lever des recrues. Ainsi en cas d'hostilités de ce côté-là je présume que la neutralité de cet électorat pourrait être préférable pour nous à une alliance effective. Je n'en désire pas moins sincèrement cependant pour le plus grand bien de la chose que cet électeur entre dans les vues et les intérêts de son digne chef pour tout ce qui regarde les affaires de l'Empire, qui pourrait obtenir ce but en laissant entrevoir la perspective de la sécularisation de quelqu'évêché, ou tel autre avantage ou arrondissement dépendant de l'influence de V. M. I., en quoi je serai prête à La seconder partout où Elle le jugerait

à propos. Ceci me paraît préférable à l'expectation du trône de Pologne qui doit à l'avenir être occupé par un Piaste d'après mes engagements avec cette couronne, dont en revenant je suppose que le Roi de Prusse s'en prévaudrait peut-être, ou pour susciter de nouveaux embarras, ou pour obtenir d'autres changements dans le gouvernement de la Pologne ou des possessions actuelles de cette république, qu'il convient fort de laisser dans l'état où elle se trouve présentement.

Sensible à la confiance que V. M. I. m'a faite touchant Ses idées d'arrondissements en cas de réussite de nos projets, et des limites qu'Elle se prescrit aux dépens de l'ennemi de la chrétienté, je n'ai qu'à répéter que j'y coopérerai avec tout le zèle et l'amitié que je Lui ai vouée. Je pense de même touchant la parfaite liberté du commerce de Ses sujets sur le Danube et la mer blanche.

Quant aux engagements que devraient prendre les deux Souverains de la Dacie et de Grèce, de ne mettre aucune entrave ni péage sur les bâtimens marchands des sujets de V. M. I., Elle doit être persuadée qu'en ceci comme dans tous mes autres arrangements je ne prétendrai rien au-delà d'une parfaite égalité d'avantages, en sorte que les sujets commerçans de V. M. I. seront certainement traités par les deux nouveaux Etats au niveau des miens.

Je ne verrai pas avec moins de satisfaction qu'Elle se procure quelques ports sur la Méditerranée, qui, en La mettant à même d'avoir une flotte dans ces parages, rendraient notre alliance encore plus respectable, surtout

aux nations méridionales de l'Europe. Je crois même que les acquisitions qu'Elle se propose aux dépens des Turcs, Lui procureront ces ports. Mais comme je crois que le concours des Vénitiens pourrait nous être utile dans la poursuite de la guerre au cas que les Turcs nous forcent de l'entreprendre, il importerait au bien de notre cause de ménager cette république, que le soupçon d'un tel projet pourrait alarmer. Il conviendrait aussi de ne pas trop restreindre l'Empire grec, et de lui conserver surtout la Morée et l'Archipel. La base de nos arrangements à cet égard devra reposer, comme nous en sommes déjà convenus, sur une compensation d'avantages dans les acquisitions de part et d'autre, qui dépendront naturellement, ainsi que V. M. I. observe dans Sa dernière lettre, des événements heureux de la guerre, qui, s'ils sont de nature à réaliser nos justes espérances pour l'entière exécution de notre plan, V. M. I. me trouvera constamment disposée à y coopérer de tout mon pouvoir, et à Lui procurer tous les avantages qu'Elle désire par Elle-même, et je me prêterai avec une satisfaction d'autant plus vive aux arrangements les plus utiles pour Ses Etats, que je suis intimément convaincue de la parfaite réciprocité de Ses sentiments à mon égard, fondés tant sur l'amitié personnelle que nous nous sommes voués, que sur l'indivisibilité des intérêts de nos deux monarchies, qui est telle que tout avantage pour l'une doit être profitable à l'autre. Pénétrée de cette vérité, j'aime à croire que V. M. I. n'en est pas moins persuadée, et puisque nous sommes d'accord sur les points les plus essentiels de nos arrangements,

je prie V. M. I., soit par une correspondance suivie avec moi, soit en envoyant un projet de lettre à Son ministre ici d'après la forme déjà établie entre nous, de vouloir bien l'autoriser à s'expliquer avec moi, ou avec celui ou ceux qui seront autorisés de ma part, afin que nous puissions arranger préalablement ici tant ce qui regarde les acquisitions que nous pourrons faire, que la combinaison de nos forces et le plan d'opération pour agir dans le plus parfait concert.

Je ne saurais finir cette lettre sans renouveler à V. M. I. mes remerciements pour la démarche efficace que Son ministre a fait à la Porte en commun avec le mien. Je n'ai pas besoin de Lui détailler la sensation que cela a causée; cette union si compatible aux intérêts de nos Etats ne restera plus secrète aux yeux de toute l'Europe, et probablement ne laissera pas d'en imposer à tous ceux dont elle excite la jalousie. C'est avec les sentiments de l'amitié la plus vraie et ceux de la plus haute considération que j'ai l'honneur d'être

LXXX.

JOSEPH AN KATHARINA.

Vienne, ce 25 février 1783.

Madame ma soeur. J'attendais d'un moment à l'autre ce qu'il plairait à V. M. I. de me faire connaître de Ses intentions ultérieures, lorsque le comte de Cobenzl vint de m'instruire que le comte Ostermann lui a fait l'ouverture

amicale, que la réponse de la Porte était satisfaisante en ce qu'elle contenait l'acceptation formelle des trois articles, telle qu'on l'avait demandée dans les mémoires de nos deux ministres, et que V. M. I., dont l'équité fait la base de toutes Ses démarches, rendait aussi justice à la part que j'y avais eue, tant par la réunion de nos représentations que par les dispositions de guerre très-sérieuses que j'avais faites. J'ai donc eu la satisfaction de contribuer à procurer à V. M. I. tout ce que selon la teneur la plus étendue de Ses traités Elle pouvait désirer pour la convenance de Ses Etats. C'est avec un vrai plaisir que je vois en même temps les premières démarches de notre commune amitié couronnées d'un succès aussi éclatant, et en évitant les maux qu'une guerre quelconque fait toujours souffrir à l'humanité et aux Etats qui la font, V. M. I. se trouve avoir rempli Ses vues, et comme Elle veut bien avec tant de justesse s'exprimer Elle-même dans la lettre qu'Elle m'a écrite sur le grand objet, savoir que ce ne serait qu'en cas que les Turcs La forçassent d'entreprendre la guerre, qu'Elle la leur ferait, V. M. I. se voit donc dans ce moment n'avoir plus la moindre raison d'offense de leur part.

Si les choses par là n'eussent pas entièrement changé de face et d'objet, je ne pourrais que, devant répondre à cette lettre de V. M. I., me rapporter avec instance et irrévocablement aux points principaux et essentiels des précédentes lettres que j'ai eu l'honneur de Lui écrire à ce sujet. Elle sait si bien se mettre à la place des autres, que je puis hardiment supposer qu'Elle trouvera

mes demandes, en les examinant mûrement, uniquement nécessaires ou conformes à ma situation locale, et la franchise avec laquelle je m'explique généralement, fondée sur mon inviolable amitié et mon caractère, dont Elle a bien voulu ne pas être mécontente jusqu'à présent.

Une année plus tôt ou plus tard fait une grande différence dans les probabilités pour les succès en politique, mais toujours et en toute occasion Elle n'aura jamais rien à désirer sur mon empressement à Lui être un ami utile et un allié fidèle et sincère.

Les deux Cours de Bourbon viennent de me demander formellement, et elles en feront autant à V. M. I., sous le titre de médiateur dont elles ne se sont pas prévaluées à la vérité jusqu'ici, pour arranger plus vite leurs préliminaires, de donner notre sanction et sans doute notre garantie à la paix définitive, qui va se conclure entre les parties belligérantes, en intervenant pour cet effet par des plénipotentiaires de notre part à la négociation ouverte actuellement sur cet objet à Paris. L'Angleterre s'est déjà annoncée qu'elle nous fera aussi la même demande; ma réponse s'est bornée que je ne voulais ni ne pouvais leur rien dire à ce sujet sans savoir les intentions de V. M. I. que j'ose Lui demander par ce courrier. Je ne sais comment Elle envisagera cette démarche; mais toujours il me paraît que c'est un acte de politesse et de reconnaissance pour nos bonnes intentions qu'ils veulent nous témoigner par cette demande, et quoique tard, il me semble qu'il vaut mieux que jamais que nous soyons désirés par eux, en faisant voir par là à l'Europe que rien d'essentiel même dans les

parties les plus éloignées du monde ne peut se conclure par les plus grandes puissances sans que l'union parfaite d'amitié qui subsiste entre nous, ne soit recherchée, et que nous y donnions notre sanction.

Je compte dans peu, quand j'aurais derechef remis en ordre ce que pour soutenir le bon droit de V. M. I. j'avais déjà mis en mouvement, faire ma course à Florence pour y revoir mon frère et sa famille, qui m'intéressent par tant de raisons.

V. M. I. voudra bien agréer les nouvelles assurances de la plus haute considération et de la plus inviolable amitié avec lesquelles je ne cesserai d'être

P. S. Dans ce moment mon frère de Toscane m'écrit qu'il a été à bord des vaisseaux de V. M. I. qui se trouvent à Livourne, et il ne peut assez vanter le bon état et la propreté et l'ordre qui y règnent. J'ai cru devoir cette justice aux officiers qui les commandent.

LXXXI.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Pétersbourg, ce 29 février 1783.

Monsieur mon frère. La lettre que V. M. I. m'a fait l'honneur de m'écrire le 25 février n. st. m'a été rendue hier. J'y ai vu avec satisfaction les obligations que j'ai à V. M. I. de ce qu'Elle a bien voulu jusqu'ici réunir Ses représentations aux miennes pour obtenir de

la Porte l'exécution des trois articles couchés tout au long dans le traité de la paix de Canardgi. Les représentations de V. M. I. et les miennes, appuyées de dispositions de guerre très-sérieuses, ont porté cette puissance à reconnaître ces trois articles conformes au traité. Mais l'expérience m'a appris depuis longtemps combien il y a à compter sur les promesses des Turcs. C'est pourquoi que, remplie de la plus haute estime et de la confiance la plus étendue envers l'Empereur Joseph second, je me suis adressée à V. M. I., ne doutant pas que comme César il n'y aurait guère d'intervalle entre l'acceptation et l'exécution d'un projet utile, grand et digne de César. Un moment a détruit toute attente; V. M. I. trouve que les choses ont changé de face. Il est vrai que la paix est conclue entre les puissances belligérantes. Malgré cela l'assiette des Etats de V. M. I. et des miens, leurs intérêts communs ne sauraient changer. Je n'ignore pas qu'ils peuvent être différemment envisagés. L'amitié que V. M. I. a bien voulu me témoigner personnellement, ne s'effacera jamais de mon coeur, et Elle doit être persuadée de ma persévérance à remplir mes engagements. Les Cours de Bourbon m'ayant fait demander formellement, comme V. M. I. veut bien m'en avertir, les offices de médiateur au futur traité de paix, et le ministre d'Angleterre tenant à peu près le même langage, l'intérêt des puissances neutres ne pouvant qu'y gagner, mon ministère s'en expliquera conséquemment avec celui de V. M. I.

C'est en souhaitant un heureux voyage à V. M. I. pendant la tournée qu'Elle va faire en Italie, que j'ai

l'honneur d'être avec les sentiments de la plus haute considération

Les nouvelles que V. M. I. veut bien me donner de l'état dans lequel M. le Grand-Duc de Toscane a trouvé mes vaisseaux qui sont à Livourne, je les reçois avec reconnaissance. J'ose Lui recommander de nouveau les intérêts de la Princesse Elisabeth et La prier de ne point la priver de Sa protection.

LXXXII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Vienne, ce 8 avril 1783.

Madame ma soeur. C'est encore de Vienne que j'ai l'honneur d'adresser à V. M. I. ces lignes. Nombre de petites affaires domestiques m'ont empêché jusqu'à présent et m'empêcheront peut-être encore quelque temps de faire la course que je Lui avais annoncée en Italie. Je vois par la lettre que V. M. I. a bien voulu m'écrire qu'il Lui reste des doutes sur l'exactitude des Turcs à remplir en plcin les engagements qu'ils viennent de contracter nouvellement pour l'accomplissement des trois points désirés par Elle du traité de Kainardgi. Pour moi je suis peut-être trop confiant, mais je me flatte qu'en cette occasion comme dans toutes les autres le langage parfaitement uniforme et les démonstrations très-positives y analogues que nous avons faites en commun, rendront la Porte plus souple et plus exacte à remplir dorénavant

ce qu'elle aura promis. Au moins V. M. I. pourra compter avec une parfaite sûreté que je ne démentirai jamais ni mon nom ni mes titres, parmi lesquels celui d'être l'allié et l'ami de V. M. I. m'est certainement le plus cher et le plus précieux.

Les devoirs de mon état, ce que je dois à la monarchie qui m'est confiée, et aux individus qui la composent, m'ont engagé à détailler avec cette entière confiance que V. M. I. a su m'inspirer, sa convenance et ce que sa situation et les circonstances exigent pour sa sûreté. Je suis sûr que V. M. I. aura mis la vraie valeur à cette démarche de ma part, et qui ne peut que donner aux yeux clairvoyants et justes de V. M. I. le plus grand prix à ma franche et sincère façon d'agir avec l'intérêt personnel si vif que je mets à mériter toujours son amitié. Oser Lui dire comme je l'ai fait, voilà ce que je ne puis point, et voilà ce qu'il me faut. C'est, je crois, donner la plus grande certitude à la sûreté et solidité aussi des assurances que je Lui donne de ce que je puis et de ce que je ferai toujours pour Elle.

Dès que les ordres de V. M. I. seront parvenus ici au prince Galitzin ou à Paris à Son ministre sur notre accession commune à la paix, je ne manquerai pas de donner les ordres conformes au comte de Mercy.

L'Angleterre qui reste tant de temps sans pouvoir convenir d'un ministère, et ce parlement qui dans ce moment de la crise la plus terrible oublie tout-à-fait son patriotisme tant prôné, et qui, tout à l'intrigue personnelle, ne s'occupe que de cela, est un de ces spectacles vraiment inconcevables et qui fait bien voir combien un

gouvernement petit dans ses objets et mesures peut affaiblir le caractère et détruire la vigueur et par conséquent la considération de toute une nation. Depuis vingt ans dans vos mains la monarchie russe que n'a-t-elle pas gagné de considération, d'opinion et de force? Elle n'avait point le préjugé pour elle, et l'Angleterre, qu'est-elle devenue malgré la prévention générale qu'on avait de ses moyens, de ses ressources et de l'excellence de sa constitution? Cela apprend à nous autres commentants à dire: Imitons et évitons.

Que V. M. I. veuille bien être persuadée que l'intérêt qu'Elle me témoigne prendre au sort de la Princesse Elisabeth, m'est infiniment précieux. Son personnel joint à tous ceux à qui elle appartient de si près, serait déjà suffisant à ne me laisser rien négliger de ce qui peut lui être agréable.

Que V. M. I. veuille bien me croire . . .

LXXXIII.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Saint-Pétersbourg, ce 7 d'avril 1783.

Monsieur mon frère. La réponse de la Porte aux trois points sine qua non, ayant été en apparence d'une nature à obvier à tout point de contestation ultérieure entre elle et moi, comme V. M. I. par Sa lettre du 25 février n. st. l'a très-bien remarqué, je commençais déjà à espérer que mes différends avec la

Porte allaient se terminer au gré de mes désirs et selon la lettre des traités, d'après les promesses si solennelles données par cette puissance. Je me plaisais à en attribuer l'effet au concours efficace de V. M. I. Je me disais avec complaisance que grâce à l'heureuse union qui subsiste entre Elle et moi, les Turcs seraient désormais moins entreprenants vis-à-vis de leurs voisins. Ces sentiments combattaient en moi l'expérience du passé, à laquelle je me suis rapportée dans ma lettre à V. M. I. du 29 février v. st. Mais malheureusement les faits viennent de lever l'illusion, et constatent de plus en plus combien peu je puis et dois donner de confiance aux promesses turques. Il est de mon devoir comme amie et alliée de V. M. I. de Lui faire part qu'au milieu des plus belles protestations la Porte n'a pas hésité de détacher vers Taman un officier bien accompagné qui a pris possession de cette île au nom du Sultan, et qui a commencé à y exercer le pouvoir souverain et arbitraire de la Sublime Porte. Le Khan de Crimée y ayant envoyé un de ses officiers pour savoir la raison de cette prise de possession, le commandant turc d'abord l'a fait mettre aux fers, et ensuite il le fit décapiter publiquement. Que V. M. I. juge Elle-même si un procédé aussi révoltant peut rester sans ressentiment. Je Lui avoue avec franchise que, voyant que les promesses de la Porte ne mènent à rien qu'à faire gagner à cette puissance le temps qui lui est nécessaire pour armer avec force par terre et par mer, je suis obligée à me décider à former entre la Russie et la Porte un autre état des choses. Si à la suite de la satisfaction et sûreté que je suis résolu à

me procurer, la Porte préfère la paix à la guerre, je m'abstiendrai assurément de la provoquer, étant au contraire très-disposée à lui témoigner toutes sortes de complaisances raisonnables, mais si Elle se décide pour la guerre, mes armées sont prêtes à entrer en campagne et à repousser toute attaque.

La position des affaires générales de l'Europe n'étant plus aussi favorable qu'elle l'a été il y a un an pour l'exécution des grandes vues que j'avais proposées alors à V. M. I. pour le bien de nos monarchies, la prudence paraît devoir les borner dans le moment présent à un plan moins étendu, et par conséquent moins susceptible à exciter la jalousie et l'activité de nos voisins respectifs.

Je conviens que le local des Etats de V. M. I. exige plus de ménagements que celui de mon Empire; aussi suis-je très-éloignée d'exiger que pour l'amour de mes affaires Elle les expose à un danger éminent, tout comme je suis persuadée que V. M. I. ne me demandera jamais non plus des sacrifices d'une telle nature.

Il n'est pas pourtant à supposer que la France s'en prenne aux Etats de V. M. I. aussi longtemps que l'Empire Ottoman ne sera pas menacé évidemment d'une chute totale. La Cour de Versailles ayant avoué la légitimité de mes griefs, qui par l'envahissement de Taman doivent nécessairement gagner plus de faveur aux yeux du public, et se piquant de son côté d'une exactitude scrupuleuse dans ses engagements, aurait bien mauvaise grâce de prétendre empêcher l'Empereur son allié à exécuter ceux qu'il a contractés avec moi d'après les principes de sa propre sûreté. D'ailleurs V. M. I. a

des relations intimes avec cette Cour, elles peuvent servir à La mettre au fait de sa vraie façon de penser. S'il se peut que la France ne verrait pas de bon oeil le beau-frère du Roi très-chrétien faire cause commune avec la Russie contre l'ennemi du nom chrétien, le plus ancien ami de la France, il n'en est pas moins vrai que dans l'épuisement actuel de ses finances il est à supposer qu'elle ne se dissimulera point à elle-même que sa prédilection pour les Turcs lui pourrait faire perdre l'alliance de V. M. I. qui lui a été plus d'une fois bien autrement utile.

Le Roi de Prusse ne saurait assurément méconnaître qu'en attaquant V. M. I., il m'attaque également, et je ne le crois pas disposé à provoquer la réunion de nos forces une seconde fois.

J'ose espérer que les propres forces de mon Empire suffiront encore cette fois-ci pour réduire la Porte à la raison, et pour me faire obtenir une paix sûre, avantageuse et glorieuse. Mais connaissant la grande âme de l'Empereur Joseph II, et m'intéressant vivement à sa gloire personnelle et au bien-être de sa monarchie, dont les intérêts politiques ont tant de rapport et d'analogie avec ceux de la Russie, j'aurais de la peine à désirer qu'il n'entre pas en lice pour illustrer son règne bien-faisant par des victoires signalées et par des conquêtes utiles. Il ne tiendra pas assurément à ma bonne volonté ni à ma coopération efficace que cette dernière partie de mes vœux ne sorte son plein effet, et que les fleurons anciennement démembrés de la couronne héréditaire de V. M. I. n'y soient réunis au plutôt.

Pour ne pas abuser de la complaisance de V. M. I. je finis cette longue lettre, en Lui demandant Son sentiment sur les objets importants dont elle traite, et en Lui renouvelant les assurances de l'amitié la plus sincère, et de la haute considération avec lesquelles je ne cesserai d'être

LXXXIV.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ce 23 avril 1783.

Madame ma soeur. Les bons souhaits que V. M. I. s'est plu de me faire pour un voyage projeté pour l'Italie, me sont trop précieux pour vouloir les laisser sans effet, et comme en même temps il me paraît essentiel de ne pas Lui laisser ignorer, pour peu de temps même où Son fidèle ami se trouve, et qui est toujours prêt à recevoir en tous lieux Ses ordres et à Lui donner partout des preuves de son parfait attachement, j'ai l'honneur de donner part par ces lignes à V. M. que je pars après-demain pour faire une tournée d'inspection en Hongrie. Je veux avoir le coeur net pour le présent et pour les possibilités à venir, sur l'effet des arrangements et des dispositions que j'ai faites dans mes places et sur mes frontières. Dans six semaines je compte être de retour, et là comme ici désireux de La convaincre de l'attachement inviolable et de la plus haute considération avec laquelle

LXXXV.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Czarskoeelo, ce 26 avril 1783.

Monsieur mon frère. Par la lettre que V. M. I. m'a fait l'honneur de m'écrire en date du 8 avril n. st., j'ai appris que son voyage d'Italie était différé. J'en ai ressenti cette satisfaction qu'on a à se savoir plus proche des personnes qu'on aime et qu'on respecte, mais en quelqu'endroit que V. M. I. se trouve, j'espère qu'Elle est persuadée que ni des lieux la distance, ni du temps la longueur ne saurait diminuer les sentiments que je Lui ai voués. La continuation de ceux que V. M. I. veut bien me témoigner, et la part que Son ministre à Constantinople a eue à la confection du traité de commerce, augmentent mes obligations vis-à-vis d'Elle. Je conviens volontiers avec V. M. I. que, si quelque chose peut rendre la Porte à l'avenir plus souple et plus exacte à remplir ses promesses, c'est assurément le langage uniforme et les démonstrations très-positives y analogues de nos deux Cours; cependant les intrigues non discontinuées de la Porte en Crimée, dans le Couban, et la perfide prise de possession de l'île de Taman prouvent que mes doutes sur l'exactitude des Turcs à remplir les engagements pris n'étaient pas sans fondement. V. M. I. est informée à l'heure qu'il est de ce que pour l'intérêt et la gloire de mon Empire je me suis trouvée dans la

nécessité de faire en cette occasion. Mon inclination pour la paix n'en est point diminuée; je me prêterai volontiers à toute voie de conciliation et d'arrangement qui pourra la faciliter.

Le voyage de V. M. I. en Hongrie, dont Elle veut bien m'informer par Sa lettre du 23 d'avril, ne laissera pas que de donner à rêver à Messieurs les Barbons, chez lesquels le dire et le faire sont choses si différentes.

V. M. I. sait déjà que le prince Galitzin a été pourvu de ma part d'ordres nécessaires pour l'acceptation de la médiation. L'oubli du patriotisme dans le parlement d'Angleterre, dont V. M. I. me fait l'honneur de me parler, tient à la cohue qui presque toujours est mercenaire, mais ce qui est à regretter, c'est de voir tomber la considération nationale sous un Roi bon citoyen. Si j'avais encore le bonheur d'être assise sur un canapé à côté de M. le comte de Falkenstein, j'aurais osé lui demander: comment ma nation a pu gagner en force et en considération durant mon règne, tandis que mes envieux n'ont pas discontinué de m'accuser de faiblesse et d'être toujours menée par la lisière?

V. M. I. n'imitera personne; Elle donnera des exemples. Sa destinée est écrite là-haut; il y a longtemps entre autres que j'y lis qu'il ne tiendra qu'à Elle de réparer les brèches causées par l'ennemi du nom chrétien depuis des centaines d'années à la monarchie de Ses ancêtres.

Que V. M. I. daigne recevoir ma gratitude sur ce qu'Elle veut bien me dire au sujet de la Princesse Elisabeth, sur la grossesse de ma belle-fille et sur les

communications confidentielles du comte Cobenzl; celles-ci démontrent l'envie de distribuer aux autres les rôles actifs et de conserver pour soi les passifs.

C'est avec l'attachement et l'amitié la plus inaltérable que j'ai l'honneur d'être . . .

LXXXVI.

JOSEPH AN KATHARINA.

Péterwardein, le 19 mai 1783.

Madame ma soeur. Dans la tournée que je fais en Hongrie à l'extrémité de mes confins j'ai reçu la lettre qu'il a plu à V. M. I. de m'écrire le 7 avril v. st. J'ai reçu de même le manifeste et les pièces qu'Elle a bien voulu me faire communiquer par Son ministre le prince Galitzin. Je ne puis que Lui faire le compliment le plus vrai et le plus sincère sur l'agrandissement et l'acquisition de toute façon très-importante, que sans coup férir et sans perte d'hommes Elle vient de faire pour la monarchie. Ma tendre amitié pour V. M. I. et nos liens précieux me font prendre une part bien sincère à cet événement, qui avec tant d'autres immortalise son règne. Son amitié dont je sens également tout le prix, et qui heureusement ne s'est jamais démenti à mon sujet, veut bien dans cette occasion me souhaiter aussi de pareils accroissements. Mais Madame, quelle différence entre votre position et la mienne pour les exécuter. Et quelle différence entre les droits que vous alléguiez, et les prétextes que je

pourrais trouver pour agir de même. Un coup d'oeil sur ma position topographique et politique vous en convaincra. Je désire du fond de mon âme que V. M. I., outre la possession de la Crimée, de l'île de Taman et de tout le Couban y joigne encore l'avantage de les obtenir sans que la guerre s'en suive. Je ferai de mon mieux tant par mes bons offices que par mes dispositions préalables sur mes frontières pour que les Turcs entendent raison sur le nouvel état des choses, comme V. M. I. veut bien les appeler Elle-même, qu'Elle vient d'établir entre la Porte et Elle, et qui diffère tant des stipulations de la paix de Kanardgy que les conventions qui s'en sont suivies.

Quant à ce qui me regarde, je n'ai qu'une façon de penser à Son égard, et qu'une façon décidée sous laquelle j'envisage les devoirs de mon Etat et les intérêts de ma monarchie. J'ai eu l'honneur de les Lui exposer avec la plus grande franchise, j'ai osé les Lui rappeler du depuis, et je ne puis que m'y rapporter encore pour le présent. La constance inébranlable de ces sentiments, la pureté et l'inviolabilité de mon attachement doivent me faire espérer d'une grande âme comme la Sienne, l'estime, la confiance et la continuation de cette amitié personnelle à laquelle je sens avoir attaché une partie du bonheur de ma vie et de mes sujets. Je suis bien sûr qu'il n'échappera point à la pénétration de V. M. I. les services signalés que j'ai le bonheur et la satisfaction de Lui rendre par ma conduite mesurée qui tient tout le monde en suspens de se décider. Les promesses qu'Elle veut bien me réitérer d'un parfait retour dans pareille

occasion à mon égard, m'inspirent la plus grande confiance et reconnaissance. V. M. I. voudra donc bien agréer que je Lui renouvelle ici les assurances de la plus haute considération et de l'amitié la plus inaltérable avec lesquelles je serai toujours . . .

LXXXVII.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Czarskocelo, ce 16 mai 1783.

Monsieur mon frère. V. M. I. aura déjà été informée de la tournure que j'ai été obligée de donner aux affaires de la Crimée. A peine cette résolution était-elle prise ici, que j'ai reçu la nouvelle inopinée que le Khan Shahin Giray, sans s'être concerté avec moi ni avec qui que ce soit des miens, a trouvé à propos de se démettre de sa dignité. V. M. I. peut aisément juger dans quel embarras cette abdication m'aurait mise, si mon parti n'avait déjà été pris. Les troubles et dissensions que la Porte n'a cessé de fomenter, en seraient augmentées; on n'aurait pas manqué de candidats élevés ou vieillis dans le désir d'occuper cette place. Leur attachement aveugle aux volontés et à l'ancien système de la Porte par rapport à la Crimée, que la paix de Cainardgi n'a pas réussi à diminuer ou détruire, aurait donné beau jeu de nouveau à la Porte, et elle n'aurait pas manqué d'en profiter pour renverser de fait cet article de la paix qu'elle a cherché déjà si souvent à miner. Présentement l'abdication

de Shahin Giray ne change rien à l'état des choses. Il dépend de la Porte de se résoudre à la paix ou à la guerre, mais du moins n'agira-t-Elle point en Crimée par des menées sourdes et perfides comme ci-devant.

V. M. I. ne doute point, j'espère, qu'en toute occasion je suis toujours prête à préférer le maintien de la paix. Je me fais un vrai plaisir de Lui confier mes sentiments et l'état de mes affaires, étant tout ma vie avec la plus haute considération . . . *)

LXXXVIII.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Czarskocelo, ce 9 juin 1783.

Monsieur mon frère. C'est avec la reconnaissance due à l'étendue de l'amitié que V. M. I. veut bien me témoigner, que j'ai fait la lecture de Sa précieuse lettre datée de Péterwardein le 19 mai. La part que V. M. I. témoigne prendre à ce qui me regarde, m'est d'autant plus agréable que, si la prise de possession de la Crimée, de l'île de Taman et du Couban se termine sans guerre, je ne pourrai jamais méconnaître à qui j'en aurai la plus

*) Joseph sandte diesen Brief an Kaunitz, mit den folgenden, am 19. Juni 1783 in Czernowitz geschriebenen Zeilen: „Je vous envoie ici la lettre de l'Impératrice que je viens de recevoir de Vienne. Je n'en conçois ni le sens ni l'objet, et comme elle ne dérange en façon quelconque mes arrangements pris ni nos expéditions, je crois qu'il n'est pas nécessaire de se donner la torture de deviner le fin de tout cela.“

grande obligation. Instruite de la façon de penser de mon allié relativement aux propres intérêts de sa monarchie, je suis très-disposée à y concourir de mon mieux en temps et lieu. Mes sentiments vis-à-vis de V. M. I. étant fondés sur la plus haute estime, la confiance et l'amitié la plus parfaite, ils ne sauraient jamais varier. Guidée d'un côté par la bonne foi avec laquelle j'ai toujours rempli mes engagements, et de l'autre par la reconnaissance que je dois à V. M. I., je me ferai un vrai plaisir d'aller au-devant de tout ce qui pourra intéresser Sa gloire personnelle et le bien-être de Sa monarchie, dont les intérêts politiques ne sauraient être en contradiction avec ceux de la Russie.*)

J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération...

LXXXIX.

JOSEPH AN KATHARINA.

8 août 1783.

Madame ma soeur. De retour du voyage que j'ai fait sur mes frontières, et sachant V. M. I. également occupée d'un voyage en Finlande et d'une entrevue avec un de notre corps, et auquel je ne puis m'empêcher d'envier le sort qu'il a eu, car que ne donnerais-je pas

*) Joseph an Kaunitz: „Vienne, le 7 juillet 1783. Je vous envoie ici, mon cher prince, la lettre de l'Impératrice. Il me paraît que ma lettre a assez réussi, mais la dernière phrase paraît bien porter sur Moldavie et Valachie.“

pour avoir le bonheur de La revoir, enfin j'ai donc tardé un peu à répondre à la lettre qu'il avait plu à V. M. I. de m'écrire le 9 juin v. st. Tous mes désirs sont satisfaits, quand je puis être assuré d'avoir été vraiment et essentiellement utile à V. M. I., et Elle m'en récompense abondamment en me témoignant qu'Elle le reconnaît, qu'Elle rend justice au motif qui me dirige, ainsi qu'à mes sentiments, et en me renouvelant en même temps l'assurance la plus formelle d'une parfaite réciprocité dans les occasions qui pourront se présenter.

Je ne puis point L'informer de ce que feront ou ne feront pas les Turcs, n'ayant aucune nouvelle positive, si la crainte de nos armes réunies, ou si celle des cris du peuple et des légistes prévaudra sur le Sultan et son ministère. C'est de V. M. I. que j'attends ce qu'Elle trouvera bon de répondre aux offres de médiation que le Roi de France Lui a faite. Je ne m'étends point à ce sujet, ayant pour principe que, quand je ne puis point dire du bien de mes amis, je me tais entièrement sur leur compte.

C'est avec empressement que j'espère recevoir bientôt la nouvelle certaine de la prise de possession de la Crimée, et des effets des déclarations que V. M. I. a bien voulu m'annoncer devoir s'y faire.

Qu'Elle permette en même temps de Lui renouveler ici les assurances . . .

Oserais-je supplier V. M. I. de me rappeler au souvenir de Ses chers enfants?

XC.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Czarskocelo, ce 30 juillet 1783.

Monsieur mon frère. La part que V. M. I. a bien voulu témoigner prendre à ce qui me regarde, me fait espérer qu'Elle partagera ma satisfaction au sujet de la naissance de ma petite-fille dont la Grande-Duchesse ma bru vient d'accoucher le 29 juillet. La mère et l'enfant*) se portent à merveille. En m'empressant de mander cette bonne nouvelle à V. M. I., je saisis avec joie la même occasion pour Lui renouveler les assurances de la plus haute estime et de l'amitié sincère avec lesquelles je ne cesserai jamais d'être

XCI.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ce 25 août 1783.

Madame ma soeur. Sensible comme je le dois, à la nouvelle marque d'amitié que V. M. I. veut bien me donner en me faisant part de l'heureuse délivrance et du bon état de la santé de Madame la Grande-Duchesse,

*) Die Grossfürstin Alexandra Paulowna, im J. 1799 mit dem Erzherzoge Joseph von Oesterreich, Palatin von Ungarn, vermählt. Sie starb schon im Jahre 1801.

Sa chère belle-fille, j'ose Lui en faire mon plus sincère compliment, et en même temps La prier de vouloir bien croire qu'il ne peut rien arriver de satisfaisant à V. M. I. que mon inviolable attachement pour Elle et mon amitié ne partage pleinement. Elle voudra bien être persuadée de la plus haute considération et du plus parfait dévouement avec lesquels je suis

XCII.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Czarskocelo, ce 22 d'août 1783.

Monsieur mon frère. Je bénis l'heureux retour de V. M. I. à Vienne, qui m'a procuré Sa chère lettre du 8 d'août, laquelle m'a remplie de nouveau de reconnaissance pour Elle, y voyant à chaque ligne des traces de Son amitié pour moi. Tandis que V. M. I. allait au midi de Ses frontières, j'allais au couchant des miennes, mais ce voyage n'a pas été heureux pour le Roi de Suède, parce qu'il s'est cassé le bras gauche en biais à son camp de Tavasthuus, et qu'outre cela l'on débite qu'il a été réprimandé par la France sur cette entrevue. Ce que j'ai trouvé vraiment singulier, c'est que dans cette bicoque de Fredriksham, qui n'a pas plus de deux cents soixante toises de long, toute la Cour de Suède était habillée à l'espagnole, et que les officiers du camp de Tavasthuus qui étaient venus là, n'avaient pas la permission du Roi

de paraître en uniforme devant lui, je dis devant lui, parce que je l'ai prié plusieurs fois de les laisser entrer chez moi, mais il s'en est défendu chaque fois avec beaucoup de gravité, disant qu'ils n'étaient pas en habit décent; or tout ce qui m'entourait, était en uniforme. Voyant cela, j'ai pris mon parti; je faisais la conversation avec ses principaux officiers par la fenêtre, dont plusieurs avaient servi la France en Amérique.

J'ai ordonné de communiquer au ministre de V. M. I. ma réponse à l'office verbal de M. de Vérac. *)

V. M. I. est déjà informée de la tranquillité avec laquelle se sont effectuées les prises de possession de la Crimée et du Couban. Les lettres venues ce matin confirment le même état des choses à mon grand contentement, ce que j'attribue en plus grande partie à la puissante coopération de V. M. I. Il ne me reste qu'à souhaiter de pouvoir donner à V. M. I. des témoignages efficaces de ma gratitude, de l'amitié très-sincère et de la très-haute considération avec lesquelles je suis

Mes enfants osent Lui présenter leurs respects.

*) Der französische Gesandte in St. Petersburg, Marquis de Vérac.

XCIIL.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ce 30 octobre 1783.

Madame ma soeur. Je profite de ce courrier que j'envoie au comte Cobenzl pour avoir l'honneur de me rappeler au souvenir de V. M. I. Je ne suis point dans le cas de Lui parler d'affaires bien intéressantes pour ce moment. Tout est au même point, et les Turcs par les dernières lettres qui me sont venues de Constantinople, paraissent avoir bien de la peine à entendre raison. Ils m'ont voulu tenter par tous les moyens possibles pour m'arracher quelque assurance contraire à la droiture de ma façon de penser et à la satisfaction que j'attache à être inébranlable dans mon attachement envers V. M. I. et dans l'étendue des témoignages que ce sentiment m'inspire.

Le ministère français n'a plus répliqué à la réponse que j'avais faite à son mémoire. V. M. I. a eu connaissance par le dernier courrier de ces deux pièces, et je crois qu'Elle n'en sera point étonnée, puisqu'effectivement il m'a paru qu'il n'y avait pas un mot auquel je n'avais répondu de même que pas un autre qui laissât place à une réplique.

Le Roi de Suède vient de passer par le Tyrol pour aller en Italie, j'ai donc été privé de faire sa connaissance personnelle, et moyennant une lettre qu'il m'a

écrite, et une réponse de ma part, nous nous sommes fait mutuellement des compliments, marchandise qui n'est supportable que dans l'éloignement et entre des personnes qui ne se sont jamais vues.

Que V. M. I. reçoive ici les assurances de la plus haute considération et de la plus tendre amitié avec lesquelles j'ai l'honneur d'être

XCIV.

JOSEPH AN KATHARINA.

Viennc, ce 12 novembre 1783.

Madame ma soeur. Dût-Elle me nommer un importun, je ne puis me priver de la satisfaction de Lui écrire un mot par ce courricr. Je me flatte que V. M. I. sera satisfaite de ce que le comte de Cobenzl communiquera de ma part à Son ministère, et qu'Elle scra en même temps servie au gré de Ses désirs, par la tournure que je crois pouvoir espérer que prendront les négociations à la Porte. Je Lui avoue sincèrement que je jouis en plein de la satisfaction la plus vraie, d'avoir été à même de pouvoir témoigner dans cette importante occasion à V. M. I. avec efficacité mon amitié et mon attachement, et de pouvoir me flatter que personne d'autre n'aurait pu ni voulu Lui rendre les mêmes services.

Je fais compliment en même temps à V. M. I. sur le rétablissement du prince de Potemkin. Je connais tout

le prix et toute la difficulté de trouver d'aussi bons et fidèles serviteurs comme lui, et combien rare il est dans notre métier de trouver quelqu'un qui nous comprenne et qui épouse et suive dans l'exécution exactement les idées et les points de vue qu'on lui donne.

Pour ne pas joindre à l'importunité encore la bavardise, je La prie de vouloir me croire avec la plus haute considération et tendre amitié avec lesquelles je suis . . .

XCv.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Pétersbourg, ce 2 novembre v. st. 1783.

Monsieur mon frère. C'est avec le sentiment de la joie et de l'intérêt le plus vif, dicté par l'amitié vraie et sincère que je porte à V. M. I. que j'ai décacheté Sa chère lettre du 30 d'octobre. J'y ai vu avec une satisfaction conforme à mes sentiments la continuation de Son précieux souvenir et les marques non équivoques de la continuation de Sa façon de penser à mon égard. Les Turcs et leurs amis chrétiens ou non-chrétiens, n'ayant pas réussi dans les tentatives faites auprès de V. M. I. pour obtenir d'Elle quelques expressions conformes à leurs désirs, doivent par là même être plus fortement convaincus de l'indissolubilité des liens de notre amitié et alliance. Cette alliance est bien faite à donner en tout temps un poids convenable aux affaires qu'elle

appuie. Je suis la première à en ressentir l'effet salutaire ; je ne doute point que le temps ne me fournisse l'occasion de m'acquitter vis-à-vis de V. M. I. Je m'y porterai avec l'empressement que l'amitié la plus intime inspire. Je ne crois pas que la France réplique à l'excellente réponse que V. M. I. a ordonné de lui faire. Des axiomes pareils ne sont pas susceptibles à contradiction, V. M. I. ayant la vérité et la raison de Son côté. La clarté, la netteté de son éloquence entraîne la conviction et détruit les refuges obscurs du style tortueux.

Le Roi de Suède pendant son séjour à Fredriksham m'avait beaucoup parlé de voyages et du désir qu'il avait d'aller à Vienne pour avoir l'honneur de faire la connaissance personnelle de V. M. I. Je ne sais d'où il vient qu'il a pris la route du Tyrol ; peut-être se réserve-t-il cet honneur à son retour ; son ministre m'a dit qu'il n'était pas décidé quel chemin il prendrait.

Que V. M. I. daigne recevoir l'expression de la plus haute considération, de l'estime et de l'amitié la plus parfaite avec lesquelles j'ai l'honneur d'être . . .

XCVI.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ce 5 décembre 1783.

Madame ma soeur. Ayant trouvé le moment, et convaincu de la nécessité d'aller faire un tour en Italie pour y voir mon frère et sa famille, j'ai l'honneur d'en prévenir V. M. I. Partant demain, j'ai pris mes mesures de façon que rien ne sera négligé dans mon absence, et je serai de retour à temps pour tous les événements. En attendant je profite de cette occasion pour La remercier de la lettre qu'Elle a bien voulu m'écrire par le dernier courrier, et pour L'assurer que jamais je ne jouis de la satisfaction de ma place plus vraiment que quand Elle me met à même de Lui prouver mon attachement et mon amitié. Il vient de s'en présenter une petite occasion, m'étant souvenu du désir manifesté par le prince de Galitzin, il y a à peu près deux ans, par ordre de V. M. I., de tâcher d'engager le prince de Zerbst à retourner chez lui et à séjourner dans son pays. J'ai épié toutes les époques qui pouvaient l'engager à cela. Je viens d'en trouver une; le prince m'ayant offert par amitié quelques-uns de ses recrues, revenus de l'Amérique, je me suis empressé, en les acceptant, de lui donner le grade de général de cavalerie qu'il désirait, et avec la condition qu'il retourne à Zerbst, ce qu'il

vient de me faire promettre. Enfin V. M. I. peut compter sur moi dans les grandes comme dans les petites occasions.

Je ne puis Lui taire par cette même raison que le Roi de Suède, soit dans son passage par l'Allemagne, mais surtout en Italie, s'est expliqué d'une façon très-peu conséquente, à ce que je crois, qu'il avait assuré de bouche et par écrit peut-être V. M. I., et je sais de France qu'il tâche de s'y accrocher plus que jamais. Il y passera même en quittant l'Italie. Je sais bien que V. M. I. est parfaitement en mesure de mépriser ses manigances, mais je me crois obligé de La tenir au fait de tout ce qui peut L'intéresser. Je ne connais point assez le Roi de Suède pour juger si c'est fausseté réelle, ou si ce n'est que faiblesse et inconséquence qui le fait agir, et que pour avoir un air d'importance et dire à chacun ce qu'il croit pouvoir lui plaire, il se contredit ainsi.

V. M. I. qui voit l'intention qui me guide, en doutera aussi peu que de la sincérité et inviolabilité de mon attachement, étant

XCVII.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Pétersbourg, ce 1 décembre 1783.

Monsieur mon frère. Les lettres de V. M. I. ne sauraient jamais produire aucune sorte d'importunité. Ce qui La regarde, ticut chez moi le premier rang; Son amitié est un don du ciel que je tâcherai de mériter, de cultiver et d'entretenir, non seulement par la réciprocité de mes

sentiments, mais encore par l'attachement le plus vrai et le plus sincère. Son alliance, suite de cette amitié, m'est chère et précieuse, ces liens étant aussi naturels qu'utiles aux deux monarchies. Je regarde cette union, fille de l'amitié, comme le traité le plus stable qui ait jamais été conclu; j'en vois déjà les fruits de plus d'une manière. Telles sont encore les dernières communications faites par le comte de Cobenzl à mon ministère par ordre de V. M. I. Qu'il Lui plaise d'être assurée que je ne négligerai point les occasions où je pourrai Lui donner des preuves efficaces de l'envie que j'ai de Lui témoigner ma reconnaissance, de m'acquitter envers Elle avec autant de succès que de zèle, et d'être aussi utile au bien de Ses affaires qu'Elle l'a été aux miennes. V. M. I. qui connaît si bien le prix des serviteurs et services fidèles (témoin ce qu'Elle veut bien me dire sur le rétablissement du prince Potemkin), par là même mérite plus qu'aucun Souverain de trouver des serviteurs dignes de La servir.

J'apprends que V. M. I. se propose de faire un tour en Italie. Je suppose qu'Elle y rencontrera le Roi de Suède, qui se loue infiniment de son séjour en Toscane, et de l'amitié et attention de S. A. R. le Grand-Duc. Madame la Duchesse de Parme a fait sa conquête, à ce qu'il me dit. Il m'a marqué un grand désir de faire la connaissance de V. M. I.; en bonne parenté je ne puis que désirer cette entrevue pour le bien de S. M. Suédois; il ne peut que gagner à voir de près Joseph II.

C'est avec tous les sentiments de la plus haute estime et considération, de l'amitié et de l'attachement le plus inviolable que j'ai l'honneur d'être

XCVIII.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Pétersbourg, ce 23 janvier 1784.

Monsieur mon frère. Quoique je ne doute aucunement que V. M. I. ne soit déjà instruite de l'heureuse issue de mes affaires avec la Porte Ottomane, je m'empresse de Lui en faire part, afin de Lui témoigner toute ma reconnaissance sur le succès dû uniquement aux bons offices que V. M. I. a bien voulu employer en faveur de Son alliée. Je ne saurais trouver des termes pour Lui exprimer mes sentiments, et à quel point je suis touchée des preuves réitérées d'amitié que V. M. I. a bien voulu me donner pendant tout le cours de cette affaire. Je ne souhaite que l'occasion favorable de Lui prouver l'étendue de mon attachement et de mon amitié. Je ne désire rien avec plus d'empressement que de resserrer par une parfaite réciprocité les liens que nous avons contractés, intimement convaincue que l'intérêt de nos deux monarchies est si naturellement lié, que la prospérité de l'une ne peut qu'influer essentiellement sur le bien-être de l'autre. Je m'occuperai constamment à chercher les occasions où je pourrai prouver à V. M. I. que je regarde ce principe comme règle fondamentale, et j'espère que l'heureux moment viendra où je m'acquitterai envers V. M. I., étant avec les sentiments sincères de la plus haute estime et considération, et l'amitié la plus parfaite . . .

XCIX.

JOSEPH AN KATHARINA.

Pise, le 3 février 1784.

Madame ma soeur. C'est dans ce moment que je viens de recevoir ici l'agréable nouvelle que les Turcs ont enfin signé tout ce que V. M. I. désirait d'eux. Trois nouvelles et importantes îles et provinces passent par là et à jamais sans coup férir sous la domination de l'Empire russe. Je sens avec satisfaction que la sincérité et la constance de mon attachement désintéressé pour V. M. I. ont pu se montrer dans tout leur jour dans cette importante et unique occasion. Ces mêmes sentiments seront toujours mes guides dans toutes celles à venir, bien assuré que V. M. I. me fera éprouver dans l'occasion un parfait retour de Sa part, ce qui peut seul consolider à jamais nos liaisons et assurer le bonheur solide et constant de nos deux Empires.

J'ai reçu à Naples avec bien de la reconnaissance la charmante réponse que V. M. I. a bien voulu me faire, et en Lui réitérant ici les assurances de ma plus parfaite considération et tendre amitié, je La prie de me croire

C.

KATHARINA AN JOSEPH.

A St. Pétersbourg, ce 4 février 1784.

Monsieur mon frère. A peine ma lettre du 23 janvier était-elle fermée, que j'ai reçu celle dont V. M. I. m'a honorée en date du 5 décembre, par laquelle Elle veut bien me faire part de Son voyage d'Italie. A Florence, à Rome et à Naples, quelque part que V. M. I. se rende, nulle part Elle ne trouvera ni un coeur plus reconnaissant, ni personne qui Lui soit plus sincèrement et plus fidèlement attaché que moi. V. M. I. se plaît à me donner des témoignages d'amitié en toute occasion; il n'y a pas jusqu'à mon frère dont Elle a bien voulu se souvenir pour le renvoyer chez lui selon mes désirs. Pour mon cher cousin le Roi de Suède j'avoue que les preuves nettes des variantes dans ses dits comme dans ses faits ne me manquent pas; je les regarde comme une mauvaise coutume prise dès son enfance, dont il ne s'est pas corrigé malgré le costume de chevalerie qu'il a endossé. Mais ce qu'il y a de bon, c'est que, s'il promet beaucoup pour avoir des écus de la France, je me flatte que pour cet argent il ne fera guère qu'une infructueuse dépense à cette puissance.

En bénissant le jour où le ciel me donna un allié tel que V. M. I., j'ose La prier d'être persuadée de la très-haute considération, de l'estime sans bornes et de la sincère et tendre amitié avec lesquelles je suis et ne cesserai d'être ...

CI.

KATHARINA AN JOSEPH.

Pétersbourg, ce 24 février 1784.

Monsieur mon frère. La lettre que V. M. I. m'a fait l'honneur de m'écrire de Pise en date du 3 février, au moment où Elle a reçu la nouvelle que la convention entre les Turcs et moi était signée, je l'ai reçue avec cette satisfaction vive que me causent toutes celles qui me viennent de la part de V. M. I. — Les provinces et les îles qui par cette convention passent sous la domination de l'Empire de Russie, forment ma dot. Je l'avoue volontiers, je la dois à l'amitié, à l'appui, au soutien de mon meilleur ami et allié, l'Empereur Joseph II. Aussi ne laisserai-je échapper aucune occasion où je pourrai remplir la confiance que V. M. I. veut bien me témoigner, en me disant qu'Elle est assurée d'un parfait retour de ma part. Dès la signature de ma convention mon premier soin a été, comme V. M. I. en est sans doute déjà informée dans ce moment, de m'informer en quoi et comment je pouvais Lui être utile. Mes ordres à ce sujet viennent d'être réitérés à mes ministres à Vienne et à Constantinople. Mes dispositions militaires sur les frontières sont faites en conséquence; en un mot, la sincérité de mes sentiments égale ceux de la parfaite reconnaissance, de la très-haute considération, de l'estime sans bornes et de la fidèle amitié avec lesquels je ne cesserai d'être

CII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Vienne, ce 6 avril 1784.

Madame ma soeur. Je profite avec empressement de la première occasion après mon retour ici, pour témoigner à V. M. I. combien je suis sensible aux lettres pleines d'amitié dont Elle a bien voulu m'honorer. Elle ne veut donc point rester en rien ma débitrice, et par des expressions aussi flatteuses que de poids, et qui, quand on a le bonheur de La connaître comme moi, on sait seul apprécier, Elle me paie richement pour ma personne et pour mon coeur de tout ce que par ma bonne volonté et par mes moyens j'ai été dans le cas de faire pour Elle, rien ne m'étant plus cher que l'amitié personnelle de V. M. I., et rien au monde plus agréable que de pouvoir Lui prouver toute l'étendue de la mienne.

V. M. I. a voulu, par des témoignages de Sa générosité envers les interprètes de mes ordres, faire éclater encore plus aux yeux du public Sa satisfaction, et nommer même un ambassadeur chez moi, à quoi j'ai été très-sensible, et je vois avec grand plaisir que tout le monde et les incrédules même se convainquent toujours davantage que le bonheur des deux Etats dépend de notre parfaite intimité. J'userai donc avec pleine confiance, dès que l'occasion s'en présentera, des offres qu'il a plu à V. M. I. de me faire, et en attendant me permettra-Elle qu'avec la franchise à laquelle Elle m'a accoutumé,

je Lui suggère une petite idée laquelle me passe par la tête.

Est-ce que dans l'arrangement qui va se faire à Varsovie sous les auspices de V. M. I. entre le Roi de Prusse et la ville de Dantzig, de laquelle il exige la liberté plénière du commerce de Ses sujets par Son Etat, il ne serait point de la générosité de V. M. I. et analogue à Ses principes si vrais de la liberté générale du commerce, que par la loi du talion Elle exigeât du Roi de Prusse une égale liberté parfaite du commerce par la Vistule, pour tous les sujets de la Pologne et pour tous ceux qui ont passé sous la domination de V. M. I. et la mienne?

Malgré la rigueur de la saison qui a été extraordinaire cette année, mon voyage a été aussi heureux que ma santé parfaite. J'ai eu la satisfaction de revoir toute ma famille établie en Italie, et vingt-huit neveux et nièces qui s'y trouvent. Je me suis arrangé avec mon frère le Grand-Duc qui m'amènera dans le courant de cet été son fils aîné à Vienne, où il achèvera son éducation sous mes yeux. Ce n'est pas un petit poids dont je me charge, mais je n'ai en vue que le bien-être de ma patrie, et il me paraît qu'il exige que je prenne ce parti.

Que V. M. I. me pardonne que j'entre dans tous ces détails personnels, mais Son amitié, et surtout l'approbation qu'Elle pourrait donner à quelconque de mes vues et démarches, et qui me serait si flatteuse, m'y engage.

J'ose L'assurer en même temps de la plus haute considération et du plus parfait attachement avec lesquels je suis . . .

CIII.

JOSEPH AN KATHARINA.

13 mai 1784.

Madame ma soeur. Il serait contre ma façon de penser et contre l'attachement inviolable que j'ai voué à V. M. I., et je croirais en même temps manquer à la juste confiance que je Lui dois, si je ne Lui confiais pas avec la plus grande franchise une idée qui m'est venue depuis le moment de nos heureux liens politiques et encore plus personnels, et qui me paraît, plus j'y pense, la plus propre à les éterniser entre nos Etats et à en immortaliser les fondateurs.

Il s'agit d'un troc libre et volontaire des Etats de la Bavière et du Haut-Palatinat ainsi que de ceux de l'archevêque de Saltzbourg contre toutes mes possessions aux Pays-Bas au pro rata entre l'électeur et l'archevêque.

Je n'entre point ici dans les détails à ce sujet, ne voulant point ennuyer V. M. I. par des répétitions, puisque j'ai fait écrire à mon ambassadeur le comte de Cobenzl tous ces détails, avec ordre de Lui en faire voir, comme on dit, le fond du sac, et cela de la façon qui Lui sera la plus agréable et qu'Elle croira la plus sûre pour l'impénétrabilité du secret, qui dans cette occasion est de la plus grande importance, tant pour sa réussite que pour empêcher que l'idée seule prématurée même ne devienne désagréable pour moi. Il n'échappera

point à la pénétration de V. M. I. qui est au fait de voir en grand, qui prévoit si bien les effets, et qui ne se décourage point à essayer les choses, quelque difficiles qu'elles paraissent du premier abord, quand Elle se connaît le droit et la vérité joints à une volonté constante, il ne Lui échappera point, dis-je, que le plus sûr des avantages que je retirerais de ce troc, serait la possibilité de pouvoir un jour me vouer à Elle avec toutes mes forces. Les entraves insurmontables qu'y met la possession actuelle de mes Etats, Lui sont connues, et il ne me reste plus de doute d'ailleurs sur la façon de penser de la France au sujet de la conservation de la Porte, qu'elle a assez manifestée à l'occasion de la dernière négociation à Constantinople. Je crois donc d'avoir trouvé le seul moyen des possibles qui puisse me mettre à même de Lui être aussi utile de fait que je l'ai toujours désiré, non obstant le sacrifice réel d'un nombre d'avantages pécuniaires et de très-grandes ressources. Je Lui avouerai aussi que l'intérêt que V. M. I. m'a témoigné prendre au duc de Deux-Ponts pour Lui procurer une augmentation d'apanage, à laquelle je n'ai pu concourir par les raisons qui Lui sont connues, le duc n'ayant voulu faire aucune démarche, pas même d'honnêteté vis-à-vis de moi, m'avait d'autant plus peiné que c'était la seule occasion où je n'avais eu la satisfaction de réussir, toutes les autres grandes et petites, sur lesquelles Elle a bien voulu me faire connaître Ses désirs, ayant été couronnées du succès désiré. Le duc de Deux-Ponts est donc le seul, en faveur duquel je n'ai pu seconder les vues bienfaisantes de V. M. I., et moyennant cet échange

je parviendrais aussi à remplir celles-ci, en procurant au duc momentanément et pour l'avenir une augmentation de revenus dont il a tant besoin dans la détresse d'argent où il se trouve.

C'est en mettant entre les mains de V. M. I. avec une pleine confiance et sans la moindre réserve mes vues et mes intérêts, que j'attends les effets les plus sûrs et les plus efficaces de Son amitié et des assurances si flatteuses qu'Elle m'a si souvent données et pour tous les événements possibles, et en Lui renouvelant ici les sentiments de la plus haute considération et de l'amitié la plus inviolable, je La prie de me croire pour la vie . . .

CIV.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Czarskocelo, ce 13 mai 1784.

Monsieur mon frère. La dernière lettre de V. M. I. qui renferme tant de nouvelles assurances de Ses sentiments pour moi, et de Sa persévérance dans des principes qui doivent à jamais unir nos deux monarchies, m'a causé une joie et satisfaction proportionnées aux grands objets qu'elle traite. Elle égale la vivacité de la reconnaissance que Ses procédés à mon égard m'ont inspirée, et qui ont éclaté, je le répète volontiers, avec tant d'avantage pour mon Empire dans les discussions récentes avec la Porte Ottomane, terminées si heureusement sous les auspices de V. M. I.

Ces impressions dont je suis pénétrée jusqu'au fond de mon âme, me font désirer de Lui rendre la pareille, en saisissant chaque occasion qui se présentera pour Lui en donner les preuves les plus convaincantes.

Quant aux affaires de la ville de Dantzig dont V. M. I. me parle dans Sa lettre, Elle a pu remarquer le vif intérêt que j'ai pris à la conservation des droits de cette ville depuis le commencement de ses démêlés avec la Cour de Berlin. Je continuerai certainement d'apporter la plus grande attention à les maintenir dans leur intégrité, attendu que je n'envisage pas seulement cette ville comme commerçante et port de mer, mais aussi comme place fortifiée, et que, considérée sous ce dernier point de vue, je suis convaincue qu'il est de l'intérêt commun de nos deux monarchies, que son industrie et son commerce soient maintenus au point qu'elle reste en état de pourvoir à sa propre défense, ce qui ne peut s'effectuer qu'en la mettant à l'abri des usurpations et vexations prussiennes, qui tendent visiblement à la ruine de son commerce. Tel est le but principal et le motif de toutes mes démarches en faveur de la dite ville. Je m'efforcerais en même temps à prévenir autant que cela peut dépendre de moi les entraves qu'on voudrait mettre au commerce des sujets de la Pologne le long de la Vistule, mais si malgré mes soins leur commerce restait encore exposé à quelques vexations, elles ne pourraient tourner qu'au détriment de celui qui les leur ferait éprouver, en forçant ce commerce à s'ouvrir d'autres débouchés, qui par la situation locale de nos États respectifs devraient nécessairement refluer chez nous et pourraient peut-être

devenir ainsi plus avantageux pour les sujets de V. M. I. et les miens qu'une entière liberté de commerce par la Vistule. *)

J'ai suivi V. M. I. d'un oeil attentif dans Son voyage d'Italie. Les rigueurs de la saison qui semblaient avoir passé de nos climats sous ce beau ciel, m'ont quelquefois fait craindre pour Sa santé. Je suis d'autant plus ravie que celle-ci n'ait point souffert. Je partage sincèrement le plaisir que V. M. I. doit avoir goûté en revoyant tant de personnes de Sa maison qui Lui sont chères.

La résolution qu'Elle a prise d'achever l'éducation du prince Son neveu à Vienne, ne pourra qu'être généralement applaudie. Le modèle auguste que ce prince aura constamment devant ses yeux, ne manquera pas de faire germer dans son esprit et son cœur des principes propres à le rendre digne de remplir un jour sa grande destinée.

Je suis avec les sentiments d'une amitié inaltérable et la plus haute considération . . .

*) Joseph schreibt hierüber am 11. Juni 1784 an Kaunitz: „Voici, mon cher prince, les deux lettres que je viens de recevoir. Vous verrez que l'Impératrice ne répond pas encore à la dernière, et que pour la Vistule elle ne veut pas mordre et est remplie d'idées infaisables de commerce.“

CV.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Czarskocelo, ce 23 mai 1784.

Monsieur mon frère. La confiance avec laquelle V. M. I. a bien voulu s'ouvrir à moi dans Sa lettre du 13 mai, touchant le projet d'un échange de Ses possessions des Pays-Bas contre les Etats de la Bavière, du Haut-Palatinat et de l'Archevêché de Saltzbourg, m'est doublement agréable, parce qu'en me donnant ainsi une nouvelle preuve de Sa parfaite confiance, V. M. I. me fournit en même temps une occasion de Lui témoigner à mon tour le zèle et l'empressement avec lesquels je désire de faire tout ce qui sera en mon pouvoir pour coopérer efficacement à Sa satisfaction et au succès de Ses projets, prête à Lui prouver en tout cas que je n'ai rien tant à cœur que de Lui témoigner ma reconnaissance pour tout ce que V. M. I. a fait en ma faveur à l'occasion de mes arrangements avec la Porte Ottomane. Je suis d'ailleurs très-convaincue que, si V. M. I. fait par cet échange le sacrifice de quelques avantages pécuniaires, Elle en sera bien dédommée par l'augmentation de forces qu'un tel arrondissement de Ses Etats doit Lui procurer en ce que la diminution de l'étendue de Ses frontières Lui facilitera les moyens de se porter plus aisément du côté où le besoin pourra l'exiger.

Pénétrée de l'importance de cet arrangement pour le bien-être de Ses Etats et le succès de Ses vues ultérieures, et pas moins convaincue qu'il est de l'intérêt de mon Empire que les forces de V. M. I. soient ainsi réunies, je La prie encore une fois d'être persuadée que dans cette circonstance comme en toute autre Elle trouvera en moi une alliée qui ne Lui est pas moins attachée par les liens d'une sincère amitié, que par les engagements qui existent entre nos Etats, et la parfaite conviction que leurs vrais intérêts sont inséparables.

Au reste plus il scrait avantageux à nos deux monarchies que V. M. I. réussisse à concentrer Ses forces par la proximité de Ses possessions, et plus nous devons nous attendre à rencontrer les obstacles tant dans l'intérieur même de l'Empire germanique que dans le voisinage de nos Etats respectifs de la part des puissances qui se croient intéressées à contrecarrer nos vues. Je serais charmée que V. M. I. voulût bien me communiquer Ses idées sur ces objets, ayant déjà ordonné à mon ambassadeur près d'Elle par le dernier courrier que je lui ai expédié, de s'expliquer sur ces matières avec Son ministère. Je ne doute point au reste que V. M. I. n'ait déjà prévu tous ces cas, et qu'Elle n'ait pourvu d'avance aux moyens d'y parer, en prenant toutes les précautions requises pour assurer le succès de Ses vues et la sécurité de nos frontières. Comme le secret dans cette affaire est de la plus grande importance, Elle peut être persuadée que de mon côté il sera inviolablement gardé. En attendant que le moment soit venu d'instruire mes ministres auprès des Cours étrangères de ce qu'ils

devront faire pour concourir aux vues de V. M. I., j'ai ordonné au comte Romanzow, mon envoyé à Francfort, de ne négliger aucun moyen pour faire sentir au duc de Deux-Ponts combien il lui importe de s'appliquer à mériter les bontés et la protection du chef de l'Empire comme le plus sûr moyen d'améliorer son sort.

Je ne saurais finir cette lettre sans remercier V. M. I. de tout ce qu'Elle veut bien me dire d'obligeant, et des offres qu'Elle me fait. Je La prie d'être persuadée de ma parfaite reconnaissance et du vif désir que j'ai de me trouver à même de Lui en donner des preuves non seulement dans la circonstance présente, mais encore dans toutes celles qui pourront se présenter dans la suite. C'est avec ces sentiments joints à ceux de la parfaite amitié et très-haute considération que je serai toute ma vie

V. M. I. est assurément déjà instruite des projets de mon cher cousin le Roi de Suède sur la Norvège. Ces avis se confirment de jour en jour et bientôt il n'y aura plus moyen de les traiter en fables; reste à savoir si M. de Vergennes voudra payer la dépense de l'expédition, que la famine est dans les provinces limitrophes de la Norvège et la disette dans presque toute la Suède.

CVI.

JOSEPH AN KATHARINA.

Holitsch, le 4 octobre 1784.

Madame ma soeur. C'est en vain que j'ai attendu d'un jour à l'autre un oui ou un non de la part de l'électeur de Bavière sur le grand objet de l'échange auquel V. M. I. a voulu prendre une part et un intérêt aussi flatteur, mais il est des hommes qui ne savent pas vouloir, et tel est l'électeur qui depuis des mois me traîne et m'arrête, en me témoignant néanmoins continuellement des désirs de s'y prêter, sans jamais rien dire de positif, et par là, après m'être privé aussi longtemps de la satisfaction de me rappeler par écrit au souvenir de V. M. I., je me trouve dans le cas de ne pouvoir rien Lui dire davantage de ce que j'aurais pu Lui annoncer le premier jour, savoir que je ne sais rien encore de ce qui en arrivera.

En attendant mes petits arrangements des confins avec la Porte reposent, et un Pacha apparemment grand connaisseur est chargé à regarder au haut d'une montagne, appuyé sur les deux épaules de ses esclaves, l'importance ou la non-valeur de la petite langue de terre à l'Unna que je désire; en attendant les petits brigandages continuent toujours sur les frontières.

Une des singularités du moment est le passage par terre et par mer d'une quantité de Français de toutes

espèces, apparemment tous de ces faiseurs, comme ils les appellent, qui sont à Constantinople. Je ne sais en vérité si c'est pour apprendre aux Turcs ou pour en apprendre l'exercice et l'ordonnance militaire que la France elle-même n'a pas fixé encore dans son armée et qui doit paraître au premier jour.

V. M. I. vient d'accorder Sa protection puissante à la ville de Dantzig; elle pourra vivoter ainsi, mais elle aura grand besoin de la continuation de Ses bontés; autrement ce ne sera qu'un soulagement bien précaire pour elle.

Je suis sur le point d'avoir une très-mauvaise affaire sur les bras avec mes voisins les Hollandais. J'avais imaginé que la non-observance de leur part depuis l'année 1740 de la stipulation du traité des barrières, et surtout de la défense honteuse de toutes nos fortercasses qu'ils avaient faite lors de la guerre de 1744 et 1745, avaient rompu mes stipulations, et que surtout depuis le trait de lumière que V. M. I. a répandu en Europe et qu'Elle a fait reconnaître par presque toutes les puissances, savoir que la mer était un élément libre pour le commerce à un chacun, j'ai cru et le crois encore que la marée qui remonte jusqu'à ma ville d'Anvers, m'autorisait à faire descendre et remonter quelques barques sous mon pavillon. Or à cette proposition les Hollandais, bien plus prompts que mon fatal électeur, répondent un fier non, et moi un nous verrons, et je viens d'ordonner en conséquence qu'un ou l'autre de mes bateaux tente de passer et ne se laisse arrêter par aucune protestation ou menace, mais se fasse ou prendre de force ou qu'on

tire sur lui à balle. Cette dernière précaution était nécessaire, puisqu'il aurait pu arriver à Leurs Hautes Puissances d'oublier les boulets comme il leur arriva d'oublier d'en envoyer, il y a quelques années, lorsqu'avec grande presse ils firent un envoi de canons au Cap et consolèrent le gouverneur qui était fort en peine, en l'assurant que par le convoi de l'année prochaine les boulets indubitablement suivraient leurs canons. Si l'on tire sur moi, il faudra bien que j'y réponde, et nous restons seuls à tirer l'un sur l'autre; la chose deviendra plus plaisante que fâcheuse, mais toujours dans les petites comme dans les grandes choses l'amitié de V. M. I., sur laquelle je compte avec tant de satisfaction, me sera d'un prix infini.

En attendant que je puisse avoir l'honneur de Lui donner quelques nouvelles plus positives, qu'Elle veuille bien recevoir ici les assurances de la plus haute considération et de la plus tendre et sincère amitié avec lesquelles je serai toujours

CVII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Vienne, ce 25 octobre 1784.

Madame ma soeur. L'événement dont j'avais annoncé à V. M. I. la possibilité dans la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de Lui écrire, vient de se vérifier.

Les Hollandais ont tiré trois coups de canon sur un de mes bâtiments, qui descendait tranquillement

l'Escaut. Il s'est arrêté, n'étant point armé, et ils y ont mis à bord de leurs troupes et par conséquent s'en sont saisis. Ceci m'oblige d'envoyer tout-de-suite quelques régiments d'infanterie et de cavalerie avec l'artillerie nécessaire aux Pays-Bas pour y renforcer le corps de mes troupes qui y est stationné, et pour, en couvrant mes possessions de toute insulte ultérieure, tirer en même temps raison de l'insulte faite de leur part à mon pavillon.

Ce n'est pas l'idée ni le projet de conquêtes qui m'engage, et j'ose même confier à V. M. I. comme l'amie et l'alliée la plus sûre et la plus vraie que j'ai le bonheur d'avoir et que je crois mériter, que, fort éloigné de désirer de répandre le sang humain ou de guerroyer, je suis très-disposé, si les États-Généraux se ravissent et veulent reconnaître la liberté de l'Escaut, seule demande qu'en échange de toutes mes justes prétentions je leur ai faite dans mon ultimatum, et qu'en même temps une satisfaction convenable s'en suive de leur part, à renoncer à toute acquisition et au mal que facilement et probablement je pourrais leur faire, la partie étant si inégale.

Outre l'humanité qui me dicte ceci, il y a encore une autre raison puissante, qui m'engage à Lui confier mes vues. C'est d'avoir observé dans le décours de la guerre qui vient de se terminer entre la France et l'Angleterre, que V. M. I. s'intéressait avec une bonté toute particulière au sort des Hollandais. Si donc ils la méritent encore, j'ose me remettre à Elle des moyens qu'Elle croira les plus convenables d'employer pour les

faire revenir de leurs fausses démarches. Si cette nouvelle marque de ma parfaite confiance dans l'amitié de V. M. I. peut Lui être agréable, j'en serai enchanté, mais à tous les événements possibles, Elle qui connaît si bien ce qu'on se doit, vaudra non seulement trouver mes démarches nécessaires et convenables, mais même les faire valoir ainsi avec Sa puissante influence vis-à-vis de quiconque pourrait vouloir s'en formaliser et s'en mêler pour allumer le feu d'une guerre générale en Allemagne, lorsque cela ne peut le regarder en aucune façon.

Les nouvelles satisfaisantes qui grâce à Dieu continuent, et que je recherche avec le plus grand soin, du parfait rétablissement de V. M. I., font mon bonheur, et j'ose L'assurer ici, que jamais Elle n'aura d'allié plus fidèle ni d'ami plus attaché à Sa personne que moi serai toute ma vie

CVIII.

KATHARINA AN JOSEPH.

Pétersbourg, ce 18 octobre 1784.

Monsieur mon frère. Par la lettre que V. M. I. m'a fait l'honneur de m'écrire en date du 4 d'octobre, je vois que Sa négociation avec l'électeur de Bavière n'avance pas à cause des irrésolutions qui paraissent être un mal de famille dans la maison palatine; il y en a qui n'osent écrire une lettre de politesse sans consulter

une partie de l'Europe. De telles précautions me paraissent avoir pour mobile celui qui agit sur l'Escaut, qui empêche les barques de V. M. I. d'aller à la mer, qui envoie à Constantinople des ingénieurs, des disciplinateurs, des faiseurs, qui engage les Turcs à entretenir un gros corps de troupes proche de Sophie, et qui se donne beaucoup de peine sourdement partout pour mettre nos ennemis naturels du midi et du nord dans un état d'activité, tandis que M. de Vergennes ménage au Roi son maître pour le moment le rôle de médiateur pacificateur.

Les affaires de la ville de Dantzig paraissent bien mesquines vis-à-vis de celles commencées par V. M. I., et que je souhaite de voir finir à Sa satisfaction; mais quelqu'en soit l'issue, en paix comme en guerre, qu'il plaise à V. M. I. d'être persuadée de l'amitié sincère et inaltérable et de la très-haute considération avec laquelle je serai toujours

Monsieur mon frère

de Votre Majesté Impériale

la bonne soeur, sincère amie et alliée
à toute épreuve

CATHERINE.

CIX.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Pétersbourg, ce 20 novembre 1784.

Monsieur mon frère. L'amitié sincère que je porte à V. M. I. m'a fait prendre la part que je devais à l'insulte que les Hollandais viennent de faire à Son pavillon. Cette république a été bien mal conseillée lorsqu'on l'a portée à provoquer l'indignation de V. M. I. Les dispositions magnanimes de V. M. I. qu'Elle veut bien me confier, sont dignes de Son grand coeur et de Son humanité. En conséquence de Ses desirs j'ai ordonné à mon ministre à la Haye de présenter aux Etats-Généraux une note exhortatoire afin de les faire rentrer en eux-mêmes, sur laquelle mon ambassadeur près de V. M. I. s'expliquera plus amplement avec Son ministère, de même que sur les ordres que j'ai fait donner à mon envoyé Kalitschef. Je souhaite de tout mon coeur que cette démarche puisse avoir le succès désiré, et que mes bonnes intentions ne soient pas de nouveau contrariées par des impulsions étrangères comme elles l'ont été dans la guerre passée. Cette fois-ci j'en ressentirais une peine véritable par le désir que j'ai de voir les affaires de V. M. tourner selon Ses souhaits. Je suis fâchée de ce que ce contre-temps soit survenu au moment où je m'employais efficacement pour la grande affaire dont

V. M. I. avait formé le plan qui me paraissait si avantageux pour Sa monarchie. Tout ceci laisse entrevoir combien il est essentiel de s'assurer de la vraie façon de penser de la Cour de Versailles. V. M. I. est plus à portée que personne de l'approfondir, et je me flatte qu'Elle voudra bien me communiquer les informations qui Lui en parviendront. Au reste en cette occasion comme en toute autre je me ferai un vrai plaisir de prouver à V. M. I. l'étendue des sentiments vrais et inviolables avec lesquels j'ai l'honneur d'être

CX.

JOSEPH AN KATHARINA.

Le 13 décembre 1784.

Madame ma soeur. Je profite du départ du courrier du prince Galitzin pour faire parvenir à V. M. I. par la voie du comte Cobenzl les détails de ma position actuelle et de ce qui s'est passé entre moi et la Cour de France au sujet de mes différends avec la Hollande, et où Elle verra qu'il a été même question du projet de l'échange de la Bavière.

C'est avec bien de la reconnaissance que j'ai reçu la lettre qu'il a plu à V. M. I. de m'écrire le 18 octobre v. st. Elle y a parfaitement prévu que les maîtres d'exercice des Turcs seraient aussi les protecteurs des Hollandais.

Enfin il n'appartient qu'à Elle seule à savoir être vraiment amie et alliée. Aussi mon sincère attachement pour V. M. I. est à toute épreuve et Elle peut compter sur moi en toutes occasions, comme c'est avec la plus parfaite confiance et sûreté que je me repose sur l'amitié qu'Elle veut bien me promettre en paix comme en guerre.

Je continue mes dispositions militaires et mes troupes sont en pleine marche pour les Pays-Bas avec tout ce qui leur est nécessaire, sans être éloigné néanmoins d'écouter quelconque proposition raisonnable qu'on pourra me faire pour éviter encore à l'humanité les malheurs attachés à la guerre.

Dès que je serai à même de pouvoir donner d'ultérieures nouvelles à V. M. I., je ne manquerai pas de L'en informer tout-de-suite, désirant infiniment L'instruire de tout ce qui me regarde, et Lui prouver qu'on ne peut être plus sincèrement avec une plus haute considération et un plus inviolable attachement que moi . . .

CXI.

JOSEPH AN KATHARINA.

Le 28 décembre 1784.

Madame ma soeur. Peu de jours après que j'ai eu l'honneur d'écrire à V. M. I., j'ai reçu celle qu'Elle a bien voulu me faire parvenir par Son ambassadeur le prince Galitzin, et qui m'a rempli de satisfaction et de reconnaissance.

Je sens comme je dois les marques de l'amitié dont V. M. I. veut bien me donner des preuves réitérées, et j'ose dire dans l'effusion de mon coeur qu'elles acquièrent encore un prix infiniment plus grand, puisqu'elles proviennent de vous, Madame ma soeur, à laquelle j'ai voué à la suite d'une connaissance personnelle l'attachement le plus tendre et le plus vrai, et pourrais-je ne pas sentir la différence entre la sincérité et l'efficacité de Son amitié, et celle que j'éprouve d'ailleurs ?

La note exhortatoire que V. M. I. a bien voulu faire remettre aux Etats-Généraux par Son ministre à la Haye, y aura sans doute produit tout l'effet qu'Elle a droit de s'en promettre.

C'est avec une vraie satisfaction que je crois avoir été assez heureux de deviner en partie Ses intentions, en tâchant dans mes réponses au Roi de France de réunir l'échange de la Bavière avec la possibilité de me prêter à un arrangement amical avec la république de Hollande. Pour ne pas tomber dans des répétitions, que V. M. I. permette de me rapporter à ce sujet aux copies exactes de ma correspondance avec le Roi de France et des ouvertures que j'ai fait faire en conséquence à l'Electeur Palatin et au duc de Deux-Ponts. Le comte de Cobenzl, à qui je les envoie, est chargé de les faire présenter à V. M. I. Je crois qu'Elle y verra que je n'ai rien omis de ce qui pourrait faire réussir le grand objet, et s'il y a jamais eu un moyen d'y parvenir, c'est dans les circonstances présentes. C'est aussi dans cette vue seule que j'ai entretenu toute la querelle avec la Hollande. Si cela ne réussit pas de cette manière, il est bien

sûr qu'il faudra renoncer à jamais de le faire agréer à la France, et elle devra au moins entièrement se démasquer.

J'espère d'être dans peu à même de pouvoir L'informer des probabilités qui me restent sur l'issue de cet important objet, et qui certainement me tient d'autant plus à coeur, qu'il me mettrait seul en état de devenir un allié encore plus utile à V. M. I. Toujours les assurances qu'Elle veut bien me renouveler, que dans toutes les occasions je puis entièrement compter sur Son amitié, m'engagent à La prier d'agréer les sentiments d'un parfait retour ainsi que de ma reconnaissance et de l'inviolable attachement avec lesquels je suis pour la vie . . .

CXII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Vienne, 11 janvier 1785.

Madame ma soeur. Je profite du départ d'un courrier que l'ambassadeur de V. M. I. Lui envoie, pour Lui donner part du résultat inattendu des négociations auprès du duc de Deux-Ponts. Il est fait pour surprendre quant à la chose, mais surtout par la forme que le duc a donnée à son refus.*) Ma reconnaissance est d'autant plus

*) Kaunitz hatte darüber am 10. Jänner 1785 an den Kaiser geschrieben: „Rien de plus insolent à mon avis, et de plus offensant on même temps, pour les deux Cours Impériales et la personne du comte Romanzoff que la lettre de M. le duc de Deux-Ponts, dont sans doute Hoffenfels a été le rédacteur, tandis que la Cour de

vive pour la part que V. M. I. a bien voulu prendre à cette affaire, qu'il me reste des regrets de l'avoir presque commise vis-à-vis d'un homme comme le duc de Deux-Ponts, dont je connaissais bien la faiblesse et la mauvaise volonté, mais duquel je ne pouvais supposer qu'il pousserait le délire et l'aveuglement au point de répondre aussi peu convenablement, et de préférer pour lui et sa descendance d'être privé d'avantages aussi réels à la seule crainte qu'il m'en pourrait naître quelque convenance.

J'attends d'un moment à l'autre une réponse du Roi de France à la dernière lettre que je lui ai écrite. Dès que je la recevrai, j'aurai l'honneur de la communiquer tout-de-suite à V. M. I. — Qu'Elle me permette en attendant que je Lui fasse mes compliments sur l'heureuse délivrance de Madame la Grande-Duchesse, et que je Lui réitère ici les assurances de la plus haute considération et de la plus inviolable amitié, avec lesquelles je serai toujours . . .

Deux-Ponts, très-poliment, sans offenser personne et tout aussi positivement aurait pu refuser ce qui lui avait été proposé."

Joseph antwortete hierauf eigenhändig: „Cette réponse, vous la caractérisez parfaitement, mais elle sent plus Potsdam que Versailles."

CXIII.

JOSEPH AN KATHARINA.

22 janvier 1785.

Peu de jours après que j'ai eu l'honneur de vous écrire, est arrivée la réponse du Roi de France que j'attendais. *) Je me suis déterminé à y répondre tout-de-suite, et V. M. I. voudra bien agréer que le comte de Cobenzl, à qui j'envoie cette lettre et ma réponse, **) les fasse passer sous Ses yeux. Elle y verra que pour ne pas rester en défaut de raisons, j'ai touché succinctement ce qui avait trait à l'échange, qui par la réponse du duc de Deux-Ponts est déjà devenu impossible, au moins pour le présent. Je ne sais si ceux qui ont conseillé au duc cette démarche, voudront ou pourront le dédommager des avantages momentanés et perpétuels de toute façon très-considerables pour Lui et Sa maison, qu'il aurait retirés du troc de la Bavière. Si non, il est bien complètement leur dupe, et ce devrait être le moyen le plus sûr, quand il s'en apercevra un jour, de le faire revenir de ses errements et de ceux qui l'y maintiennent.

Par la même réponse que j'ai faite au Roi de France, V. M. I. verra l'alternative concernant un arrangement

*) Ludwig XVI. an Joseph. Versailles, 6. Jänner 1785. Abgedruckt bei Arneth: Marie Antoinette, Joseph II. und Leopold II. S. 65.

**) Vom 19. Jänner 1785. A. a. O. 69.

avec l'Hollande, à laquelle j'ai cru devoir me rapporter uniquement par amour pour le maintien de la paix et pour le bien de l'humanité. Je crois qu'en se mettant entièrement à ma place, on doit se convaincre que dans l'occasion présente ma dignité et mes intérêts ne me permettent point d'en faire davantage, et de pousser plus loin ma condescendance.

V. M. I. qui a déjà voulu me faire ressentir à cette occasion à la face de l'Europe le prix de Son amitié et l'intérêt qu'Elle prenait à ce qui me regardait, ajouterait encore, s'il était possible, au degré de ma reconnaissance, si Elle voulait par Son influence prépondérante faire sentir à la république que, s'il arrivait que l'on m'obligeât à recourir à la voie des armes pour me faire rendre raison, et qu'en ce cas quelqu'un se déterminât à vouloir soutenir ses intérêts, V. M. I. soutiendrait infailliblement les miens, et que par conséquent Elle croyait devoir exhorter réitérativement les Etats-Généraux à me faire promptement des propositions acceptables.

Les nouvelles de Turquie ne cessent point de parler des préparatifs en tout genre que la Porte continue de faire pour l'amélioration et l'augmentation de ses forces de terre et de mer, et à tout cela président nombre d'officiers et d'autres Français, quoique je crois que, si les Turcs abandonnent leur façon de combattre, qui autrefois les rendait si redoutables aux Chrétiens, mais qui à la vérité a toujours rejailli à leur courte honte vis-à-vis les troupes de V. M. I., ils seront encore bien moins à craindre, parce qu'avant d'acquérir la discipline des troupes réglées d'Europe, il leur faudra bien du

temps, et en attendant ils n'aurent ni l'une ni l'autre. Le mal pourtant qui se fait, c'est que les objets matériels, savoir leurs armes, leur artillerie et la construction de leurs vaisseaux et fortresses se perfectionnent sous la direction de ees instituteurs parisiens.

Je ne manquerai pas de tenir V. M. I. au fait de tout ce qui pourra avoir trait à tous ces objets, n'ayant rien plus à coeur que de La convaincre de plus en plus de l'inviolable attachement, de la parfaite confiance, de la haute considération et de la sincère amitié avec lesquels je serai toujours

CXIV.

KATHARINA AN JOSEPH.

Pétersbourg, ce 3 février 1785.

Monsieur mon frère. Les lettres de V. M. I. du 13 et 28 décembre de l'année passée, et celle du 22 janvier de celle-ci ne me laissent aucun doute qu'Elle ne soit intimément persuadée des sentiments de l'amitié sincère que jo Lui ai vouée. Si les lettres et les démarches du Roi beau-frère de V. M. I. ont été dictées par la politique de ses ministres, je leur ai l'obligation qu'aux yeux éclairés de V. M. I. la franchise de mon amitié a été pleinement dévoilée. Tout ceci prouve qu'il n'y a point d'alliance plus stable que celle qui comme la nôtre est fondée autant sur l'amitié personnelle des Souverains que sur l'intérêt local des monarchies. Puissé-je aider V. M. I. à

sortir heureusement de façon ou d'autre de Ses affaires présentes ! A Ses fins et selon Ses souhaits j'ai fait dresser une seconde note représentative pour les Welches Hollandais. Mais de la réponse aux incartades de M. de Deux-Ponts je n'ai pas pu prendre sur moi d'en charger un autre. J'ai pris la plume et j'ai fait moi-même, si non une belle, du moins une longue lettre au comte Romanzow, que j'ai rendu à mon avis très-pathétique, mais comme la tête du sérénissime duc ne paraît pas être conformée pour l'évidence des choses d'une certaine catégorie, je n'augure pas aussi que ma missive fasse grand effet, malgré tout le zèle et la chaleur avec laquelle elle a été dressée.

Les avis de Constantinople que V. M. I. a bien voulu me communiquer, je les ai trouvés très-importants. Tout ce que les Français font là-bas, se fait directement contre nous et nos intérêts et ne peut que nous démontrer l'énergie de leurs intentions. Mais les effets assurément ne répondront point à leur attente, et c'est ce que le temps prouvera. M. de Ségur*) court jour et nuit pour se hâter de venir ici ; à en juger par la célérité de son voyage, il doit porter avec lui plus de contrebande en politique qu'en marchandises ; nous verrons ce qu'il déploiera. Toujours son procédé, chemin faisant, vis-à-vis du comte Romanzow à Mayence prévient mal en faveur de sa politesse ; il ne suffit pas d'être farci de politique venant de Paris, au moins faudrait-il être poli vis-à-vis des gens pour donner de bonnes impressions de soi.

*) Der neu ernannte französische Gesandte in Russland, Graf Ludwig Philipp Ségur.

Que V. M. I. daigne me pardonner la prolixité indiscrette peut-être de cette lettre en faveur de la vérité de l'amitié la plus pure et de la confiance la plus entière qui ont guidé ma plume; elles sont accompagnées de la plus haute considération et de l'attachement inviolable avec lesquels je suis

P. S. Les dernières lettres de mon envoyé à Constantinople font mention de deux différentes conversations de ministres de la Porte avec son dragoman, dans lesquelles les premiers ont touché les différends sur les limites qu'ils ont à régler avec V. M. I. — Il se pourrait que leur intention n'eût été que de chercher à pénétrer les instructions que j'ai données là-dessus à mon ministre; peut-être aussi ont-ils voulu laisser entrevoir par là leur désir de s'accorder avec V. M. I. par mon entremise. Quoique mon envoyé ait des ordres positifs d'agir constamment de concert avec celui de V. M. I. et de seconder Ses démarches en toutes occasions, je crois cependant devoir faire part de ceci à V. M. I., afin de savoir Ses intentions là-dessus, et ce qu'Elle souhaite que je fasse dire à ces Messieurs par la voie de mon ministre à Constantinople. Il paraît au reste que M. de Choiseul-Gouffier*) n'est pas l'homme auquel ils se confieront.

*) Der neu ernannte französische Botschafter in Constantinopel.

CXV.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ce 17 avril 1785.

Madame ma soeur. Si je ne comptais avec tant de confiance et de sûreté sur l'indulgente amitié de V. M. I., je n'oserais Lui écrire par ce courier du prince Galitzin, n'ayant actuellement rien à Lui mander de nouveau au sujet de mes affaires, auxquelles V. M. I. veut bien s'intéresser et y prendre une part si flatteuse. Les Hollandais délibèrent toujours, et c'est d'un moment à l'autre que j'attends à ce sujet des nouvelles ultérieures et positives de France. Ils ont bien de la peine à se résoudre à ce que l'équité exige, au moins toute la terre devra convenir qu'on ne peut pas être plus discret dans ses demandes que je l'ai été. Les Turcs ne cessent leurs préparatifs, et leurs dispositions guerrières vont au point, en augmentant même vers mes frontières, que je me verrai bientôt peut-être obligé d'en faire de mon côté. L'on ne peut douter d'où proviennent les conseils envenimés qui occasionnent dans les deux endroits ces démarches, mais épaulé de l'efficace amitié de V. M. I., je puis être tranquille sur leurs effets et attendre les événements. Qu'Elle me permette de Lui renouveler ici en attendant que j'ai des objets plus importants à Lui marquer, les assurances de la plus haute considération et de la plus inviolable et sincère amitié, avec lesquelles je suis pour la vie . . .

CXVI.

JOSEPH AN KATHARINA.

Vienne, ce 8 mai 1785.

Madame ma soeur. Ce n'est que dans ce moment que je reçois de Paris des nouvelles détaillées de ma négociation avec la Hollande. Je m'empresse de les faire communiquer à V. M. I. par le comte de Cobenzl, de même que les réponses que j'y ai faites, rien n'étant plus satisfaisant pour moi que de pouvoir à chaque occasion déposer avec confiance mes intérêts entre Ses mains.

V. M. I. y verra que nos différends sont presque arrangés, hormis deux points essentiels, savoir que les députés hollandais, chargés de me faire des excuses, arrivent à Vienne avant la signature de quelconques préliminaires, et que l'équivalent en argent pour Maastricht et son territoire soit déterminé d'une façon décente.

Il paraît à l'égard du premier point que la république traîne le départ des députés uniquement pour donner à leur envoi l'air d'une mission réciproque au lieu d'une excuse de l'insulte faite à mon pavillon, démarche dont V. M. I. a reconnu Elle-même la justice, et qu'Elle a bien voulu faire appuyer de Ses conseils à la Haye.

Quant à l'argent, les Hollandais ont le marché en mains, car s'ils trouvent la somme trop forte, ils n'ont qu'à me céder Maastricht et garder leur argent. En même

temps V. M. I. n'ignorera pas sans doute toutes les noirceurs et faussetés qui partent du foyer de Potsdam, et qui se répandent sur nos vues et projets mutuels dans presque toutes les Cours de l'Europe, et surtout chez les princes d'Allemagne. Cela trouble bien des têtes, et certainement le Roi de Prusse qui affecte le plus de prêcher la conservation de la paix et surtout le maintien de la constitution germanique, est celui qui ne désire que d'engager quelques puissances ou princes de l'Empire à des fausses démarches qui, en faisant naître des troubles, lui fourniraient l'occasion d'y pêcher. C'est principalement à la Porte où ses insinuations, jointes à celles de quelques autres, font faire des préparatifs de guerre si voyants et si considérables, que quelque peu probable qu'il soit que les Turcs fussent les agresseurs, néanmoins leur stupidité étant aussi grande que la malice de ceux qui les poussent et les conseillent, ces circonstances exigent de notre part une attention suivie, et ce n'est que parce que je suis préparé à tous les événements, que j'ai différé encore de renforcer mes frontières de troupes et de faire par précaution ce que je crois qu'ils désireraient pouvoir interpréter auprès des Turcs comme des vues hostiles et d'agression de ma part, pour les engager à me faire la guerre.

Si je n'étais pas déjà si intimé convaincu de l'avantage mutuel des heureux liens de convenance et d'amitié qui existent entre V. M. I. et moi, ce serait certainement la jalousie qu'en témoignent nos ennemis et tous les mouvements qu'ils se donnent pour les affaiblir, qui achèveraient de me persuader du bonheur qui

en résulte pour nos Etats, car à l'égard de mes sentiments personnels envers V. M. I., La voir et les Lui consacrer en entier et pour la vie, n'ont été qu'une même chose en moi. Qu'Elle en soit bien persuadée, et qu'Elle veuille agréer ici les assurances de la plus haute considération et la plus inviolable amitié avec lesquelles je serai toujours

CXVII.

KATHARINA AN JOSEPH.

Czarskocelo, ce 23 mai 1785.

Monsieur mon frère. Les communications des négociations de V. M. I. avec la Hollande, qui se traitent à Paris, de même que les réponses qu'Elle y a faites, je les ai reçues comme une nouvelle marque de la confiance et de l'amitié de V. M. I. envers moi, et de cette intimité heureusement établie, et essentiellement nécessaire aux intérêts communs de notre alliance. Il paraît que la fin de ces différends s'approche, à moins que les intrigues qui se trament en haine de nos liens ne réussissent à la ralentir. Selon les désirs de V. M. I. j'ai fait expédier des ordres circulaires à mes ministres aux Cours étrangères, afin qu'ils détrompent les têtes échauffées au sujet des faux bruits et clameurs, surtout en Allemagne, comme quoi la constitution germanique se trouvait en danger. J'ose espérer que la vérité abattra le mensonge.

Mon ministre à Constantinople a aussi reçu de nouveaux ordres très-précis de se conformer au langage de celui de V. M. I., mon bon et fidèle allié. L'énergie et la dignité avec laquelle Elle a répondu au cabinet de Versailles sur les affaires de Turquie, ne m'est pas échappée. Il est sans contredit de la haute sagesse et prudence de V. M. I. d'avoir l'oeil sur les armements, de ne négliger aucune mesure et précaution convenable, mais aussi de différer toute résolution finale, jusqu'à ce que les affaires avec la Hollande soient entièrement terminées, et que la fermentation des esprits en Allemagne soit assoupie et calmée. Mais quoiqu'il en soit, en tout temps, en tout lieu, en toute occasion, que V. M. I. soit persuadée que je remplirai en paroles comme en effet mes engagements avec Elle. Ils me sont chers et précieux; c'est avec ces sentiments et ceux de la plus haute considération que j'ai l'honneur d'être

CXVIII.

JOSEPH AN KATHARINA.

26 juillet 1785.

Madame ma soeur. C'est en retournant d'Italie que j'ai reçu la lettre aussi flatteuse qu'obligeante et amicale qu'il a plu à V. M. I., en suite de Son amitié constante et flatteuse pour moi, de m'écrire. Je Lui en rends des grâces infinies, et j'ose L'assurer que le plaisir que Sa belle âme ressent toujours d'en faire, ne manque pas

son objet, en me témoignant aussi souvent et aussi énergiquement que possible Ses sentiments à mon égard, qui font l'objet de tous mes désirs et l'objet de toutes mes démarches.

Je n'ai point répondu tout-de-suite comme je le désirais à cette charmante lettre, puisque je savais V. M. I. Elle-même occupée d'un voyage dont les détails m'ont infiniment intéressé, et dont j'aurais encore plus désiré de pouvoir être en personne, pour jouir des sentiments si justes de reconnaissance et si bien sentis de Ses sujets, qu'Elle a eu la satisfaction de lire dans les coeurs de tous Ses sujets. Outre cela j'étais revenu un peu incommodé d'Italie, mais cela est passé, joint à l'attente d'un jour à l'autre de l'arrivée de ces lents députés bataves.

J'ai donc enfin l'honneur de donner part à V. M. I. qu'ils viennent de s'acquitter de leur commission de la façon que je l'avais exigé comme une condition préalable à tout accommodement avec la république, et que je viens de faire passer les ordres au comte de Mercy de reprendre à Paris les négociations interrompues pour parvenir à une conclusion finale. Mais comme je sais que les Hollandais ne désirent que de gagner du temps pour me faire perdre le peu de saison propre encore aux opérations et à la marche des troupes que j'ai encore arrêtées sur mes frontières, tandis qu'ils renforceraient leurs moyens de défense pendant tout l'hiver et n'augmenteraient alors que de rénitence, il m'a paru essentiel de leur fixer le 15 de septembre prochain pour terme dans lequel les préliminaires devront être signés, ou dans le cas contraire que les hostilités devront irrémisiblement commencer.

Je crois que V. M. I. trouvera cela aussi juste que naturel, et qu'Elle voudra bien leur faire connaître également là-dessus Ses intentions qui ont un si grand poids dans toutes les Cours.

J'ai encore à La remercier de la déclaration qu'Elle a bien voulu faire faire par Ses ministres en Allemagne au sujet des fameux contes absurdes, sur la base néanmoins desquels on a trouvé moyen de rassembler assez de dupes pour pouvoir former cette soi-disante ligue pour la liberté germanique. Si le Roi d'Angleterre comme électeur d'Hanovre n'eût pas été le plus pressé à y accéder et à faire encore des prosélytes, chose que je ne puis concevoir et qui ne peut être jugée que par l'inconséquence et les démarches pitoyables en politique qu'on a vu faire constamment depuis quelque temps au ministère anglais, la chose serait certainement tombée d'elle-même, n'ayant aucun fond ni but.

Des Turcs je ne puis donner d'autres nouvelles à V. M. I. que celles qui Lui sont déjà connues, et c'est avec bien de la satisfaction que j'ai vu qu'Elle a approuvé la réponse que j'ai faite à la France à ce sujet. Le corps d'environ trente mille hommes qui se trouve rassemblé dans la proximité de Sophie fait tellement la guerre aux pauvres habitants par leurs excès, que ceux-ci ont été forcés d'abandonner leurs foyers, de façon que les environs de cette ville sont entièrement déserts.

Oserais-je La prier de vouloir bien recevoir ici de nouveau les assurances de la plus haute considération, de l'attachement le plus sincère et de l'amitié inaltérable avec lesquelles je serai toujours . . .

CXIX.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Pétersbourg, ce 30 d'août 1785.

Monsieur mon frère. La lettre de V. M. I. du 26 juillet m'a causé un plaisir d'autant plus sensible que j'étais alarmée sur l'état de Sa santé depuis Son retour d'Italie. Nos envieux n'ayant pas pu venir à bout de la miennce qui est bonne, malgré tous les bruits contraires qu'ils se sont plu à répandre, c'est à présent sur celle de V. M. I. qu'ils tâchent de jeter partout l'alarme. Je ne sais comment il se fait que les faussetés ne discréditent pas leur auteur dans le public; il me paraît aussi qu'il est difficile de s'occuper ainsi de la santé de son prochain sans être très-valétudinaire soi-même.

Pendant l'excursion que j'ai faite à Moscou, ayant l'ambassadeur de V. M. I. à mes côtés, je me rappelais continuellement le voyage de Mohilew et je disais: quand est-ce que je serais aussi heureuse que je l'étais alors?

Je suis charmée qu'enfin ces députés bataves se soient acquittés de leur tâche au gré de V. M. I. — Je souhaite que ces républicains montrent autant de docilité dans le cours du reste de la négociation, et que le dénouement désiré s'ensuive au terme qu'Elle leur a fixé. J'espère que V. M. I. ne doute pas de l'intérêt vif et sincère que j'y prends. J'ai donné en conséquence des

ordres précis à mon ministre à la Haye d'exhorter derechef Messieurs les Hollandais, et de leur faire sentir la nécessité indispensable d'un prochain accommodement avec Elle.

Il m'a été infiniment agréable de voir le contentement de V. M. I. sur les démarches que j'ai faites de concert avec Elle pour arrêter les progrès de la ligue nouvellement formée en Allemagne. Si nous n'avons pas pu réussir à la détruire dans sa source, il semble que le seul parti qu'il nous convient maintenant de prendre pour donner un démenti à la haine et à la jalousie qui l'ont fait naître, et pour en rendre les effets tout-à-fait illusoires, e'est de la traiter avec une parfaite indifférence, et de n'en point montrer d'humeur. D'ailleurs je erois que notre union intime pourra dans tous les eas opposer un boulevard suffisant aux menées de ceux qui ehercheront à nous contrecarrer. Rien n'empêchera pour cela ni V. M. I. ni moi d'employer plus d'un moyen pour soustraire les autres princes de l'Empire à cette confédération, et selon mon avis il n'y aurait pas de meilleur moyen d'y parvenir que d'user à leur égard de beaucoup de douceur, en les obligeant tant en paroles qu'en effets dans leurs demandes, et en prévenant même jusqu'à un certain point leurs désirs, à quoi V. M. I. en Sa qualité de chef du corps germanique pourra certainement contribuer le plus.

Ce sont là des réflexions que la candeur et la franchise avec lesquelles je suis accoutumée de m'expliquer vis-à-vis de V. M. I., m'ont suggérées, et que je soumets au reste à Sa haute pénétration.

En attendant j'ai enjoint à mon ministre à Londres de tâcher à faire comprendre au ministère d'Angleterre que la Grande-Bretagne consultait fort mal ses intérêts, si elle voulait faire cause commune en cette occasion avec l'électeur d'Hanovre, et si V. M. I. jugeait à propos de conformer à cet égard son langage au mien, sans déroger pour cela à Ses engagements subsistants avec la France, je pense que nous n'aurions pas beaucoup de peine à nous assurer de cette puissance.

V. M. I. me permettra de me référer pour le reste à mon ambassadeur, à qui j'ai donné ordre de L'entretenir plus au long sur les présentes conjonctures et les mesures qui me paraissent les plus propres à les subordonner à nos vues.

Je ne crois pas avoir besoin de renouveler à V. M. I. mes assurances sur les bons offices que je continuerai d'employer pour Ses intérêts, tant relativement à la Porte qu'en toute autre occurrence. Mon désir constant est de La convaincre de la sincérité et de l'étendue de mon amitié, laquelle n'est égalée que par la très-haute considération avec laquelle je suis

Monsieur mon frère

de Votre Majesté Impériale la bonne soeur
et fidèle amie et alliée

CATHERINE.

CXX.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ce 8 septembre 1785.

Madame ma soeur. Tous les sentiments d'après lesquels je guide mes démarches, m'engagent à désirer que V. M. I., comme l'amie la plus clairvoyante et la plus sûre, soit au fait, sans retard, de toutes les miennes. Son approbation est pour moi aussi flatteuse que l'intérêt qu'Elle veut bien prendre à ce qui me regarde, m'est cher et précieux. Dans cette éternelle et désagréable affaire avec les Hollandais l'on vient de me faire, avec un grand mystère et sous le manteau, de la part de la France au nom des soi-disant patriotes, des propositions d'accommodement dont je charge le comte de Cobenzl de faire connaître tous les détails à V. M. I. Leur absurdité ne Lui échappera pas. L'on veut acheter de moi des possessions et des sujets qui m'appartiennent incontestablement, pendant que c'est moi qui demande avec tout droit la restitution de ceux que la république a empiété autrefois sur ma maison. Elle veut compléter par la somme de cet achat, et cela pas même, l'indemnisation pécuniaire que j'avais demandée pour l'extinction de mes droits sur le pays d'Outre-Meuse avec Maastricht, et pour les dommages causés à mes sujets par les inondations. Je n'ai pu trouver de réponse plus honnête à de pareilles propositions que de les déclarer une plaisanterie,

mais comme en même temps elle en est une très-mauvaise et faite fort hors de saison, j'ai fait marcher tout-de-suite les régiments et corps que j'avais arrêtés à la fin de l'hiver passé sur mes frontières uniquement par considération pour la France, et je déclare en même temps rester inébranlable au terme péremptoire que j'ai donné, et après lequel je commencerai les hostilités, si l'on ne convient pas des articles préliminaires, ou qu'on ne soit pas au moment de les conclure jusqu'au 15 de ce mois.

Si les Hollandais m'accordent sans exception les points de limites que j'ai demandés, et ceux au sujet des forts le long de l'Eseaut, sur lesquels on était déjà presque d'accord, j'instruis en même temps le comte de Merey d'être un peu plus coulant sur la somme demandée en équivalent, car qu'on en glosse tant qu'on voudra dans les cabinets, je ne puis me départir, même dans les affaires publiques, d'une certaine équité naturelle qui me dit de ne pas exiger de mon voisin ce qu'il a moins et ce dont il a plus besoin que moi. Or le manque d'argent dans les caisses d'Etat de la république, et les fortes charges que paient déjà les possesseurs, me sont connues. Les riches négociants ne prêtent pas plus à leur république qu'aux étrangers, quand ils n'y trouvent plus leur compte et leur sûreté. Je ne croirai vraiment bon le parti que j'ai pris, qu'en autant qu'il peut mériter le suffrage de V. M. I. Personne n'a certainement mieux prouvé qu'Elle qu'il y a des occasions où il ne faut que sentir et pas calculer, et que la considération des Etats ne dépend que de celle que savent se donner ceux qui gouvernent.

Qu'Elle ne s'ennuie point de ce bavardage; mon intention est pure, et les témoignages ultérieurs de Son amitié me sont aussi précieux que les sentiments de la plus haute considération et du plus sincère attachement que je lui ai voués pour la vie, sont invariables, et avec lesquels j'ai l'honneur de me dire

CXXI.

JOSEPH AN KATHARINA.

Vienne, ce 30 septembre 1785.

Madame ma soeur. C'est en même temps que j'ai reçu par un courrier au prince de Galitzin la lettre pleine d'amitié que V. M. I. a bien voulu m'écrire, que m'est parvenu aussi la nouvelle de Paris de la signature des préliminaires entre mon ambassadeur comte de Mercy et ceux de la république d'Hollande. Voilà donc cette affaire odieuse terminée, mais où devrai-je commencer à remercier V. M. I. des témoignages si multipliés d'amitié qu'Elle veut bien me donner et qui sont aussi constants que flatteurs. Ma santé même fait un objet de Son intérêt, et ceux qui me veulent malade pendant que je me porte bien, et que je suis prêt de corps et d'âme et fort en état de Lui témoigner dans tous les cas possibles l'efficacité et le désir que j'ai de Lui être utile, sont persifflés le plus joliment du monde dans Sa charmante lettre.

Au moment qu'Elle fait parler Son ministre à la Haye avec poids, les Hollandais plient, et c'est à Sa

déclaration uniquement que je dois peut-être la fin et l'arrangement de cette querelle. Elle fait parler Ses ministres en Empire au sujet de la ligue prussienne, qui fait des progrès par un aveuglement inconcevable, et je me flatte qu'également ce ne sera pas sans effet. V. M. I. étend même à mon égard Son amitié jusqu'à m'éclairer de Ses bons conseils qui ont un si juste poids sur mes décisions. Elle a parfaitement raison, et il y a déjà quelque temps que je suis de cet avis, qu'une chose appuyée sur des faits faux et que les raisonnements tirés de là se détruiraient d'eux-même le plus vite quand on ne s'y oppose point, et par conséquent je crois avec Elle qu'il faut regarder cette ligue avec l'indifférence qu'elle mérite. Il est également fort juste ce que V. M. I. dit de l'utilité de gagner les princes de l'Empire, mais qu'Elle me permette qu'au sujet de la facilité qu'un Empereur comme chef de l'Empire a de se les attacher, je Lui fasse connaître les grandes difficultés qui s'y rencontrent, savoir qu'étant juge et devant administrer la justice aux faibles comme aux forts, et par conséquent soutenir ceux-là le plus souvent contre les empiètements et oppressions que par le code malheureusement en vigueur des convenances et de la prédomination des plus forts, ils ont continuellement à subir, je trouve souvent ma convenance politique compromise avec mon devoir de juge suprême; néanmoins V. M. I. peut compter que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour parvenir à ce but salutaire.

Enfin ce que V. M. I. veut bien me marquer au sujet de l'Angleterre, Elle est trop clairvoyante et juste

pour ne pas sentir Elle-même combien cette matière est délicate de toute façon pour ma position, et combien peu j'ai raison de me louer des procédés du Roi et du ministère anglais, et du premier surtout comme électeur d'Hanovre. Néanmoins rien de ce qui me parvient de la part de V. M. I. doit rester sans effet, et après avoir appris et bien pesé ce que le prince de Galitzin est chargé de me faire connaître à ce sujet de Sa part, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour me conformer à Ses désirs et à Ses vues.

Qu'Elle permette en attendant que je L'assure de la haute considération et de la tendre amitié avec lesquelles je suis

CXXII.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Pétersbourg, ce 27 septembre 1785.

Monsieur mon frère. Sensiblement touché des sentiments d'amitié et de confiance que V. M. I. me témoigne par Sa lettre du 8 septembre, je La prie d'être persuadée que j'en sens tout le prix, et que les miens ne discontinueront d'être tels que V. M. I. les connaît depuis l'heureux moment de notre connaissance. J'ai été enchantée de voir la manière ferme et les mesures vigoureuses que V. M. I. a employées pour répliquer aux absurdes propositions que les soi-disant patriotes hollandais n'ont pas



eu honte de Lui faire par le canal de la France, dont ni le discernement ni la bonne foi ne brille pas en cette occasion. Il me paraît que rien ne peut être plus propre à accélérer l'accommodement que la réponse de V. M. I. Ses sentiments d'équité dont Elle me fait l'honneur de me parler, feront le reste ; les contemporains leur rendront justice ; ils seront admirés de la postérité, et je suis persuadée que V. M. ne s'en repentira jamais. Si mon suffrage peut contribuer en quelque chose à la satisfaction de V. M. I., qu'Elle soit persuadée qu'il accompagne en toute occasion la gloire et splendeur de Son règne, Lui étant aussi sincèrement attachée que remplie de la plus haute considération et pour la vie dans toutes occasions...

CXXIII.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Saint-Pétersbourg, ce 9 d'octobre 1785.

Monsieur mon frère. La lettre de V. M. I. du 30 septembre qui vient de m'arriver, me confirme la nouvelle qui m'était déjà parvenue de la signature des préliminaires. V. M. I. me rend justice lorsqu'Elle ne doute pas de la part que j'y prends et comme alliée fidèle et comme amie sincère ; qu'Elle soit assurée aussi que, si j'ai eu le bonheur de Lui être utile, je ne négligerai point les occasions futures où je pourrai l'être.

Par rapport aux affaires de l'Angleterre, aussi longtemps que le parlement d'Angleterre ne donnera point

d'argent ou peu pour soutenir la ligue des trois électeurs, je pense qu'il faut la ménager tout comme les princes d'Allemagne qui n'y ont point acquiescé.

C'est avec la plus haute considération et la plus parfaite amitié que j'ai l'honneur d'être . . .

CXXIV.

JOSEPH AN KATHARINA.

19 novembre 1785.

Madame ma soeur. Enfin le traité définitif vient d'être signé à Fontainebleau entre moi et la république d'Hollande après bien de chicanes. Cet événement me fournit une nouvelle occasion de me présenter à V. M. I. et de La remercier du concours aussi efficace de Son amitié, et en même temps de la lettre si flatteuse qu'Elle a bien voulu m'écrire à ce sujet par le dernier courrier. Je suis parfaitement de Son avis quant à ce qu'Elle veut bien me marquer au sujet de l'Angleterre et des princes de l'Empire non accédés à la confédération. Toutes mes démarches ont déjà été réglées en conséquence, et le seront encore davantage à l'avenir. Cette ligue posée sur des suppositions fausses par les faits, ne peut prouver que la triste vérité, que l'humanité est la plupart guidée par des impulsions plus que par la raison, et qu'en flattant la faiblesse et les passions, quelques absurdes qu'en soient les moyens et quelques nuisibles qu'en

puissent être les suites, on est toujours sûr de trouver des dupes. Cette façon de tirer parti des hommes, a toujours fait la maxime fondamentale de la politique prussienne, et tout comme elle lui a fait perdre toute croyance et le crédit aux Cours éclairées et puissantes, elle a conservé tour à tour au Roi de Prusse l'influence et une espèce de despotisme sur les petits princes qui n'ont pas assez de consistance par eux-mêmes, et qui doivent être par conséquent d'un parti. Il se soucie peu, une fois qu'il les a portés à faire une démarche qui lui convenait, à les soutenir à l'égard des suites qui en peuvent résulter, sûr d'en trouver toujours d'autres.

Que V. M. I. me pardonne ces réflexions que la vérité et la conviction m'arrachent, et qu'Elle veuille bien agréer ici les assurances de la plus haute considération, de la plus sincère amitié, et de l'attachement le plus inviolable avec lesquels je suis pour la vie . . .

CXXV.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Pétersbourg, ce 23 novembre 1785.

Monsieur mon frère. Mon amitié et mes sentiments pour l'auguste personne de V. M. I. sont tels que je ne puis que saisir avec empressement toutes les occasions qui se présentent pour Lui en renouveler les assurances. Le départ de l'ambassadeur de V. M. I., comte de Cobenzl, m'en fournit une si naturelle, si sûre, si fidèle,

que je ne saurais qu'en profiter. C'est avec regret que je vois partir ce témoin oculaire et auriculaire de mes dits et faits depuis l'heureux instant du renouvellement et de l'intimité de nos liaisons. Je ne doute nullement qu'il ne rende à V. M. I. un compte exact et véridique du vif désir que j'ai de Lui prouver dans toutes les occurrences qui se présenteront, et où l'intérêt des deux monarchies l'exigera, l'étendue de mon amitié et la fidélité avec laquelle je remplirai les devoirs de l'amitié et des engagements que j'ai contractés avec V. M. I. par une alliance chère à mon coeur, étant toujours avec une très-haute estime et considération

CXXVI.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Pétersbourg, ce 28 novembre 1785.

Monsieur mon frère. Je félicite bien sincèrement V. M. I. de la conclusion du traité définitif signé à Fontainebleau par Son ambassadeur et ceux de la république d'Hollande sous la médiation du Roi Très-Christien. Ma conduite dans cette affaire n'a eu d'autre vuc, d'autre but que de remplir avec exactitude les devoirs d'une amie et alliée fidèle. Le traité d'alliance que la France a conclu le même jour avec les Hollandais, paraît mettre ces derniers dans la dépendance de la première. Nous verrons à la rentrée du parlement ce que le Roi d'Angleterre en dira aux deux chambres assemblées, et sous

quel point de vue il demandera de nouveaux subsides, sans lesquels les autres arguments de la ligue seront moins sonores.

C'est avec la plus haute estime et considération et l'amitié la plus parfaite que j'ai l'honneur d'être

CXXVII.

JOSEPH AN KATHARINA.

19 janvier 1786.

Madame ma soeur. L'arrivée de mon ambassadeur comte de Cobenzl me fournit une nouvelle occasion de témoigner à V. M. I. combien j'étais sensible à la lettre charmante qu'il m'a remise de Sa part, et tout ce qu'il y a ajouté de bouche de la justice qu'Elle veut bien rendre en toute occasion au plus fidèle et certainement au plus dévoué de Ses amis et au plus zélé de Ses admirateurs, me comble de bonheur. Je ne cesse de parler à M. de Cobenzl de Pétersbourg, de Czarskocelo, dont Elle a bien voulu m'envoyer les plans, et du nouveau bâtiment qu'Elle fait construire au-dessus de la ville à la Newa, enfin du voyage si intéressant auquel il a eu le bonheur d'accompagner V. M. I. et de se convaincre que dans notre métier, quoiqu'en voulant et en faisant le bien, on ne se fait que des ingrats. Néanmoins le grand nombre sait apprécier les bienfaits et rendre justice aux vœux et aux arrangements salutaires

des Souverains. Les démonstrations dans tous les lieux où V. M. I. a passé, en ont été les plus sûrs garants.

Dans ce moment je ne puis entretenir V. M. I. de nouvelles politiques; il n'y a que la haine et la méfiance intarissable du Roi de Prusse qui fournit toujours quelque scène nouvelle, car s'il pouvait invoquer l'enfer contre moi et même contre ceux qui ont quelques liaisons d'intérêt et d'amitié avec moi, il le ferait certainement, sans regarder ni derrière lui ni aux conséquences qui en doivent naître pour lui, pourvu qu'il puisse assouvir sa rage.

La soi-disant confédération en Empire est pressée par lui par les moyens connus avec la plus grande chaleur; il vient même de vouloir l'étendre jusqu'à Constantinople, et selon des nouvelles très-positives il voudrait contracter des liaisons intimes avec les Turcs et les engager à des démarches qui amèneraient la guerre, soit avec V. M. I. ou avec moi, mais jusqu'à présent le Divan était plus avisé que l'électeur de Mayence, et a senti qu'il ne lui convient point d'être la dupe de l'humeur et de la seule convenance du Roi de Prusse. V. M. I. en sera d'ailleurs déjà informée, et ce n'est ni pour me plaindre et encore moins par la crainte des conséquences qui pourraient en résulter et qui toutes les fois que j'aurai le bonheur d'être de moitié avec Elle, ne m'inquiéteront aucunement, que j'ose Lui mander ceci, mais uniquement pour prolonger le plaisir infini que j'ai de m'entretenir avec V. M. I., et je La prie d'agréer également ici les assurances des sentiments de la plus haute considération et de l'amitié la plus inviolable avec lesquels je serai pour la vie

CXXVIII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ce 15 juin 1786.

Madame ma soeur. Au moment de mon départ pour une tournée assez longue dans mes provinces, dans laquelle je verrai en même temps mes troupes, j'ose écrire ces lignes à V. M. I., pour me rappeler à Son souvenir. Si c'est une indiscretion que de Lui faire lire de ma prose, lorsqu'elle ne contient aucune nouvelle qui puisse L'intéresser, Elle la pardonnera à cause du plaisir infini que j'ai de pouvoir causer un moment avec Elle. L'indulgence que j'ai si souvent éprouvée à ce sujet de Sa part, et la sincérité avec laquelle Elle permet qu'on en use, m'autorisent à Lui avouer que je ne sais rien dans le genre de la politique à Lui mander, qui fût ou nouveau ou intéressant. Les calomnies diverses, qui de la part du foyer de Berlin et de Dresde, en y joignant un peu le Roi de Sardaigne, on ne cesse de répandre à mon égard et sur mes projets, et qui occupent infiniment les grands Politiqueurs des tout petits princes, sont si rebattues et si dénuées de toute probabilité, qu'elles m'ont même blasé sur le sentiment de pitié que seul elles excitaient en moi. La santé chancelante du Roi de Prusse paraît se remettre, et l'on croirait, que la mort, qui pour l'ordinaire fait si peu de façons avec tous les êtres vivants, respecte et craint de toucher à ce héros du siècle. Pour

moi je puis assurer V. M. I. bien sincèrement, que je Lui souhaite de bon coeur longue vie, mais surtout à Son successeur moins d'acharnement et petite méfiance à mon égard, ce qui ne pourrait que contribuer infiniment au bien-être des sujets réciproques et à la vie tranquille de tout le monde.

Le Roi de Suède vient de faire à sa diète, assemblée fort en hâte, des propositions pour lesquelles il aurait pu lui laisser tout le temps; il n'y a point de dessous de carte à tout cela, ce seront des Etats assemblés avec un grand appareil, et pour bien peu de chose.

C'est avec une satisfaction bien vraie et bien sincère, que j'ai recueilli les assurances les plus positives et les plus détaillées de M. Rogertson, médecin de V. M. I., qui a passé par Vienne, de la santé parfaite, dont vous jouissez, Madame ma soeur. Ce serait affaiblir ce que je sens à ce sujet, et le désir que je forme à cet égard, si je cherchais des termes pour l'exprimer. Vous n'en douterez pas, j'en suis bien sûr. Je viens de passer un mois à la campagne nommée Laxembourg, avec une compagnie choisie. Le prince de Lobkowitz et l'ambassadeur comte Cobenzl en étaient, nous nous sommes beaucoup entretenus de Scs bontés, de Sa manière charmante d'être en société, et de toutes les grandes et excellentes choses qu'Elle ne cesse de faire. Nous avons même osé imaginer que le train de vie qu'on a mené à Laxembourg, conviendrait à V. M. I. On était sans épée, sans ordres, sans uniforme, sans cérémonie ou compliment, et la seule règle qui existait dans la société, c'était que chacun fasse ce qu'il voudra, sans que les

autres lui en demandent jamais la raison. Le local de ces lieux est beau pour la promenade et la chasse du vol; le soir on avait spectacle, la matinée était entièrement libre à un chacun. Son exemple est si fait pour être imité, surtout par ceux qui mettent un si grand et si juste prix à toutes les actions de V. M. I., que les règles de l'hermitage, quoique imparfaitement, nous ont servi de régime.

Mais je sens que je suis par trop indiscret, en obligeant V. M. I. de lire une si longue et si insignifiante lettre. Elle voudra donc bien agréer les assurances de mon plus sincère attachement, et de la plus haute considération, avec lesquelles je serai toujours

CXXIX.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Pétersbourg, ce 20 juin 1786.

Monsieur mon frère. Instruite par la lettre que V. M. I. a bien voulu m'écrire le 15 juin de la tournée qu'Elle se propose de faire dans quelques-unes de Ses provinces, je ne puis que Lui présenter des vœux bien sincères tant pour Sa précieuse santé que pour Son entière satisfaction pendant la durée de ce voyage.

Les calomnies des ennemis de V. M. I. ressemblent à la poussière qui s'élève et empêche pour un temps de voir les objets tels qu'ils sont, mais la pluie des belles et bonnes actions de V. M. I. abattra cette poussière et

la réduira indubitablement en sable, et il est à supposer que ceux qui ne se fascinent pas les yeux volontairement, verront les choses telles qu'elles sont.

Scion mes dernières nouvelles de Berlin, quoique le Roi de Prusse se promenait à cheval dans son jardin, l'on ne croit pas sur les lieux qu'il passo l'automne. Son successeur ne paraît pas jouir non plus d'une santé bien stable. Je m'en rapporte au comte de Cobenzl et au prince de Ligne qui auront rapporté en son temps à V. M. I. ce qui s'est passé ici à ce sujet.

Pour mon cher cousin le Roi de Suède, il n'a guère lieu d'être content de sa diète assemblée à la hâte, et comme V. M. I. le remarque très-bien, avec un grand appareil et pour bien peu de chose. Mais depuis que je connais la Suède, le peu de chose pour tout autre pays devient un grand objet pour ce royaume pauvre. L'inquiétude et les projets de toute espèce remplissent les têtes, tandis que les poches sont vides. Malgré cela on dit que S. M. Suédoise médite un voyage en Angleterre. Nous apprendrons avec le temps quels seront les arrangements salutaires à la Suède qu'il en rapportera.

Tout ce que V. M. I. veut bien me dire au sujet de ma santé, est bien marqué au coin de Son amitié pour moi, de même que ce qu'Elle me fait l'honneur de me dire sur Son séjour à Laxembourg. Les détails charmants de la vie qu'on y a menée, si j'ose le dire, font venir l'eau à la bouche. J'aurais été trop heureuse d'en être; le bonheur de voir V. M. I. et de L'entendre en premier lieu, de L'y voir entourée d'une compagnie excellente, sans gêne, et qui faisait tout ce qu'elle voulait,

aurait été pour moi le comble de la félicité. Je L'aurais ennuyé peut-être en Lui répétant souvent qu'Elle est fort au-dessus de tous les Rois de la terre, ne serait-ce que parce qu'Elle se met au-dessus des ennuis des trônes. Mais il est temps de finir l'effusion de ma sincérité. Qu'Elle daigne agréer les assurances de mon attachement, de la plus haute considération et de la parfaite amitié avec lesquelles je serai toujours . . .

CXXX.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Czarskoecelo, ce 10 d'août 1786.

Monsieur mon frère. Il est connu de V. M. I. que les Lesgy ont récemment fait des incursions en Georgie, et qu'ils y ont été appuyés par les secours du Pacha d'Akalzik.

Je n'ai pu envisager avec indifférence une démarche si ouvertement hostile contre un pays soumis à ma protection. La punition du Pacha moteur de ces troubles m'a paru nécessaire et indispensable; je l'ai exigée de la Porte comme le seul moyen capable d'en imposer à ses propres officiers, et de constater en même temps son envie sincère de conserver la paix. Mais l'esprit de vertige qui gouverne dans ce moment-ci le ministère Ottoman, ne lui a pas permis de prendre un parti sage et modéré. Il s'est refusé à ma proposition et a changé même de langage au point, qu'au lieu de se rejeter comme ci-devant

sur le défaut absolu d'ordres donnés de sa part pour assister les Lesgy, et sur l'innocence du Pacha d'Akalzik, il fait semblant de vouloir maintenant contester jusqu'à ses droits de protection sur le prince de Georgie et ses sujets.

Dans ces conjonctures ma confiance sans bornes en V. M. I. et l'amitié intime qui nous lie, m'engagent à m'ouvrir à Elle sur les mesures que j'ai jugées à propos de prendre pour maintenir d'un côté ma dignité, et pour mettre de l'autre un frein à toutes les tentatives ultérieures de la Porte pour envahir et inquiéter les frontières de mon Empire.

J'ai fait déclarer par mon ministre à Constantinople, qu'en demandant la punition du Pacha susdit, je n'avais eu d'autre but que de donner une nouvelle preuve convaincante à la Porte du désir que j'ai d'entretenir la bonne harmonie avec elle; qu'elle même aurait dû sentir qu'une pareille démonstration de sa part devenait nécessaire pour statuer un exemple, tandis qu'il répugnait à mon humanité d'achever la disgrâce de son officier coupable, et que j'aurais été la première à demander son pardon à la Porte, mais puisqu'elle était si peu entrée dans ces vues, je n'hésitais point à les abandonner de mon côté, en la rendant, toutefois responsable des mauvaises conséquences qui pourront s'ensuivre, et qui me paraissaient d'autant plus inévitables que j'étais fermement résolue de ne point retirer à la Georgie la protection que je lui avais accordée, et de repousser en général toute attaque directe ou indirecte que la Porte serait dans le cas d'entreprendre contre quelqu'un des pays soumis à l'Empire de Russie.

En même temps je dois informer V. M. I. que la Cour de Versailles, dans l'intention apparemment de prévenir les suites sérieuses que la présente contestation pourrait entraîner, m'a offert ses bons offices pour la terminer à l'amiable. J'ai enjoint à mon ministre Boulgakof de communiquer à l'ambassadeur de France les dernières insinuations qu'il a eu ordre de faire en mon nom à la Porte, et de lui donner outre cela à connaître que, pour prouver toute ma modération dans cette affaire, je me contenterai que la Porte envoyât un exprès sur les lieux où les dites incursions se sont faites, pour prescrire à tous les commandants turcs établis dans ces parties, de s'en abstenir dorénavant, au risque d'encourir la disgrâce du Grand-Seigneur et les châtimens les plus sévères, mais que j'entendais que ce fût l'ambassadeur lui-même qui en suggérât l'idée à la Porte, puisqu'après avoir une fois déclaré à celle-ci ma ferme résolution de vouloir protéger la cause de mes sujets, j'avais pris le parti de ne plus entrer avec elle dans aucune discussion directe à ce même sujet.

Si les démarches de la France seront sincères, il n'y a pas à douter que son influence à la Porte ne puisse contribuer à faire revenir le ministère Ottoman de son engagement, mais il serait superflu d'observer à V. M. I. que toutes ces insinuations feront doublement leur effet, si elles seront encore secondées par les Siennes. Je les Lui demande avec instance, comme un nouveau gage de la parfaite union qui subsiste entre les deux Cours Impériales, et pour convaincre la Porte de plus

en plus, qu'elle ne saurait s'attaquer à l'une sans provoquer en même temps le ressentiment de l'autre.

C'est à l'amitié active et obligeante de V. M. I. que je défère le soin de mes intérêts, persuadée que ni dans cette occasion ni dans aucune autre Ses sentiments à mon égard ne pourront jamais varier. Les miens pour V. M. I. porteront constamment la même empreinte de sincérité, et ne seront égalés que par ceux de la très-haute considération avec laquelle je suis

Toutes les paroles de V. M. I. sont profondément gravées dans mon cœur. Qu'Elle me permette de L'entretenir encore un moment de certain voyage dont il Lui a plu de me parler de la façon la plus amicale à Smolensk. J'entreprends ce voyage l'année qui vient. Je pars d'ici pour Kiovie au commencement de janvier vieux style; je ferai séjour à Kiovie jusqu'à la mi-avril, alors je m'embarquerai sur le Borystène que je descendrai jusqu'aux cataractes; ensuite j'irai par terre jusqu'à Cherson; je ferai le tour de la Tauride durant le mois de mai. Je n'ose pousser plus loin mes espérances, mais j'ai cru de mon devoir de Lui faire part de mes arrangements.*)

*) Schon am 9. August 1786 hatte Joseph an Kaunitz geschrieben: „Selon toute apparence je recevrai au premier jour l'invitation pour le voyage de Cherson. Je vous avoue que la réponse ne sera pas facile à faire, mais comme il y aura encore du temps, on trouvera peut-être un prétexte honnête pour s'en excuser.“ Und am 12. September sandte Joseph den vorliegenden Brief Katharina's mit den folgenden Worten an Kaunitz: „Je vous envoie ici, mon cher prince, la lettre de l'Impératrice que je vous prie de renvoyer à ma chancellerie, quand vous n'en aurez plus besoin. Je trouve cette

CXXXI.

JOSEPH AN KATHARINA.

Laxembourg, le 30 août 1786.

Madame ma soeur. Quoique cette lettre sera de vieille date, je ne puis laisser partir le comte de Cobenzl sans l'en charger. La façon dont il témoignera à V. M. I. de bouche mes sentiments, sera aussi peu énergique que l'est ma plume, pour Lui exprimer toute l'étendue de ce dont je suis pénétré à cet égard. La dernière lettre que V. M. I. a eu la bonté de m'écrire, contenait de ces expressions qui, en me pénétrant de reconnaissance, sont bien faites pour satisfaire un coeur aussi sensible que le mien, au retour de l'amitié et de l'estime qu'il a vouées. Continuez-les moi, de grâce, Madame ma soeur, et croyez que vous pouvez compter en tout et pour tout sur moi, et que je serai pour la vie . . .

réquisition de bons offices, après que la France est chargée de la médiation, et après tout l'effet que mes premières déclarations ont eu pour faire avoir à la Russie la Crimée, fort singulière, de même que l'invitation par postscriptum d'aller courir jusqu'à Cherson très-cavalière. Je m'en vais chercher une réponse, mon cher prince, que je vous communiquerai, et si vous la trouvez bonne, vous la ferez passer ou par le courrier du prince Galitzin ou par un courrier exprès en Russie. Elle sera honnête, courte, mais elle ne laissera pas de faire sentir à la Princesse de Zerbst Cathcrinisée qu'elle doit mettre un peu plus de considération et d'empressement pour disposer de moi."

CXXXII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Hloupietin, ce 17 septembre 1786.

Madame ma soeur. C'est ici au camp près de Prague que je viens de recevoir la lettre aussi amicale qu'infiniment intéressante qu'il a plu à V. M. I. de m'écrire en date du 10 août v. st. Elle a la bonté d'y détailler avec tant de justesse et en même temps avec tant de modération et d'humanité la juste satisfaction qu'Elle désire de la Porte, que je ne saurais que L'assurer que de mon côté je veux renouveler les ordres les plus précis à mon ministre à Constantinople, quoiqu' déjà muni en général des instructions les plus positives à ce sujet, de redoubler d'activité et de zèle pour seconder en toute occasion tout ce que le ministre de V. M. I. pourra croire être avantageux à Son service. Je n'ai jamais varié et ne varierai certainement jamais à épouser en toute occurrence la cause de V. M. I. avec la même ardeur et constance comme si c'était la mienne propre, ayant le bonheur de n'y trouver aucune différence d'intérêt, ni jamais ma raison et mes devoirs ne seront en contradiction avec les sentiments de l'amitié et de l'attachement que je lui ai voués et avec lesquels je serai toujours avec la plus haute considération

J'ai été pénétré de la façon amicale avec laquelle V. M. I. veut me rappeler les propos tenus à Smolensko. Quelque puisc être la différence de ma position actuelle à celle d'alors, il n'y en a pas la moindre ni dans mon désir ni dans mon empressement. Uniquement esclave des circonstances et des devoirs qu'elles peuvent m'imposer, si elles ne me contrarient, je jouirai du bonheur que depuis Péterhof je n'ai cessé de désirer.

CXXXIII.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Saint-Pétersbourg, ce 11 d'octobre 1786.

Monsieur mon frère. L'ambassadeur de V. M. I. comte de Cobenzl m'a remis aujourd'hui la lettre qu'il a plu à V. M. I. de m'écrire en date du 30 d'août. Le contenu de cette lettre et tout ce que l'ambassadeur y a ajouté de bouche, m'a comblée de satisfaction. Je prie instamment V. M. I. d'être persuadée de la parfaite réciprocité de mes sentiments pour Elle, de l'amitié parfaite et sincère que je lui ai vouée pour la vie, de la très-haute considération et estime sans égale avec laquelle je suis . . .

CXXXIV.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ce 22 décembre 1786.

Madame ma soeur. Le désir que ma voix soit mêlée parmi toutes celles qui s'élèveront pour souhaiter à V. M. I. un heureux voyage, une parfaite santé et un entier contentement, m'engage à faire partir ce courrier. Elle ne doutera pas, j'espère, de la sincérité de mes vœux, et Elle croira en même temps à la satisfaction que je ressens de la certitude de Son voyage, qui doit me procurer le bonheur de La revoir et de Lui prouver en personne que les sentiments du comte de Falkenstein sont invariables, tout comme la continuation de l'amitié qu'Elle veut avoir pour lui, fait l'objet de tous ses désirs. J'en attends l'époque avec l'empressement le plus vif, et j'ai fait prendre toutes les mesures possibles qui, en combinant les devoirs de mon état, puissent me mettre à même de l'exécuter et d'être spectateur du bonheur dont Sa présence va pénétrer Ses nouveaux sujets qui n'ont jamais connu leur souverain, et qui n'en ont eu d'autre idée que celle qu'inspire la terreur, tandis que V. M. I. les comble de bienfaits.*)

*) An Kaunitz hatte Joseph schon am 20. November 1786 geschrieben: „Je vous envoie ici, mon cher prince, les lettres que j'ai reçues de Russie. Vous y verrez que l'on ne met pas même en doute mon voyage, et je n'entrevois autre moyen que celui de le faire de

Je La prie d'agréer ces sentiments et d'être persuadée de la haute considération, de l'attachement inaltérable et de l'amitié la plus vraie, avec lesquels je suis pour la vie

CXXXV.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Pétersbourg, ce 26 décembre 1786.

Monsieur mon frère. Mon âme tressaillit de joie de l'espérance que V. M. I. me permet d'entrevoir par Sa lettre du 22 décembre, d'oser me flatter de revoir Monsieur le comte de Falkenstein. Tout ce qu'Elle veut bien me dire à ce sujet, me pénètre de gratitude. Je prie le ciel qu'il bénisse les entreprises, le voyage, mais surtout la santé de mon ami le plus précieux et de mon allié le plus fidèle. Puissé-je trouver l'occasion de Lui prouver la sincérité de mes sentiments envers Elle, étant avec la plus haute considération et un attachement aussi vrai qu'inaltérable

la façon que le comte Cobenzl le propose, savoir d'arriver à Kiow pour le départ et revenir de Chersén en droiture chez moi. Pour n'aller qu'à Kiow il faudrait faire la route pour aller et venir dans la plus mauvaise saison, et je ne verrais rien. De cette façon le retour au moins sera bon. J'attends là-dessus vos bons conseils, mon cher prince, et je vous prie de me croire bien tendrement votre ami Joseph."

CXXXVI.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ohne Datum (15. Februar 1787.)

Madame ma soeur. J'ai appris la nouvelle du départ de V. M. I. par mon courrier, et il m'a remis en même temps la lettre pleine d'amitié qu'il Lui a plu de m'écrire. Plus le moment approche que le comte de Falkenstein dont Elle veut bien se ressouvenir, peut espérer d'avoir le bonheur de La revoir, plus son empressement et son désir redoublent. L'amour propre, ce sentiment qui ne quitte jamais l'homme, m'engage cependant à ne pas cacher à V. M. I. que le comte de Falkenstein Lui paraîtra fort dégradé en partie par le laps du temps. Une perruque couvre sa tête; mais c'est surtout la tension qu'a exigée un travail aussi assidu que pénible et souvent ingrat qui l'a vieilli, et qui en grande partie a fait disparaître sa gaieté mutuelle. Il n'y a donc que son coeur et son attachement pour V. M. I. qui sont intacts et qui ne peuvent jamais être sujets à aucune variation ni du temps ni des circonstances quelconques, et c'est en leur faveur que j'ose Lui demander d'avance pour le comte de Falkenstein toute l'indulgence dont Elle lui a donné des preuves si réelles. Je La prie en même temps d'agréer que je Lui renouvelle ici les assurances de la plus haute considération et de l'amitié la plus sincère avec lesquelles je suis pour la vie . . .

CXXXVII.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Kiovie, ce 12 février v. st. 1787.

Monsieur mon frère. L'ambassadeur de V. M. I. comte de Cobenzl m'a remis hier la lettre qu'Elle m'a fait l'honneur de m'écrire en date du 15 février n. st. J'y ai vu avec un sensible plaisir la flatteuse espérance de revoir en peu de semaines Monsieur le comte de Falkenstein; ma joie en est très-grande. J'avoue tout naturellement à V. M. I. que jusqu'ici je n'avais point entendu parler des changements dont il Lui plaît de me prévenir. L'étiquette charmante établie à Laxembourg pendant le printemps passé paraissait prouver en partie le contraire. Mais enfin quel qu'il Lui plaise d'être, que V. M. I. soit intimément persuadée que je me ferai un devoir et un plaisir de donner en toutes les occasions à Monsieur le comte de Falkenstein des témoignages de la plus haute estime et considération, et de l'amitié la plus sincère et la plus constante avec lesquelles je suis et serai toujours

CXXXVIII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ce 26 février 1787.

Madame ma soeur. Ce n'est point pour recommander le porteur aux bontés de V. M. I. que je l'ai chargé de cette lettre, car je sais qu'Elle le comble de grâces, mais par la raison que toute occasion m'est chère et précieuse qui peut me rappeler à Son souvenir. Le prince de Ligne aura donc le bonheur de voir V. M. I. avant moi. Il sera cette fois-ci mon devancier, ainsi que j'étais le sien, il y a sept années, à St. Pétersbourg. Je ne puis Lui exprimer tout le plaisir que je ressens de voir approcher ce moment tant désiré, et les journées qui m'en éloignent encore, me paraissent bien longues. Que V. M. I. veuille bien en être persuadée, de même que de la pureté des motifs qui m'y engagent et qui sont uniquement fondés sur l'attachement personnel, l'amitié la plus vraie et la plus haute considération qu'Elle a su m'inspirer et avec lesquelles je suis pour la vie . . .

CXXXIX.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Kiovie, ce 12 mars 1787.

Monsieur mon frère. Le prince de Ligne a dû s'attendre à juste titre à être doublement bien reçu de moi, d'abord comme porteur de la chère lettre de V. M. I. du 26 février, et puis encore comme une ancienne connaissance dont je fais non seulement beaucoup de cas, mais aussi qui me retrace une époque précieuse à mon coeur, celle où j'ai eu le bonheur de voir V. M. I. pour la première fois. Je compte tous les moments qui me rapprochent de celui où je pourrai renouveler de bouche à V. M. I. les assurances de ma vive reconnaissance, de l'attachement parfait, de l'amitié la plus sincère et de la très-haute considération avec laquelle je suis à jamais . . .

CXL.

JOSEPH AN KATHARINA.

Léopol, ce 19 avril 1787.

Madame ma soeur. C'est de cent lieues plus rapproché de V. M. I. et du moment heureux que je désire si ardemment de La revoir que j'ai l'honneur de Lui écrire ce peu de mots. Je suis arrivé hier ici et je compte

faire encore une petite tournée pour voir quelques établissements que j'ai formés dans cette province. En attendant la nouvelle du départ fixé de V. M. I. pour Cherson, lieu que je ne puis entendre nommer sans que mon cœur tressaillisse toujours de joie, puisque c'est là que je pourrai répéter de vive voix à V. M. I. que je suis et serai pour la vie Son ami de cœur et d'âme, qu'Elle daigne en attendant en agréer les assurances par écrit, ainsi que de croire que je suis avec la plus haute considération . . .

CXLI.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Kiow, ce 12 d'avril v. st. 1787.

Monsieur mon frère. La lettre que V. M. I. m'a fait l'honneur de m'écrire à son arrivée à Léopol, m'a été rendue aujourd'hui par Son ambassadeur comte de Cobenzl. Il pourra témoigner de la joie que j'ai de me savoir rapprochée du lieu de Sa résidence actuelle, du vif désir, de l'impatience que j'ai de me rendre à Cherson pour y jouir au plutôt du bonheur de revoir V. M. I., et de Lui exprimer de bouche la reconnaissance dont mon cœur est rempli pour toutes les marques d'amitié et de bonté qu'Elle se plaît à me donner en toutes occasions. Je suis retenue ici jusqu'à présent uniquement par les vents froids du nord et les gelées

qui ne discontinuent pas, qui retardent le printemps de cette contrée qui passe pour méridionale, et qui ont si bien empêché la débacle des glaces du Borysthène, que celles du lac Ladoga ont commencé cette année à se rompre deux jours avant ce fleuve-ci. Je compte cependant m'embarquer le $\frac{22 \text{ d'avril}}{3 \text{ mai}}$. Comme je ne connais ni cette rivière ni tout le local du pays où je vais, je n'ose hasarder de dire au juste le jour où je pourrai être rendu à Cherson, mais j'ose espérer que de celui de mon embarquement en quinze je pourrai jouir du bonheur qui m'attend dans ce port. Le comte Cobenzl sera témoin oculaire de ma course, et à portée d'en faire un rapport fidèle à V. M. I. Qu'il Lui plaise d'agréer les assurances de la plus haute considération avec laquelle je suis

CXLII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Léopol, le 29 avril 1787.

Madame ma soeur. C'est dans ce moment que je reçois avec la plus vive satisfaction la lettre qu'il a plu à V. M. I. de m'écrire par mon courrier. Enfin ce bienheureux jour auquel j'aurai le plaisir de La revoir, est donc fixé. Jamais je n'ai additionné plus promptement 3 à 15 que pour savoir le quantième de mai je jouirai de ce bonheur. Mon désir en est extrême, et il s'y joint

l'envie qui ne me quitte jamais, celle de m'instruire et de voir par mes yeux les merveilles que V. M. I. a su créer et faire exécuter en si peu de temps dans Ses nouvelles possessions. C'est sans regret que je laisserai en garde à ce chef-rabbin de Brody tout l'attirail et toute la pompe Impériale et Royale pour ne me présenter qu'en bon gentilhomme allemand du comté de Falkenstein à V. M. I. et Lui répéter mille et mille fois combien je Lui suis tendrement attaché de coeur et d'âme, et que je serai pour la vie . . .

CXLIII.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Kiow, ce 21 avril v. st. 1787.

Monsieur mon frère. La lettre de V. M. I. du 29 d'avril n. st. m'est parvenue hier ; j'ai trouvé cela tout à fait charmant d'avoir une lettre de V. M. I. écrite depuis trois jours. Je pars demain d'ici comme j'ai eu l'honneur de le Lui marquer par ma dernière, mais comme les vents et les circonstances ne dépendent pas des hommes, il m'est impossible de fixer au juste le jour de mon arrivée à Cherson. Je meurs de peur que V. M. I. ne soit trompée dans Son attente ; il n'y a ni merveille ni à s'instruire chez nous, surtout vis-à-vis de ce gentilhomme allemand du comté de Falkenstein que V. M. I. me fait l'honneur de m'annoncer, qui jouit de

la réputation d'être l'appréciateur le plus juste et le plus pénétrant de l'univers. Mais comme l'amitié est indulgente, j'ose y avoir recours, en L'assurant que personne n'est avec une plus haute considération et des sentiments d'attachement plus sincères que

CXLIV.

KATHARINA AN JOSEPH.

A la hauteur d'Orlik sur le Dnepr, ce 5 mai 1787.

Depuis que je sais que Monsieur le comte de Falkenstein a passé Mirgorod, mon impatience, mon inquiétude augmentent d'un moment à l'autre, d'autant plus qu'il n'est dans aucune puissance humaine de vaincre les obstacles que m'opposent une navigation contrariée par les sinuosités continuelles d'une rivière remplie d'écueils et de courants. Outre cela nous sommes harcelés par des bouffées de vents qui ne nous favorisent aucunement. A Kiow j'avais compté tout au plus trois à quatre jours de traversée jusqu'à Krementschouk; au lieu de cela j'en ai employé neuf. Dans tout autre temps je m'amuserais des obstacles que m'opposent les éléments; je les regarderais comme un grand spectacle, mais dans celui-ci j'en suis sincèrement affligée, parce que non seulement ils retardent le bonheur qui m'attend à Cherson, mais encore l'événement n'ayant pas justifié mon compte, je

suis la cause du séjour prolongé et de l'ennui auquel Monsieur le comte de Falkenstein sera exposé dans cette ville pendant plusieurs jours. Il ne me reste rien à faire, si non d'avoir recours à vos vertus, à l'indulgence, mais surtout à l'amitié de mon meilleur ami et allié. Daignez m'excuser, ma faute est involontaire ! Si je pouvais, je volerais au-devant de celui duquel je suis avec tous les sentiments de la plus haute considération, de l'amitié la plus sincère et de l'estime la plus parfaite

CXLV.

KATHARINA AN JOSEPH.

Poltava, ce 7 juin 1787.

Monsieur mon frère. Jamais ambassadeur ne fut reçu avec plus d'empressement, ni, je l'avoue, avec moins d'étiquette que celui de V. M. I. ce matin. A peine étais-je levée que le comte de Cobenzl me fit dire qu'il avait à me rendre une lettre que le comte de Pergen lui avait apportée de Cherson. Tout-de-suite ma porte lui fut ouverte et je le reçus en peignoir. Cette lettre charmante qu'il me rendit, *) m'apprend que V. M. I. est revenue de son excursion à Kinburn en parfaite santé, ce dont je rends grâces au ciel, en La remerciant très-humblement de toutes les bontés et marques d'amitié dont il Lui a plu de me combler pendant le temps

*) Dieses Schreiben Josephs fehlt.

qu'Elle a bien voulu passer chez moi. *) Le souvenir ne saurait jamais s'en effacer de mon coeur et de mon esprit. Je prie instamment V. M. I. d'être persuadée de

*) Ueber seinen Verkebr mit Katharina schrieb Joseph am 25. Mai 1787 aus Cherson an Kaunitz: „Il ne s'est parlé jusqu'à présent que de choses indifférentes et très-amicales, auxquelles la gaieté a eu plus de part que la politique, car le fond du caractère de l'Impératrice est de s'amuser. Il s'est néanmoins entamé aujourd'hui une conversation politique, mais seulement en propos rompus pendant qu'on dînait à une table de 80 couverts et que 120 musiciens exécutaient un concert. L'Impératrice meurt d'envie de recommencer avec les Turcs; elle n'écoute sur ce chapitre aucun raisonnement, car son amour-propre et son bouheur l'aveuglent au point qu'elle se croit seule suffisante d'exécuter tout ce qu'elle veut, sans que j'y coopère, et c'est par là qu'elle s'imagine de faire évanouir toutes les difficultés que je lui ai fait sentir relativement au Roi de Prusse et à la France. Je me suis bien gardé de pousser plus loin cet entretien, voyant que ce n'était pas le moment de lui faire entendre raison, puisqu'elle est trop fière de tout ce qui a été fait à Cherson, à quoi elle attache plus de prix que cela ne vaut. Je verrai encore par la suite, si l'on reviendra à la charge et s'il y a moyen de lui parler un peu à l'aise.“

Am 3. Juni 1787 schrieb Joseph aus Sebastopol an Kaunitz: „Nous sommes arrivés hier au fameux port de Sevastopol qui est effectivement le plus beau que j'ai vu de ma vie. Il est garni dans ce moment de seize vaisseaux de ligne et de frégates, munis de tout et prêts à mettre à la voile. Jusqu'ici notre voyage a été des plus heureux et des plus agréables. Baktschisarai, autrefois la résidence des Khans, offre l'image de toutes les villes turques ainsi que de leurs moeurs et usages, ce qui est très-curieux à voir. L'Impératrice est de fort bonne humeur et paraît très-contente. Le succès de ses ouvrages a si fort exalté son imagination que je ne sais si elle sera susceptible à sentir les vérités de l'écrit que vous m'avez donné; j'attendrai cependant jusqu'à la fin du voyage pour le lui communiquer. Du reste son amitié pour moi semble des plus sincères; elle se leva hier en présence de la flotte et, en m'adressant la parole, elle but à la santé de son meilleur ami qui lui avait procuré la Crimée et la satisfaction de tout ce qu'elle y voyait.“

Am 16. Juni schrieb Joseph an Kaunitz: „Je crois avoir satisfait en plein à tout ce qu'on pouvait désirer de mon entrevue avec l'Impératrice et dont je vous ferai un récit détaillé quand j'en aurai le temps.“

ma parfaite reconnaissance et gratitude. Je La supplie encore une fois d'excuser tous les péchés et fautes involontaires et d'étourderie qui se sont commises pendant cet heureux temps qui tournait la cervelle à tout le monde et à moi la première. Apparemment que toute la race maudite des cousins de cette contrée est allée se nicher sur cette langue de terre qui mène à Kinburn; nous n'en avons trouvé pas un sur toute la route à notre grand étonnement depuis Berislaw jusqu'ici, où je suis venue dîner aujourd'hui en compagnie d'un orage et d'une pluie terrible qui rafraîchira l'air probablement, mais empêchera le prince de Ligne et compagnie de déterrer sur les lieux tout ce qui s'est passé à la fameuse bataille de Poltava. Peut-être la journée de demain les servira-t-elle mieux dans leurs savantes recherches.

Je souhaite de tout mon coeur que les affaires des Pays-Bas s'arrangent à la satisfaction de V. M. I. Mes voeux accompagnent tous Ses pas; ce sont ceux de l'attachement le plus vrai, de l'amitié la plus sincère, de la plus haute estime et considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Monsieur mon frère

de Votre Majesté Impériale la bonne soeur,
sincère et fidèle amie et alliée

CATHERINE.

CXLVI.

JOSEPH AN KATHARINA.

(Vienne,) le 5 juillet 1787.

Madame ma soeur. Je m'empresse de donner part à V. M. I., connaissant Son amitié pour moi, de mon heureux retour à Vienne. C'est en moins de dix jours que j'ai fait sans le moindre accident le trajet de Cherson jusqu'ici.

Les fâcheuses circonstances des Pays-Bas qui Lui sont connues, et auxquelles Elle a bien voulu prendre un intérêt si flatteur, ont mis de l'amertume dans mon âme,*) lorsqu'elle était pleine de satisfaction du voyage charmant et intéressant que je venais de faire, et pénétré du bonheur d'avoir revu V. M. I.

*) Joseph's damalige Stimmung lässt sich wohl am besten den Briefen entnehmen, welche er noch aus Lemberg an Kannitz schrieb: „De ma vie“, heisst es in seinem Briefe vom 23. Juni, „Je n'ai senti une plus juste indignation, et ce n'est qu'après avoir réfléchi quelques heures, que je vous fait connaître ci-après mes intentions. Tout ce qui s'est écrit et passé dans cette occasion, est inconcevable et paraît, vu de sang froid, provenir d'un échappé des petites maisons. Le gouvernement a perdu entièrement la tête; il se sert de mots comme la perte inévitable des Pays-Bas, pour justifier des démarches inonies qui n'ont point de sens, qui ne prouvent rien et ne pourront rien prouver sous aucune forme de vraisemblance. Je suis décidé irrévocablement à ne jamais ratifier ce que le gouvernement a osé promettre, mais à le démentir formellement. On ne me ferait pas signer sur la brèche de la ville de Vienne une chose aussi avilissante et déshonorante, et moins encore dans l'état où je me trouve, et avec la volonté, le courage et l'intrépidité que je me sens.

On a profité avec toute la malice de mon éloignement pour se porter aux excès et aux avanies les plus impardonnables, pendant que mon gouvernement a négligé du commencement toutes les dispositions, et avec une honteuse faiblesse a cédé, sans en avoir le pouvoir, sur tout ce qu'on lui demandait avec violence, et il a voulu ensuite que je ratifie tout ce qu'il avait promis purement et simplement. A cette indignité j'aurais donné libre cours à mon ressentiment, si les bons conseils de V. M. I. au

Qui ne craint rien pour sa personne, ose tout, et qui ne répugne à aucun moyen, peut beaucoup." Am folgenden Tage, nachdem Joseph neue Berichte erhalten, wendet sich sein Unmuth gegen Kaunitz selbst: „Je ne puis vous cacher, mon prince", so schreibt er ihm, „combien je suis surpris de la démarche que vous avez osé prendre sur vous de renvoyer de Hondt, sans attendre là-dessus mes ordres. En étant toujours, comme on l'a fait jusqu'à présent, il me paraît qu'on n'a rien gagné, mais que les choses ont au contraire empiré, et cela est bien naturel, car quand des gens échauffés et insolents voient qu'on a peur, ils osent tout, et je suis étonné que le peuple de Bruxelles et les fanatiques qui l'excitent, n'aient pas encore demandé mes eulottes, et que le gouvernement ne les ait assurés en attendant que je les leur enverrai. Ce que vous me conseillez, mon prince, est une lâcheté, et la mort certaine devant moi ne m'arracherait pas cette signature. Vous euverrez la pièce qui aurait fait ma honte, laçérée comme elle le mérite, au gouvernement, pour qu'il voie comment je regarde cette affaire. Quiconque ose me parler sur ce ton, n'est ni l'ami de Joseph ni celui de l'Empereur."

Etwas einlenkend schrieb Joseph gleich nach seiner Ankunft in Wien, am 30. Juni 1787, dem Fürsten Kaunitz die folgenden Zeilen: „Je viens d'arriver, mon cher prince, dans cet instant. Je vous envoie ci-joint la représentation des Etats de Brabant: une longue diéerie qui ne dit rien au fond. Les impertinences et la mutinerie continuent en attendant, comme je viens de voir par ce rapport, et l'on n'est donc plus que leur esclave. La troupe est à leurs ordres; cet état de chose doit cesser absolument, et il s'agit de sauver l'honneur et la troupe qui à la fin, éparpillée, sera désarmée, ce qui serait le comble. Je vous en parlerai demain, mais croyez que c'est bien à regret que je me suis vu forcé à être d'une autre opinion. La venue ou non-venue des députés décidera de tout. Adieu."

sujet de la modération, avec laquelle il fallait agir en pareilles occasions, n'étaient profondément gravés dans mon âme, et sans rien ratifier, j'ai pourtant écrit aux Etats de Brabant, qui m'avaient envoyé une lettre, une réponse très-modérée, en insistant toujours sur l'envoi des députés que V. M. I. avait bien voulu approuver.

L'effet que ma réponse produira, décidera seul de ce que je serai dans le cas de faire dorénavant; en attendant je rassemblerai le corps d'armée qui sera destiné à y marcher, s'ils se refusent à tous les moyens conciliatoires. Mais dans tous les cas possibles c'est à l'amitié efficace et sincère de V. M. I. que j'ai recours avec d'autant plus de confiance, que je sais toute la satisfaction que j'ai ressentie, lorsque j'ai pu Lui prouver dans l'occasion la mienne, et que je suis sûr que Sa belle âme Lui fera également éprouver cette satisfaction à mon égard.

J'ose Lui parler ainsi de mes peines, connaissant et confiant en Son amitié. Le comte de Cobenzl scra à même, si Elle le lui permet, de L'instruire et Lui communiquer tous les détails. Je trouverai un vrai soulagement si ce que j'ai fait, mérite la sanction de V. M. I.

Je désire bien apprendre Son heureux retour à Pétersbourg. Quel que puisse être ce qui m'affecte, je scrai toujours vraiment et tendrement occupé de ce qui La regarde, et j'ose La prier de me croire avec la plus haute considération, et les sentiments de l'amitié la plus vraie et la plus inviolable

CXLVII.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Czarskocelo, ce 21 juillet v. st. 1787.

Monsieur mon frère. La lettre qu'il a plu à V. M. I. de m'écrire le 5 juillet, m'a été rendue presque au moment de mon arrivée. J'y ai vu avec le plus grand plaisir l'heureux retour de V. M. I. à Vienne; j'avoue que je désirais infiniment d'apprendre cette nouvelle, vu les circonstances fâcheuses des Pays-Bas, qui à mon avis étaient augmentées par l'absence de V. M. I. La célérité avec laquelle Elle a fait le trajet de Cherson à Vienne, ne m'étonne aucunement; il y a très-longtemps que je suis persuadée qu'il faut se lever de fort grand matin pour pouvoir atteindre aux traces de V. M. I., et que sur ce point comme sur bien d'autres Ses ennemis n'auront pas beau jeu. J'ai reconnu la haute sagesse de V. M. I. dans les mesures prises par Elle, en égard aux troubles des Pays-Bas. Sa réponse aux Etats est remplie de dignité, et Ses mesures sont vigoureuses. Il faudra voir présentement quelles suites l'esprit de vertige donnera aux entreprises annoncées. L'amitié sincère que j'ai vouée à V. M. I., et à laquelle j'ose croire qu'Elle rend justice, me fait prendre un intérêt vif et direct à ces affaires; il me fera aussi saisir la première occasion de le manifester de manière à en écarter autant qu'il

sera en mon pouvoir, tout ce qui pourrait nuire à un dénouement favorable à Ses désirs. Je ne prévois pas qu'une puissance étrangère voulût se mêler dans des discussions purement domestiques, mais si cependant notre attente commune à cet égard était trompée, la confiance que V. M. I. met dans mon amitié, ne le sera pas assurément, et je serai aussi fidèle à ce sentiment qu'aux engagements des traités qui subsistent entre nous. J'ai chargé mon ministère d'en donner les assurances les plus formelles à l'ambassadeur de V. M. I. près de moi. Je souhaite qu'elles puissent contribuer à soulager, à tarir la source des malheurs qui se sont élevés dans les Pays-Bas. C'est avec les sentiments de la plus haute considération et de l'amitié la plus vraie et la plus inviolable que j'ai l'honneur d'être

CXLVIII.

JOSEPH AN KATHARINA.

30 août 1787.

Madame ma soeur. Au moment que j'étais occupé de répondre à la charmante lettre que V. M. I. a bien voulu m'écrire par mon courrier, et qu'en égard à l'intérêt flatteur qu'Elle m'a témoigné prendre aux objets qui me regardent, je voulais continuer à Lui donner des nouvelles de mes affaires aux Pays-Bas, une autre nouvelle très-imprévue et incroyable me met dans le cas de Lui envoyer tout-de-suite ce courrier.

V. M. I. saura déjà tout ce que les Turcs se sont permis à Son égard, et l'indigne façon dont ils ont agi vis-à-vis de Son ministre M. de Bulgakow, malgré toutes les représentations les plus fortes de mon Internonce. Il faut en vérité avoir perdu le bon sens pour oser ce qu'ils viennent de faire. Je sens la juste indignation que cela doit donner à V. M. I., et je la partage bien sincèrement avec Elle. Que ne sommes-nous dans ce moment à Sevastopol? On ne pourrait s'empêcher d'aller par un bon vent souhaiter à grands coups de canon le bon jour au Grand-Seigneur et à ses insolents conseillers.

Pour moi, fidèle aux engagements qui me lient comme allié à V. M. I., et encore plus par le tendre attachement et la sincère amitié que je Lui ai voués pour la vie, je suis prêt à Lui prouver par tous les moyens possibles, combien Sa cause est la mienne. C'est donc uniquement dans la vue de savoir promptement les intentions de V. M. I., et de quelle façon que je pourrai Lui être le plus utile, que je Lui envoie ce courrier et, que j'ose La prier de me croire avec la plus haute considération, la plus tendre amitié et l'attachement le plus inviolable

P. S. Mes affaires désagréables aux Pays-Bas ont changé en cela avantageusement de face, qu'avec la fermeté que j'y ai déployée, les troupes que j'ai dans ces provinces, ont été toutes rassemblées sans difficulté, que par là mes effets sont à couvert, et que je suis en mesure à tout événement, mes forces étant concentrées. Les députés qui ont été à Vienne, en sont partis satisfaits

des bonnes raisons que je leur ai dites et qui consistaient à exiger pour préalable que tout soit remis sur le pied qu'il était avant que les troubles ont commencé, que tout rentre dans l'ordre et que les subsides soient accordés. J'attends la nouvelle de l'exécution de ces ordres dans peu de jours, et cela fait, il me sera facile de trouver des moyens de concilier parfaitement leurs privilèges et leur constitution avec les changements et les améliorations que j'avais projetés d'y faire.

CXLIX.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Saint-Pétersbourg, ce 11 septembre 1787.

Monsieur mon frère. Accoutumée aux procédés d'amitié, de franchise et de loyauté de V. M. I., et ayant le bonheur de connaître depuis plusieurs années le grand caractère de l'Empereur Joseph II, j'ai été moins étonnée, je l'avoue, que touchée de l'empressement vif et sincère avec lequel V. M. I. a été au-devant de toute réquisition que nos engagements respectifs me permettaient de Lui faire à l'occasion du parti violent auquel la Sublime Porte vient de se déterminer. La double insulte que j'en ai reçue et par l'infraction de la paix et par la détention de mon ministre, méritera, j'espère, aux yeux de toute l'Europe une correction exemplaire. Je sens tout le prix des assurances formelles

que V. M. I. me renouvelle par Sa lettre du 30 du mois passé, et par la déclaration de Son ambassadeur qu'Elle reconnaissait l'existence du *casus foederis*.) Je désire ardemment d'apprendre au plutôt la pacification des Pays-Bas, pour laquelle je fais des vœux bien sincères. Le comte de Cobenzl fera parvenir à V. M. I. des ouvertures plus détaillées sur l'état des choses, que mon ministère lui a faites par mon ordre. Je n'ai pas besoin d'y ajouter que plutôt nos mesures seront mises en action, plus nous y déployerons d'efforts et plutôt nous parviendrons à terminer la guerre.

Rien n'égale l'amitié, la très-haute considération et l'estime la plus parfaite avec laquelle j'ai l'honneur d'être

J'attends de moment à autre des nouvelles de la flotte que V. M. I. a vue dans le port de Sevastopol; elle doit être allée à la rencontre de la flotte ennemie. L'occasion est belle pour de gens braves qui ont de bons vaisseaux; voilà tout ce que j'en puis dire jusqu'ici.

*) „foederis“ schreibt die Kaiserin.

CL.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ce 13 octobre 1787.

Madame ma soeur. J'ai reçu par mon courrier la lettre qu'il a plu à V. M. I. de m'écrire. Autant que je ressens de plaisir à Lui témoigner en toute occasion les sentiments sincères que je Lui ai voués, autant m'est-il satisfaisant de voir qu'Elle veut bien leur rendre justice. Les expressions dont V. M. I. m'honore dans Sa lettre, et tout ce que le comte de Cobenzl m'a rapporté de ce qu'Elle a eu la bonté de lui dire à ce sujet, est bien fait pour animer d'autant plus mon empressement à Lui rendre tous les services d'allié qui seront en mon pouvoir. Mes dispositions sont faites et je crois mes frontières assurées et avoir mis une armée en état de faire diversion à celui qui a osé L'offenser. Mon ambassadeur, à qui j'en envoie les détails, aura l'honneur de les Lui présenter. La pénétration de V. M. I. Lui a encore fait envisager à l'évidence le seul bon parti à tirer de cette guerre, savoir d'y déployer de grands moyens qui par leur efficacité en abrègeront la durée.

Mes troubles aux Pays-Bas viennent de se terminer à peu près aussi ridiculement qu'ils avaient commencé. La déconfiture des patriotes hollandais qui a été opérée sans coup férir, fait autant d'honneur au Roi de Prusse qui a très-bien jugé la valeur des paroles hollandaises et

françaises, qu'au duc de Brunswick qui a parfaitement su exécuter la commission dont il était chargé.

V. M. I. voudrait-Elle bien agréer ici les assurances de la plus haute considération, du tendre attachement et de la plus sincère amitié avec lesquelles je serai toujours

Je rouvre ma lettre pour annoncer à V. M. I. que le carrosse qu'Elle a bien voulu m'envoyer, vient d'arriver. Je Lui en rends mille grâces, mais je n'ai pu le voir sans une vraie peine, en me rappelant les moments agréables que dans ce soi-disant pâté j'ai passés dans la société de la meilleure amie et de la plus grande comme de la plus aimable femme du monde.

CLI.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ce 30 octobre 1787.

Madame ma soeur. Je profite du départ d'un courrier du prince Galitzin pour avoir le plaisir de donner part à V. M. I. que je crois nécessaire d'anticiper la célébration du mariage de mon neveu avec la Princesse Elisabeth de Wurtemberg, qui au lieu de se faire après Pâques, ainsi qu'il avait été déterminé, s'accomplira les premiers jours du mois de janvier. La guerre injuste que la Porte a déclarée à V. M. I. et à laquelle je prendrai certainement en bon allié une part bien efficace,

m'a déterminé à me rendre moi-même avec mon neveu à l'armée. C'est ce qui m'a engagé à faire ce changement. La bonté avec laquelle V. M. I. a voulu toujours s'intéresser à cet établissement, et qui réellement est Son ouvrage, me fait espérer qu'Elle voudra en agréer la nouvelle. Les deux époux se conviennent parfaitement, et moi qui connais leur caractère, j'ose me flatter qu'ils seront heureux et contents. Ils devront ce bonheur à l'amitié que V. M. I. a bien voulu m'accorder, et qui était la première source de leur union.

Tout ce qui vient de se passer à deux reprises à Kinburn, m'a fait grand plaisir. Je suis bien sûr que les Turcs auront lieu de se repentir de ce qu'ils ont osé La provoquer à la guerre. Que V. M. I. veuille bien agréer que je Lui renouvelle les sentiments de la plus haute considération et de la plus inviolable amitié avec lesquels je suis pour la vie . . .

CLII.

KATHARINA AN JOSEPH.

Ce 30 d'octobre 1787.

Monsieur mon frère. J'ai reçu la lettre de V. M. I. du 13 d'octobre n. st. avec la plus vive sensibilité. Rien ne me saurait être plus précieux que les assurances d'amitié qu'Elle veut bien me réitérer. Les détails qu'il a plu à V. M. I. de me communiquer sur les dispositions

qu'Elle a faites pour le soutien d'une cause qui nous est commune à tant de titres, ne me laissent rien à désirer pour le présent. J'espère que V. M. I. sera également satisfaite des moyens que j'emploie pour mettre notre ennemi commun dans l'impossibilité de nous nuire. Les détails de ces moyens, mon ministère les a communiqués à l'ambassadeur de V. M. I. Le plan d'opération à combiner entre nous recevra un plus grand développement des circonstances et des événements de la guerre même. Mes généraux ont ordre d'entretenir avec ceux de V. M. I. des relations fréquentes. J'espère qu'Elle ne doute pas que personne ne se rejouit plus de l'arrangement de Scs affaires aux Pays-Bas que moi. Les patriotes hollandais comptaient sur des secours et des paroles données; abandonnés à eux-mêmes ils ont plié, mais je ne sais pourquoi, je ne puis pas me persuader que leurs affaires sont parfaitement arrangées.

Mon cher voisin des bords du golfe de Bothnie a craint apparemment que personne ne pensât à lui dans ce moment, et à cet effet il est allé faire une excursion à Berlin; je ne sais s'il s'y est rendu pour chercher ou trouver des esprits. V. M. I. croit-Elle que cette démarche produira quelque explosion autre que des fumigations? Peut-être ne sert-elle d'aliment qu'à l'imagination inquiète du voyageur.

Que V. M. I. me permette de Lui réitérer les assurances de la plus haute considération, du tendre attachement et de la plus sincère amitié avec laquelle je suis

CLIII.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Saint-Pétersbourg, ce 16 novembre 1787.

Monsieur mon frère. J'ai appris avec plaisir par la lettre qu'il a plu à V. M. I. de m'écrire en date du 30 octobre la résolution qu'Elle a prise de hâter le mariage de S. A. R. l'Archiduc son neveu avec la Princesse Elisabeth de Wurtemberg. Le motif qui lui en fait avancer le terme, a droit de me toucher à l'égal de l'événement même auquel V. M. I. sait tout l'intérêt que je prends. Cet intérêt ne saurait qu'augmenter par le témoignage qu'Elle me donne de Sa propre satisfaction, ainsi que de celle à espérer pour les deux futurs époux. L'augure de leur bonheur réciproque que V. M. I. tire de cette union, me paraît d'autant plus infaillible que c'est Elle-même qui a pris soin de développer en eux les vertus et les qualités qui doivent y concourir.

Je suis très-sensible à la part que V. M. I. a bien voulu prendre aux deux affaires qui se sont passées près de Kinburn. Je me flatte avec Elle que mes ennemis ne tarderont pas à se repentir de m'avoir provoquée à la guerre, surtout lorsqu'ils seront désabusés de l'illusion dont, à ce qu'il me revient, on continue à les bercer, qu'ils ne deviendront pas de sitôt encore ceux de V. M. I.

Je suis pour la vie avec les sentiments de la plus haute considération, de l'attachement et de l'amitié la plus inviolable . . .

CLIV.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ce 11 décembre 1787.

Madame ma soeur. J'ai reçu la charmante lettre que V. M. I. a bien voulu m'écrire par mon courrier. Il m'était si satisfaisant d'apprendre qu'Elle rend justice à mes sentiments et à toutes mes démarches calquées sur la plus fidèle et loyale amitié, que je suis néanmoins enchanté quand Elle veut bien m'en renouveler la certitude. L'apparition du voisin de V. M. I. à Kopenhagen a étonné toute l'Europe, et après des raisonnements, à ce qu'on dit, à perte d'haleine, il est retourné chez lui, ayant été prévenu, je crois, de Berlin, que Jules César se ferait excuser de comparaître devant Lui, n'étant pas assez au fait des étiquettes.

C'est en réitérant à V. M. I. tous les sentiments de la plus haute considération et de la plus inviolable amitié que je La prie de me croire pour la vie . . .

CLV.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ce 7 janvier 1788.

Madame ma soeur. J'ai l'honneur de Lui donner part du mariage conclu hier de mon neveu François avec la Princesse Elisabeth de Wurtemberg. Les bontés que V. M. I. a toujours voulu avoir pour la Princesse, et l'intérêt flatteur qu'Elle a témoigné prendre à cette union, me font espérer qu'Elle en agréera la nouvelle. J'ose en même temps La remercier de la lettre qu'Elle a bien voulu m'écrire le 16 novembre v. st. S'il était possible d'imaginer des occasions ou des démarches pour prouver encore plus à V. M. I. toute l'étendue de mon amitié et de mon attachement, elles me seraient également chères et je les saisirais avec le même empressement. L'occasion de la guerre injuste que les Turcs Lui font, mettra la vérité de cette assertion en parfaite évidence, et j'attache autant de satisfaction que de vanité à ce que chacun reconnaisse que jamais allié n'aura fait pour une cause à lui étrangère ce que je ferai de toutes les façons dans cette guerre pour V. M. I. Elle peut par conséquent se reposer entièrement sur moi. Mais aussi où existe-t-il une amie aussi parfaite et sûre et qui personnellement m'a témoigné des sentiments si flatteurs? J'ose La prier d'être pleinement persuadée que je serai toujours avec l'amitié et l'attachement les plus constants et avec la plus haute considération

CLVI.

KATHARINA AN JOSEPH.

Ce 12 janvier 1788.

Monsieur mon frère. Attentive à ne laisser échapper aucune occasion de donner à V. M. I. des témoignages de mes sentiments pour Elle, je saisis avec plaisir celle que me fournit l'envoi d'un courrier que je fais expédier à mon ambassadeur à Sa cour, pour remercier V. M. I. de la lettre qu'Elle a bien voulu m'écrire en date du 11 décembre dernier. Quelqu'accoutumée que je suis aux assurances d'amitié qu'Elle ne cesse de me donner, je les reçois toujours avec l'intérêt qui doit si bien Lui prouver toute la mienne, ainsi que la haute considération et l'attachement inviolable avec lesquels je ne cesserai jamais d'être

CLVII.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Saint-Pétersbourg, ce 26 janvier 1788.

Monsieur mon frère. C'est avec la plus vive satisfaction que j'ai appris par la lettre de V. M. I. du 7 janvier l'heureuse conclusion du mariage de S. A. R. l'Archiduc François avec la Princesse Elisabeth de Wurtemberg. Je regarde cette union comme une suite de

l'époque infiniment chère à mon coeur, celle où j'ai eu le bonheur de faire la connaissance personnelle de V. M. I. C'est de là que datent aussi les liens d'une alliance pour le bien de nos monarchies respectives. Je me retrace avec plaisir et enthousiasme la sincérité et la loyauté qui caractérisent les procédés de V. M. I. à mon égard. Je ne forme pas le moindre doute sur leur persévérance. Je La prie d'avoir la même confiance aux soins que j'aurai en toute occasion de La convaincre d'une entière réciprocité de sentiments et de procédés. V. M. trouvera en moi également une alliée et une amie sincère qui mettra sa gloire et son contentement à Lui prouver les sentiments de la plus haute estime, de l'attachement le plus vrai, et de la considération inaltérable avec lesquels j'ai l'honneur d'être . . .

CLVIII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ce 7 février 1788.

Madame ma soeur. Ce courrier est porteur de la déclaration formelle de guerre que je viens de faire remettre par mon Internonce à la Porte. Si V. M. I. reconnaît dans cette nouvelle démarche de ma part la preuve la plus réelle de mon amitié et de la loyauté de mes procédés, je jouirai de toute la satisfaction qui est le seul prix de pareilles actions. L'ennemi de V. M. I. est devenu le mien, et je ne négligerai rien pour le faire

repentir le plutôt possible de ce qu'il a osé à Son égard et pour Lui procurer toute la satisfaction qu'Elle a droit d'en attendre. Dès ce moment un même langage et des démarches aussi fermes que parfaitement uniformes doivent nous diriger en toute occasion tant vis-à-vis de la Porte que vis-à-vis de tous ceux qui voudraient s'immiscer dans notre guerre, ou surtout prétendraient en profiter pour se procurer des avantages et un accroissement qui ne pourrait et ne devrait rejailir qu'à notre préjudice commun.

Que V. M. I. pardonne ces réflexions ; elles n'échapperont point à Sa pénétration, d'autant plus qu'elles sont entièrement conformes à tous ces principes d'équité et de fidèle allié dont Elle a bien voulu me donner des assurances si réitérées.

Je compte partir au commencement de mars pour l'armée, et pourvu que les inondations si fréquentes dans ces pays ne mettent des obstacles invincibles à ma bonne volonté, je compte ouvrir la campagne de très-bonne heure et faire tout ce qui dépendra de moi et certainement avec bien de l'empressement et de zèle pour l'amie dont j'ai à combattre la cause et à venger l'offense.

Mes jeunes époux dont j'ai eu l'honneur de Lui annoncer dernièrement l'union, sont très-contents l'un de l'autre, et leur mariage paraît avoir pris la tournure la plus désirable, savoir celle qui promet une durée de satisfaction et d'amitié solide.

Que V. M. I. veuille bien agréer ici les sentiments de la plus haute considération et du plus tendre attachement avec lesquels je suis

CLIX.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Saint-Pétersbourg, ce 15 février 1788.

Monsieur mon frère. La démarche à laquelle V. M. I. s'est déterminée à l'égard de la Porte Ottomane, et dont Elle me fait part dans Sa lettre du 7 février, justifie pleinement la confiance que j'ai toujours mise dans Son amitié pour moi et Sa fidélité à Ses engagements. Cette nouvelle preuve qu'Elle vient de m'en donner, augmente encore Ses droits à ma reconnaissance la plus étendue. Je prie V. M. I. d'en vouloir bien agréer l'expression accompagnée de la sensibilité la plus vive. V. M. I. s'est déclarée non seulement le défenseur de ma cause, Elle en a fait la Sienne, et par là même Elle a resserré les liens qui nous unissent. Je La prie d'être persuadée que je connais parfaitement mes obligations et celles de nos engagements. D'après ces principes je ne puis que conformer ma conduite à celle que V. M. I. se trouverait dans le cas de tenir vis-à-vis de ceux qui voudraient injustement s'immiscer dans notre guerre vis-à-vis de la Porte, ou en profiter au préjudice de nos intérêts réciproques. La possibilité en ayant déjà été prévue par notre traité, et les mesures adoptées pour en empêcher les suites, leur stricte exécution, lorsque le cas existerait, me paraîtrait suffisante pour notre tranquillité mutuelle. Les opérations de mes armées commenceront

aussitôt que la saison le permettra. Mes ordres sont donnés pour les pousser avec toute la vigueur et activité possibles, et toutes les dispositions sont faites en conséquence. Il ne me reste qu'à faire des vœux pour que le Très-Haut bénisse nos entreprises; j'en fais de très-particuliers encore pour la conservation et la gloire de V. M. I. En attendant qu'ils soient exaucés, qu'Elle me permette de partager avec Elle la satisfaction qu'Elle ressent du commencement heureux de l'union de deux nouveaux époux qui La touchent de si-près.

C'est avec les sentiments de la plus haute considération, de l'amitié la plus vraie et de l'attachement le plus inviolable que j'ai l'honneur d'être . . .

CLX.

JOSEPH AN KATHARINA.

Au camp de Semlin, le 16 juin 1788.

Madame ma soeur. Je profite de la nouvelle que je viens de recevoir de l'heureuse délivrance de Madame la Grande-Duchesse pour me rappeler au souvenir de V. M. I. en Lui faisant par ces lignes mes plus tendres compliments à cette occasion. Il a fallu en vérité le nom de baptême qu'Elle a donné à la nouvelle-née*)

*) Die Grossfürstin Katharina Paulowna, in erster Ehe mit dem Prinzen Peter von Oldenburg, in zweiter Ehe aber mit König Wilhelm von Württemberg vermählt.

pour me raccommo-der avec cette quatrième princesse, lorsque je désirais tant un prince. Ce nom de baptême lui impose un si grand exemple à suivre, qu'il lui sera impossible de parvenir à l'imiter.

Ce n'est pas faute d'envie ni manque de bonne volonté que je n'ai pas commencé jusqu'à présent le siège de Belgrade. Des inondations des digues non achevées et plusieurs autres obstacles m'en ont empêché ce printemps. Actuellement j'attends de jour en jour l'arrivée d'une armée. Si ce n'est pas le Grand-Vizir lui-même, je guetterai le premier moment favorable qui se présentera pour leur bien dire mes raisons et leur faire sentir qu'on n'offense pas V. M. I. impunément, et qu'Elle a des amis qui épousent Ses intérêts avec une énergie peu commune.

Je n'en reviens point des armements de Carlsrone et de tout ce qu'on entend de ce pays-là. Non, jamais Cervantes n'aurait pris pour son roman, s'il l'écrivait à présent, un autre héros que ce voisin de V. M. I., et par là le nom de Don Quichotte n'aurait jamais été connu.

Je désire bien sincèrement d'apprendre les nouvelles les plus satisfaisantes du succès des armes de V. M. I., et je La prie de croire que je suis avec la plus haute considération et le plus inviolable attachement et amitié . . .

CLXI.

KATHARINA AN JOSEPH.

A Saint-Pétersbourg, le 7 juillet 1788.

Monsieur mon frère. Je suis très-sensible à l'intérêt que V. M. I. veut bien me témoigner par Sa lettre du 16 de juin à l'occasion de la naissance de ma quatrième petite-fille, ainsi qu'à tout ce qu'Elle ajoute d'obligeant en cette occasion personnellement pour moi. Je ne doute point que ce ne soit par des raisons supérieures de guerre que V. M. I. a différé jusqu'à présent le siège de Belgrade. L'approche de l'ennemi qui s'avance vers Elle, en Lui fournissant l'occasion de le vaincre, fera tomber après la victoire cette place d'elle-même, ou du moins en facilitera la conquête. Je prie V. M. I. d'être persuadée que les vœux que je fais pour Ses succès et Sa gloire, sont bien sincères, et qu'ils ont trait à Son auguste personne autant et plus encore qu'à nos intérêts communs.

L'émule du héros de la Manehe dont V. M. I. fait mention dans Sa lettre, vient de lever tout-à-fait le masque. J'apprends qu'il a revêtu le costume de Gustave Adolphe, et qu'en cuirasse, brassards et cuissards il a pénétré dans mes frontières entre les rochers de la Finlande. Ses exploits se sont bornés jusqu'à présent à faire massacher un bien vieux officier avec deux soldats de

garnison, qui, sans se douter de rien, conduisaient paisiblement une barque chargée de bois à Nyslot. En partant de Stockholm, le Roi de Suède a invité les dames à un déjeuner qu'il veut leur donner à Péterhof. A ses troupes il a promis de surpasser Gustave Adolphe et d'achever ce que Charles XII avait commencé, mais si je m'en souviens, le premier prétendait combattre contre les Infidèles dont son imitateur prend de l'argent, et le second a commencé la ruine de la Suède.

V. M. I. verra par les notes et déclarations communiquées à Son ambassadeur, sur quel ton de fanfaronnade S. M. Suédoise est montée. V. M. I. y trouvera l'indécence des expressions jointe à l'absurdité des propositions; c'est un vrai délire. Je ne saurais cependant dissimuler que j'éprouve une véritable peine de cet incident imprévu à cause des retards qu'il apporte nécessairement à l'arrivée de ma flotte à sa première destination. Je ne peux encore bien déterminer jusqu'où Sa Majesté Suédoise et par qui elle pourrait être soutenue.

Remplic dans tous les événements d'une juste confiance dans l'amitié de V. M. I., je La prie d'être persuadée que je ne me départirai dans aucun temps de Lui donner des preuves de l'inviolable attachement et de la très-haute considération avec laquelle je suis

CLXII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Semlin, le 7 août 1788.

Madame ma soeur. Au moment que j'allais marquer à V. M. I. la part sincère et vive que je prenais aux succès réitérés qu'avaient eus Ses navires armés sur la flotte du Capitaine-Pacha, et que j'attendais seulement le résultat de l'ineonçevable démarche du Roi de Suède, je reçois la lettre qu'il Lui a plu de m'écrire, et en même temps la nouvelle que de la façon la plus injuste et la plus indigne le Roi s'est permis les premières hostilités, et qu'il a osé même Lui faire les propositions les plus ridicules et les plus éhoquantes. Je n'en reviens point et je ne croyais certainement pas qu'il fût possible qu'un être osât jamais cela vis-à-vis de V. M. I. Qu'Elle imagine qu'il a poussé la démence jusqu'à charger son ministre Celsing à Vienne de me proposer que, par le crédit prépondérant qu'il avait à la Porte, il voulait m'en procurer tout-de-suite une paix séparée et très-avantageuse, et qu'il désirait seulement que je lui fasse connaître les conditions auxquelles je me déciderais de la conclure. J'ai bien vu des faux de ma vie qui l'étaient pour eux et dans leurs actions, mais je n'en ai jamais vu qui supposaient tous les autres encore plus faux et plus indignes qu'eux.

C'est avec la plus grande satisfaction que je viens d'apprendre l'issue du combat entre l'amiral Grey *) et la flotte suédoise, dont j'attends les suites les plus heureuses. Le pavillon du duc de Sudermanie **) entre les mains de V. M. I. me ferait encore plus de plaisir que celui du Capitaine-Pacha, quoique la prise de ce dernier fut bien glorieuse.

Je sens tout le prix de ce que dans Sa lettre Elle veut bien dire d'obligeant pour ma personne. J'ai ressenti vivement tous les désagrémens du retard forcé de mes opérations, mais il faut connaître tous les détails, l'étendue et la situation de mes frontières pour pouvoir en apprécier les raisons. En attendant il m'est très-satisfaisant que cela n'a été aucunement préjudiciable aux intérêts de V. M. I., et j'espère que dans peu l'occasion se présentera de pouvoir prouver que, quoique la prudence ne soit pas une vertu ni brillante ni facile, elle ne mène pas moins souvent au but.

Je prie V. M. I. d'agréer les nouvelles assurances de la plus haute considération et de la plus inviolable amitié avec lesquelles je suis pour la vie . . .

*) Das Sctreffen bei der Insel Hogland. Die russische Flotte wurde von dem als Admiral in russischen Diensten stehenden Engländer Greigh befehligt.

**) Herzog Karl von Südermannland, Bruder des Königs Gustav III., nach dessen Tode Regent und nach der Vertreibung seines Neffen Gustav IV. im Jahre 1809 König von Schweden.

CLXIII.

KATHARINA AN JOSEPH.

Saint-Pétersbourg, ce 7 d'octobre 1788.

Monsieur mon frère. La part que V. M. I. a bien voulu prendre au succès réitéré de mes armes sur la mer noire, m'est un témoignage nouveau et bien cher de Son amitié et de l'intérêt qu'Elle continue de prendre à ce qui me regarde, dont j'ai d'ailleurs déjà tant de preuves authentiques. J'espère que V. M. I. est convaincue de la reconnaissance que mon coeur Lui a vouée. Les procédés injustes, choquants, ridicules et même dénués du bon sens le plus commun du Roi de Suède étaient bien propres à exciter l'indignation de V. M. I.; elle n'a pu être qu'augmentée par la proposition que le ministre de Suède à Vienne a osé Lui faire, de Lui procurer avec la Porte une paix séparée par le crédit prépondérant du Roi de Suède à Constantinople. Celui-ci cependant jusqu'ici ne paraît pas lui avoir procuré à lui-même les secours dont il aurait le plus urgent besoin. Mes nouvelles disent comme si Ses troupes manquaient de bien de choses et nommément d'argent, de provisions, d'ammunitions et de vêtements; avec cela Sa Majesté Suédoise veut aller à des conquêtes. Sa flotte, enfermée jusqu'à cette heure à Sweaborg, aura fourni un argument assez convainquant que ce ne sont pas les relations trompeuses du Roi de Suède qui auront décidé du gain de la bataille navale

du 6 de juillet. V. M. I. est déjà instruite sans doute de ce que pour couronner ses oeuvres, ce prince vient de se jeter, à ce qu'il dit, entre les bras des Rois de France et d'Espagne seuls pour lui procurer la paix, tandis qu'il a prié instamment les Rois de Prusse et d'Angleterre seuls aussi de lui servir de médiateurs pour le même objet, et qu'il a fait dire au Roi de Danemarck son beau-frère qu'il lui remettait à lui seul encore de lui faire avoir la paix avec moi. La même proposition encore a dû être faite aux États-Généraux apparemment seuls aussi. Comme ce n'est pas le plus court chemin pour aller à la paix, que le Roi de Suède a choisi, j'augure deux choses: l'une qu'il ne veut pas la paix, l'autre qu'il cherche à mettre l'Europe entière en combustion. Les réponses que j'ai faites à tous ces médiateurs, chacun croyant un moment l'être seul, j'ai ordonné de les communiquer au ministère de V. M. I.

Qu'il me soit permis de déposer dans le sein de V. M. I. les inquiétudes mortelles que me donnent les moindres altérations qui peuvent survenir à la précieuse santé de V. M. I. et surtout dans un climat aussi malsain. *)

*) Schon am 15. August hatte Joseph an Kannitz geschrieben: „La plus grande peine que j'éprouve dans ce moment important, c'est d'être incommodé d'une toux sèche qui me rend la respiration embarrassée, et je maigris, les forces aussi diminuent, passant des nuits blanches et à cela il vient de se joindre une petite fièvre qui garde le type de quarte, et voilà un mois que cela dure. Le travail auquel je ne cesse de me livrer, commence à me coûter et à cheval je me fatigue même au pas, mais pourtant je vais mon train et tant que je pourrai me traîner seulement, je ne quitterai pas ma besogne, où je crois en honneur être dans ce moment nécessaire.

Adieu, votre sincère amitié et intérêt pour moi m'a engagé à entrer dans ces détails.*

Je me tais, mais je tremble en y pensant; je prie Dieu de tout mon cœur de veiller sur des jours aussi chers, de bénir toutes Ses entreprises et de Lui procurer les plus glorieux succès.

C'est avec la plus haute considération et l'amitié la plus inviolable que je serai toute ma vie . . .

CLXIV.

JOSEPH AN KATHARINA.

Adoing, le 24 novembre 1788.

Madame ma soeur. J'ai reçu la lettre que V. M. I. a bien voulu m'écrire par mon courrier, et j'ai mille grâces à Lui rendre de l'intérêt flatteur qu'Elle a voulu prendre à ma santé. Elle est meilleure, mais il m'est resté encore quelque difficulté dans la respiration qui tient de l'asthme, et auquel mal il n'y a guère de remède. Le nombre des seuls qui doivent être chargés de la médiation du Roi de Suède, je les ai trouvés uniques, mais je ne puis Lui cacher mon étonnement de toutes les démarches que le Roi de Prusse s'est permis de toute façon et de tout côté à Son égard. Elle voit que je n'ai point chargé le tableau, quand je Lui ai dépeint la Cour de Berlin comme l'ennemi le plus acharné et le plus en état de nuire à nos intérêts communs. Il a levé le masque vis-à-vis de V. M. I. d'une façon inouïe, et quant à moi, sa trame est ourdie de toute façon pour

me faire tomber dans le piège, et jusque dans mes Etats il cabale et voudrait me susciter des embarras.*)

J'ai vu la note confidentielle que le prince Galitzin a remise par ordre de V. M. I. au prince Kaunitz. Qu'Elle permette que je me rapporte à ce que le comte Cobenzl est chargé de remettre à Son ministre en réponse de ma part. Je crois avoir fait mes preuves à la face de l'univers de l'allié certainement le plus fidèle et de

*) Gegen Kaunitz hatte sich Joseph schon am 28. October 1788 mit folgenden eigenhändig geschriebenen Zeilen hierüber ausgesprochen: „Mon cher prince. Je ne doute point que vous aurez observé comme moi que les démarches prussiennes et les vues cachées encore au public du ministre Hertzberg deviennent d'un genre et d'une force qui exigent en vérité qu'on prenne de notre part les mesures les plus sérieuses pour en prévenir les conséquences. Je vous prie donc de me faire savoir ce que vous croyez qu'il y aura à faire, car il ne s'agit pas de moins que de me forcer à des cessions, à exciter une révolte en Hongrie, sans les idées qu'il a pour la paix future avec la Porte et l'alliance à conclure avec elle, objet qui pour le présent et l'avenir serait de la conséquence la plus funeste. La Russie ne peut plus douter des mauvaises intentions à son égard; la déclaration prussienne en Pologne, celle au Danemarck pour l'assistance comme alliée qu'elle a donnée à la Russie contre la Suède, sont manifestes. Elle devra donc être convaincue qu'il n'y a rien à faire contre la Porte tant que le Roi de Prusse ne sera pas abaissé. La France est presque dans le même cas avec lui. Tout ce qu'il insinue à la Porte pour lui ôter son influence, enfin ses liaisons étroites avec l'Angleterre et la Hollande doivent bien lui ouvrir les yeux sur ses vues. Ainsi en communiquant ou faisant connaître à ces puissances son projet sur la Pologne et par elles à la Porte et à la Pologne, je crois qu'il en serait pour ces intrigues, et que la Porte et la Pologne devraient être convaincues que toutes ses belles paroles et offres ne sont que des embûches pour les faire concourir avec leur désavantage à son agrandissement. Voyez donc, je vous prie, si ceci ne pourrait accélérer l'alliance entre la France et la Russie, et en même temps peut-être faire faire la paix avec la Porte pour le déjurer entièrement de tous ses projets et pour le présent et à l'avenir. Adieu; je vous trace ici mes idées; je vous prie de les arranger pour le bien de l'Etat.

Joseph.*

l'ami le plus sincère de V. M. I., auquel même les choses qui auraient paru impossibles à bien d'autres, ne l'ont point été, lorsqu'il s'est agi de Ses intérêts. Je ne rappelle ceci que pour que V. M. I. veuille bien être persuadée que, si je Lui avance que quelque chose m'est impossible, et que je ne puis la faire, qu'elle est bien sans remède. Telle est une guerre avec la Porte et le Roi de Prusse en même temps; je ne puis être sur la défensive et assez en force vis-à-vis d'aucun, sans que des pertes assurées et très-sensibles ne s'ensuivent, les ayant malheureusement pour voisins avec leurs alliés dans tout le pourtour de mes Etats, si j'en excepte la Lombardie.

V. M. I. est trop juste, trop éclairée, pour ne pas apprécier Elle-même ce que l'on doit à son Etat et à sa postérité, et que je ne puis faire courir la monarchie et mes sujets des risques d'une destruction si évidente. Il dépendra donc de la sagesse de V. M. I. de choisir les moyens les plus sûrs et les plus prompts, et d'apprécier celui de Ses ennemis qui Lui veut et Lui peut faire le plus de mal. Pour moi je serai toujours comme je l'ai été en toute occasion, très-empressé à Lui prouver dans tout ce qui dépendra de moi et qui ne surpassera ni mes forces ni mon devoir, mon attachement et ma loyale amitié. Qu'Elle vcuille bien en même temps me croire avec la plus haute considération . . .

CLXV.

KATHARINA AN JOSEPH. *)

Saint-Pétersbourg, ce 21 décembre 1788.

Monsieur mon frère. Rassurée par la lettre que V. M. I. a bien voulu m'écrire d'Adoing en date du 24 novembre sur l'état de Sa santé, je fais les vœux les plus sincères que dans peu il ne reste aucun ressentiment de cette indisposition qui m'a tant alarmée. J'ose espérer que quelque repos après tant de fatigue n'opère cet heureux changement.

V. M. I. voudra bien recevoir les expressions de toute ma reconnaissance des nouvelles marques d'intérêt et d'amitié qu'Elle vient de me donner. La constance, la candeur, la loyauté guidant Ses pas, il ne saurait exister aucun doute sur ce que j'ai à espérer et à me promettre d'un allié tel que V. M. I. Je me flatte qu'Elle rend également justice à mes sentiments qui me dictent le plus parfait retour envers Elle. La solidité des raisons que V. M. I. m'allègue pour ne pas se charger d'une double guerre, est pesée par la sagesse et la prévoyance. Je ne saurais par conséquent que m'y rendre; j'ai chargé mon ambassadeur auprès d'Elle d'entrer sur ces objets dans des explications plus détaillées avec Son ministère, et Elle me permettra de m'y référer. Je me

*) Abschrift.

flatte que ces ouvertures serviront à convaincre V. M. I. combien je désire de mon côté d'amener les choses à une pacification, n'y ayant assurément aucun agrément à avoir deux guerres sur les bras et une troisième prête à éclore. Le premier de mes souhaits est toujours de Lui prouver de plus en plus l'amitié la plus véritable et la très-haute considération avec lesquelles je suis . . .

CLXVI.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ce 5 janvier 1789.

Madame ma soeur. La satisfaction que me fait éprouver la prise glorieuse d'Oczakow par les armes de V. M. I., serait imparfaite, si je ne joignais par ces lignes mes compliments sincères à tous ceux qu'Elle recevra à cette occasion. Plus que cet événement a tardé et que la saison semblait le rendre difficile, plus ce succès m'a fait plaisir, d'autant plus qu'il vient si à propos pour mettre V. M. I. dans le cas de prendre le parti que de toute façon Elle croira Lui convenir, soit en accordant aux Turcs la paix, soit en poussant vers le Danube avec toute la vigueur, après une telle avance, les opérations de la future campagne. *) Je partage aussi la

*) An Kaunitz schrieb Joseph am 2. Februar 1789 über die Einnahme von Oczakow: „La prise d'Oczakow est très-avantageuse pour continuer la guerre, mais non pour faire la paix, car les Russes ne voudront jamais plus rendre cette ville et les Turcs ne la leur voudront pas laisser.“

satisfaction que son fidèle serviteur le prince Potemkin Tauriczewski doit ressentir de voir sa constance couronnée d'un si brillant succès, et d'avoir pu rendre un service aussi signalé à sa souveraine et bienfaitrice. Le courage dont les officiers et les soldats de V. M. I. ont donné des preuves si éclatantes, doit Lui faire grand plaisir, en même temps qu'il leur fait un honneur infini. Qu'Elle agrée l'assurance que c'est avec un coeur tout dévoué à V. M. I. que j'ai chanté le Té-Deum, et que tout ce qui peut contribuer à Sa satisfaction et à Sa gloire, m'inspire toujours l'intérêt le plus vif. Je La supplie d'en être persuadée, ainsi que de la plus haute considération et de la plus sincère amitié avec lesquelles je suis pour la vie

CLXVII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ce 9 février 1789.

Madame ma soeur. J'ai reçu les lettres de V. M. I. du 21 décembre et 11 janvier v. st., *) et ne puis assez Lui témoigner combien j'ai été flatté de l'intérêt qu'Elle veut bien me témoigner prendre à ma santé. Elle est un peu meilleure, sans être entièrement affermie. Tout ce qu'il plaît à V. M. I. de me marquer au sujet de Sa

*) Der letztere fehlt.

façon de penser et pour la guerre et pour la paix, et plus encore tous les détails que contenaient à cet égard les rescrits qu'Elle a fait parvenir au prince de Galitzin, m'ont pénétré de la plus parfaite reconnaissance et admiration de la justesse et parfaite équité qui règne dans toutes Ses vues. Je suis entièrement d'accord avec V. M. I. à ce sujet et ne m'en départirai jamais.

J'espère qu'Elle trouvera les démarches que je viens d'être dans le cas de faire faire à Constantinoplo par l'ambassadeur de France, conformes à Ses vues. Elles devenaient nécessaires et urgentes par la presse que les ministres prussiens mettaient à remplir leurs vues dangereuses, et par les progrès qu'ils paraissent avoir déjà faits. Je souhaite que la Porte sente sa vraie convenance, mais je doute fort que l'on puisse encore gagner le temps nécessaire avant l'ouverture de la campagne et parvenir à l'arrangement de quelques préliminaires qui suspendissent les hostilités. Il n'est donc que plus nécessaire et important que V. M. I. ait la bonté de me faire connaître les ordres qu'Elle donnera aux commandants de Ses armées, et de quel côté ils auront à se porter. Ce n'est pas un plan de campagne concerté, combiné et pour l'ordinaire jamais exécuté que jo désire, mais il me suffira de savoir en gros quels sont les objets et les points de vue principaux qu'Elle leur prescrira, pour que je puisse me régler en conséquence, et que sans nous croiser ou embarrasser, nous nous procurions néanmoins tous les avantages possibles. Il me sera aussi très-important de savoir le temps auquel pourront commencer les opérations de Ses armées, et tout cela en vérité parce

que je suis animé du zèle et de l'amitié la plus épurée pour Lui être un allié aussi utile que je le désire. En attendant le prince de Cobourg*) et le prince de Hohenlohe**) qui commandent en Transylvanie, reçoivent de moi les ordres d'agir d'un parfait concert, en autant que leurs forces et la saison le permettront, avec les armées de V. M. I.

C'est en Lui renouvelant les sentiments de la plus haute considération et de l'amitié la plus inviolable que je suis pour la vie

CLXVIII.

KATHARINA AN JOSEPH.***)

Saint-Pétersbourg, le 27 mars 1789.

Monsieur mon frère. C'est avec une joie bien vraie que j'ai appris par la lettre de V. M. I. du 9 février que Sa santé a commencé à devenir meilleure. Je prie Dieu que la belle saison qui approche, achève de la raffermir parfaitement, et que les travaux et les fatigues qu'elle amènera, n'en empêchent pas l'effet salutaire. Par une suite de l'amitié la plus vraie et de l'intérêt le plus sincère que je prends à une santé aussi chère que précieuse, je ne saurais m'empêcher de prier V. M. I.

*) Der damalige General der Cavallerie und spätere Feldmarschall Prinz Friedrich Josias zu Sachsen-Coburg-Saalfeld.

**) Der Feldmarschall-Lieutenant und spätere Feldzeugmeister Fürst Friedrich Wilhelm zu Hohenlohe-Kirchberg.

***) Abschrift.

très-instamment d'employer les soins et les ménagements les plus propres pour la mettre à l'abri des atteintes qui pourraient lui être nuisibles.

Ma satisfaction se renouvelle toutes les fois que V. M. I. me donne des marques de celle qu'Elle ressent de ma façon de penser et d'agir. Les démarches qu'Elle a jugées à propos de faire à Constantinople par l'ambassadeur de France, sont dignes de Sa haute sagesse et pénétration. J'ai chargé mon ambassadeur près de V. M. I. de témoigner à Son ministère toute l'étendue de mon contentement à ce sujet. Elle sera informée par la même voie de la démarche que j'ai fait faire à l'appui de celle de V. M. I. Je n'en sens pas moins la nécessité de redoubler d'efforts pour et pendant la campagne prochaine. Toutes mes mesures sont prises et mes ordres données en conséquence; la campagne s'ouvrira aussitôt que la saison et les circonstances le permettront.

Je crois m'être conformée aux idées de V. M. I. par rapport aux opérations à exécuter pendant cette campagne, et je La prie de croire que je ne m'occupe jamais de mes intérêts sans y comprendre au même degré les siens.*) Confiantc dans les sentiments d'amitié

*) Ueber den russischen Operationsplan äusserte sich Joseph in höchst unzufriedener Weise gegen Kaunitz: „Je vous joins ici,“ schreibt er ihm, „une minute de note en réponse au plan d'opération communiqué par la Russie. Je l'ai couchée encore assez poliment pour l'absurdité et l'impertinence qui régner dans ces deux plans. Les Russes ne feront rien, rendront la Moldavie gratis aux Turcs, et nous aurons toutes les armées ottomanes derechef sur les bras, et quand nous aurons seuls soutenu leur choc et que les Turcs s'en iront, ils tâcheront peut-être vers l'automne d'entreprendre quelque chose sur Bender ou sur Akerman.“

et d'intérêt que V. M. I. me porte, je suis remplie du désir de Lui en témoigner mon très-parfait retour. Je suis avec la plus haute considération et l'attachement le plus inviolable

CLXIX.

JOSEPH AN KATHARINA.

Le 24 avril 1789.

Madame ma soeur. Je puis d'autant moins me refuser à la satisfaction d'écrire ces lignes à V. M. I., que je me suis trouvé au point d'en être privé pour toujours par un violent crachement de sang qui m'a pris à la suite de l'incommodité qui me tourmente déjà depuis neuf mois. Je suis hors de danger et il ne m'en reste qu'une grande faiblesse. V. M. I. verra par les réponses de Constantinople de l'ambassadeur de France, combien les Turcs sont éloignés de vouloir la paix, enflés par l'alliance offensive que leur offre la Prusse conjointement avec ses alliés. Il n'y a qu'une grande union de volontés et de moyens entre nous deux, qui dans les circonstances actuelles de l'Europe peut prévenir les dangers auxquels nos deux monarchies sont exposées. C'est tout ce que je puis avoir l'honneur de marquer à V. M. I., n'ayant point encore les forces pour Lui écrire plus longuement, et je ne puis que Lui prier d'être bien persuadée que rien ne sera jamais capable de faire

changer ma façon de penser et d'agir à Son égard, et c'est dans ces sentiments que je serai toujours avec la plus haute considération et la plus inviolable amitié . . .

CLXX.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ohne Datum. (19. Mai 1789.)

Madame ma soeur. Je suis aussi flatté que touché des nouveaux témoignages d'intérêt et d'amitié que V. M. I. m'exprime dans Sa lettre du 23 avril dernier. *) Les assurances qu'elle contient sur le secours de Ses forces contre l'invasion de la Galicie, raniment ma confiance au milieu d'une crise dont le danger menace à tout instant d'éclater. Chaque jour m'étant ainsi précieux, j'espère que je serai tiré incessamment d'inquiétude sur l'exécution des ordres qu'Elle a donnés pour la plus prompte réalisation de ce secours par la réponse que j'attends encore de la part du prince de Potemkin à la lettre que je lui écrivis en date du 31 mars, tant sur cet objet que sur le projet aussi agréé par V. M. de forcer les Turcs à une paix directe, en prévenant par des opérations combinées le rassemblement des troupes ottomanes et les mesures violentes des Cours jalouses de nos succès. En attendant les renseignements fournis

*) Dieser Brief Katharina's fehlt.

par le général Jordis,*) envoyé depuis peu à Jassy par le prince de Cobourg, m'apprennent que ce projet rencontre des difficultés qui ne permettent point d'espérer qu'on pourra contenir assez longtemps les desseins de la Prusse, et l'impatience que témoigne l'Angleterre de prendre part à la pacification et de l'ouvrir par un armistice général. Cet embarras m'a forcé de m'expliquer dès à présent vis-à-vis du Roi de Prusse beaucoup plus qu'il ne m'aurait convenu, s'il y avait de la vraisemblance que nous puissions terminer par nos seuls efforts la guerre avec les Turcs assez promptement pour prévenir les dangereuses conséquences de son extension.

Quoiqu'il en soit, j'ai ordonné, conformément à l'avis de V. M. I., que l'un de mes deux ministres désignés depuis longtemps pour la négociation de la paix se rende tout-de-suite chez le prince de Potemkin, dans l'attente que ce Généralissime aura reçu les ordres les plus conformes à mes désirs, à la nature de nos engagements et à la position des circonstances, l'intention de la Prusse de n'agir offensivement que contre moi seul étant aussi indubitable que l'impossibilité que je résiste en même temps seul à toutes les forces ottomanes.

L'âme juste et grande de V. M. I. ne me laisse pas douter qu'Elle ne considère Son honneur et Sa sûreté comme inséparables de l'honneur et de la sûreté d'un allié qui a fait preuve de ses sentiments à cet égard, en s'exposant aux plus grandes calamités. Cette réflexion m'inspire une confiance sans réserve dans toutes Ses

*) Der kais. Generalmajor Alexander Freiherr von Jordis.

déterminations, et me fait espérer de recevoir de telles réponses sur notre concert mutuel relativement aux propositions des Cours de Londres et de Berlin, qui puissent mener à un dénouement de la crise actuelle également avantageux ou du moins également sûr et honorable pour nos deux Cours. Une telle issue portera les liens réciproques de l'amitié qui nous unit, au plus haut degré d'intimité, et en perpétuera les heureux effets à la plus grande gloire et prospérité de nos Empires. C'est le vœu le plus ardent de mon cœur; il m'est dicté par les sentiments de l'attachement dévoué et de la haute considération avec lesquels je suis

CLXXI.

JOSEPH AN KATHARINA.

Ohne Datum. (20 mai 1789.)

Madame ma soeur. L'intime union d'alliance que j'eus la satisfaction de contracter avec V. M. I. dans le courant de mai 1781, a été suivie d'une chaîne de faits et de preuves qui ont porté au plus haut degré possible d'évidence, tant la sincérité, la fidélité et la constance sans bornes des sentiments qui nous dictèrent cette union, que son heureuse influence sur le bien-être et la prospérité de nos monarchies.

Voyant maintenant arriver le terme de huit ans, après lequel nous nous sommes mutuellement engagés,

V. M. I. et moi, à renouveler les stipulations consignées dans les lettres autographes qui furent échangées entre nous aux dates respectives du 21 mai et ^{24 mai}/_{4 juin} 1781, je m'acquitte de cet engagement avec un empressement qui n'est égalé que par la satisfaction que j'éprouve à le voir partagé par V. M. I. Et comme nous sommes convenus entre nous d'adopter en cette occasion de renouvellement d'alliance la même forme de stipulation immédiate de souverain à souverain, que nous préférâmes à tout autre à la première époque de son établissement par des motifs analogues à l'intimité de nos sentiments personnels, en conséquence je renouvelle et confirme par la présente en mon nom et en celui de mes héritiers et successeurs toutes les promesses et stipulations comprises dans mes deux lettres autographes à V. M. I. datées du 21 mai 1781, en échange de Ses deux lettres autographes du ^{24 mai}/_{4 juin} de la même année. En sorte que les dites promesses et stipulations continueront d'avoir pour moi, mes héritiers et successeurs la même obligation et vigueur tout comme si elles se trouvaient transcrites et répétées ici mot à mot selon toute la teneur de mes deux lettres susmentionnées, et avec la même force qu'aurait le traité le plus solennel et le plus sacré, m'engageant conformément à nos conventions réciproques envers V. M. I. en mon nom et en celui de mes héritiers et successeurs, de les confirmer et renouveler pareillement avant l'expiration des huit années prochaines avec telles ampliations ou modifications que les circonstances d'alors requerront pour le plus grand bien de nos Etats.

Je réitère en même temps à V. M. I. les assurances des sentiments invariables de considération, d'attachement et d'amitié avec lesquels je serai toute ma vie . . .

CLXXII.

KATHARINA AN JOSEPH.*)

Czarskoeelo, ce 30 mai 1789.

Monsieur mon frère. L'intime union que j'ai eu la satisfaction de contracter avec V. M. I. dans le courant de mai 1781, a été suivie d'une chaîne de faits et de preuves qui ont porté au plus haut degré possible d'évidence tant la sincérité, la fidélité et la constance sans bornes des sentiments qui nous dictèrent cette union, que son heureuse influence sur le bien-être et la prospérité de nos monarchies. Voyant maintenant arriver le terme de huit ans, après lequel nous nous sommes mutuellement engagés, V. M. I. et moi, à renouveler les stipulations consignées dans les lettres autographes qui furent échangées entre nous aux dates respectives du 21 mai et $\frac{24 \text{ mai}}{4 \text{ juin}}$ 1781, je m'acquiesce de cet engagement avec un empressement qui n'est égalé que par la satisfaction que j'éprouve à le voir partagé par V. M. I., et comme nous sommes convenus entre nous d'adopter en cette occasion de renouvellement d'alliance la même forme de stipulation immédiate de souverain à souverain, que nous

*) Abschrift.

préférâmes à toute autre à la première époque de son établissement, par des motifs analogues à l'intimité de nos sentiments personnels, en conséquence je renouvelle et confirme par la présente en mon nom et en celui de mes héritiers et successeurs toutes les promesses et stipulations comprises dans mes deux lettres autographes à V. M. I. datées du $\frac{24 \text{ mai}}{4 \text{ juin}}$ 1781 en échange de Ses deux lettres du 21 mai de la même année, en sorte que les dites promesses et stipulations continueront d'avoir pour moi, mes héritiers et successeurs la même obligation et vigueur, tout comme si elles se trouvaient transcrites et répétées ici mot à mot selon toute la teneur de mes deux lettres ci-dessus mentionnées et avec la même force qu'aurait le traité le plus solennel et le plus sacré ; m'engageant conformément à nos conventions réciproques envers V. M. I. en mon nom et en celui de mes héritiers et successeurs de les confirmer et renouveler pareillement avant l'expiration des huit années prochaines avec telles amplifications et modifications que les circonstances d'alors requerront pour le plus grand bien de nos États.

Je réitère en même temps à V. M. I. les assurances des sentiments invariables de considération, d'attachement et d'amitié avec lesquels je serai toute ma vie

CLXXIII.

KATHARINA AN JOSEPH. *)

Czarskocelo, le 1/12 juin 1789.

Monsieur mon frère. Je n'ai pu mieux prouver à V. M. I. la parfaite réciprocité des sentiments qui m'animent à l'égard du renouvellement de notre alliance que par mon empressement à acquiescer au désir qu'Elle m'en a témoigné par Sa lettre du 20 mai, ainsi que par les ouvertures qu'Elle en a fait faire par Son ambassadeur à mon ministère. C'est à ma plus grande satisfaction que j'ai vu consommer cet acte par l'échange respectif de la lettre autographe de V. M. I. contre la mienne de la même nature. Je n'ai pas besoin d'appuyer davantage sur le plaisir que j'ai eu à ainsi prolonger des liens auxquels je n'ai cessé d'attacher le plus grand prix. Ce même empressement avec lequel je m'y suis portée, doit en servir de garant à V. M. I.

Je La remercie infiniment de la part qu'Elle a bien voulu prendre aux succès qui ont signalé l'ouverture des opérations de mes armées contre les Turcs. Je sens comme V. M. I. toute la délicatesse et toute l'importance de la contexture actuelle des affaires de l'Europe. Je fais et je ferai tout ce qui est humainement possible pour écarter ou prévenir les inconvénients qu'elle peut entraîner, et qui pourraient affecter nos intérêts com-

*) Abschrift.

muns. La confiance que V. M. I. m'inspire à tant de titres, ne me laisse aucun doute qu'Elle ne veuille concourir au même but par tous les efforts qui seront en Son pouvoir. Si Dieu continue à bénir la justice de notre cause, comme j'ose m'en flatter, et qu'il nous procure une paix, soit commune soit séparée, nous avons tout sujet d'espérer de faire avorter tous les projets et les systèmes sinistres des envieux de notre union et de notre puissance.

C'est avec les sentiments de la plus haute considération et de l'attachement le plus inviolable que j'ai l'honneur d'être à jamais . . .

CLXXIV.

JOSEPH AN KATHARINA.

Le 2 d'octobre 1789.

Madame ma soeur. J'ai attendu quelques jours à faire mes compliments à V. M. I. sur les heureux succès de Son armée et de Sa flotte contre le Roi de Suède, puisque je me flattais et désirais de pouvoir Lui en faire bientôt de pareilles, et auxquelles mes troupes auraient contribué, vis-à-vis des Turcs. Cet heureux moment étant arrivé, le Grand-Vizir battu à Martinestie par le général Suwarow et le prince de Cobourg, Hassan Bassa de même par le prince Repnin, je m'empresse de Lui témoigner toute l'étendue de ma satisfaction, et la part la plus sincère que je prends à celle que V. M. I. doit éprouver, et à Sa gloire. Je souhaite et espère que le

M. I.

siège de Belgrade commencé malgré toutes les difficultés des éléments, sera néanmoins couronné d'une heureuse réussite, et qu'outre les succès que les armes de V. M. I. auront sûrement encore dans la Moldavie et Bessarabie, nous forcerons la Porte, malgré tous ses mauvais amis et conseillers, à faire enfin une paix convenable cet hiver, et j'aurai la satisfaction d'avoir prouvé à l'univers entier, comment il faut être l'allié d'une amie comme Elle. Cette paix devient d'autant plus désirable, que tous les projets insidieux et dangereux, surtout pour moi, de la part du Roi de Prusse deviennent tous les jours plus avérés et plus pressants, et que l'espèce de délire qui agite presque toutes les têtes et les habitants de l'Europe, habitués à prendre les modes françaises et éblouis par leurs belles phrases de liberté, paraissent réellement exiger et rendre très-désirable que deux puissances comme les nôtres se retrouvent en paix et tranquilles, pour pouvoir contenir toutes les effervescences qui peuvent en éclater.*)

Ma santé, pour laquelle V. M. I. veut bien témoigner de l'intérêt, est meilleure, mais bien éloignée encore d'être telle que je l'avais et que je la désirerais pour pouvoir être à mes armées. Je La prie de vouloir bien agréer ici les assurances de la plus haute considération et de l'amitié la plus vraie et la plus inviolable avec lesquelles je ne cesserai d'être

*) An Kaunitz schreibt Joseph am 24. September: „Je suis parfaitement de votre avis qu'il ne faut plus tarder à tâcher d'avoir la paix avec la Porte après cette campagne; même Belgrade pris, si on ne peut le garder entièrement rasé, pourra être rendu pour l'obtenir.“

CLXXV.

JOSEPH AN KATHARINA.

Le 12 octobre 1789.

Madame ma soeur. Je m'empresse de communiquer à V. M. I. la nouvelle que je viens de recevoir que Belgrade a été pris par le maréchal Loudon*) par capitulation. Je suis sûr qu'Elle voudra bien prendre toute la part au plaisir que cet événement me cause, d'autant plus qu'il contribuera à l'avantage de la cause commune, en forçant notre ennemi à la paix, et à Lui donner la satisfaction qu'il Lui doit.

Agrérez, je vous prie, Madame ma soeur, les assurances de la plus inviolable amitié, du plus sincère attachement et de la plus haute considération avec lesquels je suis pour la vie

*) Loudon, welcher schon seit dem Jahre 1758 das Grosskreuz des Theresienordens besass, erhielt diesen Orden in Brillauten. Dem Prinzen von Coburg und dem Feldmarschall Grafen Pellegrini wurde das Grosskreuz, Clerfayt, Hohenlohe, Browne, de Ligne und Klebeck das Commandeurkreuz, fünf und zwanzig Offizieren das Ritterkreuz verliehen. Auf ein Schreiben des Ordenskanzlers Fürsten Kaunitz an den Kaiser vom 22. December 1789, worin er bat, auch den Erzherzog Franz unter die Zahl der Grosskreuze des Theresienordens aufzunehmen, schrieb Joseph eigenhändig: „Ich bin ihnen vor diese Erinnerung verbunden; mein Neffe ist nicht in dem Fall gewesen, durch eine Persönliche handlung sich den orden zu verdienen, übrigens wird er selben vielleicht nicht mehr lang auf andere arth zu überkommen zuzuwarthen haben. Joseph.“

CLXXVI.

JOSEPH AN KATHARINA.

Le 19 octobre 1789.

Madame ma soeur. Après que j'eus l'honneur de mander en dernier lieu à V. M. I. la prise de Belgrade, celle de Semendria s'en est de même suivie, et mes armées continueront autant que la saison et les circonstances le permettront, à profiter de leurs succès, et cela toujours dans la vue principale d'obtenir une prompte et convenable paix qui devient de jour en jour plus nécessaire par les menées anglaises et prussiennes, et par les fâcheuses circonstances dans lesquelles toute l'Europe et surtout mes provinces se trouvent par des mauvaises récoltes. J'ose me rapporter à ce que mon ambassadeur, le comte de Cobenzl, aura l'honneur de communiquer à ce sujet à Ses ministres, et je me flatte que V. M. I. agréera et trouvera conforme à Ses vues et intérêts la démarche que j'ai fait faire par l'ambassadeur de France à Constantinople; elle devrait faire ouvrir les yeux aux Turcs sur leurs mauvais conseillers, et déjouer par là les intrigues de nos ennemis. Je m'empresserai à Lui faire part de l'effet que cela produira. En attendant je La prie de recevoir les nouvelles assurances de la plus haute considération, de l'amitié la plus inviolable, et du plus tendre attachement avec lesquels je suis pour la vie . . .

Qu'Elle excuse ce griffonnage d'un écrivain qui a actuellement un accès de fièvre, mais qui ne veut pas se priver du plaisir de Lui écrire.

CLXXVII.

JOSEPH AN KATHARINA.

Le 7 décembre 1789.

Madame ma soeur. En présentant à V. M. I. les marques de ma plus parfaite reconnaissance pour la lettre qu'Elle a bien voulu m'écrire le 1^{er} novembre v. st., *) et dont le contenu m'a été infiniment satisfaisant, je profite en même temps du départ de ce courrier pour Lui faire mes plus sincères compliments sur la prise de Bender, qui est d'autant plus satisfaisante, qu'elle n'a pas coûté de braves gens toujours bien précieux. Voilà la ligne de défense bien formée et les Turcs délogés de toute la rive gauche du Danube, ayant de mon côté fait occuper par les princes de Cobourg et de Hohenlohe toute la Valachie, et Orsova se trouvant en même temps bloqué par le maréchal Loudon qui a occupé Cladova et tient ses postes le long de la rivière du Timok, ce qui forme pleinement les frontières que la paix de Passarowitz avait déterminées. Voilà bien des moyens pour la paix, dont le besoin devient de jour en jour plus pressant, par les machinations prussiennes.

*) Fehlt.

J'ose me rapporter à ce que mon ambassadeur le comte de Cobenzl sera chargé de faire connaître au ministère de V. M. I. à ce sujet, ainsi qu'à l'égard des raisons qui m'ont déterminé aux démarches que j'ai fait faire en Angleterre. Je me flatte qu'elles obtiendront l'agrément de V. M. I., elles sont au moins les seules qui pourront encore prévenir un embrasement général. Je fais à tout événement des dispositions pour me défendre contre l'agression et les projets les plus iniques, comme M. de Cobenzl aura également l'honneur de L'en instruire; mais dans tous les événements possibles c'est sur l'amitié et les secours efficaces de V. M. I. que je compte avec la plus entière certitude, ainsi que sur un concert aussi nécessaire que parfait qui doit exister entre nous.

L'intérêt qu'Elle veut bien me témoigner prendre à ma santé, m'engage à Lui dire qu'elle n'est pas telle que je la désirerais, et que les conjonctures présentes l'exigeraient. Je ne m'en occupe point et ne le suis qu'à remplir les devoirs de ma place, quelque fâcheuses et difficiles qu'en soient les circonstances. Je prie V. M. I. d'être persuadée des sentiments de la plus haute considération et de l'amitié la plus inviolable, avec lesquels je serai toute ma vie

CLXXVIII.

KATHARINA AN JOSEPH. *)

Saint-Pétersbourg, le $\frac{23 \text{ décembre } 1789.}{3 \text{ janvier } 1790.}$

Monsieur mon frère. En faisant mes remerciements à V. M. I. pour Sa lettre du 7 décembre n. st., je m'acquitte en même temps de ceux que je Lui dois pour la part qu'Elle a bien voulu prendre à l'importante conquête de Bender faite par mes armes. Il est vrai que les événements de cette campagne ont été si heureux pour notre cause, qu'ils ne nous ont rien laissé à désirer que de les voir couronnés par une paix prochaine. Cet objet de nos vœux n'aurait pas probablement manqué d'être également rempli, s'il n'était traversé par les intrigues et les mauvais desseins de nos ennemis secrets. Mais nous avons du moins cette idée consolante de n'avoir rien négligé de ce qui pouvait nous conduire à ce but salutaire, et j'aurais regardé comme un des plus sûrs moyens de l'atteindre, la démarche que V. M. I. a jugée à propos de faire faire auprès de la Cour de Londres, si je n'avais sujet d'appréhender que l'effet n'en fût éludé par cette aveugle déférence que celle-ci a paru montrer depuis quelque temps pour les plans et les vues de la Cour de Berlin. Cela ne m'a fait balancer cependant de donner mes ordres à mon ministre en Angleterre, de

*) Abschrift.

se joindre à celui de V. M. I. pour tâcher de porter le ministère britannique à un système plus analogue à ses propres intérêts, aussi bien qu'à la tranquillité générale, que celui où l'entraîne insensiblement la politique inquiète et insidieuse de la Prusse.

V. M. I. me permettra de me rapporter à ce que mon ambassadeur près d'Elle est chargé d'exposer avec plus de détail à Son ministère, tant à cet égard qu'au sujet des autres mesures que les circonstances présentes m'ont fait paraître nécessaires, et quoique je ne doute point qu'Elle n'y trouve toutes les preuves qu'Elle peut désirer Elle-même de la fermeté de mes intentions et de l'invariabilité de mon attachement à Ses intérêts et à ceux de Sa monarchie, je me fais un plaisir de Lui en répéter moi-même les assurances les plus fortes et les plus sincères.

Je me flatte de n'avoir pas besoin de lui en donner sur le chagrin que j'ai éprouvé en apprenant de V. M. I. qu'Elle a sujet de nouveau d'être mécontente de l'état de Sa santé. Je conçois combien le concours actuel des circonstances est peu favorable aux soins qu'exigeait son parfait rétablissement, mais je me crois autorisée par la part vive que je prends, à Lui rappeler que le soin de veiller à la prolongation de jours aussi précieux pour le bonheur de Ses sujets que pour celui de Ses amis personnels, ne doit pas être compté parmi les moindres des devoirs de la place que la providence Lui a confiée.

C'est en faisant des vœux pour que le changement de l'année, auquel nous tombons, en fasse un au gré des siens dans Sa santé et dans les autres objets de

sollicitude, que je prie V. M. I. de croire que ces voeux sont aussi sincères, aussi vrais que les sentiments de la plus haute considération et de l'amitié la plus inviolable avec lesquels je suis

CLXXIX.

JOSEPH AN KATHARINA.

6 janvier 1790.

Madame ma soeur. Quoique très-incommodé et souffrant, je ne puis laisser partir ce courrier sans me procurer la satisfaction de tracer ces lignes à V. M. I. Ma situation, l'événement malheureux qui d'une façon aussi inconcevable m'a causé la perte des Pays-Bas, l'agression qui nous attend pour le printemps de la part du Roi de Prusse, tout cela est connu à V. M. I., et Elle seule, qui connaît si bien l'amour pour l'Etat qui nous est confié, et les sentiments de l'honneur, pourra apprécier l'amertume mortelle de ma peine. Je désire bien que la paix avec la Porte puisse se faire promptement; j'y apporterai certainement de ma part toutes les facilités imaginables, mais si elle n'avait point lieu, ou que même, quoique faite et voulant me remettre en possession d'une province rebelle, je fusse injustement attaqué du Roi de Prusse et des Polonais ses alliés, j'ose espérer avec la plus grande certitude, que, vu la connaissance que j'ai de la façon de penser de V. M. I., de Sa justice et de Sa loyauté, Elle voudra bien faire, pour me conserver mon patrimoine et à Elle un allié toujours

en état de Lui être également utile, ce qu'avec autant de fidélité que d'énergie et même de succès j'ai fait pour l'agrandissement et l'avantage de Son Empire, et il est bien sûr que, si je n'étais point depuis deux ans uniquement comme allié de V. M. I. avec mes plus grandes forces et à de très-grands frais en guerre avec les Turcs, je ne me trouverais point dans ce cas fâcheux, duquel néanmoins la constante amitié et l'efficace volonté de V. M. I. pourront seules très-bien me tirer.

Ma santé ne me permet d'entrer dans de plus grands détails, ainsi je me borne à Lui réitérer ici les assurances de la plus haute considération, de l'amitié la plus sincère et de la confiance la plus parfaite

CLXXX.

KATHARINA AN JOSEPH. *)

Saint-Pétersbourg, ce 18 janvier 1790.

Monsieur mon frère. Le tableau que V. M. I. me fait dans Sa lettre du 6 janvier n. st. de Sa situation et de celle de Ses affaires, m'a vivement affectée. Je conçois et je partage Sa juste douleur de ce qui est arrivé dans Ses provinces belgiques, ainsi que Sa sollicitude au sujet de l'agression à laquelle nous avons à nous attendre de la part du Roi de Prusse au printemps prochain. La confiance que V. M. I. met dans mon amitié et dans l'efficacité des secours qu'Elle est en droit d'en attendre

*) Abschrift.

à l'époque de cet événement devenu presque sûr, est bien dûe aux sentiments qu'Elle me connaît pour Elle; elle l'est à la religion avec laquelle je suis accoutumée à remplir mes engagements, et enfin au retour que je dois à l'assistance loyale et énergique que V. M. I. a bien voulu me prêter dans deux occasions essentielles où il s'agissait des intérêts et de la gloire de mon Empire. Je me fais autant de plaisir à cette dette que j'en aurai à pouvoir m'en acquitter envers Elle. Aussi son attente ne sera-t-elle point trompée à cet égard, et je La prie d'être persuadée que je ne négligerai aucun des moyens que ma position actuelle laisse en mon pouvoir pour La défendre contre une injuste agression d'un nouvel ennemi. Je conviens avec V. M. I. que la paix avec la Porte Ottomane serait le préalable le plus essentiel pour cet objet. D'après cette conviction j'applique tous mes soins à y parvenir par toutes les facilités combinables avec l'honneur et la sûreté de nos Etats, mais quoiqu'il en arrive, je ne sens pas moins que V. M. I. la nécessité de se mettre en mesure contre les vûes ambitieuses, destructives et aliènes que la Cour de Berlin manifeste avec autant d'éclat que d'indécence. J'espère qu'avec l'aide de Dieu elle y rencontrera plus d'entraves et de difficultés qu'elle ne s'y attend. Que cette même espérance serve d'adoucissement aux chagrins que V. M. I. éprouve, et qu'elle contribue surtout à Lui rendre la santé, à laquelle j'attache un prix et un intérêt proportionnés aux sentiments d'amitié inviolable, de la plus haute considération et de l'attachement le plus sincère avec lesquels je suis . . .

CLXXXI.

JOSEPH AN KATHARINA.

Vienne, le 16 février 1790.

Madame ma soeur. Au moment que, terrassé par ma maladie, je suis au point d'attendre d'un moment à l'autre ma mort, je reçois la lettre de V. M. I. L'effet qu'elle me fait, est inexprimable: elle me donne la force de Lui tracer de ma faible main encore ces lignes.

Jamais on n'écrivit une lettre pareille, et il faut être vous, Madame ma soeur, pour sentir, vouloir et pouvoir tout ce que vous dites. Vos paroles sont sacrées. Quelle consolation dans mon cruel état, et quelle égide plus puissante pourrais-je laisser à mon frère, de la façon de penser duquel je répons et que j'attends ici d'un moment à l'autre.

Voudriez-vous bien recevoir encore la dernière prière du plus loyal de vos amis et du plus juste de vos admirateurs, qui est de faire éprouver à mon frère et à ma monarchie la même efficacité des sentiments et de soutien dont vous voulez bien me donner les assurances. Je n'ai fait que vouloir; c'est cette dernière qui a supporté tout le poids et qui court tout le danger.

Je ne verrai donc plus l'écriture de V. M. I. qui faisait tout mon bonheur, et je sens toute l'amertume que

c'est pour la dernière fois que je pourrai L'assurer de ma tendre amitié et haute considération.*)

*) Kaunitz, welchem Joseph diesen Brief an die Kaiserin von Russland mittheilte, schrieb hierüber noch an dem gleichen Tage, dem 16. Februar, an den Kaiser: „Avec le tendre attachement que Votre Majesté me connaît depuis longtemps pour Sa personne, bien douloureusement affecté, et en même temps avec la plus grande admiration je ne puis qu'applaudir au contenu de cette minute que je trouve un chef d'oeuvre, relativement au fond non moins qu'un moment auquel elle a été dictée. Daignez accueillir avec honte les larmes du plus ancien et du plus attaché de vos serviteurs.“

Mit zitternder Hand unterzeichnete Kaunitz diese Zeilen, mit zitternder Hand antwortete ihm Joseph hierauf folgende Worte: „Mon cher ami. Touché de vos expressions, que puis-je dire aux décrets de la providence que m'y soumettre. Pour vous recevez toute l'assurance de la plus vraie confiance que vous méritez au-dessus de tous, et croyez qu'il me coûte de devoir penser à ne plus jouir de vos lumières. Je vous embrasse et vous recommande dans ces moments si dangereux ma patrie qui me tient si fort à coeur. Joseph.“



ANHANG.

BRIEFE JOSEPHS II. AN DEN FELDMARSCHALL
GRAFEN LASCY

ÜBER SEINE REISE NACH CHERSON UND DER KRIM

IM JAHRE 1787.

I.

Koidak (Koidaki*), le 19 mai 1787.

Mon oher maréchal. Je commence cette lettre lorsque j'en ai le temps, c'est d'un village saporoge que je vous écris. Hier l'Impératrice n'ayant pu avancer sur le Dnieper, vu les vents, et ayant touché sur un banc de sable, elle a pris la résolution de partir par terre. J'allais justement par terre également la trouver, lorsqu'à un quart d'heure seulement de ses bateaux je la rencontrai. Elle me mit dans sa voiture et nous retournâmes à Koidak onsemble, où, tous ses gens étant en arrière, il n'y avait personne ni pour faire à manger ni pour la servir. Le prince Potemkin qui avait devancé avec ce Nassau**), et le Grand-Général Branioki de Pologne s'avisèrent de faire eux-mêmes la cuisine. J'avais un marmiton avec moi que je fis chercher, mais ils ne le laissèrent rien faire et le dîner fut un composé de plats immangeables.

Imaginoz que c'est dans cette fameuse voiture extraordinaire du prince de Ligno, Cobenzl n'en ayant pas d'autre, que j'ai été à la rencontre de l'Impératrice; c'est un vrai pon-

*) Unfern von der Stelle, wo die damals neu gegründete Stadt Jekaterinoslaw liegt.

**) Der bekannte Abenteurer Karl Heinrich Prinz von Nassau-Siegen, welcher mit Bongainville die Welt umsegelte und nach einander in französischen, spanischen und zuletzt in russischen Kriegsdiensten stand.

lailler. Il a fait si froid hier que tout le monde était en pelisse et que le soir S. M. fit faire du feu dans la cheminée. Je ne la trouve qu'un peu maigrie, mais se portant à merveille. Ce serait trop avantageux que de dire tout ce qu'elle m'a dit, mais cela avait parfaitement l'empreinte de la sincérité et de l'amitié la plus vive. La compagnie est assez bonne; Ligne est très-fêté et il est bien complaisant. Les galères sur lesquelles toute la suite voyageait, sont belles, commodes, mais bien trop lourdes et trop grandes. Le Dnieper fait trop de bancs de sable pour y naviger avec des gros bâtiments.

L'armée a des uniformes tout nouveaux; l'habit est comme celui de nos uhlands: court, point de veste, un gilet sans manches, une culotte de drap en charivari, qui a du cuir sur l'intérieur de la jambe, qui ressemble à une botte. Aux pieds ils sont chaussés de courtes bottines sur lesquelles la culotte passe. L'été cette culotte est de toile blanche; en cela la cavalerie, infanterie, tout est égal. Plus de cuirasse, plus d'épée ni sabre pour l'infanterie, qu'ils ne portent au bout du fusil que lorsqu'ils sont en sentinelle. Les sabres de la cavalerie sont assez mauvais, de même que la tenue des armes et les serrures. Sur la tête ils ont tous une espèce de bonnet rond de feutre avec un avancé de cuir dur contre le soleil, à peu près comme nos pontonniers. Un morceau de drap court en pend comme autrefois aux bonnets des grenadiers, et une espèce de queue de renard blanche en demi-cercle est placée sur ce bonnet qui n'est ni pour la pluie ni pour le froid, qui pèse en avant sur le nez et ne sert point contre le coup de sabre. Malgré le froid qu'il fait, on suppose que c'est l'été et les soldats sont en charivari de toile et en veste de toile sur la simple chemise. Ils grelottent, ils prennent plusieurs la fièvre, mais ils ne se plaignent pas. Ils ont réformé tous les hussards et une partie des cosaques pour en former des régiments qu'ils appellent cheveau-légers, puis ils viennent de former des bataillons de chasseurs qui n'ont

pas des armes différentes hors les bas-officiers qui ont des arquebuses rayées; ils sont choisis à la figure dans les régiments et le prince Potemkin veut en former une infanterie légère comme nos Croates. Outre cela ils ont fait des régiments de grenadiers autre choix dans l'armée, ce qui fait que les régiments sont excessivement faibles, et l'armée annoncée de 100.000 hommes est effective dans toute cette province à peine 40.000. Dieu sait encore comment c'est dans les autres qu'on ne voit point. Toute la cavalerie légère est réduite au simple pâturage; point d'avoine, et cela sur les steppes où il n'y a rien à manger presque; aussi les chevaux ont-ils la taille très-fine.

Le prince Potemkin fait aller toute la machine à son plaisir. Anhalt est très-circonspect et ne parle à personne de ses idées. Fort bien vu à la Cour, on le taxe de minutieux puisqu'il parle à des soldats et qu'il se trouve aux gardes qui relèvent. La forteresse de Cherson, en grande partie bâtie, est toute en terre ou pour mieux dire en sable qu'on ne bat pas même, et on donne peu de talus avec cela aux ouvrages. On avait voulu tirer le canon des remparts à l'arrivée de l'Impératrice, mais un orage qu'il fit l'autre jour, prouva que toute la forteresse avec son artillerie descendrait dans les fossés si on tirait, puisqu'un coup de tonnerre l'ébranla au point à y faire descendre toute une face il y a quatre jours. Il y a un parc de 160 pièces de canon, mais presque point de munition, tout gros calibre et avec cela pas un Sattelwagen, ou même en route les pièces de 24 sur leurs affûts; jugez en quel état elles arriveront dans la tranchée. On construit ici trois vaisseaux de guerre, mais le bois est si vert qu'on emploie, si mauvais les mâts, que je crois qu'après que l'Impératrice les aura vus, on les rompra, car ils ne pourraient pas durer. Ceux qu'on a faits l'année passée, sont mangés de vers à Sevastopol. Le commerce ne signifie rien encore, surtout pour la Russie; tout Cherson vit et se bâtit de la Pologne, et ce n'est qu'importation étrangère jusqu'à présent.

Les vaisseaux marchands ne peuvent arriver chargés; ils doivent rester à trente verstes plus bas à un endroit nommé Clobog, où pour bien faire on aurait dû bâtir la ville. Avec cela, si les Turcs veulent faire couler bas une seule de leurs caravelles avec des pierres au débouché du Dnieper, qui leur appartient, ils peuvent intercepter toute la navigation au point que plus un bateau ne pourra entrer dans le Dnieper, alors adieu Cherson.

La confusion qui règne dans ce voyage, est inexprimable. Le débarquement a été long et pénible à faire; il se trouve plus de choses et plus de gens sur les bateaux, que les voitures contiennent et qu'il n'y a des chevaux pour atteler. L'un court en avant, les autres suivront; enfin je suis curieux comment tout cela réussira à la fin. Le prince Potemkin seul, fou de musique, à 120 musiciens avec lui, et un pauvre officier s'étant brûlé horriblement les mains avec de la poudre, on est quatre jours à lui chercher des secours, et comme il est dans la même maison que moi, j'ai dû faire le chirurgien et lui ai conseillé ce qu'il devait faire; enfin j'en ai pourtant trouvé un de l'Impératrice, mais qui est sans médecine.

Le voyage par terre va d'un désordre dont on ne peut se faire une idée; partie des voitures sont encore sur l'eau; chacun prend des Kibitques, voitures du pays, pour y jeter son bagage. Dans ces plaines immenses on court à qui plus vite; six, huit voitures de front, et malgré qu'on ne fait que quatre postes par jour, deux avant le dîner et deux après, on brise de ces voitures, et vaisselle, matelas, bagage, l'on trouve tout couché sur ces steppes, et l'on en manque ensuite. Mon bagage tout sur une calèche arrive toujours. Le manger est copieux, mais pour la plupart détestable, froid, dur; enfin hors l'Impératrice qui est très-aimable, et quelques Messieurs dont la compagnie est tolérable, surtout les étrangers, ce serait vraiment un temps de pénitence qu'on passerait. Pour Potemkin, il est mieux que jamais en Cour, et son autorité est

absolue. Le pauvre maréchal Romanzow est tout-à-fait tombé.

Le nouveau favori est un assez joli garçon, mais qui se trouve étonné de la place où il est, et qui a peu d'esprit. *) Le ministre de France, Ségur, **) est aimable, mais il paraît n'en pouvoir plus. L'Anglais Fitzherbert est fort instruit et il ne se cache point de l'ennui horrible qu'il éprouve. Le général Anhalt que vous avez vu à nos camps, fait la même manoeuvre ici. Il est levé avant le jour, il parle à chaque soldat, il les caresse, dont ils sont fort étonnés, car ce n'est pas le régime ordinaire auquel ils sont accoutumés. Il ne se permet que fort en cachette des critiques, et il fait le courtisan tant auprès de l'Impératrice que du prince Potemkin, dont le crédit est au pinacle. Le nouveau favori est un jeune homme de vingt-six ans, fort sans éducation, enfant. Ligne est à merveille ici et il s'y comporte très-bien pour mes intérêts. Imaginez que par le plus grand hasard c'est dans la voiture ridicule qu'il a fait faire à Vienne, que faute d'autre j'ai été me présenter à l'Impératrice et à sa rencontre.

Nous voici arrivés à Cherson après huit jours d'absence; nous y resterons cinq jours, puis commence la tournée de la Crimée. Je n'ai pu me refuser d'en être, et cela sera curieux. Après quinze jours je reviendrai prendre mes équipages à Cherson et par Orel le long du Bog j'irai à Kaminiac et ainsi en Galicie.

Adieu, mon cher ami, portez-vous bien, faites mes compliments à nos dames et contez-leur de cette épître ce que vous voudrez bien. Je serai toujours votre . . .

*) Der Adjutant Momonoff, im Jahre 1788 von Joseph in den Grafenstand erhoben.

**) Graf Ludwig Philipp Ségur, welcher im dritten Bande seiner Memoiren die Reise nach der Krim ausführlich beschrieb.

II.

Aibar en Crimée, ce 30 mai 1787.

Je profite, mon cher maréchal, de quelques moments de loisir pour vous écrire à mon arrivée à Aibar distant de 69 verstes de Pérécop et où nous sommes tous campés dans de jolies tentes, l'Impératrice non exceptée.

En suite des observations que je vous ai mandées, je vous dirai que nous avons passé quatre jours avec l'Impératrice à Cherson, dont je n'aurais rien vu si je ne l'avais parcouru pendant les trente-six heures de mon premier séjour où j'étais seul avec Kinsky.*)

Les fortifications de cette place sont d'un mauvais tracé, les faces très-longues, les courtines très-courtes, de même que les flancs, de façon que tous les feux pour raser les faces sont alignés sur les courtines, ainsi que cela se trouve à Eger et à Prague. Tous les ouvrages sont de terre, très-sabloneux, sans aucun revêtement et seulement couverts de gazon qui ne prend point. Le talus est très-roide, et comme les brouettes y sont fort chères, les soldats portent sur l'épaule la terre dans des petits sacs, et la versent ainsi sur les ouvrages sans la piler ni la battre, mais en étendent seulement avec le pied la petite motte qu'ils y ont jetée.

L'artillerie de siège y est brillante, mais ils n'ont point de Sattelwägen pour transporter les grosses pièces, et il n'y a pas la dixième partie en munitions, boulets et canons qui sont nécessaires.

*) Joseph's Reisebegleiter, der Feldmarschall-Lieutenant Graf Kinsky.

On a lancé à l'eau pendant ces quatre jours deux vaisseaux de guerre et une frégate, construits de bois très-frais et servant plutôt pour l'apparence que pour la chose même.

Les mâtures sont très-mauvaises et il n'y a ni corderies ni voilures; tout cela doit marcher par terre de Cronstadt à Cherson, et mesurer ainsi la largeur de l'Europe.

Les déserts qui entourent cette place, joint à l'air malsain et aux mauvais arrangements de douane, empêcheront que le commerce n'y devienne de longtemps brillant. D'ailleurs les vaisseaux n'y peuvent arriver avec leurs cargaisons, mais elles doivent être déchargées à Clobog qui est près de l'embouchure du Bog dans la mer noire.

On a beaucoup bâti à Cherson depuis le peu de temps de son existence et cela a l'air de quelque chose.

Nous avons passé le Dnieper à Bérisslaw, où il est divisé en deux bras qui rendent la traversée assez longue.

Le chemin jusqu'à Pérécop n'offre que des steppes plus arides encore que ceux de l'autre côté, et il y a beaucoup moins d'eau. J'ai vu sur cette route un spectacle qui m'a fait grand plaisir, c'était l'assemblage de six Pulks de Cosaques du Don, chacun de 500 chevaux.

Ils ont paradé, manoeuvré, attaqué à différentes reprises et fait des coups de pistolet pendant toute une poste. L'adresse de ces gens-là et l'espèce d'ordre qu'ils observent dans le désordre même, m'ont vraiment intéressé. J'ai parlé ensuite longtemps avec leur général, qui a fait la guerre, et je crois en avoir cueilli quelques notions qui ne seront pas indifférentes pour le service de nos uhlands. Une cavalerie en désordre serait, ainsi que vous l'avez toujours observé, mon cher maréchal, perdue sans ressource, si on lui lâchait à dos des gous de cette espèce, et jamais elle ne pourrait se rallier.

Ce matin je suis parti seul avec Kinsky pour voir les lignes de Pérécop et la mer de Sivasch qui tire son eau de celle d'Azow. J'ai parcouru sur un cheval de cosaque

tout l'Isthme d'une mer à l'autre, ce qui fait un trajet de seize verstes.

Le profil du retranchement est très-élevé et le fossé très-large et profond. Il y a un fort près la mer noire où commence le retranchement; de là ce n'est plus qu'une ligne droite jusqu'au centre où est le pont et une forteresse turque assez grande, mais qui tombe en ruines; d'ici il continue de même en ligne droite jusqu'à la mer Sivasch où il y a encore trois batteries murées ou des espèces de redoutes qui terminent le retranchement. Il était entièrement revêtu de pierres et il y avait scarpe et contrescarpe, mais les Russes ont tout dégradé en en arrachant des pierres pour bâtir des maisons.

J'ai vu le passage où le prince Dolgorouki a fait passer dans la dernière guerre la cavalerie au gué par la mer Sivasch pendant la nuit et entre deux batteries, en prenant au dos le retranchement très-faible dans cette partie. Ce n'est pas le bout du monde, car il faut savoir que cette mer est presque au sec, et moi-même j'ai fait dans son lit entre six et huit verstes à cheval, et il n'y avait tout au plus que quatre Spannwasser. Ce qui le confirme encore plus, c'est qu'ils y ont même fait passer du canon. La fange y est très-considérable et elle exhale une puanteur exécrable.

J'ai en beau demander aux généraux et aux officiers l'endroit où le maréchal, votre père, a fait le passage. Je suis tenté de croire que c'est du côté de la mer d'Azow par Jenitsch, *) et sur cette langue de terre étroite vers Alabar. **)

Vous rectifierez là-dessus mieux mes idées, car je n'ai pu aller voir cette partie qui m'aurait mené au-delà de 150 verstes.

*) Jenikale.

**) Arabat.

Baktschisarai, ce 1 juin.

Enfin c'est de la capitale de la Crimée et de l'ancienne résidence du Khan que je reprends la plume.

Cette ville est grande, située dans un vallon, entourée de rochers et pittoresque par le nombre des mosquées, et leurs minarets, joint aux cheminées élevées à la gothique, et les maisons bâties en amphithéâtre rappellent un instant la situation de Gènes. Elle est encore assez peuplée, surtout de marchands mahometans, tartars et de toutes les nations orientales. On peut s'y faire une idée parfaite des villos turques et même de Constantinople. J'ai aussi assisté à leurs prières dans les mosquées où j'ai entendu crier les hurleurs et vu tourner les derviches.

L'Impératrice loge dans le palais du Khan, qui est tout-à-fait meublé dans le goût oriental et tel qu'il servait à l'usage du ci-devant Souverain. Le prince Potemkin et plusieurs autres Messieurs de la suite occupent le Harem, qui est exactement diminutif de celui du Grand-Seigneur à Constantinople. Il ressemble parfaitement à nos couvents de Carmélites et à ceux de stricte clôture. Il est enfermé de hauts murs et garni de plusieurs petits jardins, de belles fontaines de beaucomp d'eau, de jolis bains, mais le tout sans aucune vue.

Pour moi je loge dans l'appartement qu'habitait autrefois le frère du Khan qui n'avait que de vieilles femmes, par conséquent mes idées n'y sauraient être de couleur de rose.

Hier au soir toute la ville jusqu'au sommet des montagnes qui l'entourent, a été illuminée, ce qui a fait un très-beau spectacle. Nous y restons une journée entière.

L'Impératrice a été reçue à une poste d'ici par un corps de mille Tartares à cheval, habillés également en uniforme, qui joints à trente autres choisis parmi la noblesse en habits verts richement galonnés en or, faisaient la garde noble qui

l'escortait jusque dans la résidence, et douze petits garçons également nobles lui servaient de pages. A la porte les Grecs lui présentaient l'évangile et le Mufti l'alcoran. Cette assemblée et cette parade étaient réellement aussi intéressants que curieux. Mais parmi tout ce concours de monde aucune femme ne se laisse voir. Au reste malgré tout ce que l'Impératrice fait en faveur de cette nation, et nonobstant la liberté dont elle la laisse jouir, il n'y a aucun, surtout parmi les vieux, qui ne quitterait avec plaisir la nouvelle domination.

J'ai encore parcouru différentes mosquées pour y voir les prières ordinaires que font les Musulmans le vendredi qui est un jour de fête pour eux. Il faut leur rendre justice qu'ils ont l'extérieur de la foi et du recueillement.

J'ai aussi été voir une ville voisine de Bakteschisarai uniquement habitée par des juifs de la secte des Caraites, dont les uns sont des négociants assez riches et les autres des cultivateurs, mais ils cachent leurs femmes à l'exemple des Tartares. Ils sont obligés de se contenter d'une aussi longtemps qu'elle ne devienne laide et que la vue de la femme ne s'affaiblisse; c'est dans ces deux cas seulement qu'il leur est permis d'en épouser une autre. Si cette loi était établie à Vienne, nous verrions bien des femmes porter des lunettes pour se débarrasser de leurs maris.

Le jour de Saint-Constantin et de Sainte-Hélène s'étant rencontré aujourd'hui dans le calendrier, qui est la fête d'un des petits Grands-Ducs, on a célébré à la Cour une messe grecque que faute de musiciens on a fait chanter par des soldats qui doivent tout faire dans ce pays-ci, même les tapissiers, décorateurs etc. On a dîné ensuite à une grande table, à laquelle a été admis le Mufti payé par l'Impératrice, le Cadilcskier et un autre Tartare, qui se sont fort bien pris à manger avec des fourchettes.

Ce soir la ville a été derechef illuminée.

Sevastopol, ce 3 juin.

Nous partîmes ce matin devancés par huit cents Tartares à cheval, et notre voiture toute ouverte fut entourée de généraux, de pages et de Cosaques du Don dont le mouvement élevait un tourbillon de poussière qui nous couvrait et nous bouchait tous les conduits. Vous les auriez bien maudits, mon cher maréchal.

Arrivés au dîner nous vîmes dans l'éloignement la baie où se trouvent viugt et quelques vaisseaux de ligne et frégates à l'ancre, que l'Impératrice tient au port de Sevastopol. Pendant la table on tira à la santé de l'Impératrice qui, en m'adressant la parole, but celle de son meilleur ami, ce qui fut suivi de tout le monde.

Nous montâmes ensuite une chaloupe qui nous couduisit le long des vaisseaux en station et nous débarqua au bruit du canon et des fanfares à l'amirauté où l'Impératrice loge. Tous les matelots étaient rangés sur les vergues; on pouvait juger par leur nombre qu'ils suffiraient pour le service des vaisseaux. Il faut avouer que ce spectacle était aussi beau que possible.

Sevastopol est le plus beau port que j'aie vu de ma vie. Cent cinquante vaisseaux y seraient placés très-commodément et à l'abri contre tous les événements de la mer et de l'ennemi qui ne peut jamais s'aventurer dans la baie défendue par trois batteries. On en peut sortir par trois vents. Il y a un port pour les navires marchands, un autre pour la quarantaine et un troisième pour le radoub et le carénage des vaisseaux.

On y a bâti plusieurs maisons, magasins et casernes, et si l'on continue de même dans les trois années suivantes, cette place deviendra certainement très-florissante. Tout cela donne de l'humeur au ministre de France qui en est furieusement capot.

La traversée ordinaire d'ici à Constantinople se fait en quarante-huit heures et même quelquefois en trente-six. Jugez, mon cher maréchal, quelles réflexions désagréables cela doit faire naître à mon camarade le Grand-Seigneur qui n'est jamais sûr que ces gaillards ne viennent d'un moment à l'autre sans le moindre empêchement lui casser les fenêtres à coups de canon.

L'Impératrice est fort extasiée de tout ce qu'elle voit et du nouveau degré de puissance qui en résulte pour l'Empire russe. Le prince Potemkin est dans ce moment tout-puissant et fêté au-delà de l'imagination. Si je pouvais être aussi près de Berlin et que les Prussiens fussent d'anssi grands bônêtes que le sont les Turcs, je vous avoue que je ne résisterais point à la démangeaison de me défaire de pareils voisins.

III.

Baktschisarai, ce 5 juin 1787.

Je continue mon journal de la Crimée, en ajoutant à ce que je vous ai déjà dit de Sevastopol, que les vaisseaux y ont fait quelques manoeuvres. L'Impératrice a été à bord du vaisseau amiral qui était fort bean. . Jo me suis aussi trouvé sur une frégate de cinquante canons qui m'a paru très-bien construite. Je crois les matelots fort pen instruits, car on a pris deux mille recrues qu'on a nommés matelots, ainsi que cela se fait ici, comme vous savez, à l'égard de tous les objets. Depuis le pen de temps qu'ils se trouvent sur la flotte, ils grimpent déjà sur le haut des mâts. Il y en a qui se cassent bras et jambes, ainsi que je l'ai vu moi-même, mais ils sont bientôt remplacés par d'autres, enfin ils monteront tant jusqu'à ce qu'ils le sachent.

Il y a beaucoup de malades à bord et à l'hôpital de la flotte, qui sont dans un état terrible, car on n'en a aucun soin et ils sont couchés l'un sur l'autre comme des chiens.

Le port marchand, celui de Carone et celui de la quarantaine avec quelques autres baies font la beauté de Sevastopol et rendent ce port très-intéressant. J'en ai bien fait le tour ainsi que de tous les environs, partie sur un cheval et une selle cosaque et partie sur une chaloupe. Le soir on a jeté d'une galiote des bombes sur un petit fort construit de bois dans un vallon pour l'allumer, mais les bombes n'ayant pas d'abord réussi, on a eu recours aux obusiers et Brandkugeln qui n'ont pas fait plus d'effet; il m'a paru enfin qu'on a mis le feu aux planches, car après un coup d'obusier le feu s'y est répandu comme à un feu d'artifice, ce qui a fait un assez beau spectacle. De Sevastopol j'ai pris les devants pour voir un port autrefois très-fameux, celui de Balaclava qui est petit mais sûr et où il s'est fait un peu de commerce. L'entrée du port est mauvaise, étroite et remplie de rochers, ce que j'ai observé moi-même sur une chaloupe. Au reste la plupart des habitants étant désertés, on n'y voit que des ruines et des maisons vides.

Pour nous faire voir un bouc et une chèvre d'Angora avec une espèce de jardin anglais que le prince Potemkin a fait faire dans ces environs sur une de ses terres en Crimée, il nous fit passer par des chemins montagneux que la pluie avait rendus d'autant plus mauvais, de façon que la Cour et tous les équipages ont été mis dans le plus grand désordre et que l'Impératrice n'est arrivée à Baktchisarai qu'à une heure après minuit. Comme elle en est fatiguée, on a pris le parti d'y faire un séjour, ce qui prolongera notre voyage d'un jour.

Nous avons vu en chemin un corps à peu près de mille hommes, composé de Dalmatins, de Grecs et de gens de la Morée, qui pendant la dernière guerre s'étaient attachés à la

Russie, sont venus s'établir ici le long des côtes. On leur fit faire à notre passage une attaque à la Dalmatine, ainsi que le prince Potemkin l'appela, et qu'il voulut comparer à celle de nos Croates. Ils tirèrent le sabre, coururent dans un bois, y grimpèrent la montagne en désordre en criant beaucoup et ayant plutôt l'air de traqueurs que de soldats.

Karasoubasar, ce 7 juin.

En nous rendant hier ici, nous passâmes par Simféropol, autrefois Achmetschet, où l'on veut bâtir la nouvelle ville de gouvernement. On y a construit des espèces de maisons et salles assez jolies, et même un petit jardin anglais.

De là nous fîmes à Karasoubasar qui est une ancienne ville tartare où s'assembaient les Mirzas, lorsqu'ils voulaient délibérer sur les affaires du pays. Il y a des Tartares, Turcs, Arméniens et Juifs qui vinrent tous à cheval à notre rencontre, notre voiture en fut entourée comme d'un essaim, et ils nous accompagnèrent jusqu'à la maison du prince Potemkin, bâtie sur la place où était le quartier-général du corps qu'il commandait, lors de l'occupation de la Crimée. C'est une charmante maison en kiosque dans une vallée fort pittoresque, entourée d'un superbe ruisseau d'eau claire qui y serpente. Comme il s'y trouve aussi de grands arbres et des buissons, il en a profité pour faire un jardin anglais, orné de bains, de kiosques et de cascades. Ce terrain a près de quatre mille pas de longueur et environ quatre à cinq cents pas de largeur.

On a également bâti à l'entour des casernes à la russe pour trois régiments d'infanterie. Il n'en a paru aucun à notre arrivée et nous vîmes seulement parader un régiment de dragons de dix escadrons, chacun à peu près de 80 hommes. L'éloignement où ils étaient, ne permit point de les mieux examiner; je remarquai seulement qu'ils étaient à deux hommes

de hanteur. Les chevanx ne reçoivent pas de fourrages et doivent se nourrir des mauvais pâturages secs et brûlés qui sont dans ces montagnes.

Il y a ici un paro d'artillerie de cinquante pièces de canon. Vers le soir il y eut un feu d'artifice qui était réellement superbe, surtout par la dernière gerbe de fusées, comme je n'en ai vn de ma vie de cette force et de cette richesse. Pour donner ce spectacle à l'Impératrice il a fallu faire marcher de Pétersbourg une partie de la compagnie des bombardiers de la garde de Preobrazensky, ce qui est un objet de deux mille verstes. A présent qu'ils ont rempli leur tâche, ils retournent à Pétersbourg. En observant que Vionne est plus près d'ici que Pétersbourg, on peut juger de la promenade. Le fen d'artifice fut suivie d'une illumination qui s'étendait non seulement tout le long dn jardin anglais, mais aussi sur toutes les hauteurs qui l'environnent et où le chiffre de l'Impératrice se trouvait deux fois exprimé. Le tout a été exécuté par des soldats qui ont rempli et allumé les lampes, et qui même ont fait des lampions au nombre de cent mille. On a fait venir le suif et la graisse des environs de Moscou, mais tout est possible dans ce pays-ci où l'on ne considère jamais ni la peine ni l'argent que cela coûte.

Comme on a diné ici le lendemain de notre arrivée, j'étais reconnaître à cheval la position que le prince Potemkin avait choisie pour son corps en prenant possession de la Crimée. Elle était assez bien prise contre des Turcs. Il y a de grandes hauteurs garnies de batteries, ayant devant le front un ravin et un ruisseau, mais elle ne s'étendait pas beaucoup. Le derrière était assuré par un autre ravin et ruisseau, ce qui rendait cette position dans le cas qu'elle eût été forcée par les flancs, assez difficile tant pour y manoeuvrer que pour se retirer.

Staro-Krim, ce 8 juin.

Cette ville où nous sommes arrivés hier au soir, autrefois très-renommée, ne présente plus que le spectacle de la destruction, et de toutes les habitations et des hommes qui y existent encore, on formerait à peine un village. Nous avons vu en passant un régiment de cheveu-légers de six escadrons, dont chacun n'était à peu près que de 64 chevaux. C'étaient des hussards convertis en cheveu-légers. Tout ce régiment est composé de beaux hommes autant que j'ai pu voir de loin. Il n'a fait aucun exercice.

L'escadron qui servait de garde à l'Impératrice, était tout formé de jeunes gens et avait une Stelluug très-affectée. En général ils n'ont que des pantalons de toile avec lesquels ils montent à cheval. On en peut juger de l'état où ils doivent se trouver avec de pareilles culottes, lorsqu'ils sont en file serrée, chargés de boucles et d'autres attirails. On leur donne des culottes de drap en hiver.

Outre cette composition le prince Potemkin a érigé des régiments de grenadiers qui, dit-on, forment un corps de dix mille hommes. On y a mis les plus beaux hommes de l'armée. Les régiments d'infanterie n'ont pas moins conservé chacun deux compagnies de grenadiers, de façon qu'un grand tiers de l'armée consiste en grenadiers. Tout cela a été imaginé pour favoriser quelques sujets à qui ces nouveaux régiments ont été conférés.

On a aussi créé des régiments de chasseurs qui doivent faire trente mille hommes; pour les former on a pris ce qu'il y avait de plus jeune et de plus adroit, sans regarder à la grandeur. Ces chasseurs sont destinés à servir aux avant-postes dans le genre de nos Croates. Ils sont divisés par régiments et bataillons, tous habillés de vert, mais il n'y a que les bas-officiers qui aient des fusils rayés; tous les autres sont armés

de simples mousquets d'infanterie. Loin d'en augmenter l'armée, on a réformé autant de régiments qu'il fallait pour ériger ceux-ci. Le régiment est formé de quatre bataillons, chacun de quatre compagnies, composées, dit on, de deux cents hommes, sans compter les bas-officiers, ce qui ferait 3200 Feuergewehre. Mais ils sont dans ce moment bien loin du compte, et plusieurs régiments en Crimée m'ont avoué franchement être à peine de sept cents hommes effectifs, dont il y a environ cent cinquante à l'hôpital, et les autres si fort occupés à tous les genres de travaux, comme bâtisses, chemins publics, à faucher l'herbe etc. que depuis trois ans ils n'ont pas exercé une seule fois. La cavalerie ne le peut guère non plus, car même l'hiver elle ne se nourrit que d'herbe.

Le général Kakowsky, dont vous vous souviendrez peut-être, commande en Crimée. Il était comme quartier-maître-général en second auprès du général Fermor pendant la guerre de sept ans et a été employé au corps du prince Repnin à notre armée. Il paraît un homme entendu, et il parle aussi fort bien l'allemand.

Nous nous rendimes aujourd'hui à Caffa, jadis la principale ville de commerce de ce pays-ci qui était fort renommée.

J'avais précédé l'Impératrice de plusieurs heures pour la voir en détail, car avec elle on n'a pas le loisir de s'occuper d'aucun objet. Cette ville n'offre qu'une mesure dont les restes annoncent cependant son ancienne splendeur. On y voit encore de superbes mosquées qui étaient autrefois des églises chrétiennes, et des bains magnifiques. Il y a une belle baie et une excellente rade. Quand les Russes s'en emparèrent, il y avait de leur aveu trente mille habitants, tant grecs que tartares et arméniens; pour aujourd'hui les plus enthousiastes ne lui donnent que quatre cents. Les maisons ont toutes été découvertes par les Russes qui en tiraient le bois pour se chauffer, et employaient le reste pour se faire des casernes, de façon que tous ces bâtiments s'écroulent et tombent en ruine.

Il y avait quelques navires marchands, mais ils étaient seulement en relâche pour attendre le bon vent de passer à Tanagerock*) sur la mer d'Azow où le commerce est principalement établi. Kertsch et Jenikale sont entièrement détruits et il n'y a plus d'habitants à l'île de Taman. La ville de ce nom, autrefois grande, est également toute en ruine.**)

Voilà l'état où se trouve la Crimée; la campagne est sans bras pour être cultivée, les ports et les côtes se trouvent dénnés de marchands et de marins. Il n'y a pas un seul bâtiment marchand russe, et tout ce qui navigue sous leur pavillon, sont des Dalmatins ou des Grecs de Corfou et de Céphalonie, tous sujets vénitiens, de manière que lorsqu'ils veulent armer un vaisseau en course, ils sont obligés de faire venir leurs matelots de Cronstadt et d'Archangel, on d'y met des recrues qui n'ont jamais vu la mer et qui ne savent pas ce que c'est qu'une corde.

Les Tartares qui sont restés dans la Crimée sont tous très-mécontents, surtout les Mulas. L'Impératrice a reçu en allant à Caffa plus de cent suppliques, toutes de gens qui demandent à émigrer, ce dont elle a été beaucoup fâchée et paraît disposée à les tous renvoyer, comptant qu'il lui serait aisé de les remplacer par des colons qui viendront s'y établir en assez grand nombre, mais j'ai lieu d'en douter, car tous ceux qui sont venus ici, Allemands ou Hongrois, sont au désespoir d'y être et voudraient se sauver.

On a chargé un cavalier véronais, grand libertin, d'introduire dans la Crimée la culture des vers à soie. On y a aussi semé du Grapp,***) planté des ceps de Tokay et fait au hasard plusieurs expériences, mais comme on n'y met pas de suite, toutes ces tentatives finissent aussitôt qu'elles ont

*) Taganrog.

**) Jetzt Fanagoria an der Meerenge von Kertsch.

***) Garance.

commencé. On voit cependant que la culture a été beaucoup soignée autrefois, à juger par le grand nombre d'arbres fruitiers et de vieux mûriers qui existent encore. Le vin réussit aussi, principalement sur la côte près de Soudak, mais le peu d'habitants qui y sont encore, veulent aussi s'en aller.

Le seul parti qu'il y aurait à prendre pour rendre la Crimée aussi utile que possible, serait à mon avis de faire plusieurs communications de la mer au travers des montagnes dans les vallons et le plat pays, de peupler les vallons et les côtes de la mer qui sont très-fertiles, qui ont du bois, des vins, toutes sortes de fruits et de la pêche. Ce sont des avantages pour se procurer de bons colons qui y subsisteraient plus facilement que sur les steppes qui manquent de pierres et de bois pour la bâtisse, ainsi que d'eau, et qui seraient plus propres à l'entretien des bétails. De cette manière on formerait en Crimée des matelots et on tirerait de la culture plusieurs productions propres à être exportées. De là naîtraient un commerce et une marine marchande qui formeraient des pilotes et matelots; ceux-ci connaîtraient la mer noire, celle d'Azow, le canal de Constantinople et les embouchures de toutes les rivières. Ce serait le moyen d'exclure pour jamais les Dalmatins et autres sujets vénitiens qui font actuellement tout le commerce sous le pavillon russe comme en masque. La Russie s'assurerait de cette manière de pilotes et matelots bien exercés et connaisseurs pratiques des mers et de tous les ports pour monter ses vaisseaux de guerre à Sevastopol. S'ils se prennent autrement, ils ne travailleront pas pour l'objet essentiel et par conséquent ils ne se prépareront point au grand projet, celui de chasser les Turcs hors de l'Europe.

A notre retour à Karasoubasar nous y avons vu la cousine du Khan qui est restée dans le pays avec quatre de ses femmes. Cette princesse âgée environ de trente ans, doit avoir été fort bien, autant que j'ai pu en juger, malgré qu'elle soit un peu peinte. Elle était richement habillée et répondait

assez bien dans sa langue par trucheman. J'aurais donné la préférence à une de ses suivantes qui était une très-jolie fille. Elle avait l'air d'en vouloir à Mahomet de ne pas oser se faire voir, et elle semble d'une tolérance assez philosophique même vis-à-vis des Chrétiens dont elle ne répugnerait pas les faveurs. Ce sont les seules femmes mahométanes que nous ayons vues, car ces Musulmans sont encore stricts observateurs de la sotte loi de les enfermer.

Le militaire russe en Crimée est, on ne peut plus mécontent, parce qu'il y vit très-chèrement. Le soldat ne reçoit qu'un rouble et demi par an pour ses petites montures qui faute d'ouvriers sont extrêmement chères, ce qui l'oblige de se les épargner de la bouche. L'officier subalterne est dans un état également pitoyable, et il y a plusieurs soldats qui n'ont pas une chemise sur le corps.

Bérislaw, ce 12 juin.

A notre retour à Kamenoïmost les trois mille cosaques parurent de nouveau avec tout leur attirail; le Hetman qui est lieutenant-général était à leur tête et leurs privilèges furent portés publiquement par deux vieillards. Ils manoeuvrèrent d'orechef durant la station on marchant à droite et à gauche sur six colonnes et se réformant ensuite en ligne. Cette fois-ci ils étaient à deux hommes de hauteur, il y avait aussi quatre petites pièces de canon que les cosaques desservaient, sans pourtant bouger de la place. Ils ont beaucoup de jeunes officiers dont quelques-uns n'ont pas plus de quatorze à seize ans. Il s'y est trouvé on même temps une troupe de Calmouks qui tiraient avec des flèches, mais assez gauchement.

Pour avoir oublié de placer des chevaux à l'endroit convenable au passage du Dnieper qui était accru par des pluies d'orage, quatre cents soldats furent commandés pour tirer pendant toute la journée les barques où se trouvaient

les voitures et les équipages. Ils marchèrent dans l'eau jusqu'aux aisselles, en ressortaient pour ramer et se sécher, et y rentrèrent à plusieurs reprises selon que le service l'exigeait, sans que personne en ait témoigné la moindre inquiétude. Il est inconcevable comme l'homme est peu considéré dans ce pays-ci. En général les moyens n'y coûtent rien, et l'on ne cherche que l'illusion ou le succès du moment.

Pour peupler la Crimée on vient d'imaginer de tirer de toutes les provinces russes le surcroît de population qui s'y trouvera, déduction faite du dernier dénombrement. C'est plutôt affaiblir les anciens Etats de l'Empire que de procurer un avantage réel à la nouvelle province.

Adieu, mon cher maréchal, je suis enfin revenu le 13 à Cherson d'où je partirai le 17 pour être à peu près le 23 à Lemberg. Je compte y recevoir des nouvelles ultérieures des affaires fâcheuses qui se passent aux Pays-Bas. Je vous prie de faire mes compliments à toute la société.

IV.

Cherson, ce 16 juin 1787.

Mon cher maréchal. Après avoir expédié les affaires qu'un courrier avait apportées ici, je me rendis à Kinburn à peu près en onze heures de temps, dont deux heures sur le Dnieper et neuf heures sur la langue de terre qui se trouve entre ce fleuve et un bras de la mer noire. Chemin faisant nous avons été assaillis d'une quantité effroyable de cousins qui nous ont mis au désespoir. Il n'y a dans ces steppes que quelques Saporogiens qui vivent de la pêche. On y trouve aussi la petite forteresse bâtie par les Russes sous le nom de

Spurevs, mais elle ne ferme auouement le passage et ne sert proprement que de communication par terre avec la Crimée. Il y a aussi sur cette langue de terre plusieurs lacs salés dont l'eau évapore au mois d'août, de façon que la superficie en est figée d'une croute de deux doigts qu'on enlève ensuite et de ce sel on forme un grand débit.

Kinburn même est sitné au bout de cette langue de terre. Les Russes ont entouré de fortifications modernes le vieux ohâteau turc qui est fort étroit. On ne peut creuser profondément sans trouver de l'eau, et ce n'est qu'en faisant de plus grandes dépenses pour bâtir les fondements sur pilots, qu'on aurait pu faire des profils plus hauts. Tous les ouvrages sont exposés aux coups de main, car ils ont tout au plus de huit à dix pieds d'élévation.

Je me suis approché assez près de l'escadre turque en chaloupe pour la bien voir. Il y a quatre vaisseaux de 64 pièces de canon fort hauts sur le derrière et ventreux d'après la coupe hollandaise, deux frégates, trois bombardes, dix galères et plusieurs bâtimens de transport, parmi lesquels il y a deux de français.

Je me suis également approché d'Oczakow. Le ohâteau situé sur une hauteur est fortifié avec des bastions et des tours à la manière turque. Le bas de la ville vient d'être pallissadé et entouré d'une espèce de retranchement sous la direction d'un ingénieur français nommé Lafite, et on y travaille encore. Il se trouve aussi au bas de l'eau deux bastions avec de fortes batteries murées, qui, je crois, rasant le débouché du Dnieper et soutiennent ce retranchement. Tous les vaisseaux qui montent ou descendent ce fleuve, doivent passer à une demie portée de canon le long de la forteresse d'Oczakow, à cause des bas-fonds qui se trouvent de l'autre côté, et ce qu'il y a de pire, c'est une petite île nommée Bérisan que les Turcs ont encore fortifiée avec des batteries vis-à-vis la pointe de Kinburn, où tous les navires entrant et sortant

doivent également passer tout près sans pouvoir prendre une autre route. C'est entre cette île et Oczakow que l'escadre se trouve placée, et certainement il ne dépend que d'elle de ne laisser entrer ou sortir du Dnieper aucune barque. Cette position doit sans doute un peu gêner les Russes dont l'établissement à Cherson et le commerce qu'on y veut former en deviennent assez précaires.

Lemberg, ce 24 juin.

Enfin me voilà arrivé ici depuis hier après six jours de marche par un nouveau chemin, pendant que l'autre en exigeait huit.

J'ai toujours suivi les frontières turques en remontant le Bog jusqu'à Orel où se trouve le triple confin entre la Russie, la Pologne et la Bessarabie.

Les steppes sur la partie russe ne sont pas absolument aussi nus que les autres; on y a transporté après la guerre des Moldaves qui ont d'assez bonnes habitations; on en a formé une espèce de milice cosaque pour garder cette frontière, et deux villages ont été peuplés de vieux soldats dont les enfants doivent remplir le même but. De l'autre côté en Bessarabie on ne voit presque pas d'habitations. Toute cette partie ne forme que des steppes où quelques Tartares, Nogais et Saporoges se trouvent répandus entre le Bog et le Dniester vers Oczakow.

Après Orel j'ai continué à longer en Pologne jusqu'à Josephgrad et Balta la frontière turque qui n'est marquéé par aucune rivière et se trouve par conséquent entièrement sèche. Les Polonais n'observent aucune précaution de santé; les Turcs entrent et sortent librement, de même que les Polonais le font de leur côté.

La soi-disant troupe nationale toute composée de gentilshommes est belle et bien montée et se trouve répandue sur

cette frontière pour avoir l'air de la garder, mais elle est beaucoup trop faible en égard à la grande étendue de cette partie.

J'ai moi-même passé à Balta, un petit bourg turc, et j'ai pu voir qu'il n'y existe aucune disposition contre la peste. Les gros seigneurs qui y ont des terres, entretiennent une espèce de cosaques et quelques-uns même des grenadiers qui gardent leurs châteaux et leurs possessions, comme les Lubomirski, Potocki etc.

De Josephgrad où j'ai couché et qui est vis-à-vis de Balta, j'ai passé à Szarograd en m'éloignant des frontières turques et de Dujanofsee,*) en laissant à ma gauche Kami-niec, je suis entré par Ussiatyn en Galicie pour me rendre par Mikolnice**) et Zloczow à Lemberg.

*) Dunajewce.

**) Mikalinee.



INHALT.

	Seite
I. Katharina an Joseph. 26. Mai 1774	1
Vorstellung wider die Ausdehnung der österreichischen Grenze gegen Polen bis über den Sereth.	
II. Joseph an Katharina. 16. Juli 1774	5
Die österreichische Grenze gegen Polen. Wunsch einer Annäherung zwischen Oesterreich und Russland.	
III. Katharina an Joseph. 19. Mai 1780	6
Bewillkommung desselben auf russischem Gebiete.	
IV. Joseph an Katharina. 2. Juni 1780	7
Danksagung für ihren Brief.	
V. Katharina an Joseph. 11. Juli 1780	8
Klagen über die Trennung von ihm.	
VI. Katharina an Joseph. 19. Juli 1780	9
Bewunderung für Joseph in Russland.	
VII. Katharina an Joseph. 27. August 1780	10
Freude über seine glückliche Ankunft in Wien.	
VIII. Katharina an Joseph. October 1780	11
Ahreise des Prinzen von Preussen aus St. Petersburg. Parallele desselben mit Joseph. Der Fürst de Ligne. Die Festungen in Böhmen. Der Grossherzog von Toscana.	
IX. Joseph an Katharina. 13. November 1780	13
Ergehenheitsversicherungen. Voltaire's Anspruch über Joseph. Der Seekrieg zwischen England und den holländischen Höfen. Die böhmischen Festungen. Der Fürst de Ligne. Bildnisse der Königinnen von Frankreich und Neapel. Der Grossherzog von Toscana.	
X. Joseph an Katharina. 13. November 1780	20
Glückwunsch zu ihrem Namenstage.	

	Seite
XI. Katharina an Joseph. 20. November 1780	21
Der Ausspruch Voltaire's. Der Seekrieg. Die Bildnisse der Königinnen. Papst Pius VI. Der Grossherzog von Toscana.	
XII. Katharina an Joseph. 24. November 1780	24
Dank für seinen Glückwunsch.	
XIII. Katharina an Joseph. 2. December 1780	25
Beileidsbezeugung bei dem Tode der Kaiserin Maria Theresia.	
XIV. Katharina an Joseph. 9. December 1780	26
Antwort auf die Notification des Todes der Kaiserin.	
XV. Joseph an Katharina. 1. Jänner 1781	27
Dank für ihren Antheil und die Sendung des Fürsten Wolkonsky. Pius VI.	
XVI. Joseph an Katharina. 1. Jänner 1781	30
Russlands heabsichtigte Vermittlung im Seekriege. Wunsch nach Abschluss eines gegenseitigen Garantievertrages.	
XVII. Joseph an Katharina. 10. Jänner 1781	33
Die Vermittlung im Seekriege.	
XVIII. Katharina an Joseph. 15. Jänner 1781	36
Vorhersagung zu Joseph's Regierungsantritt. Die Pforte. Nothwendigkeit, sie gemeinschaftlich zur Erfüllung der von ihr übernommenen Verpflichtungen zu zwingen. Der Papst. Die Anhänger des griechischen Glaubensbekenntnisses in Oesterreich.	
XIX. Katharina an Joseph. 22. Jänner 1781	38
Die Vermittlung im Seekriege. Antrag der Königin von Dänemark zur Verheirathung des Kronprinzen mit der Prin- zessin Elisabeth von Württemberg.	
XX. Katharina an Joseph. 28. Jänner 1781	41
Die Angelegenheit des Baron Julius in Polen.	
XXI. Katharina an Joseph. 8. Februar 1781	43
Der Garantievertrag.	
XXII. Joseph an Katharina. 24. Februar 1781	44
Die gemeinschaftliche Haltung gegen die Pforte. Die Bekenner des griechischen Glaubens in Oesterreich. Ueber- sendung eines Erinnerungszeichens an Maria Theresia. Der Garantievertrag. Die Vermittlung im Seekriege. Die Prinzessin von Württemberg. Die Angelegenheit des Baron Julius. Die Haltung Preussens in Bezug auf Polen.	

	Seite
XXIII. Joseph an Katharina. 28. Februar 1781	53
Rückkehr des Fürsten Wolkonsky.	
XXIV. Joseph an Katharina. 6. März 1781	54
Das Hinderniss gegen den Abschluss des Garantie- vertrages.	
XXV. Katharina an Joseph. 4. März 1781	57
Die Haltung gegen die Pforte. Die Toleranz in Glau- benssachen. Das Andenken an Maria Theresia.	
XXVI. Katharina an Joseph. 5. März 1781	59
Der Garantievertrag. Die Vermittlung.	
XXVII. Joseph an Katharina. 17. März 1781	60
Beilegung der Angelegenheit des Baron Julins' Wunsch, die Prinzessin Elisabeth von Württemberg dem Erzherzog Franz zu vermählen.	
XXVIII. Katharina an Joseph. 23. März 1781	63
Freude über dieses Heirathsproject.	
XXIX. Katharina an Joseph. 6. April 1781	65
Auskunftsittel zum Abschlusse des beabsichtigten Bündnisses.	
XXX. Katharina an Joseph. 14. April 1781	67
Erneuerte Schritte zur Erreichung dieses Zweckes.	
XXXI. Joseph an Katharina. 20. Mai 1781	67
Uebersendung zweier Schreiben, welche die Stelle der Vertragsurkunden vertreten sollen. Nothwendigkeit ihrer strengsten Geheimhaltung. Die Vermittlung im Seekriege. Das Heirathsproject.	
XXXII. Joseph an Katharina. 21. Mai 1781	72
Stipulationen des Bündnisses mit Russland. Gewähr- leistung des Länderbesitzes mit Ausnahme des russischen Gebietes in Asien. Stellung von Hilfstruppen. Subsidien- zahlung. Anfrechtbaltung der Ordnung in Polen und der dortigen Verfassung von 1773. Oldenburg und Delmen- horst. Achtjährige Dauer des Bündnisses.	
XXXIII. Joseph an Katharina. 21. Mai 1781	78
Geheimer Artikel des gegenseitigen Bündnisses. Das gemeinschaftliche Verfahren gegen die Pforte.	
XXXIV. Katharina an Joseph. 24. Mai 1781	81
Analoge Erklärungen wie in dem Briefe des Kaisers Nr. XXXII. Gewährleistung des Länderbesitzes mit Aus- nahme des österreichischen Gebietes in Italien. Stellung	

	Seite
von Hülfsstruppen. Subsidienzahlung. Gleichmässiger Vorgang in Polen. Achtjährige Dauer des Bündnisses.	
XXXV. Katharina an Joseph. 24. Mai 1781	87
Analoge Erklärung wie in Joseph's Brief Nr. XXXIII.	
XXXVI. Katharina an Joseph. 26. Mai 1781	90
Frende und Dank für den Abschluss des Bündnisses.	
Das Heirathsproject.	
XXXVII. Joseph an Katharina. Juni 1781	93
Bevorstehende Reise nach den Niederlanden.	
XXXVIII. Katharina an Joseph. 2. Juni 1781	94
Annahme des Heirathsprojectes von Seite des Vaters der Prinzessin Elisabeth.	
XXXIX. Joseph an Katharina. 28. Juni 1781	95
Reise des Impfarztes Dimsdale nach Russland. Wünsche für das Gelingen seiner Aufgabe.	
XL. Katharina an Joseph. 4. Juli 1781	96
Ankündigung der Reise des Grossfürsten Paul und seiner Gemalin nach Oesterreich und Italien.	
XLI. Joseph an Katharina. 23. Juli 1781	98
Das Heirathsproject. Aufenthalt Joseph's in Spaa. Prinz Heinrich von Preussen. Baron Grimm.	
XLII. Katharina an Joseph. 8. August 1781	100
Dimsdale. Das Heirathsproject. Prinz Heinrich. Grimm.	
XLIII. Katharina an Joseph. 16. September 1781	103
Loheserhebungen. Die Reise des Grossfürsten.	
XLIV. Joseph an Katharina. 9. October 1781	104
Die Inoculation der Enkel der Kaiserin. Beitritt zur bewaffneten Neutralität. Plan der Uehersiedlung der Prinzessin Elisabeth nach Wien. Die Reise des Grossfürsten und seiner Gemalin. Das heabsichtigte Toleranzedict. Der Seekrieg.	
XLV. Katharina an Joseph. 5. October 1781	107
Frenndschftsversicherungen.	
XLVI. Katharina an Joseph. 17. October 1781	109
Die bewaffnete Neutralität. Das Project hinsichtlich der Prinzessin Elisabeth. Das Toleranzedict. Der Seekrieg. Der Grossherzog von Toscana.	
XLVII. Katharina an Joseph. 19. November 1781	112
Die Reise des Grossfürsten.	

	Seite
XLVIII. Katharina an Joseph. 1. December 1781	113
Danksagung für seine Zuorkommenheit gegen den Grossfürsten und dessen Gemalin.	
XLIX. Katharina an Joseph. 7. December 1781	115
Grossfürst Paul und Grossfürstin Marie.	
L. Katharina an Joseph. 28. December 1781	116
Verlängerung des Aufenthaltes des Grossfürsten in Wien.	
LI. Katharina an Joseph. 3. Jänner 1782	117
Grossfürst Paul.	
LII. Katharina an Joseph. 12. Jänner 1782	120
Der Grossfürst und seine Gemalin. Der Seekrieg. Entschluss des Papstes zur Reise nach Wien.	
LIII. Joseph an Katharina. 19. Februar 1782	122
Der Aufenthalt des Grossfürsten und seiner Gemalin in Wien. Die Reise des Papstes. Ein etwaiger Krieg gegen die Pforte. Die Haltung des Königs von Preussen.	
LIV. Katharina an Joseph. 11. März 1782	124
Die Friedensvermittlung. Die Reise des Papstes. Die vermeintlichen Projecte gegen die Pforte und Polen. Die Rechte der Neutralen im Seekriege.	
LV. Katharina an Joseph. 31. März 1782	126
Der Empfang und Aufenthalt des Grossfürsten in Florenz. Die Reise des Papstes.	
LVI. Katharina an Joseph. 9. Mai 1782	127
Der Papst in Wien. Joseph's Augenkrankheit. Die Vermittlungsfrage.	
LVII. Joseph an Katharina. 1. Juni 1782	129
Ergebnisse der Reise des Papstes nach Wien. Die Lage der Dinge in England. Die Friedensvermittlung. Die Rechte der Neutralen zur See. Aufenthalt des Gross- fürsten in Paris.	
LVIII. Joseph an Katharina. 11. Juni 1782	131
Die Vermittlung im Seekriege. Der künftige Besitz von Gihraltar.	
LIX. Katharina an Joseph. 15. Juni 1782	134
Ereignisse in der Krim.	
LX. Joseph an Katharina. 12. Juli 1782	136
Bereitwilligkeit zu ihrer Unterstützung in etwaigen Verwicklungen wegen der Ereignisse in der Krim.	

	Seite
LXI. Katharina an Joseph. 2. Juli 1782	137
Joseph's Augenkrankheit. Die Friedensverhandlungen. Gibraltar.	
LXII. Katharina an Joseph. 1. August 1782	140
Dank für seine Erklärungen hinsichtlich der Ereignisse in der Krim.	
LXIII. Joseph an Katharina. 8. August 1782	141
Absendung des Schuldirectors Jankovics zur Errichtung von Normalseculen in Rnsland.	
LXIV. Katharina an Joseph. 7. September 1782	142
Dank für die Sendung des Schuldirectors Jankovics.	
LXV. Katharina an Joseph. 10. September 1782	143
Beschwerden wider die Pforte. Hoffnung auf Joseph's Beistand gegen sie. Nothwendigkeit eines gemeinschaftlichen Operationsplanes und einer Verabredung über eine Verfügung hinsichtlich der zu erwartenden Eroberungen. Wahrscheinliche Haltung der übrigen Mächte. Polen, Dänemark, Schweden, Preussen, Frankreich, England, Spanien. Zustand der Türkei. Errichtung eines König- reiches Dacien. Abgrenzung desselben. Die Erwerbungen für Oesterreich und Rnsland. Wiedererrichtung des griechischen Kaiserthums unter dem Grossfürsten Constantin.	
LXVI. Katharina an Joseph. 12. September 1782	158
Eintrcffen des Grossfürsten, seiner Gemalin und der Prinzessin Elisabeth in Wien.	
LXVII. Joseph an Katharina. 5. October 1782	159
Die Ankunft des Grossfürsten. Die Friedensvermittlung. Der Seekrieg. Die Pforte. Jankovics.	
LXVIII. Joseph an Katharina. 6. October 1782	161
Vertrauliche Mittheilungen über des Königs von Preussen Kenntniss von den geheimen Verabredungen zwischen Oesterreich und Russland, über den Grossfürsten und seine Gemalin, endlich über den Obersten Ribas.	
LXIX. Joseph an Katharina. 12. October 1782	163
Grossfürst Paul und Grossfürstin Marie. Die Prinzessin Elisabeth.	
LXX. Joseph an Katharina. 18. October 1782	164
Bevorstehende Abreise des Grossfürsten und seiner Gemalin.	

	Seite
LXXI. Joseph an Katharina. 20. October 1782	165
Rückkehr des Grossfürsten Paul und seiner Gemalin nach Russland.	
LXXII. Katharina an Joseph. 18. October 1782	166
Die Vermittlungsfrage. Dank für seine Aufmerksamkeiten gegen den Grossfürsten und dessen Gemalin.	
LXXIII. Katharina an Joseph. 18. October 1782	168
Antwort auf seine vertrauliche Mittheilung über den König von Preussen, dann den Obersten Rihas.	
LXXIV. Joseph an Katharina. 13. November 1782	169
Ursachen der Verzögerung seiner Antwort auf ihre Vorschläge. Ihren Ansichten über die wahrscheinliche Haltung Preussens und Frankreichs kann Joseph nicht beistimmen. Nothwendigkeit, Sachsen zu gewinnen. Zustimmung zu den beabsichtigten Erwerbungen Russlands, zur Errichtung eines Königreiches Dacien und eines griechischen Kaiserreiches in Constantinopel. Begehren für Oesterreich. Wunsch nach Vergrösserung auf Kosten Venedigs.	
LXXV. Joseph an Katharina. 23. November 1782	175
Bereitwilligkeit, sie zu unterstützen, wenn von Preussen und Frankreich nichts zu besorgen sei. Der Seekrieg.	
LXXVI. Katharina an Joseph. 22. November 1782	177
Ankunft des Grossfürsten und seiner Gemalin. Ihre Dankbarkeit für Joseph's Zuvorkommenheit gegen sie. Erneuerte Anempfehlung der Prinzessin Elisabeth.	
LXXVII. Katharina an Joseph. 14. December 1782	178
Dank für das Auftreten des österreichischen Internuntius bei der Pforte. Der Seekrieg. Frankreichs Wunsch in Constantinopel zu vermitteln.	
LXXVIII. Joseph an Katharina. 11. Jänner 1783	180
Die Unterhandlungen in Constantinopel. Beendigung des Seekrieges. Englands tadelnswerthes Verfahren.	
LXXIX. Katharina an Joseph. 4. Jänner 1782	182
Antwort auf seinen Brief vom 13. November 1782. Grundlosigkeit der Besorgnisse vor Preussen. Werthlosigkeit einer Allianz mit Sachsen. Ablehnung der von Joseph gewünschten Erwerbungen auf venetianischem Gebiete.	

	Seite
LXXX. Joseph an Katharina. 25. Februar 1783	188
Freude über die befriedigenden Erklärungen der Pforte und die Vermeidung des Krieges. Theilnahme an den Pariser Friedensverhandlungen.	
LXXXI. Katharina an Joseph. 29. Februar 1783	191
Misstrauen gegen die Erfüllung der Versprechungen der Pforte. Unveränderlichkeit der Interessen Oesterreichs und Russlands. Die Friedensvermittlung in Paris.	
LXXXII. Joseph an Katharina. 8. April 1783	193
Grösseres Zutrauen zur Pforte. Die Pariser Verhandlungen. Die Haltung Englands. Die Prinzessin Elisabeth.	
LXXXIII. Katharina an Joseph. 7. April 1783	195
Neue Verwicklungen mit der Pforte. Feindseligkeit derselben gegen den Khan der Krim. Partheinahme Russlands für Letzteren. Hoffnung auf Oesterreichs thatkräftige Unterstützung. Grundlosigkeit jeder Besorgnis vor Frankreich und Preussen.	
LXXXIV. Joseph an Katharina. 23. April 1783	199
Ankündigung seiner bevorstehenden Reise nach Ungarn.	
LXXXV. Katharina an Joseph. 26. April 1783	200
Das Verhältniss zur Pforte. Die Reise des Kaisers nach Ungarn. Die Friedensvermittlung. England und sein Parlament. Lobpreisung Joseph's.	
LXXXVI. Joseph an Katharina. 19. Mai 1783	202
Freude über die bevorstehende Vergrößerung Russlands durch Besitznahme der Krim. Mitwirkung Oesterreichs zur Sicherstellung dieser Erwerbung.	
LXXXVII. Katharina an Joseph. 16. Mai 1783	204
Erwerbung der Krim.	
LXXXVIII. Katharina an Joseph. 9. Juni 1783	205
Dank für seinen Beistand zur Erwerbung der Krim.	
LXXXIX. Joseph an Katharina. 8. August 1783	206
Katharina's Zusammenkunft mit dem Könige von Schweden. Die gemeinschaftliche Haltung gegen die Pforte.	
XC. Katharina an Joseph. 30. Juli 1783	208
Entbindung der Grossfürstin Marie von einer Prinzessin.	

	Seite
XCI. Joseph an Katharina. 25. August 1783	208
Glückwunsch zur Enthindung der Grossfürstin.	
XCII. Katharina an Joseph. 22. August 1783	209
Ihre Zusammenkunft mit dem Könige von Schweden. Besitznahme der Krim.	
XCIII. Joseph an Katharina. 30. October 1783	211
Das Verhältniss zur Pforte. Der König von Schweden.	
XCIV. Joseph an Katharina. 12. November 1783	212
Die Verhandlungen mit der Pforte. Fürst Potemkin.	
XCv. Katharina an Joseph. 2. November 1783	213
Die Pforte. Die Erklärung Joseph's an Frankreich. Der König von Schweden.	
XCVI. Joseph an Katharina. 5. December 1783	215
Seine hervorragende Reise nach Italien. Seine Anhänglichkeit an Katharina. Ihr Bruder, der Prinz von Anhalt-Zerbst. Der König von Schweden.	
XCvII. Katharina an Joseph. 1. December 1783	216
Dank für seine Freundschaft und sein Bündniss. Die Reise nach Italien. König Gustav von Schweden. Die Herzogin von Parma.	
XCvIII. Katharina an Joseph. 23. Jänner 1784	218
Günstiger Ausgang der Verhandlungen mit der Pforte.	
XCIX. Joseph an Katharina. 3. Februar 1784	219
Freude über die definitive Erwerbung der Krim.	
C. Katharina an Joseph. 4. Febrnar 1784	220
Joseph's Reise nach Italien. Der König von Schweden.	
CI. Katharina an Joseph. 24. Februar 1784	221
Die Erwerbung der Krim bildet ihr Heirathsgut. Sie verdankt sie Joseph's Unterstützung.	
CII. Joseph an Katharina. 6. April 1784	222
Dank für ihre Anerkennung. Die Ernennung des Fürsten Galitzin zum Botschafter. Antrag auf Freigebung der Schifffahrt auf der Weichsel durch Preussen. Die Reise nach Italien. Bevorstehende Uebersiedlung des Erzherzogs Franz nach Wien.	
CIII. Joseph an Katharina. 13. Mai 1784	224
Plan des Austausch der österreichischen Niederlande gegen Baiern, die Oherpfalz und Salzburg. Bitte um ihre Unterstützung zur Verwirklichung desselben.	

	Seite
CIV. Katharina an Joseph. 13. Mai 1784	226
Dank für seine Freundschaftsversicherung. Die Haltung gegen Preussen. Die Schifffahrt auf der Weichsel. Erzherzog Franz.	
CV. Katharina an Joseph. 23. Mai 1784	229
Der Austausch der Niederlande. Billigung dieses Planes und Zusage ihrer Mithülfe zu dessen Verwirklichung. Die Projecte des Königs von Schweden.	
CVI. Joseph an Katharina. 4. October 1784	232
Der Austausch der Niederlande. Das Verhältniss zur Pforte. Ausbruch eines Zwiespaltes mit Holland wegen Beeinträchtigung der freien Schifffahrt auf der Schelde.	
CVII. Joseph an Katharina. 25. October 1784	234
Der Scheldestreit mit Holland. Bitte um ihre Unterstützung.	
CVIII. Katharina an Joseph. 18. October 1784	236
Die Verhandlungen mit Baiern. Der Scheldestreit.	
CIX. Katharina an Joseph. 20. November 1784	238
Der Zwiespalt mit Holland. Zusage ihrer Unterstützung.	
CX. Joseph an Katharina. 13. December 1784	239
Die Verhandlungen über den Zwiespalt mit Holland. Dank für die Bundestreue der Kaiserin. Marsch der Truppen nach den Niederlanden.	
CXI. Joseph an Katharina. 28. December 1784	240
Die Verhandlungen mit Frankreich über den Scheldestreit und den Austausch der Niederlande.	
CXII. Joseph an Katharina. 11. Jänner 1785	242
Die ablehnende Antwort des Herzogs von Zweibrücken. Die Verhandlung mit Frankreich. Glückwunsch zur Entbindung der Grossfürstin.	
CXIII. Joseph an Katharina. 22. Jänner 1785	244
Die Erklärungen Frankreichs und deren Beantwortung. Verhandlungen über einen Ausgleich mit Holland. Nachrichten aus der Türkei.	
CXIV. Katharina an Joseph. 3. Febrnar 1785	246
Die Antwort Russlands an den Herzog von Zweibrücken. Die Nachrichten aus der Türkei. Graf Ségur. Der französische Botschafter in Constantinopel, Cboisenl-Gouffier.	
CXV. Joseph an Katharina. 17. April 1785	249
Der Streit mit Holland. Die Türkei.	

	Seite
<u>CXVI. Joseph an Katharina. 8. Mai 1785</u>	<u>250</u>
<u>Die Verhandlungen mit Holland. Die Haltung des Königs von Preussen. Seine Umtriebe bei der Pforte.</u>	
<u>CXVII. Katharina an Joseph. 23. Mai 1785</u>	<u>252</u>
<u>Die Verhandlungen mit Holland und der Pforte.</u>	
<u>CXVIII. Joseph an Katharina. 26. Juli 1785</u>	<u>253</u>
<u>Seine Rückkehr aus Italien. Die holländischen Deputirten in Wien. Festsetzung des 15. September als Termin zum Abschluss der Verhandlungen. Der Fürstenbund. Beitritt des Königs von England zu denselben. Die Haltung der Pforte.</u>	
<u>CXIX. Katharina an Joseph. 30. August 1785</u>	<u>256</u>
<u>Die Verhandlung mit Holland. Der Fürstenbund.</u>	
<u>CXX. Joseph an Katharina. 8. September 1785</u>	<u>259</u>
<u>Anträge Frankreichs zur Beilegung des Zwiespaltes mit Holland. Zurückweisung derselben. Fernere Verhandlungen.</u>	
<u>CXXI. Joseph an Katharina. 30. September 1785</u>	<u>261</u>
<u>Unterzeichnung der Friedenspräliminarien mit Holland. Dank für Russlands Unterstützung. Der Fürstenbund. Die Haltung Englands.</u>	
<u>CXXII. Katharina an Joseph. 27. September 1785</u>	<u>263</u>
<u>Die Verhandlungen mit Holland.</u>	
<u>CXXIII. Katharina an Joseph. 9. October 1785</u>	<u>264</u>
<u>Die Unterzeichnung der Präliminarien.</u>	
<u>CXXIV. Joseph an Katharina. 19. November 1785</u>	<u>265</u>
<u>Abschluss des Friedens mit Holland. Der Fürstenbund. Der König von Preussen.</u>	
<u>CXXV. Katharina an Joseph. 23. November 1785</u>	<u>266</u>
<u>Ahreise des Grafen Cobenzl. Freundschaftsversicherungen.</u>	
<u>CXXVI. Katharina an Joseph. 26. November 1785</u>	<u>267</u>
<u>Glückwunsch zum Abschluss des Friedens mit Holland.</u>	
<u>CXXVII. Joseph an Katharina. 19. Jänner 1786</u>	<u>268</u>
<u>Ankunft des Grafen Cobenzl. Unversöhnliche Feindschaft des Königs von Preussen gegen Oesterreich. Der Fürstenbund. Die Pforte. Der Kurfürst von Mainz.</u>	
<u>CXXVIII. Joseph an Katharina. 15. Juni 1786</u>	<u>270</u>
<u>Vorkündungen Preussens und Sachsens wider ihn. König Friedrich II. der Held des Jahrhunderts. Der König von Schweden. Joseph's Landleben in Laxenburg.</u>	

	Seite
<u>CXXXIX. Katharina an Joseph, 20. Juni 1786</u>	272
<u>Die Könige von Preussen und von Schweden. Das</u> <u>Landleben in Laxeuburg.</u>	
<u>CXXX. Katharina an Joseph, 10. August 1786</u>	274
<u>Die Einfälle der Lesghier in Georgien und ihre</u> <u>Unterstützung durch den Pascha von Achalzik. Be-</u> <u>gehren um Bestrafung des Letsteren. Die Vermitt-</u> <u>lung Frankreichs in Constaatunopel. Ankündigung</u> <u>ihrer Reise nach der Krim.</u>	
<u>CXXXI. Joseph an Katharina, 30. August 1786</u>	278
<u>Rückkehr des Grafen Cobenzl nach Russland.</u>	
<u>CXXXII. Joseph an Katharina, 17. September 1786</u>	279
<u>Die Verhandlungen mit der Pforte. Die Reise nach</u> <u>der Krim.</u>	
<u>CXXXIII. Katharina an Joseph, 11. October 1786</u>	280
<u>Ankunft des Grafen Cobenzl.</u>	
<u>CXXXIV. Joseph an Katharina, 22. December 1786</u>	281
<u>Glückwunsch zur Reise nach dem Süden Russ-</u> <u>lands. Zusage seiner Theilnahme an derselben.</u>	
<u>CXXXV. Katharina an Joseph, 26. December 1786</u>	282
<u>Freude über Joseph's Verheissung seiner Reise</u> <u>nach Südrussland.</u>	
<u>CXXXVI. Joseph an Katharina, 15. Februar 1787</u>	283
<u>Seine bevorstehende Reise. Veränderung in seinem</u> <u>Aeussern.</u>	
<u>CXXXVII. Katharina an Joseph, 12. Februar 1787</u>	284
<u>Freude über das baldige Wiedersehen.</u>	
<u>CXXXVIII. Joseph an Katharina, 26. Februar 1787</u>	285
<u>Abreise des Fürsten de Ligne nach Südrussland.</u>	
<u>CXXXIX. Katharina an Joseph, 12. März 1787</u>	286
<u>Ankunft des Fürsten de Ligne.</u>	
<u>CXL. Joseph an Katharina, 19. April 1787</u>	286
<u>Sein Eintreffen in Lemberg.</u>	
<u>CXLI. Katharina an Joseph, 12. April 1787</u>	287
<u>Freude über seine Ankunft in Lemberg. Die</u> <u>Fahrt zu Schiff nach Cherson.</u>	
<u>CXLII. Joseph an Katharina, 29. April 1787</u>	288
<u>Seine bevorstehende Abreise nach Cherson.</u>	
<u>CXLIII. Katharina an Joseph, 21. April 1787</u>	289
<u>Ihre Reise nach Cherson. Freude ihn wiederzusehen.</u>	

	Seite
<u>CXLIV. Katharina an Joseph. 5. Mai 1787</u>	290
<u>Verzögerung ihrer Fahrt.</u>	
<u>CXLV. Katharina an Joseph. 7. Juni 1787</u>	291
<u>Dank für seinen Brief. Erinnerung an ihren gemeinschaftlichen Aufenthalt in Südrussland. Ihre Rückreise.</u>	
<u>CXLVI. Joseph an Katharina. 5. Juli 1787</u>	294
<u>Seine Ankunft in Wien. Der Aufstand in den Niederlanden. Joseph's Antwort an die Stände von Brabant.</u>	
<u>CXLVII. Katharina an Joseph. 21. Juli 1787</u>	297
<u>Seine Rückkehr nach Wien. Die Ereignisse in den Niederlanden.</u>	
<u>CXLVIII. Joseph an Katharina. 30. August 1787</u>	298
<u>Beleidigendes Verfahren der Pforte gegen den russischen Gesandten. Versicherung der Bundestreue. Günstigere Gestaltung der Dinge in den Niederlanden.</u>	
<u>CXLIX. Katharina an Joseph. 11. September 1787</u>	300
<u>Die Vorfälle in Constantinopel. Dank für Joseph's Erklärungen. Auslaufen der russischen Flotte aus Sebastopol.</u>	
<u>CL. Joseph an Katharina. 13. October 1787</u>	302
<u>Vorkehrungen zu gemeinschaftlichem Auftreten gegen die Pforte. Beendigung des Aufstandes in den Niederlanden.</u>	
<u>CLI. Joseph an Katharina. 30. October 1787</u>	303
<u>Festsetzung der Heirath des Erzherzogs Franz für den Anfang des Januar 1788.</u>	
<u>CLII. Katharina an Joseph. 30. October 1787</u>	304
<u>Der Operationsplan gegen die Pforte. Besorgniß vor einer Fortdauer der niederländischen Unruhen. Reise des Königs von Schweden nach Berlin.</u>	
<u>CLIII. Katharina an Joseph. 16. November 1787</u>	306
<u>Die bevorstehende Vermählung des Erzherzogs Franz. Die Feindseligkeiten gegen die Pforte.</u>	
<u>CLIV. Joseph an Katharina. 11. December 1787</u>	307
<u>Freundschaftsversicherungen. Der König von Schweden.</u>	
<u>CLV. Joseph an Katharina. 7. Jänner 1788</u>	308
<u>Vollziehung der Heirath des Erzherzogs Franz.</u>	
<u>CLVI. Katharina an Joseph. 12. Jänner 1788</u>	309
<u>Versicherungen ihrer Ergebenheit.</u>	

	Seite
<u>CLVII. Katharina an Joseph. 26. Jänner 1788</u>	309
<u>Frende über die Vermählung des Erzherzogs. Un-</u> <u>anflösslichkeit des Bündnisses zwischen Russland und</u> <u>Oesterreich.</u>	
<u>CLVIII. Joseph an Katharina. 7. Februar 1788</u>	310
<u>Mittheilung seiner Kriegserklärung an die Pforte.</u> Vorsatz sich im März zur Armee zu begeben. Erzherzog Franz und seine Gemalin.	
<u>CLIX. Katharina an Joseph. 15. Februar 1788</u>	312
<u>Die Kriegserklärung Joseph's. Dank für dieselbe.</u> Die gemeinschaftlichen Unternehmungen.	
<u>CLX. Joseph an Katharina. 16. Juni 1788</u>	313
<u>Glückwunsch zur Entbindung der Grossfürstin Marie.</u> Die Kriegsunternehmungen.	
<u>CLXI. Katharina an Joseph. 7. Juli 1788</u>	315
<u>Die kriegerischen Unternehmungen. Der König von</u> <u>Schweden.</u>	
<u>CLXII. Joseph an Katharina. 7. August 1788</u>	317
<u>Erfolge der russischen Flotte gegen die Pforte und</u> <u>Schweden.</u>	
<u>CLXIII. Katharina an Joseph. 7. October 1788</u>	319
<u>Die Kriegsereignisse gegen die Türkei und gegen</u> <u>Schweden. König Gustav III. Besorgnis für Joseph's</u> <u>Gesundheit.</u>	
<u>CLXIV. Joseph an Katharina. 24. November 1788</u>	321
<u>Ankunft über seine Gesundheit. Die Haltung des</u> <u>Königs von Schweden. Unmöglichkeit für Joseph, gleich-</u> <u>zeitig gegen die Pforte und Preussen Krieg zu führen.</u>	
<u>CLXV. Katharina an Joseph. 21. December 1788</u>	324
<u>Joseph's Gesundheit. Seine Bndestrene. Die etwaige</u> <u>Kriegführung gegen Preussen.</u>	
<u>CLXVI. Joseph an Katharina. 5. Jänner 1789</u>	325
<u>Glückwunsch zur Einnahme von Oczakow.</u>	
<u>CLXVII. Joseph an Katharina. 9. Februar 1789</u>	326
<u>Sein Gesundheitszustand. Schritte bei der Pforte</u> <u>durch Vermittlung des französischen Botschafters. Bitte</u> <u>um Mittheilung ihrer Befehle an die Commandanten</u> <u>ihrer Truppen.</u>	

	Seite
<u>CLXVIII. Katharina an Joseph. 27. März 1789</u>	328
<u>Freude über die Besserung seiner Gesundheit.</u>	
Zustimmung zu Joseph's Schritten bei der Pforte.	
Die kriegerischen Unternehmungen.	
<u>CLXIX. Joseph an Katharina. 24. April 1789</u>	330
<u>Seine schwere Erkrankung. Abneigung der Pforte</u>	
gegen den Frieden. Nothwendigkeit eines gemeinschaftlichen und energischen Auftretens.	
<u>CLXX. Joseph an Katharina. 19. Mai 1789</u>	331
<u>Das gemeinschaftliche Vorgehen gegen die Pforte.</u>	
Nothwendigkeit, sie zum Frieden zu zwingen. Die Absichten Preussens.	
<u>CLXXI. Joseph an Katharina. 20. Mai 1789</u>	333
<u>Erneuerung des Bündnisses zwischen Oesterreich</u>	
und Russland.	
<u>CLXXII. Katharina an Joseph. 30. Mai 1789</u>	335
<u>Erneuerung des Bündnisses mit Joseph.</u>	
<u>CLXXIII. Katharina an Joseph. 1. Juni 1789</u>	337
<u>Befriedigung über die Erneuerung des Bündnisses</u>	
mit dem Kaiser. Die Erfolge gegen die Türken. Die Pläne der gemeinschaftlichen Gegner.	
<u>CLXXIV. Joseph an Katharina. 2. October 1789</u>	338
<u>Freude über die glücklichen Kriegsereignisse.</u>	
Nothwendigkeit baldigen Friedens. Joseph's Gesundheitszustand.	
<u>CLXXV. Joseph an Katharina. 12. October 1789</u>	340
<u>Belgrads Eroberung.</u>	
<u>CLXXVI. Joseph an Katharina, 19. October 1789</u>	341
<u>Einnahme von Semendria. Fortsetzung der kriegerischen Unternehmungen. Schritte zur Herbeiführung des Friedens.</u>	
<u>CLXXVII. Joseph an Katharina. 7. December 1789</u>	342
<u>Glückwunsch zur Einnahme von Bender. Die Umtriebe Preussens. Drängen zu baldigem Frieden.</u>	
<u>CLXXVIII. Katharina an Joseph. 23. December 1789</u>	344
<u>Die Friedensverhandlungen. Die Haltung Preussens. Joseph's Gesundheitszustand.</u>	

	Seite
<u>CLXXIX. Joseph an Katharina. 6. Jänner 1790</u>	346
<u>Verlust der Niederlande. Die Haltung Preussens.</u>	
Nothwendigkeit des Friedens. Hoffnung auf den Beistand Katharina's.	
<u>CLXXX. Katharina an Joseph. 18. Jänner 1790</u>	347
<u>Bedauern über die Ereignisse in den Niederlanden.</u>	
Zusage ihrer thatkräftigen Unterstützung. Unziemliche Haltung des preussischen Hofes.	
<u>CLXXXI. Joseph an Katharina. 16. Februar 1790</u>	349
<u>Empfang ihres Briefes. Abschied von ihr. Ansdrücke</u>	
seiner Bewunderung für sie. Bitte seinem Nachfolger und Oesterreich ihren Beistand zu Theil werden zu lassen. Schmerz ihr niemals mehr schreiben zu können.	

Anhang.

Briefe Joseph's II. an den Feldmarschall Grafen Laszy über seine Reise nach Cherson und der Krim im Jahre 1787	351
<u>I. Koidak, 19. Mai 1787</u>	353
<u>Zusammentreffen mit der Kaiserin von Russland.</u>	
Ihr Aussehen und ihre Zuvorkommenheit. Ihre Umgebung. Die Schiffe. Die Truppen. Geringe Anzahl derselben. Fürst Potemkin. Anhalt. Die Wälle von Cherson. Die Artillerie. Der Handel. Verwirrung während der Reise. Potemkin's Musiker. Mangel an Aerzten. Fahrt durch die Steppen. Der neue Günstling der Kaiserin. Ségnr. Fitzherbert. Anhalt. Potemkin. Der Fürst de Ligne.	
<u>II. Albar, 30. Mai 1787</u>	358
<u>Die Befestigung von Cherson. Die Artillerie. Die Kriegsschiffe. Die Steppen. Die Kosaken. Perekop. Das Meer von Sivasch.</u>	
<u>Baktschisarai, 1. Juni 1787</u>	361
<u>Beschreibung von Baktschisarai. Die Bevölkerung.</u>	
Die Häuser und Wohnnngen. Beleuchtung der Stadt. Tartarencorps. Die Griechen. Andacht der Muhamedaner. Die caraitischen Juden. Ihre Franen. Hoffest.	
<u>Sebastopol, 3. Juni 1787</u>	363
<u>Abreise von Baktschisarai. Anknfft in Sebastopol.</u>	
Die russische Flotte. Toast der Kaiserin. Euporblühen	

	Seite
Sebastopols. Die Nähe von Constantinepel. Die Kaiserin. Potemkin. Die Türken und die Preussen.	
<u>III. Baktischiarai, 5. Juni 1787</u>	<u>364</u>
<u>Die Flotte in Sebastepol. Der Hafen. Balaclawa.</u>	
Irreguläre Truppen.	
<u>Karasubasar, 7. Juni 1787</u>	<u>366</u>
<u>Simpheropol. Karasubasar. Potemkin's Hans. Die</u>	
Kasernen. Der Artilleriepark. Feuerwerk. Die Besitzergreifung der Krim durch Potemkin.	
<u>Stare-Krim, 8. Juni 1787</u>	<u>368</u>
<u>Staro-Krim. Russische Regimenter. Schwacher Stand</u>	
derselben. General Kakowsky. Caffa. Kertsch. Jenikale. Zustand der Krim. Verödung der Häfen und Küsten. Auswanderungslust der Tartaren. Versuche zur Hebung der Bodencultur. Mittel zur Verbesserung der Zustände in der Krim. Rückkehr nach Karasubasar. Eine Verwandte des Khan. Ihr weibliches Gefolge. Unzufriedenheit der russischen Seldaten in der Krim.	
<u>Berislaw, 12. Juni 1787</u>	<u>372</u>
<u>Kesaken und Kalmüken. Fahrt auf dem Dnieper.</u>	
Versuche, die Krim zu bevölkern.	
<u>IV. Cherson, 16. Juni 1787</u>	<u>373</u>
<u>Rückreise über Kinburn. Die türkische Escadre.</u>	
Oczakew.	
<u>Lemberg, 24. Juni 1787</u>	<u>375</u>
<u>Rasche Fahrt dorthin. Die Steppen und ihre Be-</u>	
wehner. Die polnischen Nationaltruppen. Balta. Ankunft in Lemberg.	

UNIV. OF MICHIGAN,

JUL 8 1918

Je vous suis infiniment
obligé mon cher Brune
et cela vous ressemble
ce n'est pas les hommes
qui se contentent avoir faits
et en état de faire de grandes
choses qui sont jaloux de
leur autorité dans les miseres.
Joseph

Le 2. Dec. 1780.

Mon cher Ami touché de vos
experiences que ~~je~~ puisse dire
au secret de la providence que
m'y soumettre, pour vous remercier
toute l'assurance de la plus
parfaite reconnaissance de la
plus haute estime et de la plus
vraie confiance, que vous m'avez
au dessus de tous et croyis qu'il
me vante de devoir penser a ne
plus jouir de vos lumières je vous
embrasse et vous recommande
dans les momens si dangereux
ma Patrie qui me tient si fort
à cœur
Joseph

Vienne le 16 Fevrier 1790.

Monsieur Mon Frere. Le
S'attendre a juste titre a etre
de moi; d'abord come porteur
Votre Majeste Imperiale e
encore come une ancienne con-
non seulement beaucoup de
me retra ce une Epoque pre-
celle ou j'ai eu le bonheur
Imperiale pour la premier
Les momens qui me reproch-
rei renouveler de bouche
Imperiale les esperances de
de l'attachement parfait
Sincere et de la tres haute con-
qu'elle je suis a jamais

Monsieur Mon Frere

De Votre M

a Kiev le 12 Mars

1787.

h
et.

Le Prince de Saxe-Cobourg
très doucement bien reçu
sur de la chère lettre de
du 26 fevrier, et puis
connaissance dont je fais
de cas, mais aussi qui
précieuse a mon cœur,
et de voir V^{otre} Majesté
sière fois. Je compte tout
souvent de celui ou j'ai pour-
la V^{otre} Majesté
de ma vive reconnaissance,
et de l'amitié la plus
tendresse avec la-

l
ete
Majesté Impériale
la bonne sœur fidèle alliée
et amie Catherine









